



NOTE D'INFORMATION

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE NON COTE

Montant global maximum de l'émission : 250 000 000 dirhams
Maturité : 7 ans

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
Plafond	167 000 000 Dhs	83 000 000 Dhs
Nombre de titres	1 670 obligations subordonnées	830 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dhs	100 000 dhs
Maturité	7 ans	7 ans
Taux	<u>Fixe</u> , en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor de maturité 7 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 30 août 2017, soit 3,05%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,95% et 4,05%	<u>Révisable annuellement</u> , en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 30 août 2017, soit 2,37%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,17% et 3,27% pour la première année
Remboursement du principal	In fine au pair	
Prime de risque	Entre 90 et 100 pbs	Entre 80 et 90 pbs
Garantie de remboursement	Aucune	Aucune
Méthode d'allocation	Adjudication à la française	Adjudication à la française
Négociabilité des titres	De gré à gré (hors Bourse)	

Période de souscription : du 25 au 27 septembre 2017 inclus

Emission réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information

Organisme Conseil



**Organisme chargé de
l'enregistrement**

ATTIJARI
Intermédiation

**Organisme chargé du
placement**



VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par l'AMMC le 15 septembre 2017 sous la référence n° VI/EM/026/2017.

ABREVIATIONS

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
BAM	Bank Al-Maghrib
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BPO	Business Project Outsourcing
BSF	Bons de Sociétés de Financement
CAC	Commissaire aux comptes
CACF	Crédit Agricole Consumer Finance
CEC	Comité des Etablissements de Crédit
CES	Créances en Souffrance
CGI	Code Général des Impôts
CIN	Carte d'Identité Nationale
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CMH	Compagnie Marocaine des Hydrocarbures
CNCE	Conseil National du Crédit et de l'Epargne
CPC	Compte de Produits et de Charges
CSP	Catégorie socioprofessionnelle
CTM	Compagnie de Transports au Maroc
Dh	Dirham
DRH	Directeur des Ressources Humaines
DSI	Direction des Systèmes d'Information
EDM	Equiperment des ménages
FOSE	Fédération des Œuvres Sociales de l'Enseignement
GE	Grandes Entreprises
GPBM	Groupeement Professionnel des Banques du Maroc
HT	Hors Taxes
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
ITIL	Information Technology Infrastructure Library
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
Kdh	Milliers de dirhams
K€	Milliers d'euros
LOA	Location avec Option d'Achat
Mdh	Millions de dirhams
Mrds dh	Milliards de dirhams
N°	Numéro
N/A	Non applicable
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPR	Offre Publique de Retrait
OPV	Offre Publique de Vente
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PNB	Produit Net Bancaire

PP	Prêt Personnel
PPR	Paierie Principale des Rémunérations
RA	Remboursement anticipé
SA	Société Anonyme
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TCN	Titres de Créances Négociables
TFZ	Tanger Free Zone
TMIC	Taux Maximum des Intérêts Conventionnels
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VAC	Vente à Crédit
Var.	Variation

SOMMAIRE

PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES	7
I. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE	8
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	9
III. L'ORGANISME CONSEIL.....	29
IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE.....	30
V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE	31
PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION.....	32
I. CADRE DE L'OPERATION	33
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION.....	34
III. STRUCTURE DE L'OFFRE.....	34
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES DE WAFASALAF	35
V. CALENDRIER DE L'OPERATION.....	40
VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS.....	40
VII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES.....	40
VIII. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES ET ALLOCATION	42
IX. MODALITES DE REGLEMENT-LIVRAISON DES TITRES.....	44
X. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION	44
XI. FISCALITE	44
XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION	45
PARTIE III. PRESENTATION GENERALE DE WAFASALAF	46
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL	47
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT DE WAFASALAF	48
III. ORGANES DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION.....	52
PARTIE IV. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE WAFASALAF	62
I. HISTORIQUE DE WAFASALAF	63
II. APPARTENANCE DE WAFASALAF A UN GROUPE	67
III. CONVENTIONS REGLEMENTEES.....	71
IV. ACTIVITE DE WAFASALAF	98
PARTIE V. SITUATION FINANCIERE DE WAFASALAF	119
I. ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF	120
II. ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF	146
PARTIE VI. PERSPECTIVES	165
I. PRINCIPALES ORIENTATIONS STRATEGIQUES	166
II. PERSPECTIVES.....	168
PARTIE VII. FACTEURS DE RISQUE	169
I. RISQUE DE CREDIT	170
II. RISQUE DE TAUX D'INTERET	170
III. RISQUE DE LIQUIDITE	170
IV. RISQUE OPERATIONNEL.....	170
V. RISQUE INFORMATIQUE.....	171
VI. RISQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE	171
VII. RISQUE CONCURRENTIEL	171
VIII. RISQUE DE RUPTURE DE PARTENARIAT	171
IX. RISQUE REGLEMENTAIRE	172
PARTIE VIII. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	173
PARTIE IX. ANNEXES	175
I. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF SUR 2014, 2015 ET 2016	176
II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF SUR 2014, 2015 ET 2016.....	223
III. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES SOCIAUX SEMESTRIELS DE WAFASALAF AU 30 JUIN 2017	264
IV. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS DE WAFASALAF AU 30 JUIN 2017	270
V. BULLETIN DE SOUSCRIPTION	277

AVERTISSEMENT

Le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

L'AMMC ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de l'AMMC ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), ni Attijari Finances Corp., n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire de l'AMMC prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques du management de la Société Wafasalaf recueillis par la banque d'affaires ;
- les procès verbaux des organes de Direction et de surveillance et des assemblées d'actionnaires de Wafasalaf pour les exercices 2014, 2015 et 2016 jusqu'à la date du visa ;
- les comptes sociaux annuels de la Société Wafasalaf pour les exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- les comptes sociaux semestriels de la Société Wafasalaf au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017 ;
- les comptes consolidés annuels de Wafasalaf pour les exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- les comptes consolidés semestriels de Wafasalaf au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017 ;
- les rapports de gestion de Wafasalaf pour les exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- l'analyse des rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux de Wafasalaf au titre des exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- l'analyse de la revue limitée des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux de Wafasalaf au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017 ;
- l'analyse des rapports des auditeurs indépendants relatifs aux comptes consolidés de Wafasalaf au titre des exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- l'analyse de la revue limitée des auditeurs indépendants relatifs aux comptes consolidés de Wafasalaf au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017 ;
- les rapports de l'APSF et du Ministère de l'Economie et des Finances ainsi que des statistiques de Bank Al-Maghrib.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 de la commission relative au visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - Siège social de Wafasalaf : 72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah, Casablanca. Tél : 05.22.54.51.00 ;
 - Attijariwafa bank, organisme en charge du placement : 2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca, Tél : 05.22.29.88.88 ;
 - Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca. Tél : 05.22.47.64.35.
 - elle est disponible sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma).

PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Dénomination ou raison sociale	Wafasalaf
Représentant légal	Mme Laïla MAMOU
Fonction	Président du Directoire
Adresse	72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.54.51.00
Numéro de télécopieur	05.22.27.35.35
Adresse électronique	l.mamou@wafasalaf.ma

Attestation

Le Président du Directoire atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Wafasalaf ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Laïla MAMOU
Président du Directoire

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Commissaires aux comptes actuels		Ancien commissaire aux comptes
Prénoms et noms	M. Abdou DIOP	M. Mohamed RQIBATE	M. Bachir TAZI
Dénomination ou raison sociale	Mazars Audit et Conseil	PwC Maroc	Ernst & Young
Adresse	101, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca	35, rue Aziz Bellal, Casablanca	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.42.34.23	05.22.99.98.60	05.22.95.79.00
Numéro de télécopieur	05.22.42.34.02	05.22.23.88.70	05.22.39.02.26
Adresse électronique	abdou.diop@mazars.ma	mohamed.rqibate@ma.pwc.com	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2012	2015	2003
Date d'expiration du mandat actuel	2018	2018	2015

Attestation de concordance des Commissaires aux Comptes relative aux comptes sociaux de Wafasalaf pour les exercices clos au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels sociaux audités de Wafasalaf au titre des exercices 2014, 2015 et 2016.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels sociaux de Wafasalaf tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Ernst & Young et Mazars Audit et Conseil au titre de l'exercice 2014, et par nos propres soins au titre des exercices 2015 et 2016.

Mazars Audit et Conseil

Abdou Souleye DIOP
Associé Gérant

PwC Maroc

M. Mohamed RQIBATE
Associé

Attestation de concordance des auditeurs indépendants relative aux états financiers consolidés de Wafasalaf pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées de Wafasalaf et sa filiale (Groupe Wafasalaf) contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers annuels consolidés selon les normes comptables nationales en vigueur, ayant fait l'objet d'un audit pour les exercices 2014, 2015 et 2016.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états financiers annuels consolidés selon les normes comptables nationales en vigueur tels qu'audités par les auditeurs indépendants Ernst & Young et Mazars Audit et Conseil au titre de l'exercice 2014, et par nos propres soins au titre des exercices 2015 et 2016.

Mazars Audit et Conseil

Abdou Souleye DIOP
Associé Gérant

PwC Maroc

M. Mohamed RQIBATE
Associé

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative à la situation intermédiaire des comptes sociaux semestriels de Wafasalaf au 30 juin 2016 et 2017

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse examinés.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note, avec les états de synthèse sociaux intermédiaires de Wafasalaf tels qu'examinés par nos soins pour les périodes arrêtées au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017.

Mazars Audit et Conseil

Abdou Souleye DIOP
Associé Gérant

PwC Maroc

M. Mohamed RQIBATE
Associé

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative à la situation intermédiaire des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2016 et 2017

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés examinés.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans la présente note, avec les états de synthèse consolidés intermédiaires de Wafasalaf. et de sa filiale (groupe Wafasalaf) tels qu'examinés par nos soins pour les périodes arrêtées au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017.

Mazars Audit et Conseil

Abdou Souleye DIOP
Associé Gérant

PwC Maroc

M. Mohamed RQIBATE
Associé

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFASALAF, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1 830 225, dont un bénéfice net de KMAD 359 501.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFASALAF au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 6 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2015

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFASALAF, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.870.606 dont un bénéfice net de KMAD 340.421.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de WAFASALAF au 31 décembre 2015, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 avril 2016,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

PwC Maroc

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Mohamed RQIBATE
Associé

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2016

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFASALAF, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1 893 854, dont un bénéfice net de KMAD 343 308.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de WAFASALAF au 31 décembre 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 21 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit Et Conseil

Abdou Souleye DIOP
Associé Gérant

PwC Maroc

Mohamed RQIBATE
Associé

Attestation d'examen limitée sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2016

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Wafasalaf comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableaux des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 1 736 904 dont un bénéfice net de MAD 181 802 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Wafasalaf arrêtés au 30 juin 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 19 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit Et Conseil

PwC Maroc

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Mohamed RQIBATE
Associé

Attestation d'examen limitée sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2017

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Wafasalaf comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 1 760 584, dont un bénéfice net de KMAD 162 454, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Wafasalaf arrêtés au 30 juin 2017, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 4 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit Et Conseil

PwC Maroc

Abdou Souleye DIOP
Associé Gérant

Mohamed RQIBATE
Associé

Rapport des Auditeurs Indépendants sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société WAFASALAF et sa filiale (Groupe WAFASALAF), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2014, ainsi que le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 719 571 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 348 520.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC du 15 juillet 1999. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du Groupe WAFASALAF constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC le 15 juillet 1999.

Casablanca, le 6 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Rapport des Auditeurs Indépendants sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de WAFASALAF et ses filiales (Groupe WAFASALAF), comprenant le., bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.971.193 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 350.261.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Marocaines telles qu'adoptées par le CNC du 15 juillet 1999. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe WAFASALAF constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé

Casablanca, le 20 avril 2016,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

PwC Maroc

Mohamed RQIBATE
Associé

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société WAFASALAF et ses filiales (Groupe WAFASALAF), comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 985 452 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 334 321.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC du 15 juillet 1999. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe WAFASALAF constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidés.

Casablanca, le 21 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit Et Conseil

Abdou Souleye DIOP
Associé Gérant

PwC Maroc

Mohamed RQIBATE
Associé

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire consolidée de Wafasalaf au 30 juin 2016

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de WAFASALAF et sa filiale (Groupe WAFASALAF), comprenant le bilan au 30 juin 2016, le hors bilan, le compte de produits et charges consolidés, le tableau des flux de trésorerie l'état de variation des capitaux propres, et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1 813 680 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 157 992.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Wafasalaf arrêtés au 30 juin 2016, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 19 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit Et Conseil

PwC Maroc

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Mohamed RQIBATE
Associé

Attestation d'examen limitée sur la situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2017

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de WAFASALAF et sa filiale (Groupe WAFASALAF), comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges consolidés, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1 630 006 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 145 853.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Wafasalaf arrêtés au 30 juin 2017, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 4 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit Et Conseil

Abdou Souleye DIOP
Associé Gérant

PwC Maroc

Mohamed RQIBATE
Associé

III. L'ORGANISME CONSEIL

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, Avenue Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.64.35
Numéro de télécopieur	05.22.47.64.32
Adresse électronique	i.berrada@attijari.ma

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de Wafasalaf à travers les éléments suivants :

- les informations et éléments de compréhension obtenus auprès du management de Wafasalaf ;
- les informations publiques concernant le secteur d'activité de Wafasalaf ;
- l'analyse des comptes sociaux annuels des exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- l'analyse des comptes sociaux semestriels au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017 ;
- l'analyse des comptes consolidés annuels des exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- l'analyse des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017 ;
- l'analyse des rapports d'activité des exercices 2014, 2015 et 2016, ainsi que la lecture des procès verbaux des organes de Direction et des assemblées d'actionnaires de Wafasalaf ;
- l'analyse des rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux de Wafasalaf au titre des exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- l'analyse de la revue limitée des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux de Wafasalaf au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017 ;
- l'analyse des rapports des auditeurs indépendants relatifs aux comptes consolidés de Wafasalaf au titre des exercices 2014, 2015 et 2016 ;
- l'analyse de la revue limitée des auditeurs indépendants relatifs aux comptes consolidés de Wafasalaf au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank, et Wafasalaf est une filiale à 50,9% du groupe Attijariwafa bank. Compte tenu de ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Idriss BERRADA
Directeur Général

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

Dénomination ou raison sociale	Hdid Consultants
Représentant légal	M. Mohamed HDID
Fonction	Associé Gérant
Adresse	4 rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol) Anfa Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.39.91.66
Numéro de télécopieur	05.22.94.16.78
Adresse électronique	m.hdid@hdid.com

Attestation

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Wafasalaf et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission de titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt. Toutefois, en cas de liquidation de Wafasalaf, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Mohamed HDID
Associé Gérant

V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

Dénomination ou raison sociale	Wafasalaf
Représentant légal	M. Farouq MIAL
Fonction	Directeur Financier et Administratif
Adresse	72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah
Numéro de téléphone	05.22.54.51.51
Numéro de télécopieur	05.22.27.35.35
Adresse électronique	f.mial@wafasalaf.ma

PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil de Surveillance de Wafasalaf, réuni en date du 16 mai 2017, a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires le projet d'une émission obligataire subordonnée d'un montant de deux cents cinquante millions (250 000 000) de dirhams d'une maturité de 7 ans.

L'Assemblée Générale Ordinaire de Wafasalaf, réunie le 31 juillet 2017, a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire plafonné à deux cents cinquante millions (250 000 000) de dirhams en application des dispositions des articles 292 à 315 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05.

Cette autorisation est valable pour une durée maximum de cinq (5) ans à compter de la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 31 juillet 2017.

Cette même assemblée a précisé que le montant de l'émission pourrait être limité au montant des souscriptions effectivement reçues à l'expiration du délai de souscription, le cas échéant.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire précitée a donné, conformément à l'article 294 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05, tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation au Président du Directoire, pour procéder à ladite émission d'obligations et en arrêter les modalités définitives, sous réserve du respect des modalités déjà arrêtées par l'Assemblée Générale Ordinaire, et notamment :

- déterminer la date d'émission des obligations ;
- arrêter les conditions et modalités d'émission des obligations ;
- limiter le montant de l'émission aux souscriptions effectivement reçues ;
- fixer la date de jouissance des titres à émettre ;
- fixer le taux d'intérêts des obligations et les modalités de paiement des intérêts ;
- fixer le prix et les modalités de remboursement des obligations ;
- fixer les modalités suivantes lesquelles sera assurée la préservation des droits des obligataires et ce en conformité avec les dispositions légales et réglementaires et notamment désigner le mandataire provisoire représentant la masse des obligataires ;
- et plus généralement, prendre toute disposition utile pour conclure tout accord pour parvenir à la bonne fin de l'émission envisagée.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 juillet 2017, le Directoire réuni en date du 08 septembre 2017 a décidé de fixer les modalités et caractéristiques de la présente émission obligataire comme suit :

- Montant de l'opération : 250 000 000 Dhs (deux cent cinquante millions de dirhams), réparti comme suit :
 - Tranche A : 167 000 000 Dh (Cent soixante sept millions de dirhams) ;
 - Tranche B : 83 000 000 Dh (Quatre-vingt trois millions de dirhams).
- Maturité : 7 ans ;
- Nombre d'obligations :
 - Tranche A : 1 670 obligations ;
 - Tranche B : 830 obligations.
- Nature des obligations : obligations subordonnées ;
- Méthode d'allocation : Adjudication à la française ;

- Valeur nominale : 100 000 Dh ;
- Taux de sortie :
 - une Tranche « A » à taux fixe, en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor de maturité 7 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 30 août 2017, soit 3,05%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,95% et 4,05%, d'une maturité de 7 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 167 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dhs ;
 - une Tranche « B » à taux révisable annuellement, en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 30 août 2017, soit 2,37%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 3,17% et 3,27% pour la première année, d'une maturité de 7 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 83 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.
- Date de jouissance : 29 septembre 2017.

Le montant total de l'Opération adjudgé sur les deux tranches ne devra pas excéder la somme de deux cent cinquante millions (250 000 000) de dirhams.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, permet à Wafasalaf de maintenir sa présence sur le marché des capitaux et de diversifier ses sources de financement.

La présente émission vise les principaux objectifs suivants :

- renforcer les fonds propres réglementaires actuels et, par conséquent, renforcer le ratio de solvabilité de Wafasalaf ;
- renforcer ses ressources stables et harmoniser la maturité moyenne de ses sources de financement avec la durée moyenne des encours de crédits ;
- diversifier les sources de financement et optimiser ses coûts de financement ;
- financer le développement et la croissance de la société.

III. STRUCTURE DE L'OFFRE

Wafasalaf envisage l'émission de deux mille cinq cent (2 500) obligations subordonnées non cotées, d'une maturité de 7 ans d'une valeur nominale de cent mille (100 000) dirhams. Le montant maximal de l'Opération, objet de la présente note d'information, s'élève à deux cent cinquante millions (250 000 000) de dirhams, et se répartit comme suit :

- une Tranche « A » à taux fixe, d'une maturité de 7 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 167 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dhs ;
- une Tranche « B » à taux révisable annuellement, d'une maturité de 7 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 83 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

Le montant total de l'Opération adjudgé sur les deux tranches ne devra pas excéder la somme de deux cent cinquante millions (250 000 000) de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières¹, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

¹ Tel que définie par l'article 20 de la loi n°103-12.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés de droit marocain a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES DE WAFASALAF

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Caractéristiques de la Tranche « A », d'une maturité de 7 ans (taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	167 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	1 670 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	Au pair, 100% de la valeur nominale
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	du 25 au 27 septembre 2017 inclus
Date de jouissance	29 septembre 2017
Date d'échéance	29 septembre 2024
Méthode d'allocation	Adjudication à la française
Taux d'intérêt facial	Taux Fixe Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor du 30 août 2017, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, à savoir 3,05%, augmenté d'une prime de risque comprise entre 90 et 100 points de base, soit, entre 3,95% et 4,05%. La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 7 ans (base actuarielle) et sera communiqué aux porteurs d'obligations.
Prime de risque	Entre 90 et 100 points de base (pbs)
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 septembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 septembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Wafasalaf. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x Taux facial].

Amortissement / Remboursement du principal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de Wafasalaf intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de Wafasalaf. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de Wafasalaf, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	Wafasalaf s'interdit de procéder, pendant les 5 premières années, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, Wafasalaf se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	Négociable de gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Wafasalaf émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation de Wafasalaf, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Wafasalaf tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.

Maintien de l'emprunt à son rang	Wafasalaf s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Conformément à l'article 299 alinéa 1 et l'article 300 alinéa 1 et 2 de la loi n°17-95 précitée, les porteurs d'obligations d'une même émission sont groupés de plein droit pour la défense de leurs intérêts communs en une masse dotée de la personnalité morale. En attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Directoire tenu en date du 08 septembre 2017 a décidé de désigner M. Mohamed HDID, expert comptable, en qualité de mandataire provisoire représentant la masse des obligataires. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription, étant précisé que le mandataire provisoire est identique pour les Tranches A et B lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Directoire s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce, dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain
Juridiction compétente	Tribunal de Commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la Tranche « B », d'une maturité de 7 ans (taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte auprès des affiliés habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	83 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	830 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	Au pair , 100% de la valeur nominale
Maturité de l'emprunt	7 ans
Période de souscription	du 25 au 27 septembre 2017 inclus
Date de jouissance	29 septembre 2017
Date d'échéance	29 septembre 2024
Méthode d'allocation	Adjudication à la française

Taux d'intérêt facial	<u>Taux révisable annuellement</u> Pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor du 30 août 2017 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 2,37%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 80 et 90 points de base, soit entre 3,17% et 3,27%. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire), déterminé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours ouvrés et sera communiqué aux porteurs d'obligations. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 80 et 90 points de base.
Mode de calcul du taux de référence	La détermination du taux de référence se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines (base monétaire). Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent. La formule de calcul est : $(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)}) - 1) \times 360/k ;$ où k : correspond à la maturité résiduelle (en jours) du taux actuariel à convertir. *Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.
Prime de risque	Entre 80 et 90 points de base (pbs)
Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 septembre de chaque année. Le nouveau taux sera communiqué, par l'émetteur, aux porteurs d'obligations, 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire, par téléphone ou par mail.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 septembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le septembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Wafasalaf. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : $[\text{Nominal} \times \text{Taux facial} \times \text{Nombre de jours exact} / 360].$
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de Wafasalaf intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de Wafasalaf. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de Wafasalaf, subordonné à toutes les autres dettes.

Remboursement anticipé	Wafasalaf s'interdit de procéder, pendant les 5 premières années, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, Wafasalaf se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	Négociable de gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Wafasalaf émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation de Wafasalaf, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Wafasalaf tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Wafasalaf s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Représentation de la masse des obligataires	Conformément à l'article 299 alinéa 1 et l'article 300 alinéa 1 et 2 de la loi n°17-95 précitée, les porteurs d'obligations d'une même émission sont groupés de plein droit pour la défense de leurs intérêts communs en une masse dotée de la personnalité morale. En attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Directoire tenu en date du 08 septembre 2017 a décidé de désigner M. Mohamed HDID, expert comptable, en qualité de mandataire provisoire représentant la masse des obligataires. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription, étant précisé que le mandataire provisoire est identique pour les Tranches A et B lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Directoire s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce, dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain
Juridiction compétente	Tribunal de Commerce de Casablanca.

V. CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordre	Etapas	Délais
1	Obtention du visa de l'AMMC	15/09/2017
2	Publication de l'extrait de la note d'information	18/09/2017
3	Ouverture de la période de souscription	25/09/2017
4	Clôture de la période de souscription	27/09/2017
5	Dépouillement et synthèse des résultats	27/09/2017
6	Annonce des résultats aux investisseurs	28/09/2017
7	Règlement /Livraison	29/09/2017
8	Publication des résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales	29/09/2017

VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
Organisme Chargé du Placement et Centralisateur	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
Organisme Chargé du Service Financier des Titres et de la Domiciliation	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca

VII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

VII.1. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La période de souscription à la présente émission débutera le 25 septembre 2017 et sera clôturée le 27 septembre 2017 inclus.

VII.2. SOUSCRIPTEURS

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que définis ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du Rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les compagnies financières visées à l'article 20 de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-14-193 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées et telles que régies par la loi n° 17-99 portant Code des Assurances sous réserve du respect des dispositions statutaires, législatives, ou réglementaires, et des règles prudentielles qui les régissent ;
- la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelle que soit la catégorie des souscripteurs.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations subordonnées pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

VII.3. IDENTIFICATION DES SOUSCRIPTEURS

Préalablement à la réalisation de la souscription des obligations subordonnées Wafasalaf par un souscripteur, l'organisme chargé du placement s'assure :

- que le représentant bénéficie de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal, soit au titre d'un mandat dont il bénéficie ;
- doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. A ce titre, il devra joindre au bulletin de souscription conçu pour l'Opération une copie du document attestant de l'appartenance du souscripteur à la catégorie.

Pour chaque catégorie de souscripteurs, les documents d'identification à produire se présentent comme suit :

Catégorie de souscripteur	Documents attestant de l'appartenance à la catégorie
	Photocopie de la décision d'agrément :
OPCVM de droit marocain	- Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

VII.4. MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscriptions en spécifiant le nombre de titres, le montant, et la tranche. Les demandes de souscription sont cumulatives quotidiennement par montant et par tranche, et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles pour chaque tranche.

Les souscripteurs adressent leurs demandes de souscription à leurs dépositaires respectifs (sans qu'il y ait obligation d'ouvrir un compte chez Attijariwafa bank), ces derniers se chargent de les transmettre à Attijariwafa bank, seul entité chargée du placement.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations subordonnées, objet de la présente note d'information.

Les ordres de souscription sont irrévocables au terme de la clôture de la période de souscription. Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis à l'Organisme Chargé du Placement. Toutes les souscriptions doivent être faites en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour la Tranche A et/ou la Tranche B.

Attijariwafa bank est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

Par ailleurs, Attijariwafa bank s'engage à ne pas accepter de souscriptions collectées par une entité non chargée du placement, ou tout ordre collecté en dehors de la période de souscription ou ne respectant pas les conditions et les modalités de souscription.

Chaque souscripteur devra :

- remettre préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès de leurs dépositaires respectifs qui se chargent de le transmettre à l'organisme en charge du placement (Attijariwafa bank). Dans le cas où les souscripteurs envoient les bulletins de souscriptions par fax, l'organisme chargé du placement doit confirmer leur réception par communication téléphonique enregistrée ;
- formuler son (ses) ordre(s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription ainsi que la (les) tranche(s) souhaitée(s).

VIII. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES ET ALLOCATION

VIII.1. MODALITES DE CENTRALISATION DES ORDRES

Au cours de la période de souscription, un état récapitulatif des souscriptions enregistrées dans la journée sera préparé par Attijariwafa bank.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

A la clôture de la période de souscription, soit le 27 septembre 2017, l'Organisme en Charge du Placement devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

Il sera procédé, le 27 septembre 2017 à 16h00, à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et les modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- l'allocation selon la méthode définie dans la sous-partie « Modalités d'allocation » ci-après.

VIII.2. MODALITES D'ALLOCATION

Le plafond autorisé pour la tranche A est de 167 000 000 de dirhams, et le plafond autorisé pour la tranche B est de 83 000 000 de dirhams, le montant adjugé pour les deux tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 250 000 000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Dans la limite du montant de l'émission obligatoire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française pour chaque tranche.

Les demandes exprimées pour chaque tranche et non rejetées seront servies jusqu'à ce que le plafond autorisé pour chaque tranche de l'émission soit atteint.

Dans la limite du montant de l'émission obligatoire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française.

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déroule comme suit : l'organisme en charge du placement retiendra pour chaque tranche les soumissions aux taux les plus bas, à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission autorisé pour chaque tranche soit atteint. L'organisme en charge du placement fixera alors le taux limite de l'adjudication, correspondant au taux le plus élevé des demandes retenues pour chaque tranche. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues.

Ainsi, si le montant des souscriptions pour une tranche est inférieur au montant qui lui est alloué, les souscriptions reçues seront toutes allouées à hauteur des montants demandés au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues. Si par contre le montant des souscriptions pour ladite tranche est supérieur au montant qui lui est alloué, deux cas de figure pourraient se présenter :

– Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec plusieurs taux, les demandes retenues exprimées aux taux les plus bas seront servies en priorité et intégralement. Celles retenues exprimées au taux le plus élevé feront l'objet d'une allocation au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité de titres restante / Quantité demandée exprimée au taux le plus élevé »

Le taux retenu sera égal au taux le plus élevé des demandes retenues et sera appliqué à tous les souscripteurs retenus ;

– Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec un seul taux à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), toutes les demandes retenues seront servies à ce taux, au prorata, sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité offerte / Quantité demandée retenue »

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux taux les plus bas.

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux taux les plus bas.

Le montant de l'opération est limité aux souscriptions effectivement reçues.

A l'issue de la séance d'allocation, un procès-verbal d'allocation sera établi par l'organisme chargé du placement.

L'allocation sera déclarée et reconnue définitive et irrévocable par l'organisme chargé du placement dès signature du procès-verbal.

VIII.3. MODALITES D'ANNULATION DES SOUSCRIPTIONS

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par l'Organisme en Charge du Placement.

VIII.4. ANNONCE DES RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'Opération seront communiqués aux investisseurs le 28 septembre 2017 par l'Organisme en charge du placement.

IX. MODALITES DE REGLEMENT-LIVRAISON DES TITRES

IX.1. MODALITES DE VERSEMENT DES SOUSCRIPTIONS

Le règlement / livraison entre l'émetteur et les souscripteurs s'effectue dans le cadre du module OTC (de gré à gré) offert par la plateforme de dénouement Maroclear, et se fera à la date de jouissance prévue le 29 septembre 2017. Les titres sont payables au comptant en un seul versement et seront inscrits au nom des souscripteurs le jour même, soit le 29 septembre 2017.

IX.2. DOMICILIATAIRE DE L'EMISSION

Attijariwafa bank est désignée en tant que domiciliataire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

X. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'Opération seront publiés par l'Emetteur dans un journal d'annonces légales le 29 septembre 2017.

XI. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XI.1. REVENUS

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

XI.1.1 Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

XI.1.2 Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales soumises à l'IR selon le régime BNR ou BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- le numéro d'article d'imposition à l'IR.

XI.2. PLUS VALUES

Personnes morales

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, les profits de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de la dite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cessions et ou acquisition.

XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,6% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement ;
- la commission relative au visa de l'AMMC;
- la commission relative à Maroclear ;
- la communication.

PARTIE III. PRESENTATION GENERALE DE WAFASALAF

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Wafasalaf
Siège social	72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah - Casablanca
Téléphone / télécopie	05.22.54.51.00 / 05.22.27.35.35
Site Internet	www.wafasalaf.ma
Forme juridique	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Date de constitution	23 avril 1986
Durée de vie	99 ans
Numéro du registre du commerce	Casablanca 48 409
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	L'article 3 des statuts de Wafasalaf stipule que la société a pour objet : - toutes opérations de financement et de crédit à la consommation en vue de permettre ou de faciliter l'acquisition de tout objet, article ou produit manufacturé, de tout matériel industriel, commercial ou agricole, de tout véhicule automobile et d'une manière générale de tout bien de consommation à usage ménager, collectif, agricole, commercial ou industriel, de tout bien immobilier, ainsi que tout service ; - toutes opérations de location de véhicules personnels ou utilitaires, soit à longue durée, soit avec option d'achat ; - la réception du public de fonds d'un terme supérieur à 2 ans ; - toutes opérations d'achat ou de vente, d'importation, d'exportation, au comptant ou à terme, d'arbitrage, de prime, de report ou de déport sur marchandises ou sur titres ; - la création, l'acquisition, la prise à bail et l'exploitation de tout immeuble, local, fonds de commerce, magasin ou atelier nécessaire ou simplement utile aux opérations sociales ; - plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités sus énoncées susceptibles de favoriser le développement de la société.
Capital social au 31 aout 2017	113 179 500 Dh.
Documents juridiques	Les documents juridiques relatifs à Wafasalaf, notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège de la société. De par son activité, Wafasalaf est régie par le droit marocain notamment : - la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée ; - le Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés - l'arrêté du Ministre des Finances et de la Privatisation du 29/09/2006 déterminant le taux maximum des intérêts conventionnels des établissements de crédit ; - la circulaire de Bank Al-Maghrib N°19/G/06 du 23/10/2006 relative au taux maximum des intérêts conventionnels des établissements de crédit.
Liste des textes législatifs applicables	De par son appel public à l'épargne, Wafasalaf est soumise aux textes législatifs et réglementaires suivants : - le Dahir N°1-07-09 du 28 rabii I 1428 (17 avril 2007) portant promulgation de la loi n° 44-06 modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-93-212 du 4 rabii II 1414 (21 septembre 1993 ; - la loi °35-94 relative à certains titres de créances négociables modifiée et complétée ; - le Dahir n° 1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié et complété ; - le Règlement Général de l'AMMC n° 2169/16 du 14 juillet 2016 ; - le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de

la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001.

Régime fiscal	Wafasalaf est soumise, en tant que société de financement, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%) pour l'activité crédit amortissable et (20%) pour l'activité leasing.
Tribunal compétent	Tribunal de Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT DE WAFASALAF

Au 31 août 2017, le capital social de Wafasalaf s'élève à 113 179 500 Dh et est intégralement libéré. Il se compose de 1 131 795 actions d'une valeur nominale de 100 Dh chacune.

II.1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Wafasalaf a connu depuis sa création plusieurs augmentations de capital qui ont accompagné son développement. L'historique de cette évolution se détaille comme suit :

Année	Capital initial (en Dh)	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Prix par action (en Dh)	Montant de l'opération (en Dh)	Capital final en Dh
1986	-	Création de la société	1 000	100	100 000	100 000
1988	100 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	99 000	100	9 900 000	10 000 000
1990	10 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	300 000	100	30 000 000	40 000 000
1992	40 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	400 000	100	40 000 000	80 000 000
1995	80 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	200 000	100	20 000 000	100 000 000
1999	100 000 000	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	17 307	100	1 730 700	101 730 700
2000	101 730 700	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	6 354	100	635 400	102 366 100
2001	102 366 100	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	7 500	100	750 000	103 116 100
2002	103 116 100	Augmentation de capital par apport en numéraire	80 808	100	8 080 800	111 196 900
2002	111 196 900	Augmentation de capital en numéraire dans le cadre du programme de stock options de Wafasalaf	5 500	100	550 000	111 746 900
2003	111 746 900	Augmentation de capital par apport en numéraire	13 339	100	1 333 900	113 080 800
2004	113 080 800	Augmentation de capital suite à la fusion avec Crédor (4 actions Crédor pour 1 action Wafasalaf)	987	100	98 700	113 179 500

Source : Wafasalaf

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Wafasalaf, réunie le 15 juin 1995, a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, au profit des cadres supérieurs de Wafasalaf, désignés par lui, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société dans les conditions suivantes :

- **les bénéficiaires** : les personnes appartenant à l'encadrement supérieur de Wafasalaf ;
- **l'enveloppe** : le montant total des options à attribuer donne droit à la souscription d'un nombre d'actions nouvelles n'excédant pas 5% du capital social au terme du plan.

A fin 2002, le nombre d'options levées était de 36 661 contre 17 307 en 1999 (une option donne droit à une action).

En 2004, 987 actions ont été créées suite à la fusion avec Crédor à raison de 4 actions Crédor pour 1 action Wafasalaf, conformément à la convention de fusion historique de l'actionnariat.

L'évolution de l'actionnariat de Wafasalaf se présente de la manière suivante sur les trois derniers exercices :

	31/12/2014		31/12/2015		31/12/2016	
	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote
Attijariwafa bank	576 186	50,9%	576 186	50,9%	576 186	50,9%
CACF (ex Sofinco)	554 579	49,0%	554 579	49,0%	554 579	49,0%
Administrateurs	43	0,0%	43	0,0%	43	0,0%
Divers petits porteurs (ex-Crédor)	987	0,1%	987	0,1%	987	0,1%
Total	1 131 795	100,0%	1 131 795	100,0%	1 131 795	100,0%

Source : Wafasalaf

Au 31 août 2017, le capital social de Wafasalaf est détenu en majorité par le Groupe Attijariwafa bank (50,91%) et CACF² (49,00%) suite à l'accord avec le Crédit Agricole conclu en novembre 2008 concernant la cession par le Groupe Attijariwafa bank de 15% de sa participation dans le capital de Wafasalaf à CACF.

² Crédit Agricole Consumer Finance

II.2. MARCHE DES TITRES DE WAFASALAF

Les principales caractéristiques des titres émis par Wafasalaf sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Type	Date d'émission	Echéances	Montant émission (en Dh)	Nombre de titres émis	Encours au 31/08/2017	Durée (en mois)	Taux fixe HT	Mode de remboursement
BSF	01/07/2009	01/07/2011	300 000 000	3 000	0	24	4,15%	A l'échéance
BSF	31/07/2009	31/07/2011	400 000 000	4 000	0	24	4,20%	A l'échéance
BSF	17/09/2009	16/09/2011	200 000 000	2 000	0	24	4,20%	A l'échéance
BSF	07/10/2009	07/10/2011	400 000 000	4 000	0	24	4,15%	A l'échéance
BSF	30/12/2009	30/12/2011	400 000 000	4 000	0	24	4,25%	A l'échéance
BSF	20/01/2010	18/01/2013	350 000 000	3 500	0	36	4,45%	A l'échéance
BSF	26/01/2010	26/01/2015	200 000 000	2 000	0	60	4,79%	A l'échéance
BSF	18/10/2010	19/10/2015	150 000 000	1 500	0	60	4,70%	A l'échéance
BSF	01/07/2011	01/07/2013	400 000 000	4 000	0	24	4,17%	A l'échéance
BSF	22/08/2011	22/08/2013	400 000 000	4 000	0	24	4,15%	A l'échéance
BSF	16/09/2011	16/09/2013	200 000 000	2 000	0	24	4,16%	A l'échéance
BSF	28/10/2011	28/10/2013	400 000 000	4 000	0	24	4,20%	A l'échéance
BSF	14/11/2011	14/11/2013	450 000 000	4 500	0	24	4,30%	A l'échéance
BSF	05/12/2011	05/12/2013	250 000 000	2 500	0	24	4,32%	A l'échéance
BSF	23/01/2012	23/01/2014	300 000 000	3 000	0	24	4,36%	A l'échéance
BSF	16/07/2012	16/07/2014	200 000 000	2 000	0	24	4,28%	A l'échéance
BSF	28/08/2012	28/08/2017	298 500 000	2 985	0	60	4,90%	A l'échéance
BSF	10/09/2012	10/09/2014	621 000 000	6 210	0	24	4,70%	A l'échéance
BSF	18/03/2014	18/03/2016	200 000 000	2 000	0	24	4,37%	A l'échéance
BSF	28/05/2014	27/05/2016	200 000 000	2 000	0	24	4,05%	A l'échéance
BSF	10/06/2014	10/06/2016	200 000 000	2 000	0	24	4,00%	A l'échéance
BSF	16/07/2014	16/07/2016	300 000 000	3 000	0	24	3,90%	A l'échéance
BSF	10/09/2014	10/09/2016	325 000 000	3 250	0	24	3,85%	A l'échéance
BSF	10/09/2014	10/09/2017	325 000 000	3 250	325 000 000	36	4,09%	A l'échéance
BSF	26/01/2015	26/01/2017	150 000 000	1 500	0	24	3,09%	A l'échéance
BSF	26/01/2015	26/01/2018	100 000 000	1 000	100 000 000	36	3,31%	A l'échéance
BSF	26/06/2015	26/06/2020	150 000 000	1 500	150 000 000	60	3,75%	A l'échéance
BSF	03/08/2015	03/08/2017	350 000 000	3 500	0	24	3,21%	A l'échéance
BSF	09/09/2015	09/09/2018	200 000 000	2 000	200 000 000	36	3,46%	A l'échéance
BSF	13/10/2015	13/10/2017	150 000 000	1 500	150 000 000	24	3,31%	A l'échéance
BSF	13/10/2015	13/10/2020	100 000 000	1 000	100 000 000	60	3,85%	A l'échéance
BSF	27/10/2015	27/10/2017	100 000 000	1 000	100 000 000	24	3,24%	A l'échéance
BSF	27/10/2015	27/10/2020	150 000 000	1 500	150 000 000	60	3,75%	A l'échéance
BSF	20/06/2017	20/06/2019	200 000 000	2 000	200 000 000	24	2,85%	A l'échéance
BSF	03/08/2017	03/08/2019	350 000 000	3 500	350 000 000	24	2,88%	A l'échéance
BSF	28/08/2017	28/08/2020	350 000 000	3 500	350 000 000	36	3,06%	A l'échéance
EOS	07/11/2014	07/11/2019	94 900 000	949	94 900 000	60	5,00%	A l'échéance
EOS	07/11/2014	07/11/2019	105 100 000	1 051	105 100 000	60	4,02%*	A l'échéance

Source : Wafasalaf

(*) Taux variable révisé le 07/11/2015

Au 31 août 2017, l'encours des bons de sociétés de financement de Wafasalaf s'établit à 2 175,0 Mdh.

Dans une optique de diversification de ses sources de financement, Wafasalaf a également procédé à des émissions obligataires en 2004, 2008 et 2014 :

- en 2004 : émission d'obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, pour un montant de 200 000 000 Dh à remboursement *in fine* sur une maturité de 5 ans, à un taux fixe de 5,54% HT, avec arrivée à échéance le 30/12/2009 ;
- en 2008 : émission d'obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, pour un montant de 100 000 000 Dh à remboursement *in fine* sur une maturité de 5 ans, à un taux fixe de 5,20% HT, avec arrivée à échéance le 31/12/2013 ;
- en 2014 : émission d'obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, pour un montant de 200 000 000 Dh à remboursement *in fine* sur une maturité de 5 ans, avec émission de 94,9 Mdh au taux fixe de 5,00% et de 105,1 Mdh à un taux variable de 4,02% (taux révisé le 7 novembre 2015). Ces obligations subordonnées arrivent à échéance le 07/11/2019.

Nantissement d'actions

Les actions de Wafasalaf détenues par Attijariwafa bank et CACF ne font pas l'objet d'un nantissement.

Nantissement d'actifs

Les actifs de Wafasalaf ne font l'objet d'aucun nantissement.

II.3. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Selon les statuts de Wafasalaf, le bénéfice distribuable est constitué du bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés. Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est distribué sous forme de dividendes.

Dans les limites de la loi, l'Assemblée Générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'Assemblée Générale Ordinaire sont fixées par elle-même, ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du Tribunal, statuant en référé, à la demande du Directoire.

Le tableau ci-dessous reprend l'historique de distribution de dividendes de Wafasalaf sur la période 2014-2016 :

	2014	2015	2016
Résultat net social de l'exercice N (en Kdh)	359 501	340 421	343 308
Dividendes au titre de l'exercice N (en Kdh)	300 000	320 000	300 000
Taux de distribution (en %)	83%	94%	87%
Nombre d'actions	1 131 795	1 131 795	1 131 795
Dividende par action (en Dh)	265,07	282,74	265,07

Source : Wafasalaf

III. ORGANES DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION

Wafasalaf est une Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, régie par les lois en vigueur au Maroc.

Conformément à l'article 20 des statuts de Wafasalaf, le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre, au nom de la société, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social à l'exception des actes soumis à autorisation préalable présentés au niveau de l'article 20 des statuts de Wafasalaf.

Le Président du Directoire assume la direction générale de la société selon l'article 21 de ses statuts. Conformément à l'article 30 des statuts, le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi.

La gestion de Wafasalaf est assurée par un comité exécutif composé de onze membres. Ce comité, qui se réunit périodiquement, coordonne et suit l'exécution des plans d'actions découlant des orientations stratégiques arrêtées par le Conseil de Surveillance. Il est composé du Président du Directoire et des Directeurs de pôles..

III.1. CONSEIL DE SURVEILLANCE

La composition du Conseil de Surveillance de Wafasalaf, au 31 août 2017, est la suivante :

Membres	Fonction	Date de dernière nomination	Date d'expiration du mandat
M. Boubker JAÏ Président du Conseil de Surveillance	Directeur Général d'Attijariwafa bank	mai-13	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
Attijariwafa bank représentée par M. Omar GHOMARI	Directeur Général Adjoint en charge de l'entité Sociétés de Financement Spécialisées d'Attijariwafa bank	déc-16	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général d'Attijariwafa bank	mai-14	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général d'Attijariwafa bank	mai-13	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
M. Ismail DOURI	Directeur Général d'Attijariwafa bank	mai-13	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
CACF représentée par M. Pierre ADAM	Directeur Filiales & Participations de CA CF	mai-13	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
M. Abdelhakim BOUABID	Directeur Crédit Groupe de CACF	mai-17	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
M. Jacques FENWICK	Responsable Pays de CACF	déc-15	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018
M. Giuseppe IMBASTARO	Directeur Financier de CACF	sept-16	AGO de 2019 statuant sur l'exercice 2018

Source : Wafasalaf

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent en cette qualité aucune rémunération, excepté les jetons de présence.

Au titre des exercices 2014, 2015 et 2016, les membres du Conseil de Surveillance n'ont pas perçu de jetons de présence.

III.2. DIRECTOIRE

La composition du Directoire de Wafasalaf, au 31 août 2017, se présente comme suit :

Membres	Fonction	Date de dernière nomination	Date d'expiration du mandat
Mme Laïla MAMOU	Présidente du Directoire	mai-14	AGO de 2018 statuant sur l'exercice 2017
M. Khalid AIT BENYAHYA	Directeur Support et Stratégie	mai-14	AGO de 2018 statuant sur l'exercice 2017
M. Driss FEDOUL	Directeur Commerce et Marketing	mai-14	AGO de 2018 statuant sur l'exercice 2017
M. Gaetan NANNETTE	Directeur Crédit, Flux et Juridique	sept-16	AGO de 2018 statuant sur l'exercice 2017

Source : Wafasalaf

Les membres du Directoire ne perçoivent en cette qualité aucune rémunération.

III.3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans une optique d'optimisation organisationnelle et de réalisation de ses objectifs, Wafasalaf dispose des principaux comités internes suivants :

Comités de surveillance

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
Comité Consultatif	Revue générale de l'activité et revue des principaux projets Examen des études stratégiques en vue de la présentation de conclusions au Conseil de Surveillance	Quadrimestrielle	Comité Exécutif + membres CACF + membres représentant les Sociétés de Financement Spécialisées Attijariwafa bank (SFS)
Comité Nomination et Rémunération	Le CNR est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres, de ceux de l'organe de direction ainsi que dans sa politique globale de rémunération	Annuelle	Les membres représentants respectifs de AWB et CACF. Comité présidé par AWB
Comité d'Audit et de Contrôle Interne	Evolution du dispositif du contrôle interne	Semestrielle	Comité présidé par Attijariwafa bank en présence de responsables de l'Audit, du contrôle Permanent et de la Conformité des deux actionnaires principaux (AWB/CACF) ainsi que les commissaires aux comptes

Source : Wafasalaf

Comités de pilotage stratégique

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
Comité Capital Humain	Valide et pilote le plan de développement RH : Formation, gestion de carrière, Décide des évolutions salariales; Décide des promotions et des titularisations au sein de l'entreprise	Trimestrielle	Membres du Comité Exécutif
Comité Commercial et Marketing	Suivi de l'activité commerciale portée et gérée : production, encours, risque marge, commissions, parts de marché Suivi du plan d'action commercial Suivi de l'activité marketing, internet	Tous les 2 mois	Président du Directoire Directeurs Pôles Commerce et marketing, stratégie. Directeurs d'activité (commerce) Responsables de marchés, marketing
Comité Digital et Stratégique	Pilotage de l'exécution du plan stratégique de l'entreprise, décision des principaux projets à lancer, arbitrage sur l'allocation des investissements	Trimestrielle	Président du Directoire Directeurs exécutifs
Comité Tarification	Présentation des offres et budgets du mois M-1; présentation des offres et budgets pour validation du mois en cours de M+1	Tous les 2 mois	Président du Directoire Directeur pôle Commercial Directeur Pôle Marketing et Stratégie Responsables des Marchés Responsable Contrôle de Gestion Responsable Marketing
Comité Projets et Investissements	Décision des investissements à engager, validation du plan annuel des achats (en phase avec le budget), validation du choix des prestataires.	Trimestriel	Président du Directoire Directeurs exécutifs Directeurs Organisation Directeur Systèmes d'Information Responsable Marketing Stratégique
Comité Crédit	Maîtrise du coût du risque	Trimestriel	Président du Directoire Directeur Pôle Crédit Direction Traitement du Risque Responsable du Risk Management Responsable du Recouvrement Grands Comptes

Source : Wafasalaf

Comités de pilotage opérationnel

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
Comité Exécutif	Revue de l'avancement du plan stratégique, réalisations commerciales et examens des alertes	Bimensuelle	Président du Directoire Présidente du Directoire Directeur Support et Stratégie Directeur Commerce et Marketing Directeur Crédit, Flux et Juridique Directeur Contrôle, Risques et Conformité Directeur Commerce Directeur Capital Humain Directeur Transformation B4BEST Directeur Communication Directeur Finances et Supports
Comité des directeurs (Arrêté des comptes)	Revue de l'activité commerciale, du risque, du providing et veille concurrentielle, études des parts de marché, synthèse financière, arrêté comptable et infos environnement	Mensuel	Président du Directoire Présidente du Directoire Directeur Support et Stratégie Directeur Commerce et Marketing Directeur Crédit, Flux et Juridique Directeur Contrôle, Risques et Conformité Directeur Commerce Directeur Capital Humain Directeur Transformation B4BEST Directeur Communication Directeur Finances et Supports Directeur Général de la filiale Directeur Supports et Traitements Directeur Traitement du Risque & Recouv'Com Directeur Systèmes d'Information Directeur Finances et Administratif Directeur Réseau Commercial
Comité Performances	Présenter le suivi des indicateurs de production, d'encours, de marge, de charges, de refinancement, de PNB, de risque, ... - Examiner les alertes; - Suivi des plans d'actions correctifs	Mensuelle	Pôle Finances, Pôle Commerce, Pôle Crédit
Comité Relations Clients	Analyser les indicateurs de service, - Suivi des indicateurs ISC, - Suivi du TDB des réclamations - Suivi du plan d'action qualité.	Trimestrielle	Président du Directoire Directeur Pôle Marketing et Stratégie Directeur Pôle Commercial Directeur Pôle Crédit Directeur Risque Directeur Réseau Responsable Qualité.

Comité Sécurité	Définition des objectifs et arbitrage entre les choix et priorités en termes de sécurité et de continuité d'activité, suivi des incidents/ alertes et problèmes liés à la sécurité et à la disponibilité des SI, planification et ordre des différents tests de sécurité et de continuité d'activité.	Trimestrielle	Président du Directoire Directeurs Exécutifs Directeur Audit Interne Responsable Logistique Responsable Sécurité Informatique
Comité Provisions	Analyse du risque de crédit - Statut sur la charge de provision et le coût de risque	Mensuelle	Directeurs de Pôles : Finances, Crédit et Contrôle des Risques / Conformité Responsables : CDG, Prévention risque, Comptabilité et Contrôle Permanent.
Comité Finance ALM	Analyse du marché des taux, Analyse ALM et plan de refinancement, présentation des indicateurs et perspectives sur l'activité et les marges Présentation des principaux projets de refinancement au Conseil de Surveillance pour validation	Quadrimestrielle	Président du Directoire Directeur Pôle Finance et Supports Directeur Finances et Trésorerie Responsable Trésorerie Responsable Contrôle de Gestion Directeur Plan et Stratégie

Source : Wafasalaf

III.3.1 Opérations conclues entre les membres de surveillance et de direction

Il n'existe aucune opération, de quelque forme que ce soit, conclue entre les membres des organes de Surveillance et de Direction de la société Wafasalaf, hormis les conventions conclues entre Attijariwafa bank et Wafasalaf (cf. partie Conventions réglementées).

III.3.2 Prêts accordés aux membres du Directoire

L'encours global des prêts accordés en 2016 aux membres du directoire est de 1 336 321 dirhams.

III.3.3 Prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance

Néant.

III.3.4 Intéressement et participation du personnel

Wafasalaf ne dispose pas d'un schéma de participation au capital au profit de son personnel. Elle a participé à l'image des autres filiales du groupe Attijariwafa bank aux offres réservées aux salariés lancées en 2005, 2007 et 2012.

Ces offres se sont opérées par le biais de la vente d'actions par Attijariwafa bank. Des formules ont été mises en place à des conditions avantageuses et ce, pour permettre au plus grand nombre de collaborateurs d'accéder au capital. Un ensemble de mesures associant des remises sur la valeur des actions, des attributions d'actions gratuites et des conditions de crédit privilégiées ont été mises en place.

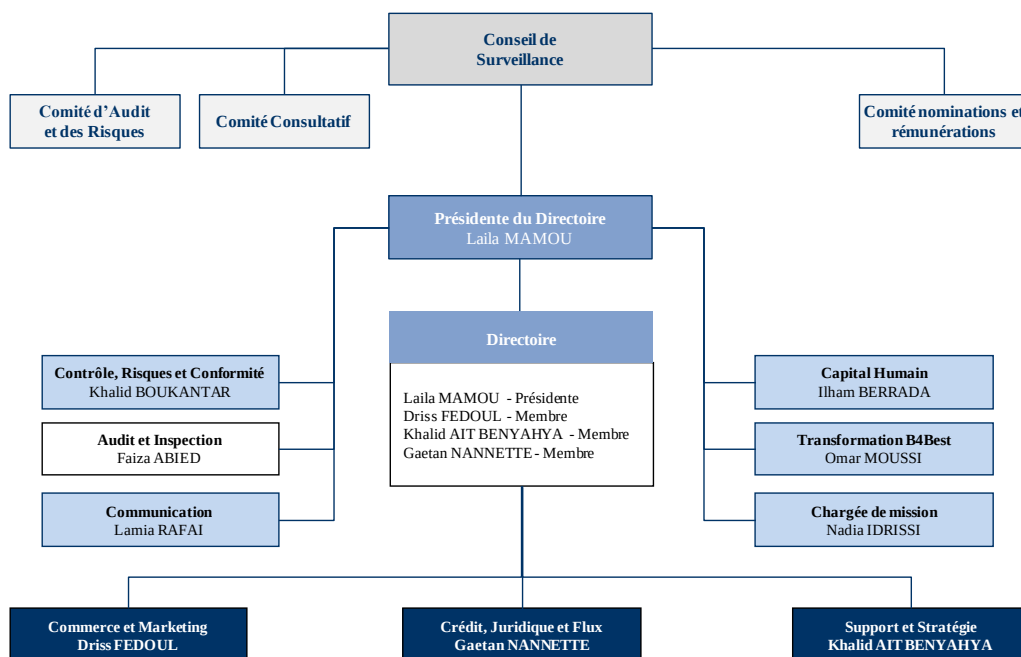
Pour la société Wafasalaf, les résultats de la dernière augmentation de capital d'Attijariwafa bank réservée aux salariés du groupe en 2012 se présentent comme suit :

- 295 378 actions de la Tranche 1 (Formule « Classique ») ont été souscrites par les collaborateurs de Wafasalaf à un prix par action de 240 Dh ;
- 92 552 actions de la Tranche 2 (Formule « Plus ») ont été souscrites par les collaborateurs de Wafasalaf à un prix par action de 290 Dh.

III.4. ORGANIGRAMME DE WAFASALAF

L'organigramme fonctionnel de la société Wafasalaf, au 31 août 2017, se présente comme suit :

Organigramme fonctionnel de Wafasalaf au 31 août 2017



Source : Wafasalaf

Wafasalaf est structurée autour des pôles d'activité suivants :

- un pôle crédit, juridique et flux (anciennement Pôle Crédit) comprenant :
 - le traitement du risque ;
 - RecouvCom ;
 - la Gestion du Risque Crédit ;
 - le recouvrement Grands Comptes ;
 - la gestion des flux ;
 - le conseil juridique.
- un pôle support et stratégie englobant :
 - le pôle finance et support ;
 - la direction des systèmes d'informations ;
 - la satisfaction client ;
 - la stratégie.
- un pôle Commerce et Marketing organisé en 4 départements :
 - commerce porté ;
 - supports et traitements ;
 - partenariats institutionnels ;
 - marketing.

III.4.1 Liste des principaux dirigeants

La liste des principaux dirigeants de Wafasalaf, au 31 août 2017, se présente comme suit :

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
Mme Laïla MAMOU	Présidente du Directoire	2004
M. Driss FEDOUL	Directeur Commerce et Marketing (Membre du Directoire)	2017
M. Gaetan NANNETTE	Directeur, Flux et Juridique	2016
Mme Lamia RAFAI	Directeur Communication	2017
M. Khalid BOUKANTAR	Directeur Contrôle, Risques et Conformité	2013
M. Khalid AIT BENYAHYA	Directeur Support et Stratégie (Membre du Directoire)	2017
Mme Nadia IDRISSE	Chargée de Mission	2017
M. Omar MOUSSI	Transformation B4BEST	2017
Mme Sahar TAZI	Directeur Finance et Support	2017
Mme Ilham BERRADA	Directeur Capital Humain	2017

Source : Wafasalaf

III.4.2 CV des principaux dirigeants

Mme Laila MAMOU

Mme MAMOU a obtenu en 1987 un DESS à l'IAE de Caen, option Gestion des Entreprises et Administrations Publiques, après l'obtention, en 1986 à la faculté d'Aix-Marseille, d'une Maîtrise en Administration Economique et Sociale option Finances et Comptabilité.

En 1989, Mme MAMOU a démarré sa carrière professionnelle en tant qu'auditeur externe au sein du Cabinet Saba & Co. En 1990, elle intègre Wafasalaf en tant que Chargée des Opérations de Gestion.

Depuis, Mme MAMOU a occupé plusieurs fonctions au sein de Wafasalaf. Elle a été respectivement Responsable du Contrôle de Gestion, Directeur du Traitement du Risque et Directeur du Développement Commercial.

Depuis janvier 2004, Mme MAMOU assure la fonction de Président du Directoire de Wafasalaf.

M. Khalid AITBENYAHIA

M. AIT BENYAHIA est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Informaticien de l'Institut National de Statistiques et d'Economie Appliquée à Rabat (INSEA) ainsi que d'un Exécutive MBA de l'ISCAE.

Après un bref passage à la CTM, il a intégré la société Crédor en 1994 en tant que Responsable du Développement Informatique. Ensuite, il a occupé plusieurs fonctions dont la dernière en tant que Directeur de l'Exploitation en charge du Risque et des Systèmes d'Information.

M. AIT BENYAHIA intègre ensuite Wafasalaf en janvier 2006, pour assurer la responsabilité de la Direction de la Stratégie.

En mai 2008, M. Khalid AIT BENYAHIA est nommé Directeur du Programme OPUS. En mars 2012, il occupe la fonction de Directeur Planification et Stratégie. En 2014, M. Khalid AIT BENYAHIA a occupé la fonction de Directeur du Pôle Marketing et Stratégie et a été nommé membre du Directoire.

Depuis Janvier 2017 il occupe le poste de pôle support et stratégie.

M. Gaetan NANNETTE

Monsieur Gaëtan NANNETTE a obtenu en 2001 un Diplôme d'Etude Supérieur en Banque et Finance au CFPB, après l'obtention, en 1995 d'un diplôme d'ingénieur MIAGE (Informatique de Gestion et Ingénierie Financière à l'ESIAG)

Monsieur Gaëtan NANNETTE a une expérience de 22 ans dans le Groupe Crédit Agricole Français dont 8 ans en banque de détail et 14 ans dans les services financiers spécialisés, et où il a occupé plusieurs postes de responsabilité notamment :

En 2003, il était Responsable du contrôle de gestion des partenariats et du système décisionnel (BU France), en 2009, contrôleur financier Groupe à CA-CF, en 2010, Directeur Financier Groupe à CREDICOM (Filiale de CA-CF en Grèce) et puis en 2013, Responsable de Contrôle de Gestion du Groupe CA-CF.

En Octobre 2015, M. Gaëtan NANNETTE a été nommé Directeur Général Adjoint à CREDIUM (Filiale de CA-CF en République Tchèque).

Et Depuis Octobre 2016, il est nommé membre du Directoire et il a en charge le du Pôle Crédit, Flux et Juridique chez WAFASALAF.

M. Omar MOUSSI

Titulaire d'un DESS en informatique et d'un DEA d'analyse numérique de l'Université de Rennes, M. MOUSSI a occupé plusieurs postes de responsabilité entre 1993 et 1998 dont Responsable Informatique à la société Sinmatex. Ensuite, il a intégré le Groupe Wafabank à travers la filiale Wafa Systèmes Consulting en qualité d'Ingénieur Chef de Projet.

En 2000, il rejoint Wafasalaf en qualité de Responsable Organisation avant d'occuper en 2004 le poste de Directeur des Opérations.

En 2006, M. Omar MOUSSI est nommé Directeur des Systèmes d'Informations. Depuis avril 2012, occupe la fonction de Directeur Pôle Organisation, Systèmes d'Informations, et Flux.

Depuis Février 2017, M. Omar MOUSSI le poste de Directeur de la Transformation B4Best.

M. Driss FEDDOUL

Titulaire d'un diplôme de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) en 1998.

Après un passage de 2 ans à la Société Générale en tant que Responsable régional de la clientèle des entreprises, M. Driss FEDDOUL a intégré Wafasalaf en 2001 en tant que Directeur d'Agence. Ensuite, il a occupé plusieurs fonctions au sein du Pôle Commercial dont la dernière en tant que Responsable des Partenariats Institutionnels. Depuis juin 2010, M. Driss FEDDOUL occupe le poste de Directeur du Pôle Crédit.

En 2014, il a été nommé membre du Directoire.

Depuis Février 2017, M. Driss FEDDOUL occupe le poste de Directeur Commerce et Marketing

M. Khalid BOUKANTAR

Titulaire d'une Maîtrise en Commerce et Affaires de l'Université de Clermont-Ferrand II en 1988 et d'un diplôme de troisième cycle en commerce de l'ISCAE en 1995.

M. KHALID BOUKANTAR a intégré en 1989 la banque SMDC (actuellement Banque Populaire) en tant que Créditeur « Grands Comptes ».

En 1991, il rejoint Wafasalaf en tant que Responsable de Production. Ensuite, il exerce plusieurs fonctions au sein de la Direction Commerciale et Marketing de Wafasalaf avant d'être nommé Directeur des Réseaux Agences et Plateformes en janvier 2007.

En 2009, M. BOUKANTAR est nommé Directeur Adjoint du Pôle Commercial et Marketing, en charge des « Marchés et Partenariats », au sein du Pôle Commercial et Marketing.

Depuis 2013, il occupe le poste de Directeur Contrôle, Risques et Conformité.

Mme Lamia RAFAI

Titulaire d'un Master Professionnel en Economie et Management, Mme RAFAI a intégré Wafasalaf en 1991. Après avoir occupé plusieurs fonctions, elle rejoint la Direction du Risque en tant que Responsable de la Cellule Assainissement et en tant que Responsable du Département Phoning en 1996. En janvier 2007, elle est nommée Directeur du Risque Amiable au sein du Pôle Risque.

Entre 2010 et 2012, elle occupe la fonction de Directeur de la Gestion pour Compte au sein du Pôle Opérations, Organisation et Partenariats. Depuis 2012, elle occupe le poste de Directeur du Pôle Partenariats Institutionnels

Depuis Février 2017, Mme Lamia RAFAI occupe le poste Directeur Communication

Mme Nadia IDRISSE

Titulaire d'un Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques de la faculté de Lettres d'Avignon, Mme IDRISSE a occupé le poste d'Assistante Commerciale Circuit Long à Sofinco de mars 1990 à juillet 1991, avant d'intégrer Wafasalaf en août 1991.

Depuis, elle a occupé plusieurs fonctions au sein de Wafasalaf. Mme IDRISSE a été respectivement Responsable Recouvrement (Département Gestion & paiement & Phoning), Responsable Contentieux, Responsable Département Conventions Collectives, Responsable Département Service Clientèle, Responsable Animation du Réseau Circuit Court et de l'entité Supports & Animation avant d'être nommée Directeur Marché Clientèle des Particuliers.

Depuis Octobre 2009, Mme Nadia IDRISSE occupe la fonction de Chargée de Mission auprès du Directeur du Pôle Commercial en tant que chef de Projet métier de Développement des nouveaux Outils d'Aide à la Vente (OAV) de Wafasalaf. En août 2012, elle a été nommée Directeur Capital Humain.

Depuis Février 2017, Nadia IDRISSE, occupe le poste de Chargée de Mission auprès de la Direction Rémunération attribuée aux principaux dirigeants

La rémunération attribuée aux principaux dirigeants de Wafasalaf, au titre de l'exercice 2016, s'établit à 17 460 023 dirhams.

Mme Faiza ABIED

Madame Faiza ABIED a obtenu en 1998 un Baccalauréat, Option « Sciences Expérimentales », en Juin 2002 une Maîtrise en Finance à l'Ecole Supérieure de Gestion « ESG » puis, en Juin 2006 un Master en Audit interne et Contrôle de Gestion, toujours à l'Ecole supérieure de Gestion « ESG PARIS ».

En Décembre 2002, elle a occupé le poste de Responsable Trésorerie à HOLDING MABYA-Groupe KARIM LAMRANI.

En Décembre 2006, Mme Faiza a intégré Wafasalaf et a depuis occupé les postes d'Auditeur Chef de mission - Direction Audit Interne et Inspection. En 2014, elle a participé au projet de mise en place d'une solution de gestion des activités des audits « e@udit », initié par l'Audit Groupe Attijariwafa-Bank, avec Wafasalaf comme filiale pilote.

En 2015, elle a co-animé le séminaire de la communauté Audit Groupe Attijariwafa-Bank.

En 2016, elle a conduit une mission d'audit CACF « Gestion et qualité des opérations »

Depuis Janvier 2017, elle a été nommée Directeur Adjoint Audit Interne et Inspection Wafasalaf.

PARTIE IV. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE WAFASALAF

I. HISTORIQUE DE WAFASALAF

1986	Création de Wafasalaf par Wafabank et Sofinco. Sofinco est un groupe français de crédit à la consommation et filiale du Groupe Crédit Agricole Indosuez.
1988	Démarrage de l'activité.
1989	Lancement du prêt personnel. Wafasalaf est la première société de financement à diversifier son catalogue de produits en commercialisant des crédits non adossés à des biens durables (les véhicules automobiles ou l'équipement des ménages).
1991	Découverte par les consommateurs marocains du crédit revolving lancé par Wafasalaf.
1995	Mise en place par Wafasalaf du crédit loisirs en partenariat avec des tour-opérateurs ou des agences de voyages.
1996/1997	Signature d'un accord de partenariat avec Fiat suivi l'année suivante par un accord avec Sony et Whirlpool.
2000	Mise en place par Wafasalaf d'une plateforme de télégestion permettant de fluidifier les opérations de gestion ainsi que le traitement des réclamations de la clientèle. Par ailleurs, Wafasalaf conclut de nouveaux partenariats d'une part, dans le domaine de l'informatique et de l'ameublement visant à développer les prêts d'équipement des ménages et d'autre part, avec Barid Al Maghrib afin de développer sa présence dans des régions non couvertes par son réseau propre.
2001	Enrichissement de la gamme des financements automobiles par deux nouveaux produits : « Packoto » qui est une offre globale conçue en synergie avec Wafa Assurance incluant, en exclusivité sur le marché marocain, la mensualisation gratuite de l'assurance automobile et le financement de l'entretien ; - et « Leasoto », formule de Location avec Option d'Achat (LOA) qui cible davantage la montée en gamme de la clientèle des particuliers s'adressant à Wafasalaf pour le financement de leur voiture particulière. Par ailleurs, une nouvelle formule de recrutement de clientèle, le parrainage, a été lancée avec succès, capitalisant ainsi sur l'image de Wafasalaf auprès de ses clients.
2002	Utilisation d'un nouveau système d'information totalement intégré. Cela permet, entre autres, la mise en place de l'outil vendeur, solution extranet permettant l'optimisation des délais de traitement du circuit long.
2003	Lancement de la carte OK (carte Visa Electron), totalement sécurisée et assortie d'une prime de fidélité annuelle récompensant les achats réglés avec la carte. Création de la carte Mazaya, première carte de fidélité spécialement dédiée aux fonctionnaires et donnant accès à des services additionnels et à un programme de réductions auprès d'un réseau de commerces et de prestataires de services. Signature d'une convention de collaboration avec la Fédération des Œuvres Sociales de l'Enseignement (FOSE) permettant aux adhérents de cette fédération de bénéficier de nombreux avantages auprès des agences de Wafasalaf. Signature d'une convention avec Maroc Telecom pour le financement de packs PC et internet contribuant ainsi à la démocratisation de l'accès à l'Internet. Par ailleurs, Wafasalaf lance la gestion de crédit pour le compte de Wafabank.
2004	Fusion du Groupe Wafabank avec la Banque Commerciale du Maroc. Wafasalaf est désormais une filiale du Groupe Attijariwafa bank, issu du rapprochement entre les deux groupes bancaires.
2004	Acquisition du contrôle de Crédor. Wafasalaf ambitionne ainsi de devenir un opérateur national de premier ordre dans le secteur du crédit à la consommation. Cette année, Wafasalaf a lancé une OPR visant la détention de 95% du capital de la société Crédor, suivie d'une OPR obligatoire pour l'acquisition de l'intégralité des actions de la société. L'objectif de ces 2 OPR étant de finaliser la fusion entre Wafasalaf et Crédor.
2005	Signature d'un accord de partenariat avec Marjane, Renault, Citroën et Peugeot. Aménagement d'un nouveau siège social. Création du Centre de Relations Clientèle.
2006	Adoption d'une nouvelle identité visuelle. Lancement de la carte renouvelable Mazeed.

2007	▪ Lancement de 5 nouveaux produits permettant de maintenir l'avance en terme d'innovation produits de Wafasalaf : ✓ Sahel Mahel ; ✓ Salaf Couple ; ✓ Salaf Wajed ; ✓ Parrainage ; ✓ Financement de matériels de santé. ▪ Déploiement de 7 campagnes promotionnelles permettant de consolider la notoriété et stimuler l'activité commerciale de Wafasalaf. ▪ Extension du réseau propre : ouverture de 4 nouvelles agences : Rabat Hay Riad, Rabat Temara, Casablanca Bernoussi, Casablanca El Fida. ▪ Mise à niveau de l'organisation des métiers informatiques aux normes ITIL³ niveau 3 : formalisation, formation, application et pilotage. ▪ Mise en place d'un nouvel organigramme : séparation claire des tâches et des responsabilités, renforcement de la DSI des moyens humains nécessaires. ▪ Fiabilisation de la justification des comptes de suspens, formalisation de l'ensemble du paramétrage comptable, élimination des opérations manuelles de redressement des comptes.
2008	▪ Lancement de 6 nouveaux produits permettant de maintenir l'avance en terme d'innovation produits de Wafasalaf : ✓ Pause Septembre « Fonctionnaires » ; ✓ Taksit (Mourabaha), Salaf Arboune ; ✓ Crédit Cash ; ✓ Pack Crédit-assurance auto ; ✓ Salaf toutes Options. ▪ Déploiement de 7 campagnes promotionnelles permettant de consolider la notoriété et de stimuler l'activité commerciale de Wafasalaf. ▪ Lancement du site internet marchand de Wafasalaf, appuyé en 2008 par une plateforme de télémarketing avec une production réalisée de 76 Mdh. ▪ Extension du réseau propre avec l'ouverture de 5 nouvelles agences à Casablanca : Oulfa Hay Hassani/ Marjane Hay Hassani / Ain chok, Salé et Oujda ; et rénovation de 9 agences. ▪ Équipement de la totalité du réseau d'un nouveau «mode» de mobilier. ▪ Redéfinition des axes stratégiques de développement et des 16 principales initiatives métiers du plan stratégique de développement de Wafasalaf (2008-2010). ▪ Animation d'une caravane «stratégique» au sein de l'entreprise pour le partage des orientations stratégiques et l'affirmation de la culture de l'entreprise.
2009	▪ Lancement d'une nouvelle signature de « Dima Maak » faisant référence à la vocation de Wafasalaf, notamment à ses valeurs : Proximité (avec la clientèle), Innovation, Implication, Esprit d'équipe et Ethique. ▪ Signature d'une convention avec l'enseigne « Electroplanet », filiale de Marjane Holding spécialisée dans la commercialisation de produits d'électroménagers. ▪ Etablissement d'une convention avec « Carrefour » dont le premier magasin au Maroc a été lancé en partenariat avec « Label Vie ». ▪ Signature d'une convention avec le groupe « Afriquia » pour la commercialisation de la première carte post-paiement de carburant destinée aux particuliers. ▪ Mise en place d'une plateforme de communication sécurisée avec la CIMR, permettant de répondre instantanément aux demandes de crédit formulées par les retraités affiliés audit établissement ; conclusion d'un partenariat institutionnel avec la CIMR, au profit des retraités adhérents de la CIMR. ▪ Finalisation de l'accord avec le Crédit Agricole avec la cession par Attijariwafa bank de 15 % de sa participation dans le capital de Wafasalaf à Sofinco ; renforcement de l'activité de gestion pour compte à travers le démarrage de la nouvelle convention de traitement et de gestion des dossiers de crédit avec Crédit Agricole du Maroc. ▪ Extension de l'offre de gestion pour compte à travers la nouvelle convention signée avec l'opérateur téléphonique Wana pour la gestion du risque de ses clients particuliers. ▪ Extension du réseau propre de Wafasalaf avec l'ouverture de 4 nouvelles agences (Safi, Mohammedia, Casablanca Emile Zola et Tanger 2) portant son réseau à 42 agences. ▪ Lancement de nouveaux produits, en ligne avec la politique d'innovation ainsi que le lancement de plusieurs campagnes (campagne Internet pour des demandes de crédit, campagne destinée aux fonctionnaires et retraités CMR (Caisse Marocaine de retraites).

³ ITIL : « Information Technology Infrastructure Library » est un ensemble d'ouvrages recensant les bonnes pratiques pour la gestion des services informatiques, édictées par l'Office Public Britannique du Commerce ;

2010	- Participation au salon Auto Expo 2010. - Lancement de l'activité de Themis Courtage. Cette filiale spécialisée dans le courtage en assurance a été créée en décembre 2009. - Lancement d'une nouvelle formule de Location avec Option d'Achat (LOA) avec dépôt de garantie. - Lancement de « Salaf Tasbik », produit spécial entreprises conventionnées, destiné à financer les avances sur salaire des collaborateurs. - Extension du réseau propre de Wafasalaf avec l'ouverture de 2 nouvelles agences (Rabat et Larache) portant son réseau à 44 agences.
2011	- Lancement du partenariat avec le Groupe Aksal pour le Morocco Mall dans un objectif de captation et fidélisation de nouveaux clients. - Lancement du partenariat SNTL pour le lancement d'une gamme de crédits aux fonctionnaires. - Refonte totale du site afin de mettre en place un espace dédié aux clients Wafasalaf conformément à la loi de Protection du consommateur et la loi de protection des données. - Création d'une agence de Vente à distance pour les Pré-acceptations en ligne des dossiers client. - Déploiement de la solution CRM en Mars 2011. - Déploiement des premiers tableaux de bord OBIEE en Octobre 2011. - Lancement de nouveaux produits : LOA Société, offre fonctionnaire auto et occasion. - Décentralisation du SAV dans le réseau afin d'améliorer la qualité de services clients. - Développement de nouveaux produits pour le partenariat RCI. - Lancement du Providing pour le recouvrement et Contentieux d'Attijariwafa bank. - Lancement du recouvrement des chèques impayés Marjane. - Accompagnement de AWB à l'international par transfert d'expertise métier en gestion de crédit à la consommation pour la CBAO et AttijariBank Tunisie. - Déménagement au nouveau siège. - Extension du réseau propre de Wafasalaf avec l'ouverture d'une nouvelle agence à Laayoune.
2012	- Gestion pour Compte et Providing : Wafasalaf renforce sa ligne de métier en se positionnant en tant que leader expert dans ce domaine et en fait un levier de sa stratégie commerciale ; - Transfert d'expertise en Afrique : Accompagnement du Groupe Attijariwafa bank dans son développement régional : CBAO Sénégal,... - Extension du réseau avec la création de 2 nouvelles agences à Kénitra et Nador ; - Salon Auto Expo : Sponsor de la 8ème édition du Salon Auto Expo qui s'est tenu du 17 au 27 mai 2012, événement majeur ; - Le client au cœur de la stratégie de Wafasalaf : - Intégration de, l'ensemble des mentions relatives à la Publicité et information du consommateur (Article 3) sur tous les supports publicitaires (affichage, presse, radio, internet,...) dans le cadre de la Loi sur la Protection du Consommateur ; - Introduction d'un nouveau document appelé O.P.C. (Offre Préalable des Crédits), dont le modèle a été établi par voie réglementaire ; - Dès promulgation la loi n° 09-08, Wafasalaf s'est organisée en interne afin de se conformer aux règles dictées par cette loi.
2013	- Signature d'une convention avec Al Omrane pour le recouvrement des recettes des ventes de produits immobiliers ; - Etablissement d'une convention avec Kitea Géant ; - Reconduction des offres de crédits gratuits avec Ford et Fiat, et mise en place d'une formule spéciale pour les marques Volkswagen et Skoda ; - Finalisation de l'accord avec CFAO pour une convention de partenariat sur trois ans ; - Sur le plan fiscal, les nouvelles mesures relatives à la TVA sur les produits de cession des véhicules ont contribué à la baisse des ventes à crédit, la LOA avec dépôt avec de garantie n'étant plus compétitive par rapport au crédit bancaire ; - Accompagnement du développement du réseau Marjane par la mise en place de desks Wafasalaf sur les nouveaux hypermarchés de Larache et El Jadida ; - Sur le plan conformité, Wafasalaf a été l'une des premières sociétés du secteur à faire une déclaration auprès de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP) pour se conformer aux exigences réglementaires ; - Poursuite de la mise en conformité avec la Loi sur la Protection du Consommateur.
2014	- Obtention du label RSE délivré par la CGEM ; - Formation des conseillers bénévoles de Wafasalaf aux programmes INJAZ AL MAGHRIB et AL JISR ; - Lancement du programme Wafasalaf sans tabac sous le parrainage de la fondation Lalla Salma de lutte contre le cancer.

2015	▪ Partenariat avec Ford : Appel d'Offre de Ford crédit et mise en place exclusive de la marque Ford Salaf ; ▪ Lancement de la campagne Engagement avec l'Organisation de l'Evénement des Partenaires en Février 2015 ; ▪ Lancement du cycle du leadership féminin en Mars 2015 ; ▪ Sponsoring Gold du salon de l'occasion ; ▪ Lancement de la campagne/ Event marque. ▪ Déploiement du programme de lutte anti-tabac ; ▪ Signature de la convention avec le FME. ▪ Déploiement de la solution OAV ; ▪ Finalisation du PCA.
2016	▪ Application des dispositions relatives à la Loi de Protection du Consommateur principalement, l'OPC (Offre Préalable de Crédit) et le délai de financement de 7 jours pour le prêt non affecté ; ▪ Développement du projet OAV au niveau du réseau ; ▪ Déploiement du partenariat Ford-Salaf ; ▪ Programme de dynamisation de l'activité Express chez Attijariwafa bank ; ▪ Livraison du cadrage du Plan Moyen Terme ; ▪ Lancement de l'Observatoire de la consommation des ménages ; ▪ Arrêt de la convention de prélèvement à la source CMR ; ▪ Signature de l'accord de partenariat avec IKEA ; ▪ Renouvellement de la convention de gestion pour compte avec le Crédit Agricole du Maroc pour une période de 3 années.
2017	▪ Réorganisation des entités de Wafasalaf, ciblant à garantir l'adaptabilité et l'agilité qui sont nécessaires et continues pour soutenir la PMT A4Best 2020. ▪ PMT -Act4Best : Réalisations globalement en phase avec les objectifs fixés. ▪ Baptisée « Road Map Day », la journée du 20 Avril 2017 était l'occasion de partager les orientations du plan stratégique de Wafasalaf « Act4Best » à l'horizon 2020, ainsi que d'embarquer les managers dans la dynamique de cette feuille de route ambitieuse et innovante, permettant ainsi à Wafasalaf de viser l'excellence et maintenir son leadership. ▪ E-Occasion : Démarrage du premier partenariat avec une plateforme d'intermédiation de la voiture d'occasion en cours de finalisation, ▪ Organisation du Rallye éco-responsable, action qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement sociétal de Wafasalaf, et dont l'objectif est de sensibiliser aux enjeux environnementaux des transports à Casablanca.

Source : Wafasalaf

II. APPARTENANCE DE WAFASALAF A UN GROUPE

Au 31 août 2017, le capital social de Wafasalaf est détenu à 50,9% par Attijariwafa bank et à 49,0% par CACF.

II.1. PRESENTATION DE ATTIJARIWAFABANK

Attijariwafa bank est un des groupes bancaires et financiers prédominants au Maroc et au Maghreb. En 2016, le réseau national du groupe atteint un total de 3 194 agences, représentant le réseau le plus dense du Royaume.

Basée au Maroc, Attijariwafa bank est également implantée dans 25 pays, notamment :

- en Afrique (Egypte, Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Gabon, Congo, Cameroun, Libye...) et en Europe (France, Allemagne, Pays bas, Italie et Espagne) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par la banque ;
- à Dubai, Londres, Riyad et Tripoli à travers des bureaux de représentation.

Le groupe Attijariwafa bank est présent sur :

- le segment du crédit à la consommation par le biais de sa filiale Wafasalaf ;
- le marché du leasing à travers Wafabail ;
- le segment des crédits immobiliers à travers sa filiale Wafa Immobilier ;
- les activités de banque d'investissement à travers ses filiales Attijari Finances Corp., Wafa Gestion et Attijari Invest ;
- les activités de marché (change, taux, produits dérivés, etc.) à travers sa Salle des Marchés ;
- l'activité d'intermédiation boursière à travers Attijari Intermédiation.

Par ailleurs, Attijariwafa bank s'est alliée avec SNI dans le métier de l'assurance. Les deux partenaires deviennent ainsi co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Avec 20,8%⁴ de parts de marché estimée en 2016, Wafa Assurance est le leader national du secteur de l'assurance.

⁴ Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale

Faits marquants en 2016

- Lancement du plan stratégique 2016 – 2020 « Energies 2020 », structuré autour de 105 projets regroupés en 27 grands programmes stratégiques et mobilisant plus de 800 collaborateurs ;
- Signature d'un accord portant sur l'acquisition par Attijariwafa bank de 100% de Barclays Bank Egypt (Total bilan: 20,2 EGP Mrds, PNB: 1 517 EGP millions, RN : 606 EGP millions en 2015) ;
- Signature d'un protocole d'accord portant sur l'acquisition d'une participation majoritaire dans le capital de la Cogebanque au Rwanda (PNB : 12,5 FRW Mrds, RN : 2,6 FRW Mrds en 2015) ;
- Ouverture d'une filiale bancaire au Tchad prévue en 2017 ;
- Développement des filiales spécialisées en Afrique et poursuite du développement des synergies entre les lignes métiers et les géographies ;
- Obtention par Attijariwafa bank de l'agrément de Bank Al Maghrib pour créer une banque participative: Bank Assafaa ;
- Préparation de la 5^{ème} édition du Forum International Afrique Développement.
- Démarrage effectif des activités du Club Afrique Développement et lancement du cycle « les rencontres du Club Afrique Développement », à travers le continent.

Les principaux agrégats financiers⁵ d'Attijariwafa bank, sur les trois derniers exercices, se présentent comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/13	Var. 15/14	Var. 16/15
Produit net bancaire	19 450	18 997	19 673	8,8%	-2,3%	3,6%
Résultat d'exploitation	7 907	7 969	8 529	-1,9%	0,8%	7,0%
Résultat net	5 140	5 300	5 653	1,5%	3,1%	6,7%
Résultat net part du groupe	4 355	4 502	4 757	5,2%	3,4%	5,7%

Source : Attijariwafa bank

II.2. PRESENTATION DE CACF

Présente à l'échelle internationale, CACF (Crédit Agricole Consumer Finance) est spécialisée dans tous les métiers du crédit à la consommation. Ses activités couvrent :

- **la vente directe** : elle concerne les prêts personnels, les rachats de créances, les crédits renouvelables adossés à une carte bancaire, etc. ;
- **le financement sur le lieu de vente** : il couvre le marché de l'équipement de la maison, les marchés des véhicules et du nautisme, etc ;
- **les partenariats** avec de grandes enseignes de la distribution, et des institutionnels ; filiale du Crédit Agricole, CACF partage ses compétences avec les réseaux bancaires du Groupe pour développer leur activité de crédit à la consommation ;
- **l'assurance** ;
- **le courtage.**

En mai 2009, CACF (Crédit Agricole Consumer Finance) est née de la fusion entre Sofinco et Finaref⁶. De 2008 à 2010, CACF a réalisé trois fusions d'envergure afin de renforcer son efficacité opérationnelle : outre celle de Sofinco et Finaref intervenue en France, la fusion d'Agos et de Ducato en Italie et celle d'Interbank et de Ribank aux Pays Bas ont créé un leader national du crédit à la consommation dans chacun de ces deux pays.

A fin 2016, le CACF était présent dans 21 pays, employait 9 784 personnes, et gérât plus de 77,5 milliards d'euros d'encours.

Les principaux agrégats financiers⁷ de CACF, sur les 3 derniers exercices, se présentent comme suit :

⁵ Il s'agit des comptes consolidés IFRS

⁶ Filiale du Crédit Agricole spécialisée dans la vente à distance des produits financiers

⁷ Il s'agit des comptes consolidés IFRS

En K€	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Produit net bancaire	2 103 778	2 100 463	2 106 275	-0,2%	0,3%
Fonds propres part du groupe	4 588 055	5 682 556	6 423 151	23,9%	13,0%
Résultat net	251 341	495 453	561 095	97,1%	13,2%
Résultat net part du groupe	208 201	389 030	470 645	86,9%	21,0%

Source : Wafasalaf – CACF

II.3. FLUX FINANCIERS ENTRE WAFASALAF ET SES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Le tableau suivant présente les principaux flux financiers entre Wafasalaf et ses principaux actionnaires (Attijariwafa bank et CACF) au titre des trois derniers exercices :

En Mdh	2014	2015	2016
Dividendes distribués par Wafasalaf à ses actionnaires	299,73	299,73	319,71
AWB	152,73	152,73	162,91
CACF	147,00	147,00	156,80
Commissions de gestion de l'activité de crédit à la consommation entre Wafasalaf et sa société mère Attijariwafa bank	128,42	105,68	91,11
Crédit express	125,50	105,68	91,11
Mizane	2,02	-	-
Izdihar	0,90	-	-
Commissions versées par Attijariwafa bank à Wafasalaf au titre des conventions de recouvrement	1,64	2,00	2,23
Recouvrement à l'amiable	1,36	1,70	1,95
Providing	0,28	0,30	0,28
Loyers versés par Wafasalaf à Attijariwafa bank	1,40	1,40	1,53
Encours au 31 décembre des emprunts AWB accordés à Wafasalaf	5 225	4 525	6 100

Source : Wafasalaf

II.4. FILIALE DE L'EMETTEUR

Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Themis Courtage
Date de création	Décembre 2009
Siège social	72 Angle rue Boulevard Abdelmoumen et rue RamAllah, Casablanca
Capital social	300 000 Dh
% du capital et des droits de vote détenu par Wafasalaf	100%

Source : Wafasalaf

Activité

Themis courtage, Société Anonyme à Conseil d'Administration détenue à 100% par Wafasalaf, prend en charge l'intermédiation et la gestion de la totalité des activités d'assurance de Wafasalaf.

Les produits distribués par le réseau Wafasalaf sous l'intermédiation de Themis Courtage sont :

- Assurance Décès Emprunteur (couverture crédit en cas de décès ou d'invalidité totale de l'emprunteur) ;
- Dommages Automobile Perte Totale (garanties vol, incendie, perte totale en cas d'accident et perte financière) ;
- Assistance médicale et en cas de décès.

La rémunération de Themis Courtage est constituée par les commissions servies par la compagnie au titre de l'intermédiation.

Wafasalaf met à disposition de Themis Courtage des locaux ainsi que des services de fonctions support, contre une redevance mensuelle de 6 000 Dh par mois.

Organes de gouvernance

Le Conseil d'Administration de Themis courtage est constitué des membres suivants :

- Mme Leila MAMOU en qualité de Président du Conseil d'Administration ;
- M. Khalid AITBENYAHYA en qualité d'Administrateur ;
- Mme Sahar TAZI en qualité d'Administrateur ;
- Mme Chadia ABABOU en qualité d'Administrateur Directeur Général Responsable du cabinet de courtage.

Chiffres-clés

Le tableau suivant présente les principaux agrégats financiers de Themis Courtage pour les exercices 2014, 2015 et 2016 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Chiffre d'affaires	44 153	53 535	52 001	21,2%	-2,9%
Résultat net	29 431	36 049	35 088	22,5%	-2,7%
Total bilan	43 209	48 411	43 121	12,0%	-10,9%
Montant des dividendes perçus par Wafasalaf au titre de l'exercice	32 000	29 000	37 000	-9,4%	27,6%

Source : Wafasalaf – Themis Courtage

III. CONVENTIONS REGLEMENTEES

III.1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2016

a. Convention de recouvrement à l'amiable des créances, liant Wafasalaf à Wafa Assurance

Entités et personnes intéressées

Attijariwafa bank, actionnaire commun de Wafa Assurance et Wafasalaf

Nature et objet de la convention

Cette convention a pour objet la prise en charge par Wafasalaf des dossiers de créances qui lui seront confiés par Wafa Assurance afin d'assurer leur recouvrement à titre amiable. Dans le cadre de cette convention, Wafa Assurance confie à Wafasalaf les missions de :

- Recouvrement des primes d'assurances impayées
- Recouvrement des chèques et effets impayés
- Localisation de patrimoine et cadrage de débiteurs

Modalités de rémunération

Recouvrement amiable :

Toutes les personnes recouvrées par le mandataire ou réglées directement chez le mandant relatives à des dossiers confiés et non encore restitués, donnent lieu au versement d'honoraires déterminés selon le barème ci-après présenté.

Tranche en dirhams	Taux hors TVA
0 à 5 000 Dhs	16%
5 001 à 10 000 Dhs	13%
10 001 à 25 000 Dhs	12%
25 001 à 50 000 Dhs	11%
50 001 à 100 000 Dhs	10%
100 001 à 500 000 Dhs	7%
500 001 à 1 000 000 Dhs	5%
Au-delà de 1 000 000 Dhs	4%

Les honoraires feront l'objet d'une facturation mensuelle et seront réglés par le mandant au plus tard 30 jours après la réception de la facture.

Localisation et cadrage

Les honoraires de recouvrement et de localisation ne sont pas facturés qu'en cas de résultat positif, selon le barème ci-après :

Tranche en dirhams	Casablanca	Hors Casablanca
Localisation d'adresse personnelle ou professionnelle effective du débiteur	500	800
Localisation de patrimoine	600	1 000

Date de conclusion

01/01/2016

Durée

1 an, renouvelable par tacite reconduction

Produits refacturés au titre de l'exercice

334 067 (H.T.)

Montant encaissé au cours de l'exercice

Néant.

III.2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

a. Convention de gestion de l'activité de crédit à la consommation entre Wafasalaf et sa société mère Attijariwafa bank

Entités et personnes intéressées

Attijariwafa bank, société mère de Wafasalaf

Nature et objet de l'avenant

Cette convention a pour objet de définir les nouvelles modalités de la rémunération financière relative à la prestation globale de gestion pour le compte d'Attijariwafa bank, concernant les produits « Crédit Express », « Izdiyar » et « Mizane ».

Elle comprend la détermination des composantes de la rémunération, les modalités de calcul de l'ensemble des composantes, les objectifs fixés au titre de ces composantes et des exemples de calcul de la rémunération.

Modalités de rémunération

La rémunération est composée d'un coût de gestion et d'une rémunération de la performance :

1. Le coût de gestion facturé avec une marge de 25%.
2. La rémunération de la performance correspond à la performance de Wafasalaf dans les domaines suivants :
 - Performance commerciale : elle est formalisée par un Taux de Réalisation de l'Objectif de production commerciale [TRO] ;
 - Performance du risque : correspond à la maîtrise du coût du risque, matérialisée par la variation du coût du risque réalisé par rapport au coût du risque cible.

Délais de paiement : 30 jours après réception de la facture.

Date de conclusion

30/12/2015 avec effet rétroactif au 01/01/2015.

Durée

5 ans avec une concertation dans les six mois avant l'échéance pour la définition des conditions de renouvellement.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice

91 114 844 Dhs (H.T.)

Montant encaissé au titre de l'exercice

104 279 560 Dhs

b. Convention de recouvrement conclue entre Wafasalaf et Wafabail

Entités et personnes intéressées

Attijariwafa bank, actionnaire commun de Wafabail et Wafasalaf

Nature et objet de l'avenant

Cette convention a pour objectif la prise en charge par Wafasalaf des dossiers de créances en souffrance qui lui seront confiés par Wafabail afin de rechercher les débiteurs et leurs co-obligés, identifier leurs patrimoines et procéder au recouvrement, par voie amiable, des sommes dues par eux à Wafabail.

Modalités de rémunération

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf se verra payer par Wafabail une rémunération en fonction de la nature de la mission, et ce, conformément au tableau ci-après:

Commission sur recouvrement effectif	Palier d'impayé DH	Taux HT
	< = 40 000	4,5%
	> 40 000	3,5%

Date de conclusion

30/09/2014

Durée

5 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice

9 678,88 Dhs (H.T.)

Montant encaissé au titre de l'exercice

67 489,5 Dhs

c. Convention de recouvrement à l'amiable des créances liant Wafasalaf à sa société mère Attijariwafa Bank

Entités et personnes intéressées

Attijariwafa bank, société mère de Wafasalaf

Nature et objet de l'avenant

Cette convention a pour objectif la prise en charge par Wafasalaf, des dossiers des créances dont le montant est inférieur à 10 000 Dhs.

Wafasalaf s'engage à ne pas assigner les clients débiteurs de la banque en justice et à limiter son intervention à des actions de recouvrement telles que :

- Envoi de courriers de relance interne ;
- Envoi des SMS ;
- Relance téléphonique ;
- Visite aux domiciles des clients ;
- Opération de cadrage pour localiser les débiteurs dont les coordonnées s'avèreraient erronées ou incomplètes.

Modalités de rémunération

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf se verra payer par Attijariwafa Bank une rémunération en fonction de la nature de la mission et selon le barème ci-dessous :

Pour action spéciale :

Désignation	Honoraire HT
Recouvrement amiable des créances < 10 000 DH	13% des montants recouvrés

Pour opération contentieux de masse :

Montant initial	Honoraires HT
0 à 50 000 Dh	8% des montants recouvrés
50 001 à 100 000 Dh	5% des montants recouvrés

Date de conclusion

01/10/2013

Durée

12 mois, renouvelable par tacite reconduction.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice

279 086 Dhs (H.T.)

Montant encaissé au titre de l'exercice

225 720 (T.T.C.)

d. Convention de partenariat pour le recouvrement des créances en souffrance liant Wafasalaf à sa société mère Attijariwafa Bank

Entités et personnes intéressées

Attijariwafa bank, actionnaire commun de Wafabail et Wafasalaf

Nature et objet de l'avenant

La présente convention « Providing » a pour objectif la prise en charge par Wafasalaf des dossiers de créances en souffrance qui lui seront confiés par Attijariwafa Bank afin de rechercher les débiteurs et leurs éventuels co-obligés, identifier leur patrimoine et procéder au recouvrement, par voie amiable, des sommes dues par eux à la banque.

Wafasalaf peut également, sous réserve de l'autorisation d'Attijariwafa Bank, déclencher les procédures judiciaires.

Cette convention couvre principalement les domaines suivants :

- Recherche d'adresses des débiteurs ;
- Recherche de patrimoines ;
- Prise en charge du recouvrement à l'amiable ;
- Prise en charge du recouvrement judiciaire ;
- Information d'Attijariwafa Bank sur l'avancement des dossiers confiés.

Modalités de rémunération

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf se verra payer par Attijariwafa Bank une rémunération en fonction de la nature de la mission. :

- Localisation

	Casablanca	Hors Casablanca
Localisation de l'adresse	300 Dhs	500 Dhs

Localisation du patrimoine	500 Dhs	700 Dhs
-----------------------------------	---------	---------

- **Recouvrement des créances en souffrance**

- **Action amiable**

Montant initial	Ancienneté créance	Taux
De 0 Dhs à 2 000 Dhs	< 1 an	11%
De 2 001 Dhs à 10 000 Dhs	< 1 an	8%
De 10 001 Dhs à 50 000 Dhs	< 1 an	7,5%
De 50 001 Dhs à 1 000 000 Dhs	< 1 an	5%
De 0 Dhs à 2 000 Dhs	> 1 an	13%
De 2 001 Dhs à 10 000 Dhs	> 1 an	11%
De 10 001 Dhs à 50 000 Dhs	> 1 an	7,5%
De 50 001 Dhs à 1 000 000 Dhs	> 1 an	5%

- **Action crédit Amortissable**

Montant initial	Taux	Nombre d'impayés
De 0 Dhs à 10 000 000 Dhs	6%	<3 IMPA
De 0 Dhs à 10 000 000 Dhs	7,5%	>3 IMPA

- **Recouvrement judiciaire des créances**

Honoraires forfaitaires	1 000 Dhs par dossier
Frais de justice	Sur justificatif

Délais de paiement : 30 jours après réception de la facture.

Date de conclusion

- Convention conclue le 06/01/2011
- Date de modification du barème tarifaire : 13/02/2014

Durée

5 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice

1 959 555 Dhs (H.T.)

Montant encaissé au titre de l'exercice

954 745 Dhs

e. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Attijariwafa bank

Entités et personnes intéressées

Attijariwafa bank, société mère de Wafasalaf

Nature de la convention, modalités de rémunération, date de conclusion, charges comptabilisées et décaissements de l'exercice

Il s'agit des contrats de location de 8 agences conclus entre Attijariwafa bank et Wafasalaf

Local	Localisation	Date de conclusion	Loyers HT facturés en 2016	Montants HT décaissés	Délai de paiement
Agence Mohamed V	1 Avenue Hassan II, Casablanca	01/11/1990	198 000	198 000	Le 1 ^{er} du mois
Agence MAANI	163 Avenue Hassan II, Casablanca	01/06/1993	503 844	503 844	
Agence Marrakech 2	Marrakech	01/06/2014	48 000	48 000	
Agence Kenitra 2	1 rue Haj Omar Riffi, Kénitra	01/12/2008	145 200	145 200	
Agence Tetouan	Angle Bv Al Ourouba et Yacoub El Mansour	29/06/2006	58 080	58 080	
Agence Rabat Ryad	Rabat	01/02/2007	399 300	399 300	
Agence Safi	5, rue de la Marne, Safi	07/09/2009	39 600	39 600	
Agence Laayoune	Bv Chahid Bouchray, place Dcheira	20/11/2011	145 200	145 200	
Total			1 537 224	1 537 224	

f. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Wafa Assurance

Entités et personnes intéressées

Attijariwafa bank, actionnaire commun de Wafa Assurance et Wafasalaf

Nature de la convention, modalités de rémunération, date de conclusion, charges comptabilisées et décaissements de l'exercice

Il s'agit des contrats de location conclus entre Wafa Assurance et Wafasalaf pour la location d'un ensemble de locaux, à usage de bureaux totalisant une superficie de 211 m², dépendant de l'immeuble sis à Casablanca, Angle Boulevard Abdelmoumen et Rue Ram Allah.

Local	Localisation	Date de conclusion	Loyers HT facturés en 2016	Montants HT décaissés	Délai de paiement
Site BACK UP	5, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca	01/10/2011	351 629	351 629	Le 1 ^{er} du mois
Nouveau Siège	72, angle rue Ram Allah et Boulevard Abdelmoumen	13/09/2010	11 257 025	11 257 025	Le 10 de chaque mois
Total			11 634 545	11 634 545	

Local	Localisation	Date de conclusion	Loyers HT facturés en 2016	Montants HT décaissés	Délai de paiement
Agence Tanger TFZ	Zone franche de Tanger	21/06/2013	138 058	138 058	Avant le 10 de chaque mois

g. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Wafacash

Entités et personnes intéressées

Attijariwafa bank, actionnaire commun de Wafacash et Wafasalaf

Nature de la convention, modalités de rémunération, date de conclusion, charges comptabilisées et décaissements de l'exercice

Il s'agit d'un contrat de bail pour la location d'une agence à Nador :

Local	Localisation	Date de conclusion	Loyers HT facturés en 2016	Montants HT décaissés	Délai de paiement
Agence Nador	90 boulevard Ibn Tachfine	27/10/2011	104 700	104 700	Le 1 ^{er} du mois

h. Convention de location d'un local entre Wafasalaf et Wafa Immobilier

Entités et personnes intéressées

Attijariwafa bank, actionnaire commun de Wafa Immobilier et Wafasalaf

Nature de la convention, modalités de rémunération, date de conclusion, charges comptabilisées et décaissements de l'exercice

Il s'agit d'un contrat de bail pour la location d'une agence à Larache :

Local	Localisation	Date de conclusion	Loyers HT facturés en 2016	Montants HT décaissés	Délai de paiement
Larache	9 Place libération	01/08/2010	60 000	0	Le 1 ^{er} du mois

III.3. LE SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION

III.4. DISPOSITIONS LEGALES

III.4.1 Cadre réglementaire

Les sociétés de crédit à la consommation sont soumises à un cadre réglementaire très strict, régi par le Dahir n°1-14-193 du 1^{er} rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et assimilés (dite « loi bancaire »). Cette loi vient abroger et remplacer la loi n°34-03 du 14 février 2006. Demeurent cependant en vigueur tous les textes réglementaires pris en application de la loi n°34-03 pour toutes les dispositions non contraires aux dispositions de la loi n°103-12 jusqu'à leur remplacement conformément aux dispositions de cette dernière.

La loi considère comme établissement de crédit les personnes morales qui exercent leur activité au Maroc, quelque soit le lieu de leur siège social, la nationalité des apporteurs de leur capital social ou de leur dotation ou celle de leurs dirigeants et qui exercent, à titre de profession habituelle, une ou plusieurs des activités détaillées ci-après :

- la réception de fonds du public ;
- les opérations de crédit ;
- la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion.

Les établissements de crédit comprennent deux catégories, les banques et les sociétés de financement pouvant être classées par Bank Al-Maghrib en sous catégories, en fonction notamment des opérations qu'elles sont autorisées à effectuer et de leur taille.

Les modalités d'application de la loi sont fixées, pour chaque catégorie ou sous-catégorie d'établissement de crédit, par les circulaires du wali de Bank Al-Maghrib, après avis du comité des établissements de crédit.

Nouvelles mesures de la loi bancaire

L'une des principales mesures de la nouvelle loi bancaire n° 103-12 publiée en janvier 2015 au Bulletin Officiel consiste à instaurer un cadre législatif régissant l'activité des banques participatives. Les principaux axes couverts par ces dispositions portent sur :

- Les principes de base, la définition des concepts et des formules de contrats ;
- Le champ d'application et les activités autorisées ;
- La supervision des banques participatives par Bank Al-Maghrib ;
- La protection de la clientèle.

La loi bancaire confie par ailleurs de nouvelles attributions au Comité des établissements de crédit, concernant l'octroi et le retrait d'agrément des associations de microcrédit et des banques offshore ainsi que l'activité des banques participatives et des établissements de paiement.

D'autre part, la loi a introduit un renforcement de la réglementation prudentielle concernant les prises de participation, la gouvernance bancaire et la lutte contre le blanchiment des capitaux.

Enfin, la nouvelle loi bancaire prévoit l'institution d'un comité de coordination et de surveillance des risques systémiques, chargé d'assurer la surveillance macroprudentielle du secteur financier en analysant les risques pesant sur la stabilité du système financier et en proposant les mesures appropriées permettant d'atténuer les effets de tels risques.

Nouvelles circulaires

Courant 2016, Bank Al-Maghrib a émis des circulaires qui sont venues compléter et modifier la loi bancaire :

- Circulaire relative aux conditions et aux modalités de fonctionnement de la fonction de conformité aux avis Conseil Supérieur des Oulémas (N°16/W/16, le 18/07/2016) ;
- Circulaire modifiant et complétant la circulaire relative aux fonds propres des établissements de crédit (N°1/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux modalités de traitement des réclamations de la clientèle des établissements de crédit (N°10/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux conditions de prises de participations par les établissements de crédit dans des entreprises existantes ou en création (N°11/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux caractéristique technique des produits Mourabaha, Ijara et Moucharaka (N°12/W/16, le 16/01/2016) ;
- Circulaire relative aux dépôts d'investissement (N°13/W/16, le 16/01/2016) : Conditions et moyens de réception et d'utilisation des dépôts d'investissement par les différents types d'institutions financières ainsi que les assurances ;
- Circulaire relative aux opérations participatives (N°14/W/16, le 16/01/2016) : Conditions d'exercice des activités et opérations participatives par les banques ;
- Circulaire fixant les conventions types précisant les clauses minimales du compte à vue, à terme, et de compte titres (N°15/W/16, le 18/07/2016) ;
- Circulaire modifiant et complétant la circulaire relative au coefficient minimum de solvabilité des établissements de crédit (N°2/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire modifiant et complétant la circulaire relative aux exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit (N°3/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux conditions de publication des états de synthèse et des états financiers par les établissements de crédit (N°4/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative à la désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit (N°5/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux établissements de paiement (N°6/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux modalités d'exercice des services de paiement (N°7/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire modifiant et complétant la circulaire relative au capital minimum ou la dotation minimum des établissements de crédit et fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 30 de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (N°8/W/16, le 10/06/2016) ;
- Circulaire relative aux modalités de fonctionnement du dispositif de médiation bancaire (N°9/W/16, le 10/06/2016) ;
- Directive fixant les règles minimales à observer par les établissements de crédit pour réaliser les tests d'intrusion des systèmes d'information (N°3/W/16, le 10/06/2016).

a. Agrément et conditions d'exercice

Les principales conditions et agréments d'exercice de l'activité de société de financement se détaillent comme suit :

- les sociétés de financement sont soumises à l'agrément du wali de Bank Al-Maghrib après avis du Comité des Etablissements de Crédit ;
- les dirigeants des sociétés de financement doivent répondre à des conditions d'honorabilité et d'expérience fixées par la loi et par le wali de Bank Al-Maghrib ;
- les fusions, les absorptions et les changements qui affectent la nationalité ou le contrôle des sociétés de financement sont subordonnés à un nouvel agrément de la part de Bank Al-Maghrib ;
- les sociétés de financement ayant leur siège social au Maroc ne peuvent être constituées que sous la forme de société anonyme à capital fixe ou de coopérative à capital variable, à l'exception de celles que la loi a doté d'un statut particulier ;
- selon l'Article 2 de la Circulaire du Gouverneur de Bank Al-Maghrib n° 20/G/2006 du 30 novembre 2006 relative au capital minimum ou la dotation minimum des établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la Circulaire du Gouverneur de Bank Al-Maghrib n°1/G/2011 du 14 avril 2011, tout établissement de crédit agréé en qualité de société de financement doit justifier à son bilan d'un capital effectivement libéré ou d'une dotation totalement versée d'un montant minimum de :
 - ✓ 50 000 000 Dh (cinquante millions de dirhams) pour les sociétés agréées en vue d'effectuer les opérations de crédit immobilier ou les opérations de crédit-bail ou les opérations de crédit à la consommation ou les opérations de crédit autres que celles visées par l'article 2 de la circulaire n° 20/G/2006 de Bank Al-Maghrib ;
 - ✓ 40 000 000 Dh (quarante millions de dirhams) pour les sociétés de financement agréées en vue d'effectuer les opérations de cautionnement autres que le cautionnement mutuel ;
 - ✓ 30 000 000 Dh (trente millions de dirhams) pour les sociétés de financement agréées en vue d'effectuer les opérations d'affacturage ;
 - ✓ 10 000 000 Dh (dix millions de dirhams) pour les sociétés agréées en vue d'effectuer les opérations de mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement et leur gestion ;
 - ✓ 1 000 000 Dh (un million de dirhams) pour les sociétés agréées en vue d'effectuer les opérations de cautionnement mutuel.
- les sociétés de financement ne sont pas habilitées à recevoir du public des fonds à vue ou d'un terme égal ou inférieur à deux ans. Par dérogation à cette disposition, Bank Al-Maghrib, après avis du Comité des Etablissements de Crédit, peut agréer des sociétés de financement à recevoir du public des fonds d'un terme supérieur à un an ;
- par ailleurs, les sociétés de financement ne peuvent exercer comme activités connexes que celles précisées dans les décisions d'agrément qui les concernent ou, éventuellement, dans les dispositions législatives ou réglementaires qui leurs sont propres.

b. Contrôle

Les établissements financiers sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National du Crédit et de l'Epargne et du Conseil des Etablissements de Crédit.

Bank Al-Maghrib est notamment habilité à octroyer ou retirer les agréments ou encore à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

c. Les autorités de contrôle

Bank Al-Maghrib

Dans le cadre des prérogatives qui leur sont dévolues notamment par le dahir n°1-14-193 du 1^{er} rabii 1436 portant promulgation de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, les autorités monétaires ont édicté un ensemble de règles prudentielles d'ordre quantitatif visant à prémunir les établissements de crédit contre certains risques tels que les risques de liquidité, de solvabilité, de concentration des crédits et de dépréciation des actifs.

Afin de renforcer le dispositif prudentiel susvisé et dans le but d'amener les établissements de crédit à maîtriser davantage les risques qu'ils encourent, les autorités monétaires estiment que ces établissements doivent se doter d'un système de contrôle interne.

Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs conçus et mis en œuvre, par les instances compétentes, en vue d'assurer en permanence, notamment :

- la vérification des opérations et des procédures internes ;
- la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- la fiabilité des conditions de la collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
- l'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Bank Al-Maghrib est chargée de vérifier l'adéquation de l'organisation administrative et comptable et du système de contrôle interne des établissements de crédit, et de veiller à la qualité de leur situation financière.

Le Ministère des Finances

Le Ministère des Finances joue un rôle de tutelle dans le cadre du contrôle des établissements de crédit. En l'occurrence, la loi bancaire n° 103-12 prévoit que « le ministre chargé des finances peut fixer par arrêtés, après avis du comité des établissements de crédit, pour l'ensemble des établissements de crédit ou pour chaque catégorie ou sous-catégorie de ces établissements, les taux maximum des intérêts conventionnels et les taux d'intérêt pouvant être appliqués à l'épargne et les conditions de distribution de crédits par le biais de conventions avec les établissements concernés ».

Les commissaires aux comptes

Les établissements de crédit sont tenus de désigner deux commissaires aux comptes, après approbation de Bank Al-Maghrib. Les modalités d'approbation sont fixées par circulaire du wali de Bank Al-Maghrib, après avis du comité des établissements de crédit.

Par dérogation aux dispositions susmentionnées et à celles de l'article 159 de la loi n° 17-95 modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes, les sociétés de financement désignent un seul commissaire aux comptes, lorsque leur total du bilan est inférieur à 1,5 milliard de dirhams.

Afin d'encadrer les missions de commissariat aux comptes au sein des établissements de crédit, Bank Al-Maghrib a publié en date du 30 novembre 2006 une circulaire relative aux modalités d'approbation des commissaires aux comptes des établissements de crédit et aux modalités de communication des rapports qu'ils établissent (circulaire n°21/G/2006) ainsi qu'une lettre circulaire relative aux termes de référence de la mission des commissaires aux comptes au sein des établissements de crédit.

Les commissaires aux comptes ont pour mission :

- de contrôler les comptes conformément aux dispositions du titre VI de la loi n° 17-95 modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes ;
- de s'assurer du respect des mesures prises en application des dispositions des articles 71, 76 et 77 de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;

- de vérifier la sincérité des informations destinées au public et leur concordance avec les comptes.

Par dérogation aux dispositions de l'article 163 de la loi n° 17-95 modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes, le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ayant effectué leur mission auprès d'un même établissement, durant deux mandats consécutifs de trois ans, ne peut intervenir qu'à l'expiration d'un délai de trois ans après le terme du dernier mandat et sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes établissent des rapports dans lesquels ils rendent compte de leur mission telle que définie ci-dessus. Ces rapports sont communiqués à Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes sont tenus de signaler immédiatement à Bank Al-Maghrib, tout fait ou décision dont ils ont connaissance au cours de l'exercice de leur mission auprès d'un établissement de crédit qui constitue une violation des dispositions législatives ou réglementaires qui leur sont applicables et qui sont de nature notamment :

- à affecter la situation financière de l'établissement contrôlé ;
- à mettre en danger la continuité de l'exploitation ;
- à entraîner l'émission de réserves ou le refus de certification des comptes.

Bank Al-Maghrib peut demander aux commissaires aux comptes de lui fournir tous éclaircissements et explications à propos des conclusions et opinions exprimées dans leurs rapports et, le cas échéant, de mettre à sa disposition les documents de travail sur la base desquels ils ont formulé ces conclusions et opinions.

Le Comité des Etablissements de Crédit (CEC)

Le CEC a un rôle consultatif sur les questions jugées intéressantes sur l'activité des établissements de crédit : octroi et retrait d'agréments, conditions de prises de participation, etc. Le comité mène toutes études portant sur l'activité des établissements de crédit et notamment sur leurs rapports avec la clientèle et sur l'information du public.

Le CEC est présidé par le wali de Bank Al-Maghrib et regroupe les représentants du Ministère chargé des finances (dont le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures), les représentants de l'association professionnelle visée à l'article 32 de la loi n°103-12, le président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF), le président de l'association professionnelle des établissements de paiement, et le président de la Fédération nationale des associations de micro-crédit.

Le Conseil National du Crédit et de l'Epargne

Le rôle du CNCE est de débattre de toute question intéressant le développement de l'épargne ainsi que de l'évolution de l'activité des établissements de crédit et des organismes assimilés. Il formule des propositions au gouvernement dans les domaines qui entrent dans le cadre de sa compétence.

L'Association Professionnelle des Sociétés de Financement

L'APSF (Association professionnelle des sociétés de financement) a été instituée par la loi du 6 juillet 1993 régissant l'activité et le contrôle des établissements de crédit et a été confirmée par la loi du 14 février 2006 puis par celle du 24 décembre 2014 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

L'APSF regroupe toutes les sociétés de financement, qui sont considérées, au sens des lois précitées, comme des établissements de crédit au même titre que les banques.

Les sociétés de financement exercent, selon agrément délivré par Bank Al-Maghrib (par le ministère des Finances en vertu de la loi du 6 juillet 1993) plusieurs métiers, allant du crédit-bail à la gestion des moyens de paiement, en passant par l'affacturage, le cautionnement et la mobilisation de créances, le crédit immobilier, la gestion des moyens de paiement ou le crédit à la consommation.

d. Règles de gestion

Sont considérées comme créances en souffrance, les créances qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ ou future de la contrepartie. Les crédits par décaissement, y compris le crédit bail, les engagements par signature donnés (cautions, avals) sont considérés comme des créances en souffrance quand ils présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et / ou future de la contrepartie.

En vertu de la loi bancaire n° 103-12 promulguée par dahir le 24 décembre 2014, les établissements de crédit sont tenus de respecter, sur une base individuelle et/ou consolidée ou sous-consolidée, certains ratios prudentiels fixés par circulaires du wali de Bank Al-Maghrib, après avis du comité des établissements de crédit. Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à l'insuffisance de ressources liquides des sociétés, à l'insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires. Les principales règles prudentielles sont les suivantes :

- i. un coefficient de liquidité (applicable aux banques) fixé à 100%, donné par le rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles et réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, leurs exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés ;
- ii. un coefficient de solvabilité au titre du risque de crédit fixé à un minimum de 12%, défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des fonds propres des établissements de crédits et, d'autre part, le total de leurs risques de crédit, de marché et opérationnels pondérés ;
- iii. un coefficient minimum de 9%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres de base et d'autre part, le total de leurs risques de crédit, de marché et opérationnels pondérés ;
- iv. un coefficient maximum de division des risques de 20%, correspondant au rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction du degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets.

Les fonds propres et les fonds propres de base définis par les dispositions de la circulaire n° 7/G/2010 relative aux fonds propres des établissements de crédit, représentent le numérateur retenu pour le calcul des coefficients décrits aux points (ii) et (iii) ci-dessus. Les établissements de crédit sont tenus de respecter les exigences visées à ces deux paragraphes depuis le 30 juin 2013.

Parallèlement, Bank Al-Maghrib, par le biais de la circulaire n°19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, a énoncé les règles de classification et de provisionnement des créances en souffrance. Edictée par Bank Al-Maghrib le 23 décembre 2002 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2003, la circulaire n°19/G/2002 est applicable depuis le 30 juin 2003.

Ainsi, les créances sont classifiées selon leur degré de risque de perte et doivent donner lieu à des provisions adaptées. Les créances pré-douteuses sont provisionnées à hauteur de 20% de leur encours, les créances douteuses à 50% et les créances compromises à 100%.

Par ailleurs, depuis 2000, les sociétés de financement sont tenues de publier leurs comptes sous le format du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et de les transmettre à Bank Al-Maghrib. En outre, à partir du 16 juillet 2002, les sociétés de financement sont tenues de publier ces états de synthèse certifiés dans un journal d'annonces légales et au Bulletin Officiel.

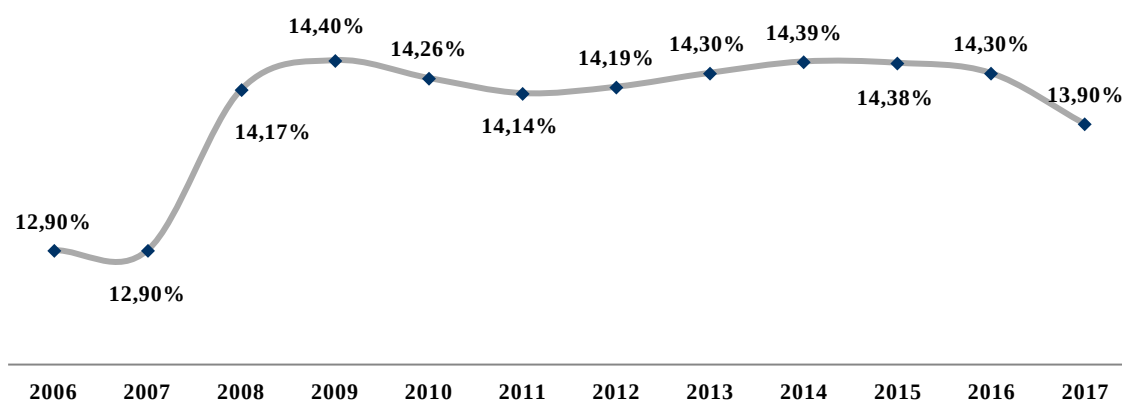
Protection de la clientèle

Les autorités monétaires fixent un coût maximum du crédit et définissent un taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC). Ce taux est corrigé au 1^{er} avril de chaque année par la variation du taux des dépôts bancaires à 6 mois et 1 an enregistrée au cours de l'année civile antérieure. Concrètement, il s'agit du taux qui plafonne les taux de sortie des banques et des sociétés de financement.

Le TMIC comprend, outre les intérêts proprement dits, les frais, commissions et rémunérations liés à l'octroi du crédit, à l'exception de la TVA et des frais de dossier. Le TMIC en vigueur du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 a été fixé par Bank Al-Maghrib à 13,9%.

Le graphique suivant donne l'évolution du TMIC entre 2006 et 2017 :

Evolution du TMIC entre 2006 et 2017



Source : Presse, Bank Al Maghrib

Par ailleurs, les sociétés de crédit à la consommation ont l'obligation de publier les conditions d'attribution de crédit, notamment les taux d'intérêts appliqués et les commissions. Ces conditions doivent être affichées dans les agences propres des sociétés et chez les correspondants ou vendeurs agréés.

En outre, toute fermeture, par une société de financement, d'une agence doit être portée à la connaissance de la clientèle par tout moyen approprié, deux mois au moins avant la date de fermeture effective.

Par ailleurs, en 2015, la loi n° 31-08 édictant des mesures de protection du consommateur : Textes d'application (Bulletin officiel n° 6400 du 1er octobre 2015) a visé les points suivants :

- Fixation des caractéristiques et les mentions du bordereau-réponse aux modifications proposées par le prêteur lors du renouvellement du contrat de crédit
- Fixation des modèles types des offres préalables de crédit et leurs formulaires détachables de rétractation ;
- Fixation du taux maximum des intérêts de retard applicable aux sommes restant dues en cas de défaillance de l'emprunteur ;
- Fixation de la méthode de calcul de la valeur actualisée des loyers non encore échus ;
- Fixation du montant maximum de la valeur des frais d'étude du dossier retenus ou demandés par le prêteur en cas du crédit immobilier ;
- Fixation du montant de l'indemnité exigée au titre des intérêts non encore échus en cas de remboursement par anticipation du crédit immobilier.

Fonds collectif de garantie des dépôts

Les établissements de crédit recevant des fonds du public sont tenus de contribuer au financement du Fonds collectif de garantie des dépôts par le versement d'une cotisation annuelle dont le taux est fixé à 0,20% des dépôts et autres fonds remboursables collectés.

Ce Fonds est destiné à :

- indemniser les déposants des établissements de crédit en cas d'indisponibilité de leurs dépôts ou de tous autres fonds remboursables ;

- consentir, à titre préventif et exceptionnel, des concours remboursables à l'un de ses membres dont la situation laisse craindre à terme une indisponibilité des dépôts ou de tous autres fonds remboursables, à condition qu'il présente des mesures de redressement jugées acceptables par Bank Al-Maghrib.

Traitement des difficultés

Les sociétés de financement en redressement ne sont pas soumises aux procédures de prévention et de traitement des difficultés de l'entreprise prévues respectivement par les dispositions des titres I et II du livre V de la loi n°15-95 formant Code de commerce. Les procédures de traitement des difficultés de ces sociétés sont initiées et supervisées par Bank Al-Maghrib en vertu des dispositions du chapitre II du titre VI de la loi bancaire n°103-12.

Les sociétés de financement en liquidation sont, pour leur part, régies par le Code de commerce sauf en ce qui concerne la nomination des liquidateurs qui relève de la compétence du wali de Bank Al-Maghrib.

III.5. PANORAMA DU SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION

III.5.1 Aperçu général

L'activité du crédit à la consommation a débuté au Maroc à la fin des années 30. Ce secteur se caractérise actuellement par une concurrence accrue, qui s'est traduite notamment, ces dernières années, par un mouvement de concentration. En effet, le nombre des sociétés du secteur n'a cessé de reculer depuis quelques années, s'établissant à 16 sociétés⁸ en 2016 vs 36 sociétés en 1996. Cette évolution s'explique par le mouvement de restructuration et d'assainissement qu'ont connu les sociétés du secteur suite à la baisse du taux maximum des intérêts conventionnels ainsi que par le renforcement du cadre réglementaire et prudentiel pour une meilleure protection de la clientèle.

Le crédit à la consommation constitue une composante importante de l'endettement des ménages marocains. En effet, le changement des modes de consommation, l'évolution des coûts de la vie, la tendance baissière des taux, la dynamisation et l'ajustement de l'offre des sociétés de crédit à la consommation sont autant de facteurs qui favorisent cette évolution. Le crédit à la consommation constitue ainsi un levier fondamental pour le développement de la consommation et recèle des potentialités importantes.

Cette situation est notamment attribuable aux procédures instituées, pour le traitement de leurs demandes de prêts, par la convention conclue en octobre 1999 entre la Paierie Principale des Rémunérations (PPR) et l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF).

III.5.2 Principaux intervenants du crédit à la consommation

Les banques et les sociétés de financement sont les deux grands opérateurs de cette activité.

Les banques ont toujours été présentes sur ce segment d'activité, mais jusqu'au début des années 90, elles réservaient généralement leurs crédits à leur propre clientèle. Depuis, les banques réinvestissent le secteur en élargissant leur clientèle.

Le secteur comporte trois catégories principales de sociétés de financement :

- les sociétés de crédit-bail ou de leasing qui financent l'acquisition de biens d'équipement des entreprises et des professionnels ;
- les sociétés spécialisées dans le financement de véhicules automobiles de tourisme et utilitaires, neufs ou d'occasion ;
- les sociétés de crédit à la consommation qui couvrent les biens de consommation courante (électroménager, cyclomoteur, audio vidéo, etc.).

En 2016, le secteur du crédit à la consommation compte 16 sociétés⁹ contre 36 en 1996. Les principaux intervenants se présentent comme suit :

	Wafasalaf fait partie du groupe Attijariwafa bank. Elle a été créée en 1986 par Wafabank et par Sofinco, filiale de crédit à la consommation du groupe français Crédit Agricole S.A. Elle a fusionné avec Crédor en 2004. Produits commercialisés : crédit automobile (classique et LOA), crédit d'équipement domestique, crédit personnel, crédit revolving.
	Eqdom a été créée en 1974 par la Société Nationale d'Investissement et la Caisse de Dépôts et de Gestion. Elle est introduite en Bourse en 1978. En 2002, le Groupe Société Générale en devient l'actionnaire de référence. Produits commercialisés : crédit automobile (classique et LOA), crédit d'équipement domestique, crédit personnel, crédit mariage.

⁸ Sociétés affiliées à l'APSF à fin 2015 (hors BMCI Crédit-Conso qui a cessé d'exister de plein droit suite à la fusion avec BMCI)

⁹ Sociétés affiliées à l'APSF à fin 2014 (hors BMCI Crédit-Conso qui a cessé d'exister de plein droit suite à la fusion avec BMCI)

	Vivalis Salaf a été créée en 1989 et est détenue à hauteur de 61% par la Banque Centrale Populaire et à 26% par les Banques Populaires Régionales. Produits commercialisés : crédit automobile (classique et LOA), crédit personnel (salariés et retraités), regroupement de crédit.
	Créée en 1963 sous le nom de SOVAC, SOFAC Crédit a été introduite en Bourse en 1973. En 1999, la CDG en devient l'actionnaire principal. Le 30 décembre 2011, le CIH procède à l'acquisition des participations de la CDG dans SOFAC Crédit à hauteur de 46,21%. En 2013, la valeur SOFAC est radiée de la cote suite à une procédure d'offre publique de retrait initiée par le CIH. Produits commercialisés : crédit automobile (classique et LOA), crédit personnel.
	Créée en 1997, Salafin est filiale de la BMCE Bank à hauteur de 74,76% à fin mai 2015 Produits commercialisés : crédit automobile (classique, LOA et Mourabaha), prêts personnels (crédit personnel et hypothécaire), crédit revolving.
	Créée en 1954, AXA crédit a été introduite en Bourse en 1975. Aujourd'hui, l'actionnaire principal de la société est AXA Assurances Maroc, à hauteur de 62,16%. Produits commercialisés : crédit automobile, crédit voyage, crédit personnel, crédit études, crédit équipement, crédit équilibre, crédit travaux.

Source : APSF, Bourse de Casablanca, sites Internet et comptes annuels

III.5.3 Catégorie de produits

a. Produits classiques

Les produits proposés par les sociétés de crédit à la consommation peuvent être répartis selon les catégories suivantes :

- **le prêt affecté** est un crédit dont l'octroi est subordonné à l'acquisition d'un bien ou d'un service. Il est proposé directement par la société de crédit ou son correspondant agréé ;
- **le prêt non affecté**, aussi appelé crédit personnel, est proposé, soit directement par la société de crédit soit par son correspondant agréé. Les sommes prêtées sont utilisées librement par l'emprunteur ;
- **le crédit renouvelable** ou revolving offre une réserve d'argent permanente au client qui l'utilise en partie ou en totalité. Les intérêts payés ne sont dus que sur le montant effectivement utilisé. Le client dispose d'une carte qui lui est confiée par la société. Cette carte permet d'effectuer des achats auprès de commerçants affiliés et, dans certains cas, des retraits au niveau des guichets automatiques bancaires ;
- **la Location avec Option d'Achat (LOA)** est aussi connue comme location avec promesse de vente ou bail avec option d'achat. Cette formule est adaptée à l'acquisition de biens d'équipement permettant à l'acquéreur une jouissance du bien sans en être le propriétaire tout en lui offrant la possibilité de l'acquérir en fin de contrat. L'utilisateur, locataire du bien, doit s'acquitter des charges (assurance, carburant, entretien, etc.) comme s'il en était le propriétaire.

b. Produits alternatifs : produits islamiques

La nouvelle loi bancaire n°103-12 promulguée en date du 24 décembre 2014 introduit la notion de banques participatives, habilitées à exercer les opérations commerciales, financières et d'investissement après avis conforme du Conseil supérieur des Oulémas conformément aux dispositions de la loi susmentionnée. Cette dernière définit notamment plusieurs produits de financement alternatifs :

- « Mourabaha » : tout contrat par lequel une banque participative vend à son client un bien meuble ou immeuble déterminé et propriété de cette banque à son coût d'acquisition augmenté d'une marge bénéficiaire, convenus d'avance ;

- « Ijara » : tout contrat selon lequel une banque participative met, à titre locatif, un bien meuble ou immeuble déterminé et propriété de cette banque, à la disposition d'un client pour un usage autorisé par la loi ;
- « Moucharaka » : tout contrat ayant pour objet la participation, d'une banque participative, à un projet, en vue de réaliser un profit. Les parties supportent les pertes à hauteur de leur participation et partagent les profits selon un pourcentage prédéterminé ;
- « Moudaraba » : tout contrat mettant en relation une ou plusieurs banques participatives (« Rab el Mal ») qui fournissent le capital en numéraire et/ou en nature et un ou plusieurs entrepreneurs (« Moudarib ») qui fournissent leur travail en vue de réaliser un projet. La responsabilité de la gestion du projet incombe entièrement au(x) entrepreneur(s). Les bénéfices réalisés sont partagés selon une répartition convenue entre les parties et les pertes sont supportées exclusivement par Rab el Mal, sauf en cas de négligence, de mauvaise gestion, de fraude ou de violation des stipulations au contrat par le Moudarib ;
- « Salam » : tout contrat en vertu duquel l'une des parties, banque participative ou client, verse d'avance le prix intégral d'une marchandise dont les caractéristiques sont définies au contrat, à l'autre partie qui s'engage à livrer une quantité déterminée de ladite marchandise dans un délai convenu ;
- « Istisna'a » : tout contrat d'acquisition de choses nécessitant une fabrication ou une transformation en vertu duquel l'une des deux parties, banque participative ou client, s'engage à livrer la chose, avec des caractéristiques définies et convenues, fabriquée ou transformée, à partir des matières dont il est propriétaire, en contrepartie d'un prix fixe dont le paiement s'effectue par l'autre partie (« moustasni ») selon les modalités convenues.

Les sociétés de financement peuvent exercer à titre exclusif certaines des opérations définies ci-dessus, sous réserve de leur agrément par le wali de Bank Al-Maghrib, après avis du comité des établissements de crédit. Ces sociétés ne peuvent exercer, parmi ces opérations, que celles prévues dans leurs décisions d'agrément et, le cas échéant, celles prévues par les textes législatifs et réglementaires les régissant.

c. Réseaux de distribution

Il existe différents circuits de distribution du secteur du crédit à la consommation :

- les agences appartenant à la société ;
- le réseau bancaire du groupe d'appartenance ;
- les revendeurs (il s'agit des commerçants conventionnés pouvant servir d'intermédiaires entre les clients et les sociétés de crédit à la consommation) ;
- les correspondants : il s'agit des entités indépendantes commercialisant les produits du crédit à la consommation dans le cadre d'accords de partenariat ;
- la grande distribution : il s'agit d'une présence directe des sociétés de crédit à la consommation au sein des grandes surfaces.

III.5.4 Concours des sociétés de financement à l'économie nationale¹⁰

Les concours des sociétés de financement à l'économie se sont établis à fin 2016 à 160 milliards de dirhams, en progression de 6,5 milliards de dirhams, soit près de 4,2% d'augmentation par rapport à fin 2015. Ces concours se répartissent comme suit en 2016 :

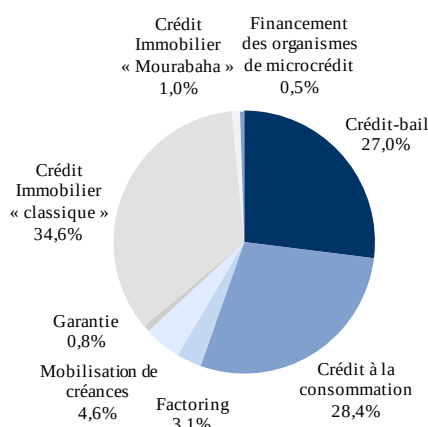
- crédit-bail : 43,2 Mrds dh (en hausse de 619 Mdh par rapport à 2015, soit +1,5% d'évolution annuelle) ;

¹⁰ Source : Association Professionnelle des Sociétés de Financement. Avertissement : les chiffres d'encours de crédit à la consommation de l'APSF sont retraités ci-haut pour réintégrer BMCI Crédit Conso qui a été absorbée en 2014 par sa maison-mère. Le montant total des concours des sociétés de financement est donc recalculé en conséquence.

- crédit à la consommation : 45,5 Mrds dh (en progression de 2,8 Mrds dh par rapport à 2015, soit 6,5% d'évolution annuelle) ;
- factoring : 4,9 Mrds dh (en baisse de 415 Mdh dh par rapport à 2015, soit -8,6% d'évolution annuelle) ;
- mobilisation de créances : 7,4 Mrds dh (en hausse de 387 Mdh par rapport à 2015, soit +5,5% d'évolution annuelle) ;
- garantie : 1,3 Mrds dh (en progression de 140 Mdh par rapport à 2015, soit +12,1% d'évolution annuelle) ;
- crédit immobilier « classique » : 55,4 Mrds dh (en augmentation de 2,7 Mrds dh par rapport à 2015, soit +5,1% d'évolution annuelle) ;
- crédit immobilier « Mourabaha » : 1,6 Mrd dh (en progression de 288 Mdh par rapport à 2015, soit +21,8% d'évolution annuelle) ;
- financement des organismes de microcrédit : 834 Mdh (en hausse de 10 Mdh par rapport à 2015, soit +1,2% d'évolution annuelle).

La structure de l'encours des sociétés de financement, au titre de l'exercice 2016, se présente comme suit :

Encours des sociétés de financement par métier (2016)



Source : Association Professionnelle des Sociétés de Financement

L'encours des crédits alloués par les sociétés de crédit à la consommation représente une part significative de l'encours global des sociétés de financement avec 28,4% en 2016, juste derrière le crédit immobilier classique qui représente pour sa part 34,6% de l'encours global.

Au titre de l'exercice 2016, l'encours brut des crédits à la consommation s'est établi à 45,5 milliards de dirhams, et se répartit comme suit :

- crédit automobile (22,8 milliards de dirhams, en hausse de 19,5% par rapport à 2015) ;
- crédit d'équipement domestique et autres crédits (352 millions de dirhams, en baisse de 15,2% par rapport à 2015) ;
- prêt personnel (22,2 milliards de dirhams, en baisse de 3,7% par rapport à 2015) ;
- crédit revolving (150 millions de dirhams, en repli de 6,5% par rapport à 2015).

L'encours des créances en souffrance s'établit à 5,3 milliards de dirhams en 2016, soit 10,7% de l'encours global contre 12,1% une année auparavant.

III.5.5 Performances du secteur du crédit à la consommation

a. Les encours

L'évolution des encours bruts des sociétés de crédit à la consommation, sur les 3 derniers exercices, se détaille comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Crédits affectés	19 222	20 554	24 089	6,9%	17,2%
Véhicules	18 722	20 050	23 611	7,1%	17,8%
Crédit classique	7 514	8 082	8 894	7,6%	10,0%
LOA (*)	11 122	11 924	14 692	7,2%	23,2%
Mourabaha	86	45	26	-47,8%	-42,9%
Equipement domestique	480	486	456	1,4%	-6,3%
Autres	21	17	22	-15,5%	28,0%
Crédits non affectés	27 442	27 214	26 016	-0,8%	-4,4%
Prêt Personnel	27 130	26 934	25 779	-0,7%	-4,3%
Revolving	313	280	238	-10,4%	-15,1%
Total	46 665	47 768	50 106	2,4%	4,9%
Crédits affectés (% du total)	41,2%	43,0%	48,1%	1,8 pts	5,0 pts
Crédits non affectés (% du total)	58,8%	57,0%	51,9%	-1,8 pts	-5,0 pts

Source : APSF

(*) L'encours de la LOA a été modifié suite à l'uniformisation de la formule de calcul en mars 2015, retraitement des chiffres de 2014 et 2013 pour la LOA

En 2015, les encours bruts des crédits à la consommation s'affichent à plus de 47,7 milliards de dirhams, dont 27,2 milliards de dirhams de crédits non affectés. Ces derniers comprennent essentiellement des Prêts Personnels (99,0%), le reliquat étant représenté par les crédits Revolving. En 2015, les encours de crédits non affectés affichent un repli de -0,8% dû essentiellement à la légère baisse du Prêt Personnel (-1,0% par rapport à 2014). Pour leur part, les crédits affectés sont essentiellement destinés à l'achat de véhicules (97,5%) et à l'équipement des ménages (2,4%). Au titre de l'exercice 2015, les crédits affectés s'affichent à 20 554 Mdh, en progression de 6,9% par rapport à l'exercice antérieur.

En 2016, les encours bruts des crédits à la consommation s'établissent à plus de 50,1 milliards de dirhams : ils sont composés principalement des crédits non affectés, avec une part de 51,9%.

Ces derniers sont, pour l'essentiel, constitués de Prêts Personnels (à 99,0%), le reliquat étant représenté par les crédits Revolving. En 2016, les encours de crédits non affectés accusent un repli de 4,9% dû à la baisse des Prêts Personnels (-4,3% par rapport à 2015) à 25 779 Mdh).

Concernant les crédits affectés, ces derniers sont essentiellement destinés à l'achat de véhicules (98,0%) et à l'équipement des ménages (2,0%). Au titre de l'exercice 2016, les crédits affectés s'affichent à 24 089 Mdh, en évolution de 17,2% principalement sous l'effet favorable du Salon de l'Automobile et de la reprise du produit LOA.

b. La production

L'évolution de la production nette des sociétés de crédit à la consommation, sur la période 2014-2016, se présente comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Crédits affectés	6 763	7 547	9 743	11,6%	29,1%
Crédit Automobile	6 199	6 993	9 168	12,8%	31,1%
Crédit Equipement des ménages	547	545	552	-0,4%	1,2%
Autres	17	9	23		
Crédits non affectés	6 737	7 199	6 676	6,9%	-7,3%
Prêt Personnel	6 642	7 115	6 596	7,1%	-7,3%
Revolving	94	85	80	-10,2%	-5,2%
Total	13 500	14 746	16 419	9,2%	11,3%
<i>Crédits affectés (% du total)</i>	<i>50,1%</i>	<i>51,2%</i>	<i>59,3%</i>	<i>1,1 pts</i>	<i>8,2 pts</i>
<i>Crédits non affectés (% du total)</i>	<i>49,9%</i>	<i>48,8%</i>	<i>40,7%</i>	<i>-1,1 pts</i>	<i>-8,2 pts</i>

Source : APSF

N.B.: production nette de dépôt de garantie et de complément de crédit

En 2015, la production nette des sociétés de crédit à la consommation s'est élevée à 14 746 Mdh, en progression de 9,2% par rapport à l'exercice précédent, principalement suite à l'augmentation du Crédit Automobile (+12,8% à 6 993 Mdh).

La part du Crédit Automobile dans la production totale passe ainsi de 44,7% en 2014 à 47,4% en 2015, tandis que le Prêt Personnel voit sa part passer de 49,2% en 2014 à 48,2% en 2015.

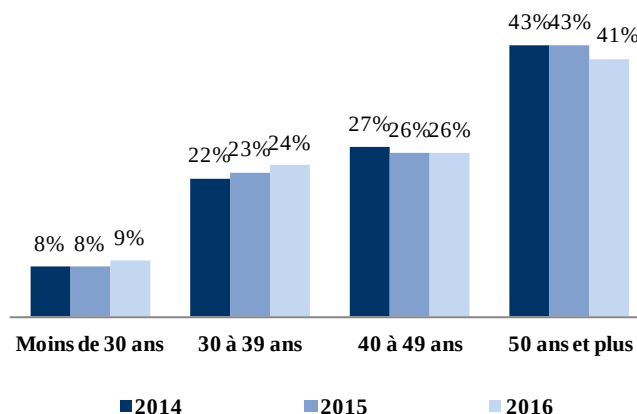
Au titre de l'exercice 2016, la production nette de crédit à la consommation une hausse de 11,3% par rapport à 2015, pour se chiffrer à 16 419 Mdh. Cette baisse intervient sous l'effet combiné de :

- l'augmentation des crédits affectés (+29,1% à 9 743 Mdh) s'expliquant par celle du Crédit Automobile essentiellement (+31,1% à 9 168 Mdh) avec l'organisation du Salon de l'Automobile en 2016 ;
- le repli des crédits non affectés (-7,3% à 6 676 Mdh), avec un repli du Prêt Personnel (-7,3%) et du Revolving (-5,2%).

c. Catégorie de clientèle

La répartition du nombre de dossiers de crédit à la consommation selon l'âge se présente comme suit :

Répartition des dossiers de crédit à la consommation selon l'âge

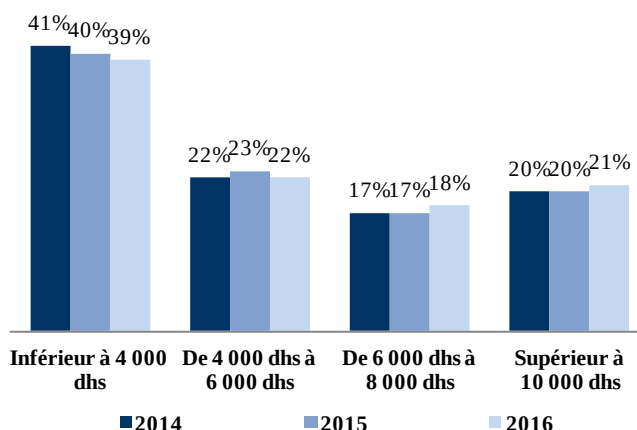


Source : Bank Al-Maghrib, Rapport Annuel sur la Supervision Bancaire - 2016

Le taux de pénétration du crédit à la consommation demeure assez différencié selon les tranches d'âge . Selon le critère de l'âge : les personnes âgées de plus de 40 ans ont disposé de près de 77% du nombre total des dossiers, contre 24% pour les personnes âgées entre 30 et 40 ans. Celles ayant moins de 30 ans ont des taux de détention encore très faibles, soit 9%.

La répartition du nombre de dossiers de crédit à la consommation selon le niveau de revenu se présente comme suit :

Répartition des dossiers de crédit à la consommation en fonction du niveau de revenu



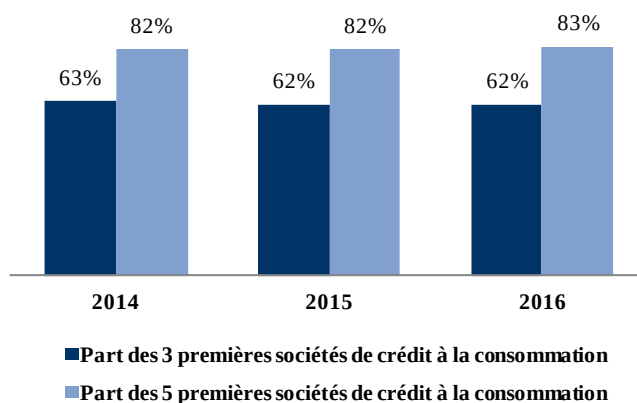
Source : Bank Al-Maghrib, Rapport Annuel sur la Supervision Bancaire - 2016

Le revenu constitue, après l'âge, une variable significative expliquant le recours au crédit à la consommation. Près de 39% des dossiers de crédit sont octroyés à des personnes disposant d'un revenu inférieur à 4.000 dirhams, contre 40% en 2015. A l'inverse, les personnes ayant un revenu compris entre 6.000 et 10.000 dirhams ont vu leur part progresser d'un point à 18% au cours de la même période.

d. Concentration du secteur du crédit à la consommation

L'évolution de la concentration du total actif des sociétés de crédit à la consommation sur la période 2014-2016 se présente de la manière suivante :

Concentration du total actif¹¹ des sociétés de crédit à la consommation



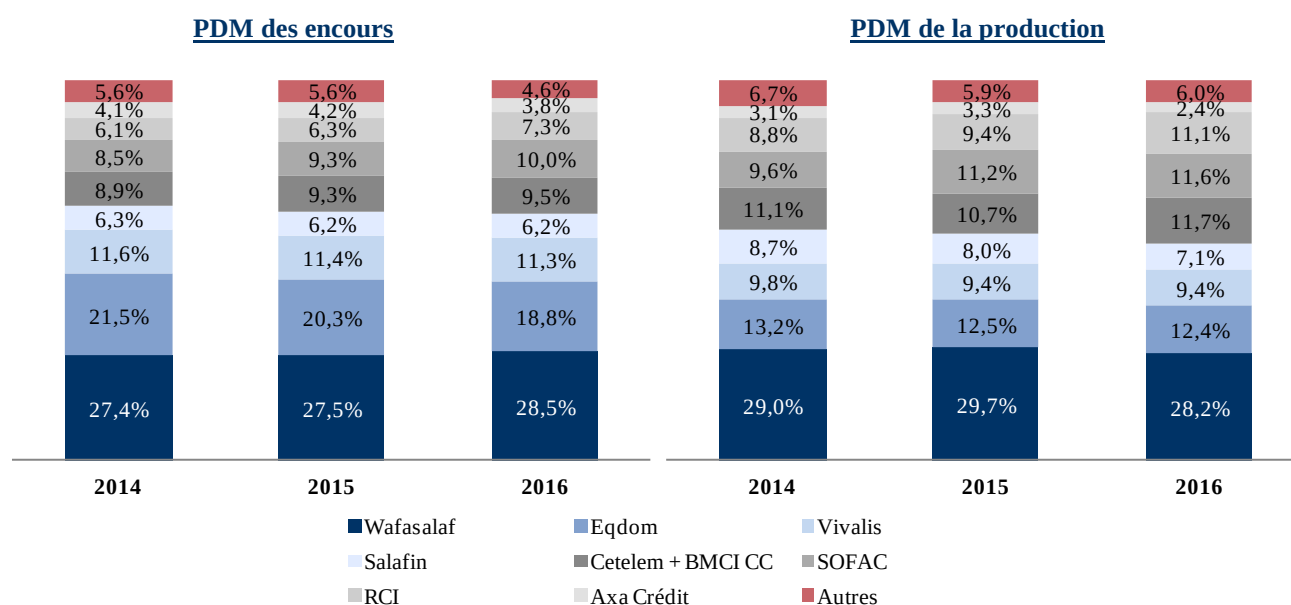
Source : Bank Al-Maghrib, Rapport Annuel sur la Supervision Bancaire – 2016

Le niveau de concentration des trois principales sociétés de crédit à la consommation dans le total actif est demeuré inchangé, avec une part de 62%. En revanche, celle des cinq premières sociétés s'est accrue d'un point à 83% en 2016.

Par ailleurs, près de 98% de l'activité du secteur est exercé par 10 sociétés adossées à des institutions financières.

L'évolution des parts de marché des sociétés du crédit à la consommation, sur la période 2014-2016, se présente comme suit :

Parts de marché¹² des sociétés¹³ de crédit à la consommation (2014-2016)



Source : Wafasalaf

¹¹ Concentration du total actif : part dans le total de l'actif au bilan cumulé des sociétés de crédit à la consommation

¹² les chiffres communiqués sont en brut de dépôt de garantie.

¹³ BMCI Crédit Conso a été absorbée en 2014 par sa maison-mère. BMCI CC a commencé à déclarer au niveau du GPBM à partir de juillet 2014. Les chiffres APSF à fin septembre n'ont pas été communiqués par BMCI CC.

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, la plus forte concentration de part de marché se retrouve au niveau de Wafasalaf et Eqdom.

Cette concentration sur le marché s'explique notamment par :

- le rapprochement opéré entre Wafasalaf et Crédor en 2004 ;
- le positionnement historique d'Eqdom sur le crédit fonctionnaire.

Sur la période 2014-2016, Eqdom et Wafasalaf représentent ainsi une part de marché cumulée de 48,0% en moyenne sur les encours et de 41,6% en moyenne sur la production.

e. Créances en souffrance

Le tableau suivant donne l'évolution des créances en souffrance, ainsi que leur poids dans l'encours brut sur la période 2014-2016 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Encours brut des crédits à la consommation	46 602	47 297	50 083	1,5%	5,9%
Créances en souffrance	6 186	5 714	5 362	-7,6%	-6,2%
<i>Taux des créances en souffrance</i>	<i>13,3%</i>	<i>12,1%</i>	<i>10,7%</i>	<i>-1,2 pts</i>	<i>-1,4 pts</i>

Source : APSF

En 2015, les créances en souffrance du secteur affichent une baisse de 7,6% pour se chiffrer à 5 714 Mdh contre 6 186 Mdh au cours de l'année précédente. Le taux des créances en souffrance est également en baisse et s'établit ainsi à 12,1% en 2015 (vs 13,3% en 2014).

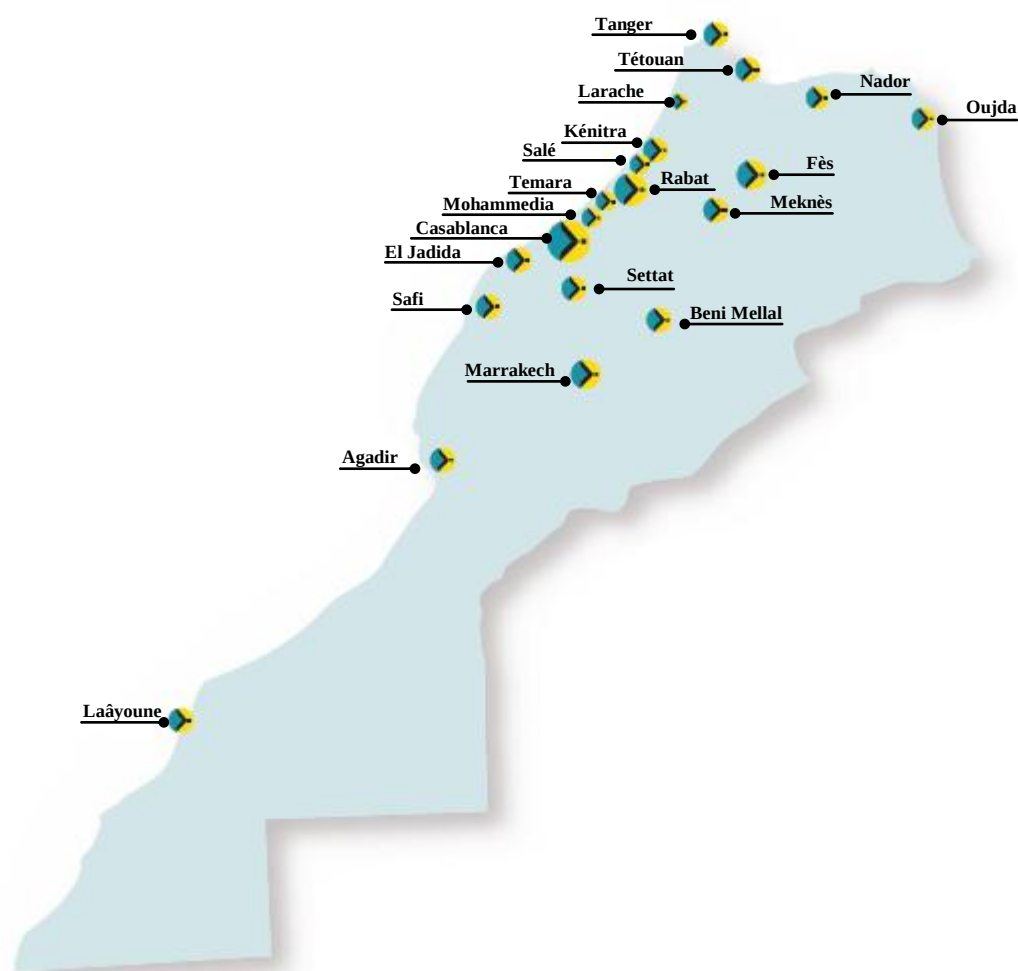
Au cours de l'exercice 2016, les créances en souffrance des sociétés de crédit à la consommation marquent une baisse de 6,2%, s'établissant ainsi à 5 362 Mdh, ce qui ramène le taux de créances en souffrance du secteur à 10,7% en 2016 contre 12,1% en 2015.

IV. ACTIVITE DE WAFASALAF

IV.1. RESEAU DE DISTRIBUTION

Wafasalaf est présente sur plusieurs villes du Maroc. La répartition géographique de son réseau d'agences se présente comme suit :

Réseau de distribution Wafasalaf (2016)



Source : Wafasalaf

Entre 2014 et 2016, le réseau de Wafasalaf a évolué comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Agences propres	44	44	44	0,0%	0,0%
Intermédiaires	449	477	484	6,2%	1,5%
Réseau grande distribution	68	69	57	1,5%	-17,4%

Source : Wafasalaf

En 2016, le réseau de distribution de Wafasalaf connaît une augmentation des intermédiaires (+7, soit +1,5%) et une baisse des points de vente chez les partenaires de grande distribution (-12, soit -17,4%). Les agences en propres sont restées stables à 44 agences.

IV.2. METIERS DE WAFASALAF

Depuis sa création, Wafasalaf a acquis une forte expertise et un savoir-faire confirmé dans le secteur du crédit à la consommation au Maroc, lui permettant de s'adapter aux habitudes et besoins des clients et de proposer une gamme très large en termes de solutions de financement.

Forte d'une stratégie axée sur la diversification et la différenciation lui permettant d'assurer une meilleure proximité avec ses clients et partenaires, la société est spécialisée dans :

- la vente du crédit à la consommation à travers son réseau d'agences propres et partenaires sur les marchés directs et les marchés prescripteurs (auto, équipement de la maison, intermédiaires agréés...) ;
- la gestion pour le compte de tiers partenaires compte tenu de son expertise dans le domaine du crédit à la consommation, auprès de banques et d'autres sociétés de services sous marque blanche.

En termes de production gérée pour le compte de tiers, les principaux clients de Wafasalaf sont :

- Attijariwafa bank (AWB) ;
- Crédit du Maroc (CDM) ;
- Renault Crédit International (RCI) ;
- Crédit Agricole du Maroc (CAM).

Au cours de la période 2014-2016, la contribution des principaux clients dans le PNB de Wafasalaf a évolué de la manière suivante :

En %	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Activité propre	80,5%	81,3%	80,2%	0,8 pt	-1,1 pt
AWB	11,1%	9,1%	9,4%	-2,0 pts	0,3 pts
RCI	3,2%	3,4%	3,6%	0,2 pt	0,2 pt
CAM	3,0%	3,4%	3,1%	0,4 pt	-0,3 pt
CDM	1,8%	2,4%	2,8%	0,6 pt	0,4 pt
Autres	0,4%	0,4%	0,8%	0,0 pt	0,4 pt
Total	100,0%	100,0%	100,0%	0,0 pt	0,0 pt

Source : Wafasalaf

A travers son expertise et son savoir faire, Wafasalaf met à la disposition des partenaires une offre de services visant à sous-traiter totalement ou partiellement le processus de la chaîne de crédit allant de l'instruction du dossier de crédit à son recouvrement, en passant par sa notation (scoring) et sa gestion (SAV).

Cette offre de services est matérialisée par un accord de partenariat qui en définit le périmètre, ainsi que les rôles et les responsabilités de chaque partie. Wafasalaf touche à l'issue de sa prestation une commission de gestion.

Il est à noter que la distribution du crédit se fait dans le réseau du partenaire selon la marque du partenaire, les fonds distribués étant financés par le partenaire et les encours portés dans son bilan.

De manière générale, le rôle de Wafasalaf se présente comme suit :

- mettre en place les grilles de score nécessaires à la gestion de l'activité ;
- gérer les prêts concernés par la convention partenaire ;
- assister et mettre les moyens nécessaires pour l'octroi et la gestion des crédits ;
- effectuer la gestion du recouvrement amiable ;
- affecter les ressources humaines, matérielles et informatiques.

Par ailleurs, le rôle du partenaire se présente comme suit :

- diffuser, distribuer et financer le produit auprès de sa clientèle ;

- veiller au respect – par toutes les entités intervenantes dans cette activité – des procédures de gestion établies ;
- assurer la promotion et la communication de l’offre ;
- affecter les ressources humaines, matérielles et logistiques nécessaires à la gestion de cette activité ;
- assurer la formation et l’animation de son réseau.

L’activité de recouvrement de Wafasalaf se matérialise notamment à travers son entité RecouvCom, au service des structures souhaitant externaliser :

- l’évaluation du risque client ;
- le recouvrement amiable ;
- le recouvrement judiciaire ;
- le conseil engineering des process ;
- l’indice de satisfaction ;
- une gouvernance du partenariat.

A travers RecouvCom, Wafasalaf déploie ainsi son savoir-faire en matière de :

- gestion et traitement du risque
- une 5ème génération de score ;
- des cinématiques et argumentaires spécifiques à la nature des portefeuilles ;
- un pilotage de créances impayées (reporting régulier adapté aux besoins de ses partenaires).

En matière de recouvrement, Wafasalaf mène en l’occurrence trois activités pour le compte du groupe Attijariwafa bank :

- depuis 2011, une gestion du contentieux de masse pour le compte d’Attijariwafa bank, avec le traitement selon une cinématique de recouvrement judiciaire des comptes gelés déclassés (créances supérieures à 10 Kdh, avec un traitement sur une durée de 12 mois) ;
- depuis 2013, le traitement selon une cinématique de recouvrement amiable des comptes gelés (comptes débiteurs inférieurs à 10 Kdh, avec un traitement sur 3 mois) et des créances amortissables (échéances impayées pour 60 Kdh en moyenne (opération pilote)) pour le compte d’Attijariwafa bank ;
- depuis 2014, le traitement selon une cinématique de recouvrement amiable des créances précontentieuses en fin de cinématique chez Wafabail (créances moyennes de 50 Kdh, durée de traitement sur 3 mois).

IV.3. DESCRIPTION DES PRODUITS DE WAFASALAF

IV.3.1 Crédits affectés

a. Le crédit automobile

- Crédit automobile VAC (vente à crédit), disponible dans toutes les concessions automobiles du Maroc, permettant le financement jusqu'à 100% du prix d'un véhicule avec une adaptation des mensualités du prêt en fonction du budget du consommateur. Le client est propriétaire de son véhicule dès le premier jour. Ces formules sont ouvertes à une large cible de clients : particuliers, professions libérales, taxis, commerçant, sociétés, agriculteurs, artisans... Le client peut rembourser par anticipation son crédit à tout moment sous certaines conditions.
- Leasoto, formule de financement basée sur le principe du leasing destinée exclusivement aux Particuliers. A ce titre, des formules souples sont proposées avec différents niveaux d'apports et des durées de remboursement variées. Des montages sur mesure, avec ou sans partenariats avec les marques, sont possibles.
- Leasoto société, une formule de financement basée sur le principe de location avec option d'achat destinée aux sociétés. Cette formule est particulièrement adaptée aux sociétés qui souhaitent payer un loyer sans charger la partie immobilisation de leurs bilans.

b. Le crédit ménager

Les crédits d'équipement du foyer sont diversifiés et se déclinent comme suit :

- le crédit équipement électroménager ;
- le crédit équipement meubles ;
- le crédit équipement micro ;
- le crédit Moto ;
- le crédit voyage.

Par ailleurs, Wafasalaf développe des offres de financement à travers des partenariats. Ces offres sont déclinées en Crédit Gratuit (de 3 à 24 mois) ou en Crédit Classique (de 6 à 48 mois).

En outre, Wafasalaf dispose de cartes privatives (Al Faiz, Aksal...), qui constituent des moyens de paiement au comptant en fin de mois ou à crédit destinés aux clients des magasins partenaires.

IV.3.2 Crédits non affectés

- Le prêt personnel est composé de montants de crédit allant de 3 000 Dh à 400 000 Dh, d'une durée de remboursement allant jusqu'à 120 mois avec prélèvement sur le compte bancaire ou à la source (convention employeur, conventions avec organismes de paiement des salaires ou des pensions de retraite (CNT, CMR...)) ;
- Le crédit renouvelable, pouvant être adossé à une carte, est un produit présentant une flexibilité en termes de montant de financement, de maturité et de modalités de remboursement.

Wafasalaf se distingue comme un opérateur multi-produit, offrant des solutions de crédit à la fois en prêt personnel, financement automobile et équipement des ménages. Les caractéristiques des principaux produits commercialisés par la société se présentent comme suit :

Produit	Objet	Réseau de distribution	Montant du crédit	Durée de remboursement
Prêt Personnel	Prêt amortissable dont l'utilisation n'est pas affectée à l'acquisition d'un bien ou d'un service déterminé	Agences propres et intermédiaires agréés	de 3 000 à 300 000 Dh	de 6 à 120 mois
Crédit renouvelable Mazeed	Prêt non affecté qui se reconstitue au fur et à mesure des remboursements	Agences propres Réseau acceptant : Marjane, Acima, Aksal	De 5 000 à 50 000 Dh	Durée théorique de 3 à 48 mois
Crédit Mazaya Al Mouaddaf	Prêt personnel destiné aux salariés de la fonction publique	Agences propres et intermédiaires agréés	De 3 000 à 350 000 Dh	De 6 à 96 mois
SalafAarboune	Prêt destiné à financer l'apport personnel de l'achat d'un bien immobilier	Agences propres et intermédiaires agréés	De 50 000 à 200 000 Dh	De 12 à 84 mois
Crédit Mazaya Premium	Prêt personnel destiné aux fonctionnaires VIP	Agences propres et intermédiaires agréés	De 100 000 à 400 000 Dh	De 48 à 108 mois
Salaf auto	Financement automobile par crédit amortissable	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 6 à 72 mois
Leasoto (LOA)	Financement automobile via un système de contrat de Location avec Option d'Achat	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 24 à 72 mois
Leasoto Société	Financement automobile destiné aux sociétés (hors loueurs) via un système de contrat de Location avec Option d'Achat	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 80%	De 24 à 72 mois
Salaf Haut de Gamme	Package offre premium permettant aux particuliers de financer leur voiture en mode crédit classique ou en location avec Option Achat	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 24 à 72 mois
Sayarat Al Mouaddaf	Prêt amortissable destiné particulièrement aux fonctionnaires du secteur public	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 100%	De 6 à 96 mois
Salaf Occasion	Solution de financement permettant l'achat à crédit d'un véhicule déjà mis en circulation	Agences et concessions automobiles	Financement à hauteur de 70%	48 mois
Equipelement des Ménages (EDM)	Prêt pour l'équipement en électroménager, meubles, informatique domestique	Enseignes opérant dans l'électroménager, meubles et équipement informatique	de 2 000 à 50 000 Dh (200 000 Dh et plus pour le financement des cuisines)	De 6 à 48 mois (jusqu'à 84 mois pour le financement des cuisines)
Salaf Moto	Financement de tout type de Moto	Revendeurs agréés	à partir de 2 000 Dh	de 6 à 48 mois

Source : Wafasalaf

IV.4. STRUCTURE DE LA PRODUCTION

L'évolution de la production de Wafasalaf, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Production portée	4 375	4 374	4 630	0,0%	5,9%
Prêt Personnel	1 985	2 253	1 835	13,5%	-18,5%
Revolving	31	28	29	-9,9%	2,8%
Automobile	1 919	1 670	2 345	-13,0%	40,5%
<i>dont vente à crédit (VAC)</i>	741	767	904	3,6%	17,8%
<i>dont LOA</i>	1 178	902	1 441	-23,4%	59,8%
Equiperment des ménages	440	423	420	-3,8%	-0,7%
<i>Production affectée</i>	53,9%	47,8%	59,7%	-6,1 pts	11,9 pts
<i>Production non affectée</i>	46,1%	52,2%	40,3%	6,1 pts	-11,9 pts
Production gérée brute	6 867	7 133	8 018	3,9%	12,4%
AWB	4 181	3 958	4 833	-5,3%	22,1%
CDM	828	1 098	1 122	32,6%	2,2%
CAM	681	780	484	14,5%	-37,9%
RCI	1 177	1 298	1 579	10,3%	21,7%
Total	11 242	11 507	12 648	2,4%	9,9%

Source : Wafasalaf

N.B. : la production inclut le montant des dépôts de garantie de la LOA avec dépôt de garantie

Il est à noter que, sur le plan comptable, seule la production portée est comptabilisée en tant que production propre de Wafasalaf.

Production portée (réalisée par Wafasalaf)

Revue analytique 2014-2015

Au titre de l'exercice 2015, la production portée de Wafasalaf s'élève à 4 374 Mdh, montant quasiment identique à l'année précédente suite à :

- la hausse du Prêt Personnel (+13,5%) à 2 235 Mdh en 2015 expliquée la révision de la politique tarifaire et l'adaptation de la politique marketing et commerciale ;

Cette hausse a été contrebalancée par les variations des produits suivants ;

- la baisse des produits d'Equiperment des ménages de 3,8% à 423 Mdh (contre 440 Mdh en 2014) expliquée par le retrait des ventes des principaux acteurs ;
- une conjoncture morose du marché automobile notamment chez les sociétés, sans oublier que l'année de référence 2014 avait connu une bonne performance en termes de production (période du Salon de l'Automobile). Ainsi, la production portée est passée à 1 670 Mdh en 2015, soit une baisse de 13% par rapport à 2014.

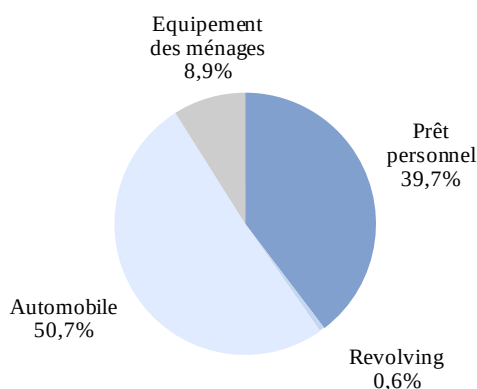
Revue analytique 2015-2016

A fin 2016, la production portée de Wafasalaf enregistre une progression de 5,9% pour se chiffrer à 4 630 Mdh (vs 4 374 Mdh à fin 2015). Cette hausse est due essentiellement à l'augmentation de la production portée des produits Automobile, et particulièrement de la LOA, dont la production passe de 902 Mdh à 1 441 Mdh, sous l'impact positif du Salon de l'Automobile en 2016, ainsi que les nouveaux partenariats. En effet, l'année 2016 a été une année Salon avec une politique commerciale plus agressive des sociétés de crédit à la consommation, marquant ainsi la reprise de la LOA avec dépôt de garantie.

L'évolution positive de la LOA vient ainsi contrebalancer la baisse de la production portée en Prêt Personnel (-539 Mdh), suite à l'impact de la nouvelle loi de protection du consommateur et de l'instauration d'un délai de 7 jours.

Le graphique ci-après donne la répartition de la production portée par type de produit au titre de l'exercice 2016 :

Répartition de la production portée par produit (2016)

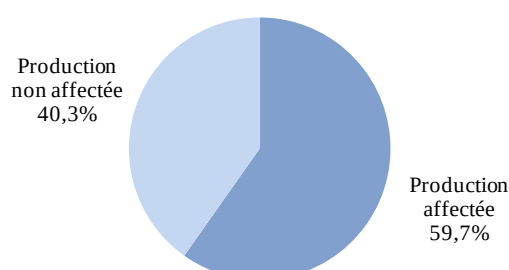


Source : Wafasalaf

Concernant le portefeuille produit, Wafasalaf a réalisé, en 2016, plus de 50% de sa production portée sur le segment Automobile, suivi du Prêt Personne (39,7%) et du segment Equipement des ménages (8,9%).

Comme le montre le graphique ci-dessous, la production non affectée représente en 2016 environ 59,7% de la production portée totale de Wafasalaf, contre 40,3% au cours de l'exercice antérieur. Ceci s'explique par la progression de la production de la LOA en 2016 :

Répartition de la production portée entre production affectée et non affectée (2016)



Source : Wafasalaf

Production gérée brute

Il est à noter que la production gérée brute par Wafasalaf donne lieu à la facturation de commissions comptabilisées au niveau du poste « Commissions sur prestation de service » (cf. Analyse du compte de produits et de charges).

Revue analytique 2014-2015

En 2015, la production gérée de Wafasalaf a enregistré une hausse de 3,9% pour se chiffrer à 7 133 Mdh contre 6 867 Mdh en 2014. Cette évolution est principalement due à la croissance de l'activité gérée pour le compte de :

- Crédit du Maroc, dont la production gérée passe de 828 Mdh en 2014 à 1 098 Mdh en 2015 ;
- CAM, dont la production gérée passe de 681 Mdh en 2014 à 780 Mdh en 2015 ;
- RCI avec une évolution de +10,3% à 1 298 Mdh en 2015 vs 1 177 Mdh en 2014 ;

La production gérée brute pour Attijariwafa bank marque pour sa part un repli de 5,3% à 3 958 Mdh, repli qui s'explique par une production moins bonne que les années antérieures.

Revue analytique 2015-2016

Sur la période 2015-2016, la production gérée a évolué de 12,4% atteignant 8 018 Mdh. Cette progression est essentiellement expliquée par :

- la croissance de l'activité gérée pour le compte de Attijariwafa bank, qui s'établit à 4 833 Mdh en 2016 contre 3 958 Mdh en 2015, soit une augmentation de 22,2%;
- la progression de l'activité pour le compte de Crédit du Maroc, qui passe de 1 098 Mdh en 2015 à 1 122 Mdh en 2016, soit une progression de 2,0%;
- la baisse de l'activité pour le compte de Crédit Agricole du Maroc, qui passe de 780 Mdh en 2015 à 484 Mdh en 2016, soit une baisse de 37,9%;
- la progression de l'activité pour le compte de RCI, qui passe de 1 298 Mdh en 2015 à 1 579 Mdh en 2016, soit une progression de 21,7%.

IV.4.1 Production portée par Catégorie Socioprofessionnelle

La répartition de la production portée par Catégorie Socioprofessionnelle (CSP), sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Particuliers	3 481	3 330	3 266	-4,3%	-1,9%
Commerçants	395	568	735	43,9%	29,4%
Loueurs	204	134	229	-34,4%	70,9%
Sociétés hors loueurs	295	342	401	16,0%	17,3%
Total	4 375	4 374	4 630	0,0%	5,9%

Source : Wafasalaf

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, la production portée est composée majoritairement des crédits attribués aux particuliers.

Revue analytique 2014-2015

En 2015, la production portée est resté stable à 4 374 Mdh (vs 4 375 Mdh) ; liée principalement à la consolidation des partenariats et s'explique par les variations au niveau des catégories socioprofessionnelles suivantes :

- -4,3% sur la catégorie des particuliers (3 330 Mdh en 2015 vs 3 481 Mdh en 2014) ;
- -34,4% sur la catégorie des loueurs (134 Mdh en 2015 vs 204 Mdh en 2014) ;
- +43,9% sur la catégorie des commerçants (568 Mdh en 2015 vs 395 Mdh en 2014) ;
- +16,0% sur la catégorie des sociétés hors loueurs (342 Mdh en 2015 vs 295 Mdh en 2014).

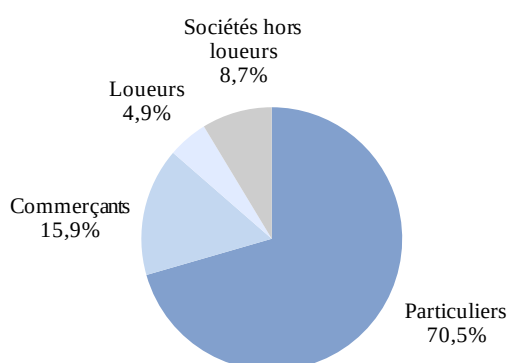
Revue analytique 2015-2016

En 2016, les crédits attribués s'établissent à 4630 Mdh contre 4 374 Mdh en 2015, soit une progression de 5,9%, s'expliquant par :

- une baisse de 1,9% des crédits aux particuliers à 3 266 Mdh ;
- une progression de 29,4% sur les crédits accordés aux commerçants, à 735 Mdh ;
- une augmentation de 70,9% des crédits aux loueurs à 229 Mdh ;
- une hausse de 17,3% des crédits aux sociétés hors loueurs à 401 Mdh.

Le graphique suivant donne la répartition de la production portée par CSP en 2016 :

Répartition de la production portée par CSP (2016)



Source : Wafasalaf

Le poids des crédits attribués aux particuliers enregistre un repli entre 2015 et 2016 pour s'établir à 70,5% des crédits attribués (vs 76,1% en 2015) au profit des autres catégories.

IV.4.2 Production par réseau de distribution

L'évolution de la production portée par le réseau de distribution sur les 3 derniers exercices se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Réseau propre	4 143	4 097	4 400	-1,1%	7,4%
Réseau externe	232	277	230	19,5%	-16,9%
Total	4 375	4 374	4 630	0,0%	5,9%

Source : Wafasalaf

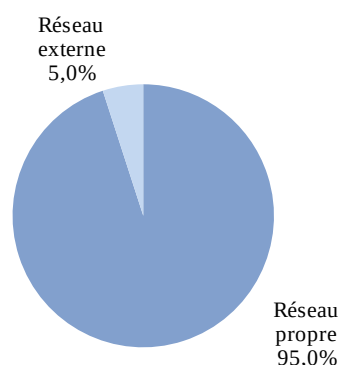
Revue analytique 2014-2015

En 2015, la production du réseau propre enregistre une baisse de 1,1% pour s'élever à 4 097 Mdh, contre 4 143 Mdh au cours de l'exercice précédent. Le réseau externe voit pour sa part sa production passer de 232 Mdh en 2014 à 277 Mdh, soit une progression de 19,5%.

Revue analytique 2015-2016

Au titre de l'exercice 2016, la production du réseau propre s'est élevée à 4 630 Mdh en hausse de 5,9% comparativement à 2015. Par ailleurs, la production du réseau externe a enregistré une baisse de 16,9% par rapport à l'exercice 2015 pour s'établir à 230 Mdh.

Répartition de la production par réseau de distribution (2016)



Source : Wafasalaf

La production portée de Wafasalaf résulte en majorité de la production du réseau propre de la société, dont la part s'établit à 95,0% de la production portée totale de Wafasalaf à fin 2016.

IV.4.3 Montant moyen financé

Les produits commercialisés par Wafasalaf, sur la période 2014-2016, présentent l'évolution suivante :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Production portée (en Mdh)	4 375	4 374	4 630	0,0%	5,9%
Nombre de dossiers financés	148 194	150 919	141 964	1,8%	-5,9%
Montant moyen financé (en Dh)	29 520	28 982	32 615	-1,8%	12,5%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

En 2015, le nombre de dossiers financés s'inscrit en hausse de 1,8% pour se chiffrer à 150 919 dossiers contre 148 194 dossiers en 2014. Le montant moyen financé enregistre un repli de 1,8% pour s'établir à 28 982 Dh en 2015 vs 29 520 Dh en 2014. Cette évolution s'explique en grande partie par l'appétence de la clientèle. En effet, la consommation du marché s'oriente vers des montants moins importants qu'en 2014.

Revue analytique 2015-2016

Durant l'année 2016, le montant moyen financé par dossier se chiffre à 32 615 Dh par dossier, enregistrant ainsi une progression de 12,5% par rapport à l'année précédente. La hausse du montant moyen financé s'accompagne d'une baisse du nombre de dossiers financés, qui passe de 150 919 dossiers en 2015 à 141 964 dossiers en 2016.

Cette évolution s'explique en partie par une reprise de la LOA avec dépôt de garantie ; en effet, les offres commercialisées étant plus attractives pour les clients, cela permet d'aller vers des gammes supérieures en équipement, avec des montants de financement moyens plus importants.

IV.5. STRUCTURE DES ENCOURS¹⁴

L'évolution des encours bruts de Wafasalaf, sur les 3 derniers exercices, se présente de la manière suivante :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Prêt Personnel	7 140	7 218	6 879	1,1%	-4,7%
Revolving	150	128	119	-14,7%	-7,1%
Auto	1 874	1 799	1 927	-4,0%	7,1%
LOA	3 277	3 667	5 013	11,9%	36,7%
Equiperment des Ménages	334	330	321	-1,2%	-2,7%
Total	12 775	13 143	14 259	2,9%	8,5%
Encours sectoriel brut	46 665	47 768	50 106	2,4%	4,9%
Quote-part Wafasalaf	27,4%	27,5%	28,5%	0,1 pts	0,9 pts

Source : Wafasalaf

(*) L'encours sectoriel de la LOA a été modifié suite à l'uniformisation de la formule de calcul en mars 2015, retraitement des chiffres sectoriels de 2014 et 2013 pour la LOA

Revue analytique 2014-2015

En 2015, les encours bruts des crédits à la consommation de Wafasalaf sont en hausse de 2,9% pour se chiffrer à 13 143 Mdh vs 12 775 Mdh en 2013. Cette évolution résulte :

- d'un recul des encours auto qui passent de 1 874 Mdh en 2014 à 1 799 Mdh en 2015, soit un repli de 4,0%, liée à la prédominance de la LOA dans la production Automobile sur deux années consécutives, le marché du crédit auto s'orientant plus vers la LOA ;

¹⁴ Encours brut = créances saines + créances en souffrance brutes

- d'une baisse des encours Revolving qui se chiffrent à 128 Mdh en 2015 vs 150 Mdh en 2014 (soit une variation de -14,7%), s'expliquant par le désintérêt des clients vis-à-vis de ce produit.

En ce qui concerne les encours de prêts personnels et d'équipement des ménages, ceux-ci connaissent de légères variations sur l'exercice, de l'ordre de 1,1%, et -1,2% respectivement.

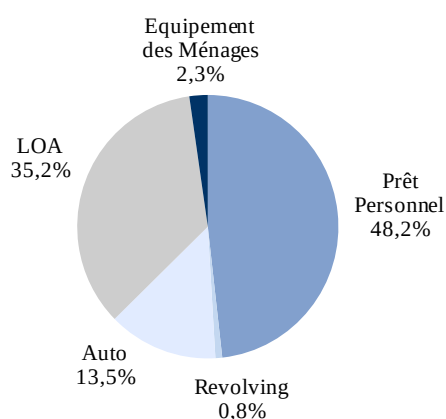
Revue analytique 2015-2016

Au titre de l'exercice 2016, l'encours brut a enregistré une hausse de 8,5%, pour s'établir à 14 259 Mdh. Cette progression est principalement due à la conjugaison des facteurs suivants :

- une augmentation de l'encours LOA à 5 013 Mdh en 2016 vs 3 667 Mdh en 2015 (+36,7%), dont le poids dans le total des encours est également en progression à 35,2% en 2016 (vs 27,9% en 2015) par rapport aux autres produits ;
- une diminution des encours de prêts personnels, qui s'élèvent à 6 879 Mdh en 2016 contre 7 218 Mdh au titre de l'exercice précédent.

Les encours de LOA ont connu une hausse de 36,9% pour s'établir à 5 013 Mdh qui s'explique par l'attractivité du produit. Le graphique suivant donne la répartition des encours bruts de Wafasalaf par type de produit au titre de l'exercice 2016 :

Répartition des encours bruts (2016)



Source : Wafasalaf

IV.5.1 Encours par Catégorie Socioprofessionnelle

La répartition des encours par CSP, sur la période 2014-2016, se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Commerçants	1 016	1 897	2 961	86,6%	56,1%
Loueurs	338	274	375	-18,9%	36,8%
Sociétés hors loueurs	827	1 004	1 227	21,4%	22,2%
Particuliers	10 594	9 968	9 696	-5,9%	-2,7%
Total	12 775	13 143	14 259	2,9%	8,5%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

En 2015, la hausse de l'encours brut de Wafasalaf à 13 143 Mdh (+2,9%) est expliquée par :

- la progression de 86,6% des encours des Commerçants à 1 897 Mdh (contre 1 016 Mdh en 2014) et la progression de 21,4% des encours des Sociétés hors loueurs à 1 004 Mdh (contre 827 Mdh en 2014), attribuée essentiellement à la dynamisation de la production sur ces deux segments grâce à une tarification avantageuse portée par des conventions d'exclusivité notamment avec Ford, Peugeot-Citroën, Fiat et Toyota ;
- la baisse des encours Loueurs de 18,9% à 274 Mdh en 2015 ;
- la baisse des encours Particuliers de 5,9% à 9 968 Mdh en 2015 contre 10 594 Mdh en 2014 en raison de la baisse de production sur ce segment sur les deux principaux produits : Prêt Personnel et Automobile.

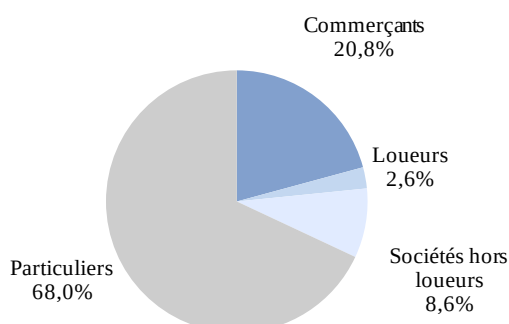
Revue analytique 2015-2016

En 2016, la hausse de l'encours brut de Wafasalaf à 14 259 Mdh (+8,5%) est expliquée par :

- la progression de 56,1% des encours des Commerçants à 2 961 Mdh (contre 1 897 Mdh en 2015) ;
- la hausse de 22,2% des encours des Sociétés hors loueurs à 1 227 Mdh (contre 1 004 Mdh en 2015) ;
- la hausse des encours Loueurs de 36,8% à 375 Mdh en 2016 ;
- la baisse des encours Particuliers de 2,7% à 9 696 Mdh en 2016 contre 9 968 Mdh en 2015 en raison de la baisse de production sur ce segment sur les produits Prêt Personnel.

Les encours des crédits attribués aux particuliers représentent une majorité des encours totaux avec une part de 68,0% en 2016 :

Répartition des encours bruts par type de clientèle (2016)



Source : Wafasalaf

IV.5.2 Créances en souffrance par Catégorie Socioprofessionnelle

La répartition des créances en souffrance¹⁵ par CSP, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Particuliers	1 046	940	919	-10,1%	-2,3%
Commerçants	166	183	190	10,0%	4,0%
Loueurs	69	59	59	-15,1%	0,0%
Sociétés hors loueurs	115	104	110	-9,6%	5,6%
Total des créances en souffrance	1 396	1 285	1 277	-7,9%	-0,6%
<i>En % de l'encours</i>	<i>10,9%</i>	<i>9,8%</i>	<i>9,0%</i>	<i>-1,1 pts</i>	<i>-0,8 pts</i>
Total des créances en souffrance du secteur	6 186	5 714	5 362	-7,6%	-6,2%
Quote-part Wafasalaf	22,6%	22,5%	23,8%	-0,1 pts	1,3 pts

Source : Wafasalaf

*montant est brut des agios réservés et hors LOA et chèques impayés

Revue analytique 2014-2015

Au titre de l'exercice 2015, les créances en souffrance de Wafasalaf s'élèvent à 1 285 Mdh, en baisse de 7,9% par rapport à 2014, en lien avec :

- une baisse de 10,1% des créances en souffrance des particuliers à 940 Mdh en 2015. Cette baisse est due d'une part à la maîtrise du risque à l'entrée et d'autre part aux performances des équipes de recouvrement ;
- une progression de 10,0% des créances en souffrance des commerçants à 183 Mdh ;
- un repli de -15,1% des créances en souffrance des loueurs à 59 Mdh.
- une baisse de 9,6% des créances en souffrance des sociétés hors loueurs à 104 Mdh en 2015.

Rapportées aux créances en souffrance totales du secteur, les créances en souffrance de Wafasalaf font ressortir une quote-part de 22,5% en 2015, en baisse de 0,1 point par rapport à 2014.

Revue analytique 2015-2016

¹⁵ Le décalage observé sur les créances en souffrance entre la partie activité et la partie analyse financière est dû aux effets de bord entre les données comptables et les données de gestion

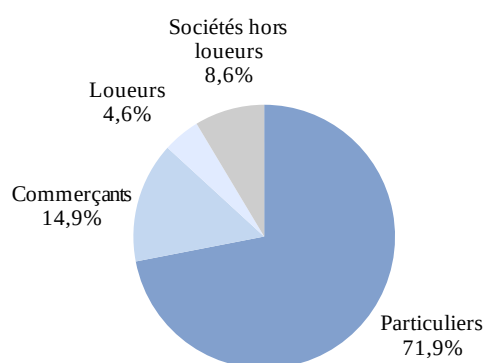
Au terme de l'exercice 2016, les créances en souffrance de Wafasalaf se sont établies à 1 277 Mdh contre 1 285 Mdh en 2015, soit une baisse de 0,6% sur la période. Cette augmentation s'explique principalement par les évolutions suivantes :

- la baisse des créances en souffrance sur les crédits accordés aux particuliers de 2,3% à 919 Mdh en 2016 (vs 940 Mdh en 2015) ;
- l'augmentation des créances en souffrance sur les crédits accordés aux sociétés hors loueurs de 5,6%, à 110 Mdh en 2016 (vs 104 Mdh en 2015) ;
- la hausse des créances en souffrance sur la catégorie des commerçants (4,0%) à 190 Mdh en 2016 ;
- la stagnation des créances en souffrance sur la catégorie des loueurs à 59 Mdh en 2016.

Rapportées aux créances en souffrance totales du secteur, les créances en souffrance de Wafasalaf font ressortir une quote-part de 23,8% en 2016, en hausse de 1,3 point par rapport à 2015.

Le graphique suivant donne la répartition des créances en souffrance par CSP au titre de l'exercice 2016 :

Répartition des créances en souffrance par type de clientèle (2016)



Source : Wafasalaf

Les particuliers et les commerçants représentent 86,8% des créances en souffrance de Wafasalaf. En effet, en 2016, les particuliers et les commerçants participent respectivement à hauteur de 71,9% et 14,9% des créances en souffrance.

En 2016, le calcul du taux de créances en souffrance par type de clientèle¹⁶ montre que la catégorie des loueurs est celle qui présente le risque le plus élevé avec un taux de créances en souffrance de 14,4%, contre 10,4% pour les sociétés hors loueurs, 9,6% pour les commerçants et 9,4% pour les particuliers.

Procédure de recouvrement

Dans une optique de gestion optimisée du risque lié au crédit, Wafasalaf a procédé à la mise en place d'une organisation de recouvrement structurée en trois entités :

- **Entité de traitement phoning** : constitué d'une plate-forme téléphonique de télé recouvreurs spécialisés par produit, ce département se charge du traitement des dossiers ayant 1 à 3 impayés ;
- **Entité de traitement précontentieux** : en charge du traitement des dossiers présentant 4 à 6 impayés. Ce département est constitué d'une plate-forme téléphonique et d'encaisseurs externes spécialisés par nature de prélèvement ;

¹⁶ Créances en souffrance/ encours

- **Entité de traitement contentieux** : en charge du traitement des dossiers contentieux (à partir du 7^{ème} impayé). Ce département est constitué d'une plate-forme téléphonique et de recouvreurs externes spécialisés par région et par produit.

IV.6. POSITIONNEMENT DE WAFASALAF

L'évolution du positionnement¹⁷ de Wafasalaf, sur les 3 derniers exercices, est présentée dans le tableau suivant :

En %	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Production	29,0%	29,7%	28,2%	0,7 pts	-1,4 pts
Encours	27,4%	27,5%	28,5%	0,1 pts	0,9 pts

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Au titre de l'exercice 2015, le positionnement de Wafasalaf sur la production a évolué à la hausse de 0,7 point par rapport à 2014, passant ainsi à 29,7% de la production totale du marché. Parallèlement, la part de marché de Wafasalaf sur les encours est passée de 27,4% en 2014 à 27,5% en 2015, en hausse de 0,1 point.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, la part de marché de Wafasalaf affiche une hausse de 0,9 point en termes d'encours, à 28,5% contre 27,5% au titre de l'exercice précédent. Toutefois, la part de marché de Wafasalaf en termes de production enregistre une baisse de 1,4 points pour s'établir à 28,2% de la production du marché en 2016 (contre 29,7% en 2015).

Wafasalaf conserve son positionnement de leader sur le marché du crédit à la consommation aussi bien en termes de production que d'encours.

¹⁷ Formule de calcul : Positionnement Wafasalaf Production : Production Wafasalaf/Production marché
 Formule de calcul : Positionnement Wafasalaf Encours : Encours Wafasalaf/Encours Marché

IV.7. RESSOURCES HUMAINES

IV.7.1 Effectifs

L'évolution du personnel de Wafasalaf, sur la période 2014-2016, se présente comme suit :

En nombre	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Contrats à durée indéterminée	616	618	637	0,3%	3,1%
dont cadres supérieurs	62	61	64	-1,6%	4,9%
dont cadres moyens	238	241	249	1,3%	3,3%
dont agents/ employés	316	316	324	0,0%	2,5%
Contrats à durée déterminée/stages	168	170	164	1,2%	-3,5%
Total	784	788	801	0,5%	1,6%
Taux d'encadrement	38,3%	38,3%	39,1%	0,2%	2,0%

Source : Wafasalaf

Les effectifs de Wafasalaf s'établissent à 801 collaborateurs en 2016 vs 784 en 2014, en évolution annuelle moyenne de 1,1% sur la période. Cette progression a concerné principalement la catégorie des cadres (TCAM de +2,3% sur les cadres moyens et +1,6% sur les cadres supérieurs) ainsi que la catégorie des agents et employés (+1,3% de TCAM sur la période considérée).

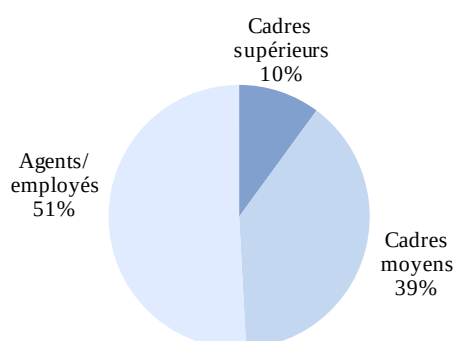
La baisse de la part des salariés temporaires résulte de l'obligation de titulariser au moins 60% des stagiaires ANAPEC.

Le taux d'encadrement s'établit à 39,1% au titre de l'exercice 2016, plus élevé que le taux d'encadrement de l'exercice précédent.

IV.7.2 Structure de l'effectif par CSP

Le diagramme suivant présente la structure de l'effectif permanent de Wafasalaf par grade, au 31 décembre 2016 :

Structure de l'effectif permanent (2016)



Source : Wafasalaf

Le tableau suivant présente l'historique de la structure de l'effectif permanent de Wafasalaf par grade :

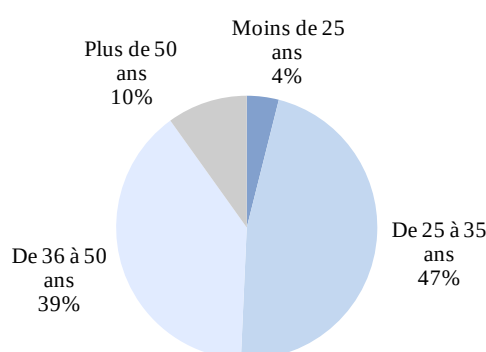
Catégorie	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Cadres supérieurs	62	61	64	-1,6%	4,9%
Cadres moyens	238	241	249	1,3%	3,3%
Employés	316	316	324	0,0%	2,5%
Total	616	618	637	0,3%	3,1%

Source : Wafasalaf

IV.7.3 Structure de l'effectif par tranche d'âge

Le diagramme suivant présente la structure de l'effectif permanent de Wafasalaf par tranche d'âge, au 31 décembre 2016 :

Structure de l'effectif permanent par tranche d'âge (2016)



Source : Wafasalaf

Le tableau suivant présente l'historique de la structure de l'effectif permanent de Wafasalaf par grade :

Catégorie	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Moins de 25 ans	23	21	25	-8,7%	19,0%
De 25 à 35 ans	305	291	298	-4,6%	2,4%
De 36 à 50 ans	247	253	251	2,4%	-0,8%
Plus de 50 ans	41	53	63	29,3%	18,9%
Total	616	618	637	0,3%	3,1%

Source : Wafasalaf

IV.7.4 Turnover

Le turnover de Wafasalaf sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Recrutements de l'exercice	41	40	67	-2,4%	67,5%
Départs de l'exercice	29	38	48	31,0%	26,3%
Taux de turnover	5,8%	6,3%	9,2%	0,5 pt	2,9 pts

Source : Wafasalaf

A fin 2016, le taux de turnover¹⁸ des effectifs de Wafasalaf s'élève à 9,2%, contre 6,3% en 2015, soit une évolution de +2,9 pts.

¹⁸ Taux de turnover = ((Recrutement de l'exercice + départs de l'exercice)/2) / Effectif moyen de l'exercice

IV.7.5 Politique de gestion des Ressources Humaines

a. Politique de recrutement

Du fait du développement soutenu de son activité, Wafasalaf a mis en œuvre un plan de recrutement important, prévoyant le recrutement de 50 à 60 nouveaux collaborateurs par an.

Ces recrutements sont réalisés pour renforcer la force commerciale, en correspondance avec l'extension du réseau, ou les plateformes de traitement et de recouvrement. Les profils recrutés sont des collaborateurs d'un niveau minimum exigé de BAC+2 pour les chargés de clientèle ou de recouvrement, et BAC+4 pour les animateurs, directeurs d'agences ou superviseurs d'équipes.

Les recrutements de profils plus pointus ont également été réalisés afin de renforcer l'encadrement au niveau du siège et notamment au sein des fonctions supports.

b. Politique de rémunération

La politique de rémunération de Wafasalaf vise la fidélisation sur la durée de ses compétences et la création de conditions favorables permettant d'atteindre une bonne performance individuelle et collective.

Les fonctions opérationnelles de vente et de recouvrement sont mensuellement intéressées sur l'atteinte des objectifs assignés. Par ailleurs, les fonctions d'encadrement reçoivent une prime annuelle liée à la performance réalisée.

c. Politique de formation

Depuis plusieurs années, Wafasalaf a axé sa stratégie de formation autour du développement des compétences liées aux activités du cœur de métier et notamment les activités Commerciales et celles du Risque. Ceci est réalisé à travers un plan de formation interne et externe qui a permis de couvrir environ 55% des effectifs en 2016.

Ce plan est composé de formations métiers liées à la maîtrise des produits, des process, des techniques d'accueil, de vente ou de recouvrement, de sécurité et de l'hygiène en passant par des formations relatives au développement personnel, de dialogue social pour les délégués du personnel ou encore au management des équipes pour les fonctions d'encadrement.

Des cycles complets sont ainsi déployés régulièrement avec des formateurs internes et des prestataires externes pour développer les expertises nécessaires visant à maintenir un niveau de professionnalisme élevé.

Par ailleurs, des espaces managériaux sont régulièrement organisés. En fonction de leurs thématiques, ces espaces regroupent différents responsables et managers selon leurs profils et leurs contributions potentielles.

d. Système d'évaluation

Le système d'évaluation compte deux entretiens d'évaluation intervenant en milieu et en fin de chaque année. Ces rendez-vous entre les collaborateurs et leurs managers sont déclinés suivant les spécificités des métiers (vente, recouvrement, traitement et support) et les niveaux de responsabilités managériales.

IV.8. RESSOURCES MATERIELLES

Wafasalaf dispose d'un système d'information totalement intégré qui prend en charge toute la chaîne de valeur (avant vente, montage des dossiers de crédit, SAV, gestion des prélèvements, recouvrement, contentieux, comptabilité client).

Pour la gestion de son réseau de partenaires et de ses apporteurs d'affaires (magasins d'électroménager, grandes surfaces, concessions automobiles et banques dans le cadre de la gestion pour compte), Wafasalaf a équipé l'ensemble de ces points de vente d'une solution Extranet leur permettant une connexion en temps réel aux plateformes d'autorisation et d'acceptation des dossiers de crédit..

Pour une meilleure gestion de la relation client, Wafasalaf s'est doté d'un CRM fonctionnant en interaction avec les autres plateformes applicatives.

Pour sa sécurité, Wafasalaf dispose d'un plan de continuité d'activité (PCA) et d'un plan de secours informatique.

Pour accompagner son développement, Wafasalaf a mis en place un ambitieux d'un plan Projet Moyen Terme 2020 visant en priorité de :

- renforcer la compétitivité et assurer la pérennité de l'entreprise par une transformation digitale en profondeur ;
- le développement des services métiers à forte valeurs ajouté pour le client ;
- renforcer et unifier les canaux de distribution (Internet, mobile,...).

IV.9. POLITIQUE QUALITE

Dans le cadre d'une vision éthique et responsable de son métier, Wafasalaf a annoncé ses engagements citoyens vis-à-vis de ses clients et partenaires sur le site wafasalafsengage.ma.

Ces engagements s'inscrivent dans sa nouvelle démarche de satisfaction Clients, axée autour de la Réactivité, de la transparence et du Conseil.

Ces engagements font l'objet d'une évaluation permanente, basée sur l'écoute de ses clients et de ses partenaires.

Ainsi, dans le cadre desdits engagements, Wafasalaf a mis en place :

- un système permanent d'écoute des clients permettant à la Société de rester attentive à leurs besoins et leurs attentes, afin de renforcer la relation avec eux,
- un dispositif permanent des enquêtes mystères pour offrir à ses clients & partenaires un service de qualité de haut niveau,
- un renforcement du process de gestion des demandes de services et des réclamations.

IV.10. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'évolution des investissements effectués par Wafasalaf, durant les trois dernières années, se présente comme suit :

	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Matériel informatique et Télécom	1 556	2 281	7 439	46,5%	> 100%
Logiciel informatique	5 148	811	1 973	-84,3%	> 100%
Brevet et marque	120	133	0	11,2%	-100,0%
Droit au bail	0	0	0		
Matériel mobilier du bureau	120	610	442	> 100%	-27,5%
Agencement et aménagement	730	1 649	1 141	> 100%	-30,8%
Bâtiment	0	0	0		
Matériel et outillage	0	0	0		
Frais acquisition immobilisation	0	36	0		-100,0%
Immobilisations incorporelles en cours	8 513	8 289	989	-2,6%	-88,1%
Matériel roulant	0	13	0		-100,0%
Total	16 187	13 821	11 984	-14,6%	-13,3%

Source : Wafasalaf

Au titre de l'exercice 2016, les investissements réalisés se sont établis à 11,9 Mdh, en repli de 13,3% par rapport à l'exercice précédent.

Sur la période 2014-2016, les investissements (hormis les immobilisations incorporelles en cours) ont concerné essentiellement :

- le matériel informatique et télécom pour plus de 11,2 Mdh ;
- les logiciels informatiques pour plus de 7,9 Mdh ;
- les frais d'agencement et d'aménagement pour près de 3,5 Mdh ;

le matériel et mobilier de bureau pour près de 1,2 Mdh. Ces investissements représentent un total de 23,9 Mdh sur la période 2014-2016, soit près de 57 % des investissements globaux.

En 2016, les investissements concernant le matériel informatique et Télécom, d'un montant de 7,9 Mdh, correspondent à la mise en place du projet FRONT (outil d'aide à la vente).

PARTIE V. SITUATION FINANCIERE DE WAFASALAF

I. ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF

I.1. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

Le compte d'exploitation de Wafasalaf, sur la période 2014 – juin 2017, se présente comme suit :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. Juin 17/16
Produits d'exploitation bancaire	2 236 451	2 240 377	2 312 857	0,2%	3,2%	1 137 594	1 253 722	10,2%
Charges d'exploitation bancaire	1 231 795	1 271 450	1 321 583	3,2%	3,9%	634 411	754 156	18,9%
Produit Net Bancaire (PNB)	1 004 656	968 927	991 274	-3,6%	2,3%	503 184	499 567	-0,7%
Produit net non bancaire	20 648	9 087	16 781	-56,0%	84,7%	9 054	8 964	-1,0%
Charges générales d'exploitation	349 524	362 293	376 364	3,7%	3,9%	183 655	194 513	5,9%
Résultat brut d'exploitation	675 780	615 721	631 692	-8,9%	2,6%	328 582	314 018	-4,4%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	382 899	474 361	424 885	23,9%	-10,4%	209 768	234 671	11,9%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	243 478	352 822	309 852	44,9%	-12,2%	151 102	158 893	5,2%
Résultat courant	536 359	494 183	516 659	-7,9%	4,5%	269 916	238 240	-11,7%
Résultat non courant	15 535	37 463	11 598	>100,0%	-69,0%	-447	-1 468	<-100,0%
Résultat avant impôt	551 894	531 646	528 257	-3,7%	-0,6%	269 468	236 773	-12,1%
Impôts sur les résultats	192 393	191 225	184 948	-0,6%	-3,3%	87 666	74 318	-15,2%
Résultat net	359 501	340 421	343 308	-5,3%	0,8%	181 802	162 454	-10,6%

Source : Wafasalaf

I.1.1 Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire, sur la période 2014 – juin 2017, se détaillent comme suit :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. Juin 17/16
Intérêts et produits assimilés des opérations avec les établissements de crédit	1 297	486	330	-62,5%	-32,2%			Ns
Intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle	968 159	929 688	897 276	-4,0%	-3,5%	449 715	436 012	-3,0%
Intérêts et produits assimilés des titres de créance								Ns
Produits des titres de propriété	32 000	29 000	37 000	-9,4%	27,6%	37 000	35 000	-5,4%
Produits des immobilisations en crédit-bail et en location	938 571	984 905	1 052 414	4,9%	6,9%	498 057	616 644	23,8%
Commissions sur prestations de service	295 000	295 669	324 792	0,2%	9,8%	152 381	165 401	8,5%
Autres produits bancaires	1 424	629	1 044	-55,8%	66,0%	441	665	50,9%
Produits d'exploitation bancaire	2 236 451	2 240 377	2 312 857	0,2%	3,2%	1 137 594	1 253 722	10,2%

Source : Wafasalaf

N.B. : les commissions relatives à la gestion pour compte de tiers sont reclassées de la rubrique « produits d'exploitation non bancaires » vers la rubrique des « commissions sur prestations de services »

Revue analytique 2014-2015

Au titre de l'exercice 2015, les produits d'exploitation bancaire de Wafasalaf sont en hausse de 0,2% à 2 240,4 Mdh, une évolution imputable principalement à la baisse des intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle s'établissant ainsi à 929,7 Mdh en 2015, en diminution de 4,0% par rapport à 2014, combinée à la hausse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location. En effet, ceux-ci affichent une hausse de 4,9% pour s'établir à 984,9 Mdh en 2015 (contre 938,6 Mdh en 2014).

Les commissions sur prestations de services sont pour leur part restées quasi-stables sur l'exercice, enregistrant une variation de seulement 0,2% en 2015, à 295,7 Mdh.

Les produits de titres de propriété, représentant les dividendes perçus de la filiale Themis Courtage, ont pu renforcer les produits d'exploitation bancaires de l'exercice, avec un montant de 29,0 Mdh en 2015 (vs 32,0 Mdh en 2014).

Revue analytique 2015-2016

Au titre de l'exercice 2016, les produits d'exploitation bancaire de Wafasalaf sont en hausse de 3,2% à 2 312,8 Mdh, une évolution imputable principalement à la hausse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location, qui affichent une hausse de 6,9% pour s'établir à 1 052,4 Mdh en 2016 (contre 984,9 Mdh en 2015). Ceci s'explique par la reprise de la LOA avec dépôt de garantie en 2016, grâce notamment aux bonnes performances commerciales réalisées lors du Salon de l'Automobile.

En ce qui concerne les intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle, ils s'établissent à 897,2 Mdh en 2016, en diminution de 3,5% par rapport à 2015. Ceci s'explique par la baisse de l'encours productifs d'intérêt. En effet, la part de l'amortissement de l'encours est supérieure à la production sur l'exercice.

Les commissions sur prestations de services marquent une augmentation de 9,8% en 2016, à 324,8 Mdh, (contre 295,7 Mdh en 2015), due à une hausse des frais dossiers et commissions GPC.

Les produits de titres de propriété, représentant les dividendes perçus de la filiale Themis Courtage, ont pu renforcer les produits d'exploitation bancaires de l'exercice, avec un montant de 37,0 Mdh en 2016 (vs 29,0 Mdh en 2015, soit une progression de 27,6%).

Revue analytique Juin 2016 – Juin 2017

Au titre du premier semestre 2017, les produits d'exploitation bancaire de Wafasalaf sont en hausse de 10,2% à 1253,7 Mdh vs juin 2016, une évolution imputable principalement à la hausse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location, qui affichent une hausse de 23,8% pour s'établir à 616,6 Mdh en juin 2017 (contre 498,1 Mdh au premier semestre 2016) sous l'effet de la hausse de la production LOA avec dépôt de garantie durant le premier semestre 2017.

En ce qui concerne les intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle, ils s'établissent à 436 Mdh en Juin 2017, en diminution de 3% par rapport à Juin 2016, en raison de la baisse des intérêts perçus sur le prêt personnel.

Les commissions sur prestations de services marquent une augmentation de 8,5% en Juin 2017, à 165,4 Mdh, (contre 152,4 Mdh en Juin 2016) en raison de la progression des encours GPC¹⁹.

Les produits de titres de propriété, représentant les dividendes perçus de la filiale Themis Courtage, ont diminué les produits d'exploitation bancaires de l'exercice, avec un montant de 35,0 Mdh au premier semestre 2017 (vs 37,0 Mdh en juin 2016, soit une baisse de -5,4%).

¹⁹ Gestion Pour Compte

I.1.2 Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire, sur la période 2014 – juin 2017, se détaillent comme suit :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. Juin 17/16
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	306 674	256 052	247 241	-16,5%	-3,4%	114 129	135 890	19,1%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	87 938	113 225	109 861	28,8%	-3,0%	63 597	40 811	-35,8%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	827 157	892 324	956 051	7,9%	7,1%	452 967	573 291	26,6%
Autres charges bancaires	10 026	9 849	8 429	-1,8%	-14,4%	3 716	4 164	12,0%
Charges d'exploitation bancaire	1 231 795	1 271 450	1 321 583	3,2%	3,9%	634 411	754 156	18,9%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

En 2015, les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 1 271,5 Mdh, soit une augmentation de 3,2%, principalement liée à :

- la hausse des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location, qui passent de 827,2 Mdh en 2014 à 892,3 Mdh en 2015 (+7,9% de variation annuelle), s'expliquant par l'augmentation du montant des immobilisations données en LOA ;
- l'augmentation des intérêts et charges assimilés sur les titres de créance émis à 113,2 Mdh, soit une hausse de 28,8%, conjuguée à la baisse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit, en recul de 16,5% à 256,1 Mdh. Ces évolutions croisées traduisent les efforts d'optimisation et de négociation menés avec les banques et la transformation des crédits bancaires en BSF.

Par ailleurs, les autres charges bancaires marquent un recul de 1,8% à 9,8 Mdh en 2015 (contre 10,0 Mdh en 2014).

Revue analytique 2015-2016

En 2016, les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 1 321,6 Mdh, soit une augmentation de 3,9% par rapport à 2015, s'expliquant principalement par la hausse des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location, qui passent de 892,3 Mdh en 2015 à 956,1 Mdh en 2016, soit une progression annuelle de 7,1% s'expliquant par la hausse des encours LOA.

Par ailleurs :

- les intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit ont connu une baisse de 3,4% due au renouvellement de lignes de crédit avec des taux plus avantageux.
- les intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis marquent un recul de 3,0% à 109,8 Mdh en 2016 (contre 113,2 Mdh en 2015).

Revue analytique juin 2016 – juin 2017

En Juin 2017, les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 754,2 Mdh, soit une augmentation de 18,9% par rapport à Juin 2016, s'expliquant principalement par la hausse des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location, qui passent de 453 Mdh en juin 2016 à 573,3 Mdh en Juin 2017, soit une progression annuelle de 26,6%.

Par ailleurs :

- les intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit ont connu une hausse de 19,1% à 135,9 Mdh.

- les intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis marquent un recul de 35,8% à 40,8 Mdh en Juin 2017 (contre 63,6 Mdh en Juin 2016) ;
- les charges sur immobilisations en crédit-bail et en location, qui passent de 452,9 Mdh à fin juin 2016 à 573,2 Mdh à fin juin 2017, soit une progression de 26,6% expliquée par l'évolution des dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation.

I.1.3 Produit net bancaire

Le Produit Net Bancaire, sur la période 2014 – juin 2017, évolue de la manière suivante :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. Juin 17/16
Produits d'exploitation bancaire (1)	2 236 451	2 240 377	2 312 857	0,2%	3,2%	1 137 594	1 253 722	10,2%
Charges d'exploitation bancaire (2)	1 231 795	1 271 450	1 321 583	3,2%	3,9%	634 411	754 156	18,9%
Produit Net Bancaire (1)-(2)	1 004 656	968 927	991 274	-3,6%	2,3%	503 184	499 567	-0,7%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Le produit net bancaire de Wafasalaf s'élève à 968,9 Mdh en 2015, en diminution de 3,6% par rapport à l'exercice précédent, du fait de l'effet conjugué d'une hausse des charges d'exploitation bancaire (3,2%) plus importante que la hausse des produits d'exploitation bancaire (0,2%).

Revue analytique 2015-2016

Le produit net bancaire de Wafasalaf s'élève à 991,3 Mdh en 2016, soit une hausse de 2,3% par rapport à 2015, sous l'effet conjugué d'une hausse des produits d'exploitation bancaires de 3,2% et d'une augmentation des charges d'exploitation bancaire de 3,9%.

Revue analytique juin 2016 – juin 2017

Le produit net bancaire de Wafasalaf s'établit à 499,6 Mdh en juin 2017, soit une baisse de 0,7% par rapport à juin 2016, sous l'effet conjugué d'une hausse des produits d'exploitation bancaires de 10,2% moins importante que l'augmentation des charges d'exploitation bancaire de 18,9%.

I.1.4 Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail

La marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2014 - juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. Juin 17/16
Intérêts et produits assimilés* (1)	1 908 027	1 915 078	1 950 020	0,4%	1,8%	947 772	1 052 656	11,1%
Intérêts et charges assimilés**	1 221 769	1 261 601	1 313 154	3,3%	4,1%	630 694	749 992	18,9%
Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail (2)	686 258	653 477	636 866	-4,8%	-2,5%	317 078	302 664	-4,5%
Taux de marge (2/1)	36,0%	34,1%	32,7%	-1,8 pts	-1,5 pts	33,5%	28,8%	-4,7 pts
Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail/ PNB	68,3%	67,4%	64,2%	-0,9 pts	-3,2 pts	63,0%	60,6%	-2,4 pts
Encours net	11 305 169	11 208 086	11 712 124	-0,9%	4,5%	11 453 621	11 810 498	3,1%
Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail/ encours net	6,1%	5,8%	5,4%	-0,2 pts	-0,4 pts	2,8%	2,6%	-0,2 pts

Source : Wafasalaf

*y compris immobilisations en crédit-bail et en location

**y compris charges sur immobilisations en crédit-bail et en location

Revue analytique 2014-2015

A fin 2015, la marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail de Wafasalaf affiche un recul de 4,8% à 653,5 Mdh (vs 686,3 Mdh en 2014), lié essentiellement :

- à la hausse des intérêts et produits assimilés (+0,4% à 1 915,1 Mdh) ;
- à l'augmentation des intérêts et charges assimilés (+3,3% à 1 261,6 Mdh).

Le taux de marge de Wafasalaf au titre de 2015 connaît ainsi une évolution de -1,8 pt pour s'établir à 34,1% (vs 36,0% en 2014). Le ratio de marge d'intérêt/ PNB s'affiche pour sa part en baisse de 0,9 pt et s'établit à 67,4% en 2015, de la même manière que la marge d'intérêt des opérations de crédit-bail/ encours net au cours de l'exercice diminue à 5,8% sur le même exercice.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, la marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail de Wafasalaf enregistre un repli de 2,5% pour s'établir à 636,9 Mdh (vs 653,5 Mdh en 2015), sous l'effet de l'augmentation des intérêts et charges assimilés (+4,1% par rapport à 2015) plus importante que la hausse de 1,8% des intérêts et produits assimilés.

Le taux de marge de Wafasalaf au titre de 2016 est ainsi en repli de -1,5 pt et s'établit à 32,7% (vs 34,1% en 2015). Le ratio de marge d'intérêt/ PNB marque également une baisse de 3,2 pts à 64,2% en 2016 (vs 67,4% en 2015).

Revue analytique juin 2016 – juin 2017

A fin juin 2017, la marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail de Wafasalaf enregistre un repli de 4,5% pour s'établir à 302,7 Mdh (vs 317,1 Mdh en juin 2016), sous l'effet de l'augmentation des intérêts et charges assimilés (+18,9% par rapport à juin 2016) plus importante que la hausse de 11,1% des intérêts et produits assimilés.

Le taux de marge de Wafasalaf au titre de juin 2017 est ainsi en repli de -4,7 pts et s'établit à 28,8% (vs 33,5% en juin 2016). Le ratio de marge d'intérêt/ PNB marque également une baisse de 2,4 pts à 60,6% en juin 2017 (vs 63,0% en juin 2016).

I.1.5 Produit net non bancaire

Le produit net non bancaire évolue, comme suit, sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. Juin 17/16
Produits d'exploitation non bancaires	20 648	9 087	16 781	-56,0%	84,7%	9 054	8 964	-1,0%
Charges d'exploitation non bancaires	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Produit net non bancaire	20 648	9 087	16 781	-56,0%	84,7%	9 054	8 964	-1,0%

Source : Wafasalaf

Les produits d'exploitation non bancaires sont composés essentiellement de produits accessoires regroupant notamment les indemnités de recouvrement, les intérêts de retard et les indemnités de remboursement par anticipation.

Revue analytique 2014-2015

A fin 2015, le produit net non bancaire connaît une évolution à la baisse de -56,0% pour s'établir à 9,1 Mdh (vs 20,6 Mdh en 2014) ; sa diminution s'explique essentiellement par les nouvelles exigences réglementaires relatives à l'entrée en vigueur de la loi de protection du consommateur, en termes de pénalités de remboursement par anticipation.

Revue analytique 2015-2016

A fin 2016, le produit net non bancaire connaît une hausse de 84,7% pour s'établir à 16,7 Mdh (vs 9,1 Mdh en 2015), en raison de la refacturation aux clients des frais de recouvrement.

Revue analytique juin 2016 – juin 2017

A juin 2017, le produit net non bancaire connaît une baisse de 1,0% pour s'établir à 9 Mdh (vs 9,1 Mdh en juin 2016).

I.1.6 Frais généraux

Les charges générales d'exploitation évoluent comme suit sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. Juin 17/16
Produit net bancaire	1 004 656	968 927	991 274	-3,6%	2,3%	503 184	499 567	-0,7%
Charges de personnel	136 228	142 001	145 132	4,2%	2,2%	71 577	74 930	4,7%
Impôts et taxes	7 475	7 222	7 712	-3,4%	6,8%	4 029	4 022	-0,2%
Charges externes	171 470	180 924	188 446	5,5%	4,2%	90 811	99 266	9,3%
Autres charges d'exploitation	3 925	3 444	669	-12,3%	-80,6%	210	33	-84,1%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	30 426	28 702	34 405	-5,7%	19,9%	17 028	16 261	-4,5%
Charges générales d'exploitation	349 524	362 293	376 364	3,7%	3,9%	183 655	194 513	5,9%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

En 2015, les charges générales d'exploitation marquent une hausse de 3,7% à 362,3 Mdh (vs 349,5 Mdh au titre de l'exercice précédent). Leur évolution est principalement imputable aux éléments suivants :

- la hausse des charges externes à 180,9 Mdh (contre 171,5 Mdh l'année précédente) en lien avec l'augmentation des frais informatiques suite à la signature d'un nouveau contrat de maintenance et l'acquisition de nouvelles licences ;
- la progression des charges de personnel (+4,2%) qui évoluent à 142,0 Mdh en 2015 ;

- la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles (-5,7%) qui s'établissent à 28,7 Mdh en 2015 vs 30,4 Mdh en 2014 ;
- le recul des autres charges d'exploitation à 3,4 Mdh (contre 3,9 Mdh en 2014).

Revue analytique 2015-2016

Au titre de l'exercice 2016, les charges générales d'exploitation enregistrent une hausse de 3,9% à 376,4 Mdh (vs 362,3 Mdh au titre de l'exercice précédent). Leur évolution est liée principalement à :

- la hausse des charges de personnel à 145,1 Mdh (contre 142,0 Mdh l'année précédente) en raison de la hausse des appointements et des gratifications versées ;
- la progression des charges externes (+4,2%) qui évoluent à 188,4 Mdh en 2016, du fait de la combinaison des éléments suivants :
 - la maintenance du matériel informatique ;
 - la commission de démarchage ;
 - la hausse des loyers ;
 - la hausse des frais de déplacement.
- la hausse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles (+19,9%) qui s'établissent à 34,4 Mdh en 2016 vs 28,7 Mdh en 2015 en lien avec la hausse des immobilisations amortissables.

Revue analytique juin 2016 – juin 2017

Au titre du premier semestre 2017, les charges générales d'exploitation enregistrent une hausse de 5,9% à 194,5 Mdh (vs 183,7 Mdh au titre du premier semestre de l'exercice précédent). Leur évolution est liée principalement à :

- la hausse des charges de personnel à 74,9 Mdh (contre 71,6 Mdh le semestre de l'année précédente) ;
- la progression des charges externes (+9,3%) qui évoluent à 99,3 Mdh en Juin 2017 ;
- la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles (-4,5%) qui s'établissent à 16,3 Mdh en Juin 2017 vs 17,0 Mdh en Juin 2016.

I.1.7 Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. Juin 17/16
Produit Net Bancaire (1)	1 004 656	968 927	991 274	-3,6%	2,3%	503 184	499 567	-0,7%
Charges générales d'exploitation (2)	349 524	362 293	376 364	3,7%	3,9%	183 655	194 513	5,9%
Résultat courant (3)	536 359	494 183	516 659	-7,9%	4,5%	269 916	238 240	-11,7%
Coefficient d'exploitation (4) = (2)/(1)	34,8%	37,4%	38,0%	2,6 pt	0,6 pt	36,5%	38,9%	2,4 pt
Marge d'exploitation (5) = (3)/(1)	53,4%	51,0%	52,1%	-2,4 pt	1,1 pt	53,6%	47,7%	-5,9 pt

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Au titre de l'exercice 2015, le coefficient d'exploitation est en progression de 2,6 pts à 37,4%. La marge d'exploitation passe quant à elle de 53,4% en 2014 à 51,0% en 2015, en repli de 2,4 pts au titre de l'exercice.

Revue analytique 2015-2016

Au titre de l'exercice 2016, le coefficient d'exploitation est en progression de 0,6 pt à 38,0%. La marge d'exploitation passe quant à elle de 51,0% en 2015 à 52,1% en 2016, en hausse de 1,1 pt.

Revue analytique juin 2016 – juin 2017

Au titre du premier semestre 2017, le coefficient d'exploitation est en progression de 2,4 pts à 38,9%. La marge d'exploitation passe quant à elle de 53,6% en Juin 2016 à 47,7% en Juin 2017, en baisse de 5,9 pts.

I.1.8 Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation évolue, comme suit, sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. Juin 17/16
Produit Net Bancaire	1 004 656	968 927	991 274	-3,6%	2,3%	503 184	499 567	-0,7%
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
+ Autres produits divers d'exploitation	20 648	9 087	16 781	-56,0%	84,7%	9 054	8 964	-1,0%
- Autres charges diverses d'exploitation	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
- Charges générales d'exploitation	349 524	362 293	376 364	3,7%	3,9%	183 655	194 513	5,9%
Résultat brut d'exploitation	675 780	615 721	631 692	-8,9%	2,6%	328 582	314 018	-4,4%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

A fin 2015, le résultat brut d'exploitation enregistre une baisse de 8,9% à 615,7 Mdh (vs 675,8 Mdh en 2014). Cette évolution tient essentiellement à la contraction du PNB (-35,7 Mdh entre 2014 et 2015) combinée à la hausse des charges générales d'exploitation (+12,8 Mdh entre 2014 et 2015).

Revue analytique 2015-2016

Le résultat brut d'exploitation de Wafasalaf enregistre en 2016 une hausse de 2,6% pour s'établir à 631,7 Mdh (vs 615,7 Mdh en 2015). Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une évolution de +2,3% du PNB à 991,3 Mdh ;
- une progression des autres produits divers d'exploitation de 84,7% à 16,8 Mdh, due à la refacturation des frais d'avocat et des frais de recouvrement aux clients.

Revue analytique juin 2016 – juin 2017

Le résultat brut d'exploitation de Wafasalaf enregistre en juin 2017 une baisse de 4,4% pour s'établir à 314,0 Mdh (vs 328,6 Mdh en juin 2016). Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une évolution de -0,7% du PNB à 499,6 Mdh ;
- une hausse des charges générales d'exploitation de 5,9% à 194,5 Mdh.

I.1.9 Résultat courant

Le résultat courant se présente comme suit, sur la période allant de 2014 à juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. Juin 17/16
Résultat brut d'exploitation	675 780	615 721	631 692	-8,9%	2,6%	328 582	314 018	-4,4%
- Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	382 899	474 361	424 885	23,9%	-10,4%	209 768	234 671	11,9%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	281 135	254 085	248 421	-9,6%	-2,2%	141 279	159 428	12,8%
Pertes sur créances irrécupérables	101 763	217 048	167 250	>100,0%	-22,9%	65 041	74 472	14,5%
Autres dotations aux provisions	0	3 228	9 213	Ns	>100,0%	3 448	771	-77,7%
+ Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	243 478	352 822	309 852	44,9%	-12,2%	151 102	158 893	5,2%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	219 203	338 226	285 857	54,3%	-15,5%	142 061	147 190	3,6%
Récupérations sur créances amorties	10 775	14 596	18 267	35,5%	25,2%	7 417	8 490	14,5%
Autres reprises de provisions	13 500		5 728	-100,0%	Ns	1 623	3 213	97,9%
Résultat courant	536 359	494 183	516 659	-7,9%	4,5%	269 916	238 240	-11,7%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

En 2015, le résultat courant connaît une évolution à la baisse de 7,9%, pour s'établir à 494,2 Mdh. En l'occurrence, l'exercice est marqué par une hausse de 23,9% des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables (à 474,4 Mdh), et de 44,9% des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties (à 352,8 Mdh). Cette variation s'explique par l'effet de la radiation suite à l'entrée en vigueur de la circulaire de la DGI autorisant les établissements de crédit à opérer les passages à perte des créances ayant une ancienneté supérieure à 5 ans.

Revue analytique 2015-2016

Entre 2015 et 2016, le résultat courant de Wafasalaf passe de 494,2 Mdh à 516,6 Mdh, témoignant ainsi d'une progression de 4,5% qui a trait notamment à :

- l'évolution à la hausse du résultat brut d'exploitation, qui passe de 615,7 Mdh en 2015 à 631,7 Mdh en 2016 ;
- la baisse de 10,4% des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables (à 424,9 Mdh en 2016 vs 474,4 Mdh en 2015), sous l'effet combiné des éléments suivants :
 - d'une baisse des dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance (-5,6 Mdh) grâce à la performance des équipes gérant le risque à l'entrée ;

- le repli des pertes sur créances irrécupérables à 167,2 Mdh en lien avec l'assainissement du stock des dossiers passés à perte en 2015 ;
- la hausse des autres dotations aux provisions pour un montant de 6,0 Mdh, en raison de la constitution d'une provision pour litige avec un partenaire, ainsi que la couverture des encours accordés aux employés SAMIR
- la baisse de 12,2% des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties, avec notamment :
 - une baisse des reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance de 15,5% à 285,9 Mdh, suite à l'assainissement du stock des dossiers passés à perte en 2015 ;
 - la hausse du compte « Récupérations sur créances amorties » pour un montant de 3,6 Mdh liée à la performance des encaissements des dossiers passés à perte ;
 - la hausse du compte Autres reprises de provisions pour un montant de 5,7 Mdh, relative aux reprises de dotations PRG²⁰ constituées en 2006 d'un montant de 3,4 Mdh et de 0,7 Mdh de litiges sociaux.

Revue analytique juin 2016 - 2017

Entre juin 2016 et juin 2017, le résultat courant de Wafasalaf passe de 269,9 Mdh à 238,2 Mdh, témoignant ainsi d'une baisse de -11,7% qui a trait notamment à :

- l'évolution à la baisse du résultat brut d'exploitation, qui passe de 328,6 Mdh en juin 2016 à 314,0 Mdh en juin 2017 ;
- la hausse de 11,9% des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables (à 234,7 Mdh en juin 2017 vs 209,8 Mdh en juin 2016), sous l'effet combiné des éléments suivants :
 - d'une hausse des dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance (159,4 Mdh) expliquée par l'augmentation des créances pré-douteuses, des créances douteuses ainsi que l'évolution des créances compromises ;
 - la hausse des pertes sur créances irrécupérables à 74,5 Mdh ;
 - la baisse des autres dotations aux provisions pour un montant de 2,6 Mdh.
- la hausse de 5,2% des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties, avec notamment :
 - une hausse des reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance de 3,6% à 147,2 Mdh due à l'augmentation des créances passées en perte ;
 - la hausse du compte « Récupérations sur créances amorties » pour un montant de 1,1 Mdh ;
 - la hausse du compte Autres reprises de provisions pour un montant de 1,6 Mdh.

²⁰ PRG : Provisions pour risque et charges

I.1.10 Résultat non courant

Le tableau suivant détaille l'évolution du résultat non courant de Wafasalaf sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. Juin 17/16
Produits non courants	28 080	47 266	14 891	68,3%	-68,5%	2 148	10	-99,6%
Charges non courantes	12 545	9 803	3 293	-21,9%	-66,4%	2 595	1 477	-43,1%
Résultat non courant	15 535	37 463	11 598	>100,0%	-69,0%	-447	-1 468	<-100,0%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Entre 2014 et 2015, le résultat non courant passe de 15,5 Mdh à 37,5 Mdh, en raison de la hausse des produits non courants expliquée par la reprise des provisions devenues sans objet à la date de clôture de l'exercice 2015 et qui sont rattachées aux exercices antérieurs. D'autre part, les charges non courantes passent d'un montant de 15,5 Mdh en 2014 à 37,5 Mdh en 2015.

Revue analytique 2015-2016

Entre 2015 et 2016, le résultat non courant passe de 37,5 Mdh à 11,6 Mdh, du fait de la baisse significative des produits non courants à 14,9 Mdh en 2016 (vs 47,3 Mdh en 2015), relatives essentiellement à des reprises sur provisions devenues sans objet. D'autre part, les charges non courantes, d'un montant de 3,3 Mdh en 2016 (vs 9,8 Mdh en 2015), sont en baisse de 66,4% sur l'exercice, suite au paiement d'un impôt relatif à un exercice antérieur de 2,5 Mdh.

Revue analytique juin 2016 – juin 2017

Entre juin 2016 et juin 2017, le résultat non courant passe de -0,4 Mdh à -1,5 Mdh, du fait de la baisse des produits non courants, dont le montant est de 10 Kdh en juin 2017 (vs 2,1 Mdh en Juin 2016). D'autre part, les charges non courantes, d'un montant de 1,5 Mdh en Juin 2017 (vs 2,6 Mdh en Juin 2016), sont en baisse de 43,1% par rapport au premier semestre 2016. Elles sont essentiellement liées à l'exécution de jugements relatifs à certains litiges.

I.1.11 Résultat net

Le résultat net de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. Juin 17/16
Résultat courant	536 359	494 183	516 659	-7,9%	4,5%	269 916	238 240	-11,7%
Résultat non courant	15 535	37 463	11 598	>100,0%	-69,0%	-447	-1 468	<-100,0%
Résultat avant impôts	551 894	531 646	528 257	-3,7%	-0,6%	269 468	236 773	-12,1%
Impôts sur les résultats	192 393	191 225	184 948	-0,6%	-3,3%	87 666	74 318	-15,2%
Résultat net	359 501	340 421	343 308	-5,3%	0,8%	181 802	162 454	-10,6%
Marge nette (RN/PNB)	35,8%	35,1%	34,6%	-0,6 pt	-0,5 pt	36,1%	32,5%	-0,1 pt
- Bénéfices distribués	300 005	300 000	320 000	0,0%	6,7%	320 000	300 000	-6,3%
Autofinancement	89 922	56 813	52 644	-36,8%	-7,3%	-121 170	-121 284	-0,1%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Au titre de l'exercice 2015, le résultat net de Wafasalaf s'affiche à 340,4 Mdh (vs 359,5 Mdh en 2014), avec une marge nette en repli de 0,7 pt à 35,1% en 2015 (vs 35,8% au titre de l'exercice précédent). L'évolution du résultat net tient aux éléments suivants :

- le recul du résultat courant de 7,9% à 494,2 Mdh en 2015 vs 536,4 Mdh en 2014 ;
- l'évolution du résultat non courant qui passe de 15,5 Mdh en 2014 à 37,4 Mdh en 2015.

Du fait de la baisse du résultat net et d'une distribution de dividendes stable de 300,0 Mdh en 2015, l'autofinancement de l'exercice ressort à 56,8 Mdh (vs 89,9 Mdh en 2014).

Revue analytique 2015-2016

Au titre de l'exercice 2016, le résultat net de Wafasalaf s'établit à 343,3 Mdh (vs 340,4 Mdh en 2015), avec une marge nette en baisse de 0,5 pts à 34,6% en 2016 (vs 35,1% au titre de l'exercice précédent). L'évolution du résultat net tient aux éléments suivants :

- la hausse du résultat courant de 4,5% à 516,7 Mdh en 2016 vs 494,2 Mdh en 2015 ;
- l'évolution du résultat non courant qui passe de 37,5 Mdh en 2015 à 11,6 Mdh en 2016.

Malgré la distribution de dividendes de 320,0 Mdh en 2016, l'autofinancement de l'exercice demeure positif à 52,6 Mdh (vs 56,8 Mdh en 2015).

Revue analytique juin 2016 – juin 2017

Au cours du premier semestre 2017, le résultat net de Wafasalaf s'établit à 162,5 Mdh (vs 181,8 Mdh en juin 2016), avec une marge nette en baisse de 3,6 pts à 32,5% en juin 2017 (vs 36,1% au titre de la même période de l'exercice précédent). L'évolution du résultat net tient essentiellement à la baisse du résultat courant de 11,7% à 238,2 Mdh en Juin 2017 vs 269,9 Mdh en Juin 2016.

I.2. ANALYSE BILANCIELLE

Le bilan de Wafasalaf, sur la période 2014 – juin 2017, se présente comme suit :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. Juin 17/ Déc 16
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	4 611	9 439	2 090	>100,0%	-77,9%	85 957	>100,0%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	332 522	245 169	289 790	-26,3%	18,2%	235 208	-18,8%
Créances sur la clientèle	8 446 599	8 490 703	8 246 968	0,5%	-2,9%	8 332 777	1,0%
Titres de transaction et de placement			180 142	Ns	Ns		-100,0%
Titres de participation	451	451	451	0,0%	0,0%	451	0,0%
Autres actifs	445 112	550 732	821 193	23,7%	49,1%	948 933	15,6%
Immobilisations données en crédit bail et en location	3 221 202	3 596 218	4 929 274	11,6%	37,1%	5 476 516	11,1%
Immobilisations incorporelles	228 672	223 415	205 527	-2,3%	-8,0%	196 349	-4,5%
Immobilisations corporelles	72 293	62 671	58 162	-13,3%	-7,2%	52 860	-9,1%
Actif	12 751 463	13 178 797	14 733 596	3,4%	11,8%	15 329 050	4,0%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 122 635	5 285 324	7 221 950	-13,7%	36,6%	7 068 916	-2,1%
Dépôts de la clientèle	1 479 842	1 822 249	2 547 224	23,1%	39,8%	3 113 270	22,2%
Titres de créance émis	2 243 529	3 353 817	2 103 345	49,5%	-37,3%	2 176 310	3,5%
Autres passifs	1 058 942	827 284	944 222	-21,9%	14,1%	1 189 411	26,0%
Provisions pour risques et charges	16 289	19 516	23 002	19,8%	17,9%	20 559	-10,6%
Provisions réglementées	0			Ns	Ns		Ns
Dettes subordonnées	201 401	201 360	201 299	0,0%	0,0%	205 576	2,1%
Réserves et primes liées au capital	1 152 612	1 212 612	1 232 612	5,2%	1,6%	1 272 612	3,2%
Capital	113 180	113 180	113 180	0,0%	0,0%	113 180	0,0%
Report à nouveau (+/-)	3 533	3 033	3 454	-14,1%	13,9%	6 763	95,8%
Résultat net en instance d'affectation (+/-)	0			Ns	Ns		Ns
Résultat net de l'exercice (+/-)	359 501	340 421	343 308	-5,3%	0,8%	162 454	-52,7%
Passif	12 751 463	13 178 797	14 733 596	3,4%	11,8%	15 329 050	4,0%

Source : Wafasalaf

Le total bilan de Wafasalaf s'établit à 15 329,0 Mdh au 30 juin 2017 vs 14 733,6 Mdh à fin décembre 2016, soit une variation de +4,0% sur la période considérée.

I.2.1 Crédits

L'encours des crédits par catégorie a évolué, sur la période 2014 - juin 2017, de la manière suivante :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. Juin 17/ Déc, 16
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	4 611	9 439	2 090	>100,0%	-77,9%	85 957	>100,0%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (1)	332 522	245 169	289 790	-26,3%	18,2%	235 208	-18,8%
Créances sur la clientèle (2)	8 446 599	8 490 703	8 246 968	0,5%	-2,9%	8 332 777	1,0%
Crédits de trésorerie et à la consommation	8 276 571	8 323 829	8 072 721	0,6%	-3,0%	8 138 038	0,8%
Crédits à l'équipement				Ns	Ns		Ns
Crédits immobiliers	4 101	3 341	2 459	-18,5%	-26,4%	2 459	0,0%
Autres crédits	165 927	163 533	171 788	-1,4%	5,0%	192 280	11,9%
Total crédits (1) + (2)	8 779 121	8 735 872	8 536 758	-0,5%	-2,3%	8 567 984	0,4%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

A fin 2015, le total des crédits s'élève à 8 735,9 Mdh, en baisse de 0,5% sur l'exercice, notamment en raison des variations suivantes :

- l'encours de crédits de trésorerie et à la consommation qui se chiffre à 8 323,8 Mdh en 2015 contre 8 276,6 Mdh en 2014, soit une variation annuelle de 0,6% ;
- l'encours des crédits immobiliers qui passe de 4,1 Mdh en 2014 à 3,3 Mdh en 2015, soit une variation de -18,5% sur l'exercice 2015.

Les autres crédits sont pour leur part en baisse de 1,4% à 163,5 Mdh. En outre, les créances sur les établissements de crédit et assimilés marquent un repli de 26,3% à 245,2 Mdh.

Revue analytique 2015-2016

A fin 2016, le total des crédits s'élève à 8 536,8 Mdh, en baisse de 2,3% sur l'exercice. Cette diminution intervient suite au repli de 2,9% des créances sur la clientèle qui s'établissent à 8 246,9 Mdh, et dont l'évolution est induite essentiellement par le repli des crédits de trésorerie à la consommation (-3,0% à 8 072,7 Mdh), baisse qui a été atténuée par une progression des autres crédits, en hausse de 5,0%, à 171,8 Mdh en 2016 liée à l'augmentation des créances en souffrance.

Par ailleurs, les créances sur les établissements de crédit et assimilés marquent une progression de 18,2% à 289,8 Mdh.

Revue analytique 2016 – juin 2017

En Juin 2017, le total des crédits s'élève à 8 568,0 Mdh, en hausse de 0,4% par rapport à l'exercice précédant, notamment en raison des variations suivantes :

- l'encours de crédits de trésorerie et à la consommation qui se chiffre à 8 138,0 Mdh à juin 2017 contre 8 072,7 Mdh à fin 2016, soit une variation de 0,8% ;
- l'encours des crédits immobiliers qui stagne à 2,5 Mdh.

Les autres crédits sont pour leur part en hausse de 11,9% à 192,3 Mdh. En outre, les créances sur les établissements de crédit et assimilés marquent un repli de 18,8% à 235,2 Mdh.

I.2.2 Actifs divers

L'évolution des actifs divers, sur la période 2014 – juin 2017, se détaille comme suit :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. Juin 17/ Déc, 16
Autres actifs	445 112	550 732	821 193	23,7%	49,1%	948 933	15,6%
dont TVA	125 520	230 910	502 815	84,0%	>100,0%	584 434	16,2%
Titres de participation et emplois assimilés	451	451	451	0,0%	0,0%	451	0,0%
Immobilisations incorporelles et corporelles	300 964	286 086	263 688	-4,9%	-7,8%	249 209	-5,5%
Immobilisations données en crédit bail et en location	3 221 202	3 596 218	4 929 274	11,6%	37,1%	5 476 516	11,1%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

En 2015, les autres actifs enregistrent une hausse de 23,7% pour se chiffrer à 550,7 Mdh vs 445,1 Mdh en 2014, du fait de l'augmentation du crédit TVA lié à la production du produit LOA.

Par ailleurs, les immobilisations données en crédit-bail et en location augmentent au cours de l'exercice, passant de 3 221,2 Mdh en 2014 à 3 596,2 Mdh en 2015, soit une variation annuelle de +11,6%.

Revue analytique 2015-2016

Les autres actifs marquent une hausse de 49,1% au titre de l'exercice 2016, s'établissant ainsi à 821,2 Mdh vs 550,7 Mdh en 2015, sous l'effet de l'augmentation de la TVA sur les immobilisations LOA en cours de financement suite à la progression du volume de production du produit LOA (notamment avec la reprise de la LOA avec dépôt de garantie)

D'autre part, les immobilisations données en crédit-bail passent de 3 596,2 Mdh en 2015 à 4 929,3 Mdh en 2016, soit une variation annuelle de +37,1% en raison de la hausse de la production de la LOA..

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont en baisse de 7,8% à 263,7 Mdh à fin 2016, en raison d'investissements inférieurs aux dotations aux amortissements.

Revue analytique 2016 – juin 2017

Les autres actifs marquent une hausse de 15,6% au titre du premier semestre 2017, s'établissant ainsi à 948,9 Mdh vs 821,2 Mdh en 2016.

D'autre part, les immobilisations données en crédit-bail passent de 4 929 Mdh en 2016 à 5 476 Mdh en Juin 2017, soit une variation semestrielle de +11,1%.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont en baisse de 5,5% à 249,2 Mdh à juin 2017.

I.2.3 Dépôts

Les dépôts ont évolué, sur la période 2014 à juin 2017, de la manière suivante :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. Juin 17/ Déc, 16
Dépôts de la clientèle (1)	1 479 842	1 822 249	2 547 224	23,1%	39,8%	3 113 270	22,2%
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés (2)	6 122 635	5 285 324	7 221 950	-13,7%	36,6%	7 068 916	-2,1%
A vue	416 689	339 000	237 037	-18,6%	-30,1%	288 884	21,9%
A terme	5 705 946	4 946 324	6 984 913	-13,3%	41,2%	6 780 031	-2,9%
Total dépôts (1) + (2)	7 602 478	7 107 573	9 769 174	-6,5%	37,4%	10 182 186	4,2%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Au titre de l'exercice 2015, le total des dépôts a affiché une baisse de 6,5% à 7 107,5 Mdh, liée essentiellement à la baisse des dettes à terme envers les établissements de crédit et assimilés, traduisant une baisse du financement bancaire au profit du financement BSF.

Les dépôts de la clientèle sont en hausse sur l'exercice (+23,1%) du fait de l'augmentation des dépôts de garantie de LOA.

Revue analytique 2015-2016

Au terme de l'exercice 2016, le total des dépôts s'établit à 9 769,2 Mdh. Leur variation à la hausse (+37,4%) intervient du fait de la hausse des dettes à terme envers les établissements de crédit et assimilés, qui passent de 4 946,3 Mdh en 2015 à 6 984,9 Mdh en 2016.

Les dépôts de la clientèle sont en hausse sur l'exercice 2016 (+39,8% à 2 547,2 Mdh), ce qui s'explique par l'augmentation des dépôts de garantie de LOA en 2016.

Revue analytique 2016 – juin 2017

Au terme du premier semestre 2017, le total des dépôts s'établit à 10 182,2 Mdh. Leur variation à la hausse (+4,2%) résulte de la baisse des dettes à terme envers les établissements de crédit et assimilés, qui passent de 6 984,9 Mdh en 2016 à 6 780,0 Mdh en juin 2017.

Les dépôts de la clientèle sont en hausse sur le premier semestre 2017 (+22,2% à 3 113,3 Mdh).

I.2.4 Passifs divers

L'évolution des passifs divers, sur la période allant de 2014 à juin 2017, se présente de la manière suivante :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. Juin 17/ Déc, 16
Autres passifs	1 058 942	827 284	944 222	-21,9%	14,1%	1 189 411	26,0%
Titres de créance émis	2 243 529	3 353 817	2 103 345	49,5%	-37,3%	2 176 310	3,5%
Provisions pour risques et charges	16 289	19 516	23 002	19,8%	17,9%	20 559	-10,6%
Provisions réglementées	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns

Source : Wafasalaf

Les autres passifs sont composés de « Comptes de régularisation » et de « Créiteurs divers ».

Revue analytique 2014-2015

En 2015, les autres passifs s'inscrivent en baisse de 21,9% pour atteindre 827,3 Mdh (contre 1 058,9 Mdh en 2014), principalement du fait de la comptabilisation du 1^{er} loyer en produits perçus d'avance.

Parallèlement, les titres de créances émis enregistrent une hausse de 49,5% et se chiffrent à 3 353,8 Mdh (contre 2 243,5 Mdh en 2014), du fait d'un plus grand recours aux BSF justifié par des conditions de marché plus attractives en 2015.

Revue analytique 2015-2016

Les autres passifs de Wafasalaf enregistrent une hausse de 14,1% en 2016 pour atteindre 944,2 Mdh au terme de l'exercice (contre 827,3 Mdh en 2015), compte tenu des éléments suivants :

- +57 Mdh en compte fournisseur ;
- +11 Mdh de TVA facturée ;
- +80 Mdh en comptes d'attente (comptes de régularisation).

De leur côté, les titres de créances émis sont en baisse de 37,3% pour se chiffrer à 2 103,4 Mdh (contre 3 353,8 Mdh en 2015) avec un arbitrage en défaveur d'un financement par les BSF résultant de conditions de taux plus avantageuses.

Enfin, les provisions pour risques et charges passent à 23,0 Mdh (contre 19,5 Mdh en 2015).

Revue analytique 2016 – juin 2017

Les autres passifs de Wafasalaf enregistrent une hausse de 26,0% en juin 2017 pour atteindre 1 189,4 Mdh au terme du semestre (contre 944,2 Mdh à fin 2016).

Parallèlement, les titres de créances émis sont en hausse de 3,5% pour se chiffrer à 2 176,3 Mdh (contre 2 103,3 Mdh en 2016).

Enfin, les provisions pour risques et charges passent à 20,6 Mdh (contre 23,0 Mdh en 2016).

I.2.5 Structure des ressources de Wafasalaf

La structure des ressources de Wafasalaf, sur la période 2014 – juin 2017 se présente de la manière suivante :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. Juin 17/ Déc, 16
Fonds propres & assimilés	1 830 225	1 870 606	1 893 854	2,2%	1,2%	1 760 584	-7,0%
Dont dettes subordonnées	201 401	201 360	201 299	0,0%	0,0%	205 576	2,1%
Dont capital	113 180	113 180	113 180	0,0%	0,0%	113 180	0,0%
Dont réserves et primes liées au capital	1 152 612	1 212 612	1 232 612	5,2%	1,6%	1 272 612	3,2%
Dont résultat net de l'exercice	359 501	340 421	343 308	-5,3%	0,8%	162 454	-52,7%
Dont report à nouveau	3 533	3 033	3 454	-14,1%	13,9%	6 763	95,8%
Dont résultat net en instance d'affectation				Ns	Ns		Ns
Ressources	9 846 007	10 461 390	11 872 519	6,3%	13,5%	12 358 496	4,1%
Etablissement de crédit	6 122 635	5 285 324	7 221 950	-13,7%	36,6%	7 068 916	-2,1%
A vue	416 689	339 000	237 037	-18,6%	-30,1%	288 884	21,9%
A terme	5 705 946	4 946 324	6 984 913	-13,3%	41,2%	6 780 031	-2,9%
Clientèle	1 479 842	1 822 249	2 547 224	23,1%	39,8%	3 113 270	22,2%
Titres de créance émis	2 243 529	3 353 817	2 103 345	49,5%	-37,3%	2 176 310	3,5%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Au titre de l'exercice 2015, les fonds propres et assimilés de Wafasalaf s'affichent en hausse de 2,2% à 1 870,6 Mdh.

Par ailleurs, les ressources de Wafasalaf atteignent 10 461,4 Mdh à fin 2015, en variation de 6,3% par rapport à 2014, avec notamment une hausse des encours de titres de créance émis (+49,5%) plus significative que la baisse des dettes envers les établissements de crédit (-13,7%).

Revue analytique 2015-2016

A fin 2016, les fonds propres et assimilés s'établissent à 1 893,9 Mdh, enregistrant ainsi une progression de 1,2% marquée par la hausse des réserves et primes liées au capital, qui s'établissent à 1 232,6 Mdh.

D'autre part, les ressources de Wafasalaf se chiffrent à 11 872,5 Mdh à fin 2016, en hausse de 13,5% par rapport à 2015, avec notamment une hausse des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (+36,6% à 7 221,9 Mdh) atténués par une baisse des titres de créance émis de (-37,3% en 2016 par rapport à l'exercice antérieur) principalement en raison du changement de l'instrument de financement des BSF vers les crédits bancaires, ainsi qu'un renchérissement de 39,8% des dépôts de la clientèle (à 2 547,2 Mdh en 2016 vs 1 822,3 Mdh en 2015).

Revue analytique 2016 – juin 2017

A juin 2017, les fonds propres et assimilés s'établissent à 1 760,6 Mdh, enregistrant ainsi une baisse de 7,0% marquée par la hausse des réserves et primes liées au capital, qui s'établissent à 1 272,6 Mdh.

D'autre part, les ressources de Wafasalaf se chiffrent à 12 358,5 Mdh à Juin 2017, en hausse de 4,1% par rapport à 2016, avec notamment une baisse des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (-2,1% à 7 068,9 Mdh) atténués par une hausse des titres de créance émis de (3,5% en juin 2017 par rapport à l'exercice antérieur).

I.3. MAITRISE DU RISQUE

I.3.1 Ratio de solvabilité

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du ratio de solvabilité²¹ et du ratio Tier One sur les exercices 2014, 2015, 2016 et à fin juin 2017 :

En %	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. Juin 17/2016
Ratio de solvabilité	12,75%	12,44%	12,03%	-0,3 pts	-0,4 pts	12,08%	0,1 pts
<i>Seuil prudentiel du ratio de solvabilité</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>12%</i>	<i>0,0 pts</i>
Ratio Tier One	11,28%	11,64%	11,61%	0,4 pts	-0,03 pts	11,41%	-0,2 pts
<i>Seuil prudentiel du ratio Tier One</i>	<i>9%</i>	<i>9%</i>	<i>9%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>9%</i>	<i>0,0 pts</i>

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Au titre de l'exercice 2015, le ratio de solvabilité diminue de 0,3 point pour atteindre 12,44%. Le ratio Tier One s'améliore quant à lui à 11,64% contre 11,28% sur l'exercice précédent.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, le ratio de solvabilité de Wafasalaf atteint 12,03%, en baisse de 0,4 pt par rapport à l'exercice antérieur. Cette baisse s'explique par une logique d'optimisation des fonds propres.

Le ratio Tier One s'affiche à 11,61%, soit 0,03 pt de moins qu'en 2015.

Revue analytique 2016 – juin 2017

A fin juin 2017, le ratio de solvabilité de Wafasalaf atteint 12,08%, en hausse de 0,1 pt par rapport à fin 2016. Le ratio Tier One s'affiche à 11,41%, soit 0,23 pt de moins qu'en 2016.

I.3.2 Ratios de maîtrise du risque

Le coût du risque a évolué comme suit sur les trois derniers exercices et à fin juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. Juin 17/2016
Charges de provisions ⁽¹⁾	152 921	118 311	111 547	-22,6%	-5,7%	76 348	-31,6%
Encours moyen de créances clients* ⁽²⁾	11 613 569	11 375 798	10 581 529	-2,0%	-7,0%	11 072 376	4,6%
Coût du risque (1)/(2)	1,32%	1,04%	1,05%	-0,3 pts	0,0 pts	1,38%	0,3 pts

Source : Wafasalaf

* Encours moyen = Moyenne des moyennes glissantes 2 mois de l'encours global clients brut de dépôt de garantie
 Afin de calculer le coût du risque à fin juin 2017, les charges de provision ont été annualisées (multipliées par 2).

Revue analytique 2014-2015

A fin 2015, le coût du risque s'inscrit en baisse de -0,3 pt pour s'établir à 1,04% contre 1,32% en 2014. Ceci s'explique par une baisse des provisions à 118,3 Mdh (vs 152,9 Mdh en 2014) plus importante que la baisse des encours moyen des créances clients à 11 376 Mdh (-2,0%).

Revue analytique 2015-2016

A l'issue de l'exercice 2016, le coût du risque s'établit à 1,05%, soit 0,01 point de plus qu'en 2015, sous l'effet d'un repli des charges de provisions à 111,5 Mdh en 2016, conjugué à une baisse de 7,0% des encours moyen de créances clients à 10 581,5 Mdh.

²¹ Fonds propres/ actifs pondérés

Revue analytique 2016 - juin 2017

A fin juin 2017, le coût du risque s'établit à 1,38%, soit 0,3 point de plus qu'à fin 2016.

I.3.3 Ratio d'encours des BSF sur encours de créances clients

Le ratio d'encours des BSF de Wafasalaf sur l'encours brut des créances clients se présente comme suit sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. Juin 17/2016
Encours BSF	2 198 500	3 298 500	2 073 500	50,0%	-37,1%	2 123 500	2,4%
Encours brut créances clients	12 775 153	13 142 738	14 259 485	2,9%	8,5%	14 924 203	4,7%
Encours BSF/ encours créances clients	17,2%	25,1%	14,5%	7,9 pts	-10,6 pts	14,2%	-0,3 pts

Source : Wafasalaf
 * Encours financiers

Revue analytique 2014-2015

A fin 2015, le ratio des encours de BSF/ créances client s'établit à 25,1%, en hausse de 7,9 points par rapport à l'exercice antérieur.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, les encours de BSF représentent environ 14,5% des encours brut de créances clients, soit 10,6 points de moins qu'en 2015.

Revue analytique 2016 - juin 2017

A fin juin 2017, les encours de BSF représentent environ 14,2% des encours brut de créances clients, soit 0,3 points de moins qu'à fin 2016.

I.4. ANALYSE DU RISQUE CLIENT

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du risque client sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. Juin 17/2016
Encours bruts	12 775 153	13 142 738	14 386 206	2,9%	9,5%	14 924 203	3,7%
Créances en souffrance (1)	1 380 715	1 294 029	1 266 148	-6,3%	-2,2%	1 292 187	2,1%
dont créances pré-douteuses	175 329	159 337	165 570	-9,1%	3,9%	180 589	9,1%
dont créances douteuses	56 390	46 517	59 211	-17,5%	27,3%	66 793	12,8%
dont créances compromises	1 148 996	1 088 175	1 041 367	-5,3%	-4,3%	1 044 806	0,3%
Créances en souffrance (en % de l'encours)	10,8%	9,8%	8,8%	-1,0 pt	-1,0 pt	8,7%	-0,1 pt
Cumul des provisions (2)	1 211 193	1 127 052	1 089 616	-6,9%	-3,3%	1 102 560	1,2%
Taux de couverture (3) = (2)/(1)	87,7%	87,1%	86,1%	-0,6 pt	-1,0 pt	85,3%	-0,7 pt

Source : Wafasalaf
 *montant est brut des agios réservés et hors LOA et chèques impayés

Revue analytique 2014-2015

Au titre de l'exercice 2015, le taux de créances en souffrance de Wafasalaf s'élève à 9,8% contre 10,8% en 2014, une évolution qui s'explique par la diminution des créances en souffrance (-6,3%) à 1 294,0 Mdh en 2015, couplée à l'augmentation des encours bruts (+2,9% à 13 142,7 Mdh). La diminution en parallèle du cumul des provisions (-6,9% de variation annuelle à 1 127,0 Mdh en 2015) a eu un impact sur le taux de couverture qui a baissé à 87,1% en 2015.

Revue analytique 2015-2016

Le taux de créances en souffrance de Wafasalaf passe de 9,8% en 2015 à 8,8% en 2016, marquant ainsi une légère baisse de 1 point sur l'exercice, sous l'effet d'une baisse de 2,2% des créances en souffrance qui passent de 1 294,0 Mdh en 2015 à 1 266,1 Mdh en 2016. Le cumul des provisions affiche également une baisse et s'établit à 1 089,6 Mdh en 2016 (contre 1 127,0 Mdh en 2015), grâce d'une part à l'amélioration de la politique d'acceptation, mais aussi à la performance des équipes de recouvrement. Ceci ramène le taux de couverture à 86,1% en 2016 (contre 87,1% en 2015).

Revue analytique 2016 – juin 2017

Le taux de créances en souffrance de Wafasalaf passe de 8,8% à fin 2016 à 8,7% à fin juin 2017, marquant ainsi une légère baisse de 0,1 point sur la période, sous l'effet d'une hausse de 2,1% des créances en souffrance moins importante que la hausse des encours. Le cumul des provisions affiche une hausse et s'établit à 1 102 Mdh à fin juin 2017 (contre 1 089,6 Mdh en 2016).

I.5. ANALYSE DE LA RENTABILITE

I.5.1 Rentabilité des fonds propres

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres sur la période 2014-2016 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Résultat net (1)	359 501	340 421	343 308	-5,3%	0,8%
Fonds propres (2)	1 830 225	1 870 606	1 893 854	2,2%	1,2%
ROE = (1)/ moyenne (n-1, n) (2)	21,1%	18,4%	18,2%	-2,8 pts	-0,2 pts

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Au titre de l'année 2015, la rentabilité des fonds propres de Wafasalaf passe à 18,4% contre 21,1% en 2014 (-2,8 pts), une évolution imputable au recul du résultat net de 5,3% en 2015.

Revue analytique 2015-2016

Au titre de l'année 2016, la rentabilité des fonds propres de Wafasalaf s'établit à 18,2% (-0,2 point par rapport à 2015), une évolution due essentiellement à la hausse des fonds propres de 1,2% en 2016.

I.5.2 Rentabilité des actifs

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs sur la période 2014-2016 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Résultat net (1)	359 501	340 421	343 308	-5,3%	0,8%
Total Actif (2)	12 751 463	13 178 797	14 733 596	3,4%	11,8%
ROA = (1) /moyenne (n-1, n) (2)	2,8%	2,6%	2,5%	-0,2 pts	-0,2 pts

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Le ROA de Wafasalaf s'établit à 2,6% en 2015, en diminution de 0,2 point par rapport à 2014. En effet, le résultat net a enregistré une baisse de 5,3% sur l'année 2015, contre une hausse des actifs de 3,4% au titre du même exercice.

Revue analytique 2015-2016

Le ROA de Wafasalaf s'établit à 2,5% en 2016, en baisse de 0,2 point par rapport à 2015. Cette évolution trouve son origine dans l'augmentation du Total Actif (+11,8%) par rapport au Résultat Net de la société qui a progressé de 0,8%.

I.6. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du tableau de flux de trésorerie sur la période 2014 - juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. Juin 17/ Déc. 16
Produits sur opérations bancaires perçus	2 204 451	2 211 377	2 275 857	0,3%	2,9%	1 218 722	-46,4%
Récupérations sur créances amorties	10 775	14 596	18 267	35,5%	25,2%	8 490	-53,5%
Produits divers d'exploitation perçus	267 931	394 580	317 529	47,3%	-19,5%	156 164	-50,8%
Charges sur opérations bancaires versées	-1 231 795	-1 271 450	-1 321 583	-3,2%	-3,9%	-754 156	42,9%
Charges diverses d'exploitation payées	-395 444	-480 936	-418 964	-21,6%	12,9%	-235 378	43,8%
Charges générales d'exploitation payées	-349 524	-362 293	-376 364	-3,7%	-3,9%	-194 513	48,3%
Impôts sur les résultats payés	-192 393	-191 225	-184 948	0,6%	3,3%	-74 318	59,8%
Flux de trésorerie nets provenant du CPC (I)	314 001	314 649	309 794	0,2%	-1,5%	125 011	-59,6%
Variation des actifs d'exploitation	-96 186	-437 386	-1 584 545	<-100,0%	<-100,0%	-526 066	66,8%
Variation des passifs d'exploitation	-188 811	383 725	1 528 066	>100,0%	>100,0%	731 166	-52,2%
Soldes des variations des actifs et passifs d'exploitation (II)	-284 997	-53 660	-56 479	81,2%	-5,3%	205 099	>100,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (III=I+II)	29 003	260 989	253 315	>100,0%	-2,9%	330 111	30,3%
Produit des cessions d'immobilisations financières	0	0	0	Ns	Ns		Ns
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0	Ns	Ns		Ns
Acquisition d'immobilisations financières	0	0	0	Ns	Ns		Ns
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	13 983	14 879	22 397	6,4%	50,5%	14 479	-35,4%
Dividendes reçus	32 000	29 000	37 000	-9,4%	27,6%	35 000	-5,4%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (IV)	45 983	43 879	59 397	-4,6%	35,4%	49 479	-16,7%
Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0	0	Ns	Ns		Ns
Emission d'emprunts et de titres subordonnés	201 401	-40	-61	<-100,0%	-51,6%	4 276	>100,0%
Dividendes versés	-300 005	-300 000	-320 000	0,0%	-6,7%	-300 000	6,3%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (V)	-98 604	-300 040	-320 061	<-100,0%	-6,7%	-295 724	7,6%
Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	-23 618	4 827	-7 349	>100,0%	<-100,0%	83 867	>100,0%
Trésorerie de fin d'exercice	4 611	9 439	2 090	>100,0%	-77,9%	85 957	>100,0%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

La trésorerie de fin d'exercice de Wafasalaf est en hausse en 2015 pour s'établir à 9,4 Mdh (vs 4,6 Mdh en 2014). Cette progression s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :

- le solde négatif de variation des actifs et passifs d'exploitation (à -53,7 Mdh en 2015 vs -284,9 Mdh en 2014) avec notamment ;
- la baisse des dividendes reçus à 29 Mdh ;

- l'évolution du flux de trésorerie provenant des activités de financement (à -300,0 Mdh en 2015 vs -98,6 Mdh en 2014), lié notamment au fait que Wafasalaf avait émis un emprunt obligataire subordonné de 200 Mdh en 2014.

Revue analytique 2015-2016

A fin 2016, la trésorerie de Wafasalaf s'établit à 2,1 Mdh, en recul par rapport à l'exercice précédent où elle s'établissait à 9,4 Mdh.

Ce repli s'explique principalement par l'effet combiné des éléments suivants :

- la baisse des flux de trésorerie nets provenant du CPC (-1,5%).
- la diminution du solde de variation des actifs et passifs d'exploitation (-56,5 Mdh en 2016 vs 53,6 Mdh en 2015)
- l'augmentation des dividendes versés (+6,7%).

Revue analytique 2016 – juin 2017

Au premier semestre 2017, la trésorerie de Wafasalaf s'établit à 85,9 Mdh, en hausse par rapport à fin 2016 où elle s'établissait à 2,1 Mdh.

Cette hausse s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :

- la baisse des flux de trésorerie nets provenant du CPC (-59,6%) ;
- la hausse du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation, à 205 Mdh.

I.7. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des engagements donnés et reçus par Wafasalaf sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. Juin 17/ Déc. 16
Engagements donnés	295 347	304 220	305 085	3,0%	0,3%	295 958	-3,0%
Engagements reçus	2 212 030	2 869 858	1 562 946	29,7%	-45,5%	1 470 667	-5,9%

Source : Wafasalaf

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle. Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Revue analytique 2014-2015

En 2015, les engagements donnés de Wafasalaf progressent de 3,0% pour se chiffrer à 304,2 Mdh. Quant aux engagements reçus, ils affichent une progression de 29,7% en 2015 à 2 869,8 Mdh expliquée par le reliquat des autorisations obtenues auprès des différentes banques et non consommé à la clôture de l'exercice.

Revue analytique 2015-2016

Au terme de l'exercice 2016, les engagements donnés augmentent de 0,3% pour s'établir à 305,0 Mdh vs 304,2 Mdh en 2015. Les engagements reçus s'inscrivent en repli de 45,5% pour s'établir à 1 562,9 Mdh en 2016 vs 2 869,8 Mdh en 2015 en raison du tirage sur les lignes accordées.

Revue analytique 2016 – juin 2017

Au terme du premier semestre 2017, les engagements donnés reculent de 3,0% pour s'établir à 296,0 Mdh vs 305,1 Mdh à fin 2016. Les engagements reçus s'inscrivent en repli de 5,9% pour s'établir à 1470,7 Mdh en 2017 vs 1 562,9 Mdh à fin 2016.

II. ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF

II.1. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE (CPC)

Le compte d'exploitation consolidé de Wafasalaf, sur la période 2014 – juin 2017, se présente comme suit :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. juin-16/ juin-17
Produits d'exploitation bancaire	1 363 698	1 323 743	1 309 175	-2,9%	-1,1%	644 243	646 399	0,3%
Charges d'exploitation bancaire	404 551	379 127	365 534	-6,3%	-3,6%	181 443	180 867	-0,3%
Produit Net Bancaire (PNB)	959 147	944 615	943 641	-1,5%	-0,1%	462 800	465 532	0,6%
Produit net non bancaire	64 801	62 361	68 513	-3,8%	9,9%	31 610	35 660	12,8%
Charges générales d'exploitation	351 031	363 806	377 972	3,6%	3,9%	184 006	195 489	6,2%
Résultat brut d'exploitation	672 917	643 170	634 182	-4,4%	-1,4%	310 404	305 703	-1,5%
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	152 921	118 311	111 547	-22,6%	-5,7%	-783	12 239	>100,0%
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-13 500	3 228	3 485	>100,0%	8,0%	59 449	63 539	6,9%
Résultat courant	533 496	521 631	519 150	-2,2%	-0,5%	251 738	229 925	-8,7%
Résultat non courant	15 239	37 100	11 729	>100,0%	-68,4%	-447	-1 467	<-100,0%
Résultat avant impôts	548 735	558 731	530 878	1,8%	-5,0%	251 290	228 458	-9,1%
Impôts sur les résultats	200 215	208 470	196 557	4,1%	-5,7%	93 298	82 604	-11,5%
Résultat net	348 520	350 261	334 321	0,5%	-4,6%	157 993	145 854	-7,7%
Résultat net part du Groupe	348 520	350 261	334 321	0,5%	-4,6%	157 993	145 854	-7,7%

Source : Wafasalaf

II.1.1 Produits d'exploitation bancaire consolidés

Les produits d'exploitation bancaire consolidés, sur la période 2014 – juin 2017, se détaillent comme suit :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. juin-16/ juin-17
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 297	486	330	-62,5%	-32,2%	0	0	Ns
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	968 159	929 688	897 276	-4,0%	-3,5%	449 715	436 012	-3,0%
Produits sur titres de propriété	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	98 062	97 011	85 131	-1,1%	-12,2%	41 706	43 576	4,5%
Commissions sur prestations de service	294 754	295 669	324 792	0,3%	9,8%	152 381	165 401	8,5%
Autres produits bancaires	1 425	889	1 646	-37,6%	85,2%	441	1 410	>100,0%
Produits d'exploitation bancaire	1 363 698	1 323 743	1 309 175	-2,9%	-1,1%	644 243	646 399	0,3%

Revue analytique 2014-2015

En 2015, les produits d'exploitation bancaire consolidés ont affiché une baisse de 2,9% pour s'établir à 1 323,7 Mdh. Cette évolution a essentiellement trait à celle des intérêts et prêts assimilés sur opérations avec la clientèle, qui ont reculé de 929,7 Mdh en 2015 à 968,1 Mdh en 2014 en raison de la régression des produits financiers générés principalement par la baisse de la tarification.

Revue analytique 2015-2016

Au titre de l'exercice 2016, les produits d'exploitation bancaire consolidés ont affiché une baisse de 1,1% pour s'établir à 1 309,2 Mdh. Cette évolution tient principalement à celle des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle, qui ont reculé pour passer de 929,7 Mdh en 2015 à 897,2 Mdh en 2016.

Revue analytique juin 2016- juin 2017

Au titre du premier semestre de l'exercice 2017, les produits d'exploitation bancaire consolidés ont affiché une hausse de 0,3% pour s'établir à 646,4 Mdh. Cette évolution tient principalement à celle des commissions sur prestations de service, qui ont augmenté pour passer de 165,4 Mdh en juin 2017 vs 152,30 Mdh en juin 2016.

II.1.2 Charges d'exploitation bancaire consolidées

Les charges d'exploitation bancaire consolidées, sur la période 2014 – juin 2017, se détaillent comme suit :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. juin-16 juin-17
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	306 674	256 052	247 241	-16,5%	-3,4%	114 129	135 890	19,1%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	87 850	113 225	109 861	28,9%	-3,0%	63 597	40 811	-35,8%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location		0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Autres charges bancaires	10 027	9 850	8 431	-1,8%	-14,4%	3 717	4 166	12,1%
Charges d'exploitation bancaire	404 551	379 127	365 534	-6,3%	-3,6%	181 443	180 867	-0,3%

Source : Wafasalaf

Les charges d'exploitation bancaire sont composées essentiellement des « Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis » et des « Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit » représentant les charges financières dues aux emprunts financiers et aux crédits à court et moyen terme.

Revue analytique 2014-2015

En 2015, les charges d'exploitation bancaire affichent une baisse de 6,3%, ressortant ainsi à 379,1 Mdh, ce qui a trait à :

- l'évolution de 28,9% sur les intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis en raison des efforts d'optimisation et de négociation menés avec les banques et la transformation des crédits bancaires en BSF. ;

- la baisse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit qui passent de 306,7 Mdh en 2014 à 256,0 Mdh en 2015.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, les charges d'exploitation bancaires affichent une baisse de 3,6% à 365,5 Mdh, suite essentiellement à :

- la baisse de 3,4% des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit, à 247,2 Mdh en 2016 liées à la négociation des nouvelles lignes.
- la diminution de 3,0% des intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis à 109,8 Mdh du fait de la baisse de l'encours des BSF lié à des conditions de taux plus avantageuses en 2016.

Revue analytique juin 2016- juin 2017

En juin 2017, les charges d'exploitation bancaires affichent une baisse de 0,3% à 180,9 Mdh, suite essentiellement à la combinaison des éléments suivants :

- la hausse de 19,1% des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit, à 135,9 Mdh en juin 2017 liées à la négociation des nouvelles lignes.
- la diminution de 35,8% des intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis à 40,8 Mdh.

II.1.3 Produit net bancaire consolidé

Le Produit Net Bancaire consolidé, sur la période 2014 – juin 2017, évolue de la manière suivante :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. juin-16 juin-17
Produits d'exploitation bancaire (1)	1 363 698	1 323 743	1 309 175	-2,9%	-1,1%	644 243	646 399	0,3%
Charges d'exploitation bancaire (2)	404 551	379 127	365 534	-6,3%	-3,6%	181 443	180 867	-0,3%
Produit Net Bancaire (1)-(2)	959 147	944 615	943 641	-1,5%	-0,1%	462 800	465 532	0,6%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

En 2015, le Produit Net Bancaire consolidé s'affiche en repli de 1,5% par rapport à 2014 et s'élève ainsi à 944,6 Mdh en 2015 vs 959,1 Mdh au titre de l'exercice précédent.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, le Produit Net Bancaire est en légère baisse par rapport à 2015 et s'établit ainsi à 943,6 Mdh vs 944,6 Mdh au titre de l'exercice précédent, ceci résultant de la combinaison des éléments suivants :

- le changement du mix produit au niveau de l'encours suite à l'augmentation de la part de la LOA ;
- la baisse des taux d'intérêts de la LOA suite aux formules LOA grauite.

Revue analytique juin 2016- juin 2017

En juin 2017, le Produit Net Bancaire est en légère hausse par rapport à juin 2016 et s'établit ainsi à 465,5 Mdh vs 462,8 Mdh au titre de juin 2016.

II.1.4 Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail consolidée

La marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail consolidée de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. juin-16 juin-17
Intérêts et produits assimilés* (1)	1 067 518	1 027 184	982 737	-3,8%	-4,3%	491 422	479 588	-2,4%
Intérêts et charges assimilés	394 524	369 277	357 103	-6,4%	-3,3%	177 727	176 701	-0,6%
Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail (2)	672 994	657 907	625 634	-2,2%	-4,9%	313 695	302 887	-3,4%
Taux de marge (2/1)	63,0%	64,0%	63,7%	1,0 pts	-0,4 pts	63,8%	63,2%	-0,7 pts
Marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail/ PNB	70,2%	69,6%	66,3%	-0,5 pts	-3,3 pts	67,8%	65,1%	-2,7 pts

Source : Wafasalaf

*y compris produits sur opérations de crédit-bail et de location

Revue analytique 2014-2015

En 2015, la marge d'intérêt enregistre une baisse de 2,2%, passant de 672,9 Mdh en 2014 à 657,9 Mdh en 2015, reflétant la diminution des intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle (baisse de 40,3 Mdh entre 2014 et 2015).

Le taux de marge marque ainsi une hausse de 1,0 pt pour s'établir à 64,0% en 2015, contre 63,0% au titre de l'exercice précédent.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, la marge d'intérêt recule de 4,9% pour s'établir à 625,6 Mdh (vs 657,9 Mdh au titre de l'exercice précédent). Ce repli s'explique notamment par la diminution des intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle.

Par ailleurs, le taux de marge baisse également de 0,4 point pour s'établir à 63,7% en 2016 (contre 64,0% en 2015).

Revue analytique juin 2016 - juin 2017

Au terme du premier semestre 2017, la marge d'intérêt recule de 3,4% pour s'établir à 302,9 Mdh (vs 313,7 Mdh au titre du premier semestre de l'exercice précédent).

Par ailleurs, le taux de marge baisse également de 0,7 point pour s'établir à 63,2% au premier semestre 2017 (contre 63,8% au premier semestre 2016). La marge d'intérêt et des opérations de crédit-bail/ PNB baisse également de 2,7 pts pour s'établir à 65,1%.

II.1.5 Produit net non bancaire

Le produit net non bancaire consolidé évolue, comme suit, sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. juin-16 juin-17
Produits d'exploitation non bancaires	64 801	62 361	68 513	-3,8%	9,9%	31 610	35 660	12,8%
Charges d'exploitation non bancaires	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Produit Net Non Bancaire	64 801	62 361	68 513	-3,8%	9,9%	31 610	35 660	12,8%

Source : Wafasalaf

Les produits d'exploitation non bancaire consolidés sont composés essentiellement de produits accessoires regroupant notamment les indemnités de recouvrement, les intérêts de retard et les indemnités de remboursement par anticipation. Ce poste intègre également les commissions d'intermédiation de la filiale Themis Courtage.

Revue analytique 2014-2015

En 2015, les produits d'exploitation non bancaire consolidés ont enregistré une baisse de -3,8%, liée en partie aux nouvelles exigences réglementaires relatives à l'entrée en vigueur de la loi de protection du consommateur, en termes de pénalités de remboursement par anticipation.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, les produits d'exploitation non bancaires marquent une hausse de 9,9% et s'établissent à 68,5 Mdh, contre 62,3 Mdh en 2015. Cette évolution s'explique d'une part par la suppression des pénalités pour les remboursements par anticipation (suite à l'application de la loi de protection du consommateur), et par la baisse de 3,2 Mdh des commissions d'intermédiation de Themis Courtage d'autre part.

Revue analytique juin 2016- juin 2017

En juin 2017, le Produit Net Bancaire est en légère hausse par rapport à juin 2016 et s'établit ainsi à 35,6 Mdh vs 31,6 Mdh à fin juin 2016, expliqué par l'évolution des produits de la filiale Thémis.

II.1.6 Frais généraux consolidés

Les charges générales d'exploitation consolidées évoluent, comme suit, sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. juin-16 juin-17
Charges de personnel	137 515	143 156	146 523	4,1%	2,4%	71 909	75 867	5,5%
Impôts et taxes	7 490	7 225	7 738	-3,5%	7,1%	4 029	4 022	-0,2%
Charges externes	175 051	181 281	188 637	3,6%	4,1%	90 811	99 306	9,4%
Autres charges d'exploitation	548	3 444	669	>100,0%	-80,6%	230	33	-85,4%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 426	28 702	34 405	-5,7%	19,9%	17 028	16 261	-4,5%
Charges générales d'exploitation	351 031	363 806	377 972	3,6%	3,9%	184 006	195 489	6,2%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Au terme de l'exercice 2015, les charges générales d'exploitation ont augmenté de 3,6% par rapport à 2014, s'établissant ainsi à 363,8 Mdh en 2015 vs 351,0 Mdh en 2014. Cette évolution s'explique principalement par la combinaison des facteurs suivants :

- la hausse des charges externes de 3,6% à 181,2 Mdh, en lien avec l'augmentation des frais informatiques suite à la signature d'un nouveau contrat de maintenance et l'acquisition de nouvelles licences ;
- la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles (-5,7%) ;
- la hausse des charges de personnel de 4,1% à 143,2 Mdh.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, les charges générales d'exploitation marquent une progression de 3,9% par rapport à l'exercice précédent, et s'élèvent à 377,9 Mdh en 2016 vs 363,8 Mdh en 2015. Cette progression est imputable principalement aux éléments suivants :

- la hausse des charges de personnel (+2,4%) à 146,5 Mdh ;
- la hausse des charges externes (+4,1%) à 188,6 Mdh ;
- la hausse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles (+19,9%) à 34,4 Mdh.

Revue analytique juin 2016- juin 2017

En juin 2017, les charges générales d'exploitation marquent une progression de 6,2% par rapport à juin 2016, et s'élèvent à 195,5 Mdh en juin 2017 vs 184,0 Mdh en juin 2016. Cette progression est imputable principalement aux éléments suivants :

- la hausse des charges de personnel (+5,5%) à 75,9 Mdh ;
- la hausse des charges externes (+9,4%) à 99,3 Mdh ;
- la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles (-4,5%) à 16,3 Mdh.

II.1.7 Coefficient d'exploitation consolidé

Le coefficient d'exploitation consolidé évolue, comme suit, sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. juin-16 juin-17
Produit Net Bancaire (1)	959 147	944 615	943 641	-1,5%	-0,1%	462 800	465 532	0,6%
Charges générales d'exploitation (2)	351 031	363 806	377 972	3,6%	3,9%	184 006	195 489	6,2%
Résultat courant (3)	533 496	521 631	519 150	-2,2%	-0,5%	251 738	229 925	-8,7%
Coefficient d'exploitation (4) = (2)/(1)	36,6%	38,5%	40,1%	1,9 pts	1,5 pts	39,8%	42,0%	2,2 pts
Marge d'exploitation (5) = (3)/(1)	55,6%	55,2%	55,0%	-0,4 pts	-0,2 pts	54,4%	49,4%	-5,0 pts

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

En 2015, le coefficient d'exploitation consolidé s'établit à 38,5%, soit une évolution de +1,9 point par rapport à l'exercice 2014.

La marge d'exploitation consolidée a diminué de 0,4 point pour s'établir à 55,2% en 2014 vs 55,6% en 2014, suite à une baisse du résultat courant (-2,2%) plus importante que la baisse du Produit Net Bancaire (-1,5) sur la même période.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, le coefficient d'exploitation consolidé illustre une progression de 1,5 point pour s'établir à 40,1% vs 38,5% en 2015.

Par ailleurs, la baisse du résultat courant (-0,5%) a fait mécaniquement baissé de 0,2 point la marge d'exploitation consolidée, qui s'établit à 55,0% au titre de l'exercice 2016, contre 55,2% en 2015.

Revue analytique juin 2016- juin 2017

En juin 2017, le coefficient d'exploitation consolidé illustre une progression de 2,2 point pour s'établir à 42,0% vs 39,8% en juin 2016.

Par ailleurs, la baisse du résultat courant (-8,7%) a fait mécaniquement baissé de 5,0 point la marge d'exploitation consolidée, qui s'établit à 49,4% au titre de juin 2017, contre 54,4% en juin 2016.

II.1.8 Résultat brut d'exploitation consolidé

Le résultat brut d'exploitation consolidé évolue, comme suit, pour la période 2014 à juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. juin-16 juin-17
Produit Net Bancaire	959 147	944 615	943 641	-1,5%	-0,1%	462 800	465 532	0,6%
+/- Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	64 801	62 361	68 513	-3,8%	9,9%	31 610	35 660	12,8%
- Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
- Charges générales d'exploitation	351 031	363 806	377 972	3,6%	3,9%	184 006	195 489	6,2%
Résultat brut d'exploitation	672 917	643 170	634 182	-4,4%	-1,4%	310 404	305 703	-1,5%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

En 2015, le résultat brut d'exploitation a reculé de 4,4% pour s'établir à 643,2 Mdh vs 672,9 Mdh en 2014. Cette progression tient notamment à la baisse du PNB au cours de l'exercice (-1,5%) combinée à la hausse des charges générales d'exploitation consolidées (+3,6%).

Revue analytique 2015-2016

Au terme de l'exercice 2016, le résultat brut d'exploitation accuse un repli de 1,4%, s'établissant ainsi à 634,2 Mdh contre 643,2 Mdh en 2015. Ce recul est principalement imputable à :

- la quasi-stagnation du produit net bancaire consolidé à 943,6 Mdh ;
- l'augmentation des charges générales d'exploitation (+3,9% à 377,9 Mdh).

Revue analytique juin 2016- juin 2017

Au terme du premier semestre de l'exercice 2017, le résultat brut d'exploitation accuse un repli de 1,5%, s'établissant ainsi à 305,7 Mdh contre 310,4 Mdh en juin 2016. Ce recul est principalement imputable à l'augmentation des charges générales d'exploitation (+6,2% à 195,5 Mdh).

II.1.9 Résultat courant consolidé

Le résultat courant consolidé se présente comme suit, sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. juin-16 juin-17
Résultat brut d'exploitation	672 917	643 170	634 182	-4,4%	-1,4%	310 404	305 703	-1,5%
- Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	152 921	118 311	111 547	-22,6%	-5,7%	-783	12 239	>100,0%
- Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-13 500	3 228	3 485	>100,0%	8,0%	59 449	63 539	6,9%
Résultat courant	533 496	521 631	519 150	-2,2%	-0,5%	251 737	229 925	-8,7%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

En 2015, le résultat courant consolidé enregistre un repli de 2,2% à 521,6 Mdh, vs 533,5 Mdh au titre de l'exercice précédent. Son évolution traduit celle du résultat brut d'exploitation consolidé sur l'exercice 2015 (-4,4%), ainsi qu'une baisse plus importante des dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui passent de 152,9 Mdh en 2014 à 118,3 Mdh en 2015.

Revue analytique 2015-2016

Au titre de l'exercice 2016, le résultat courant consolidé marque une légère baisse de 0,5%, s'établissant ainsi à 519,2 Mdh (vs 521,6 Mdh en 2015), notamment du fait de la conjugaison des éléments ci-dessous :

- le repli du résultat brut d'exploitation (-1,4% à 634,2 Mdh) ;
- le repli de 5,7% des dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance (111,5 Mdh en 2016 contre 118,3 Mdh en 2015).

Revue analytique juin 2016- juin 2017

Au titre du premier semestre de l'exercice 2017, le résultat courant consolidé marque une baisse de 8,7%, s'établissant ainsi à 229,9 Mdh (vs 251,7 Mdh en juin 2016), notamment du fait de la conjugaison des éléments ci-dessous :

- le repli du résultat brut d'exploitation (-1,5% à 305,7 Mdh) ;
- la hausse de plus de 100% des dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance (12,2 Mdh en juin 2017 contre -0,8 Mdh en juin 2016). Ceci s'explique par la hausse de l'encours. Toutefois, la situation reste sous contrôle et le coût du risque a été stabilisé.

II.1.10 Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé de Wafasalaf évolue, comme suit, sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-16	juin-17	Var. juin-16 juin-17
Résultat courant	533 496	521 631	519 150	-2,2%	-0,5%	251 737	229 925	-8,7%
Résultat non courant	15 239	37 100	11 729	>100,0%	-68,4%	-447	-1 467	<- 100,0%
Résultat avant impôts	548 735	558 731	530 878	1,8%	-5,0%	251 290	228 457	-9,1%
Impôts sur les résultats	200 215	208 470	196 557	4,1%	-5,7%	93 298	82 604	-11,5%
Résultat net	348 520	350 261	334 321	0,5%	-4,6%	157 992	145 854	-7,7%
Dont résultat net part du Groupe	348 520	350 261	334 321	0,5%	-4,6%	157 992	145 854	-7,7%
Marge nette (RN/PNB)	36,3%	37,1%	35,4%	0,7 pts	-1,7 pts	34,1%	31,3%	-2,8 pts
- bénéfices distribués	300 005	300 000	320 000	0,0%	6,7%	320 000	300 000	-6,3%
Autofinancement	78 941	66 654	43 656	-15,6%	-34,5%	-144 980	-137 886	4,9%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

En 2015, le résultat net consolidé est en croissance de 0,5% à 350,2 Mdh contre 348,5 Mdh en 2014.

La marge nette consolidée marque une légère hausse de 0,7 point sur l'exercice, atteignant ainsi 37,1% au titre de 2015, vs 36,3% en 2014.

Du fait d'une distribution de dividendes en 2015 pour un montant total de 300,0 Mdh, inférieur au résultat net de l'exercice (350,2 Mdh), l'autofinancement du Groupe s'établit à +66,6 Mdh (vs 78,9 Mdh à fin 2014).

Revue analytique 2015-2016

En 2016, le résultat net s'établit à 334,3 Mdh, en baisse de 4,6% sur l'exercice. La marge nette affiche pour sa part une baisse de 1,7 point pour s'établir à 35,4% contre 37,1% en 2015.

A fin 2016, l'autofinancement s'établit à 43,6 Mdh (vs 66,6 Mdh à fin 2015), et tient compte d'une distribution de dividendes de 320,0 Mdh (vs 300,0 Mdh en 2015).

Revue analytique juin 2016- juin 2017

En juin 2017, le résultat net s'établit à 145,9 Mdh, en baisse de 7,7% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. La marge nette affiche pour sa part une baisse de 2,8 point pour s'établir à 31,3% contre 34,1% en juin 2016.

II.2. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE

Le bilan consolidé de Wafasalaf se présente comme suit sur la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. juin- 16/juin- 17
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	4 611	9 439	2 090	>100,0%	-77,9%	85 957	>100,0%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	346 995	249 645	297 914	-28,1%	19,3%	237 079	-20,4%
Créances sur la clientèle	8 447 041	8 491 145	8 247 410	0,5%	-2,9%	8 333 219	1,0%
Opérations de crédit-bail et de location	1 451 424	1 635 602	2 307 391	12,7%	41,1%	2 300 685	-0,3%
Titres de transaction et de placement	10 999	26 257	194 996	>100,0%	>100,0%	41 398	-78,8%
Autres actifs	453 571	529 317	830 524	16,7%	56,9%	934 828	12,6%
Titres de participation et emplois assimilés	151	151	151	0,0%	0,0%	151	0,0%
Immobilisations incorporelles	228 672	223 415	205 527	-2,3%	-8,0%	196 349	-4,5%
Immobilisations corporelles	72 293	62 671	58 162	-13,3%	-7,2%	52 860	-9,1%
Actif	11 015 756	11 227 641	12 144 164	1,9%	8,2%	12 182 525	0,3%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 122 635	5 285 324	7 221 950	-13,7%	36,6%	7 068 916	-2,1%
Titres de créance émis	2 243 529	3 353 817	2 103 345	49,5%	-37,3%	2 176 310	3,5%
Autres passifs	712 332	597 791	810 415	-16,1%	35,6%	1 081 159	33,4%
Provisions pour risques et charges	16 289	19 516	23 002	19,8%	17,9%	20 559	-10,6%
Dettes subordonnées	201 401	201 360	201 299	0,0%	0,0%	205 576	2,1%
Primes liées au capital	37 143	37 143	37 143	0,0%	0,0%	37 143	0,0%
Capital	113 180	113 180	113 180	0,0%	0,0%	113 180	0,0%
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion, et différences sur mise en équivalence	1 220 729	1 269 248	1 299 510	4,0%	2,4%	1 333 830	2,6%
Résultat net de l'exercice (+/-)	348 520	350 261	334 321	0,5%	-4,6%	145 853	-56,4%
Passif	11 015 756	11 227 641	12 144 164	1,9%	8,2%	12 182 525	0,3%

Source : Wafasalaf

Le total bilan consolidé de Wafasalaf s'établit à 12 182,5 Mdh en juin 2017 vs 12 144,2 Mdh en 2016, ce qui représente une variation de +0,3% sur la période considérée.

II.2.1 Crédits consolidés

L'encours des crédits consolidés par catégorie a évolué de la manière suivante au cours de la période 2014 – juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. juin- 16/juin- 17
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	4 611	9 439	2 090	>100,0%	-77,9%	85 957	>100,0%
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (1)	346 995	249 645	297 914	-28,1%	19,3%	237 079	-20,4%
Créances sur la clientèle (2)	8 447 041	8 491 145	8 247 410	0,5%	-2,9%	8 333 219	1,0%
Crédits de trésorerie et à la consommation	8 277 013	8 324 271	8 073 163	0,6%	-3,0%	8 138 480	0,8%
Crédits à l'équipement	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Crédits immobiliers	4 101	3 341	2 459	-18,5%	-26,4%	2 459	0,0%
Autres crédits	165 927	163 533	171 788	-1,4%	5,0%	192 280	11,9%
Opérations de crédit-bail et de location (3)	1 451 424	1 635 602	2 307 391	12,7%	41,1%	2 300 685	-0,3%
Total crédits (1) + (2) + (3)	10 245 459	10 376 392	10 852 715	1,3%	4,6%	10 870 983	0,2%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Au terme de l'exercice 2015, le total des crédits consolidés s'est établi à 10 376,4 Mdh, soit une hausse de 1,3% par rapport à 2014. Cette évolution est due à la conjugaison des éléments suivants :

- la diminution des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 28,1% 249,6 Mdh en 2015 vs 346,9 Mdh en 2014 ;
- la hausse de 0,5% des créances sur la clientèle à 8 491,1 Mdh, relative essentiellement aux crédits de trésorerie et à la consommation qui passent de 8 277,0 Mdh en 2014 à 8 324,2 Mdh en 2015 ;
- la hausse des opérations de crédit-bail et de location à 1 635,6 Mdh en 2015 vs 1 451,4 Mdh en 2014.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, le total des crédits montre une variation à la hausse de 4,6% et s'établit à 10 852,7 Mdh à l'issue de l'exercice, contre 10 376,4 Mdh au terme de l'exercice antérieur. Cette évolution s'explique en l'occurrence par :

- la progression de 41,1% des opérations de crédit-bail et location qui s'élèvent à 2 307,4 Mdh en 2016 contre 1 635,6 Mdh en 2015 ;
- la baisse des créances sur la clientèle de 2,9% qui s'élèvent à 8 247,4 Mdh en 2016 contre 8 491,2 Mdh en 2015 suite à la baisse des crédits de trésorerie à la consommation, et ce en raison de la baisse de l'encours des crédits amortissables.

Revue analytique 2016- juin 2017

En juin 2017, le total des crédits montre une variation à la hausse de 0,2% et s'établit à 10 871,0 Mdh à l'issue du premier semestre, contre 10 852,7 Mdh à l'issue du premier semestre de l'exercice antérieur. Cette évolution s'explique en l'occurrence par :

- la baisse de 0,3% des opérations de crédit-bail et location qui s'élèvent à 2 300,7 Mdh en juin 2017 contre 2 307,4 Mdh en 2016 ;

- la hausse des créances sur la clientèle de 1,0% qui s'élèvent à 8 333,2 Mdh en juin 2017 contre 8 247,4 Mdh en 2016 suite à la hausse des crédits de trésorerie à la consommation.

II.2.2 Actifs divers consolidés

L'évolution des actifs divers, sur la période 2014 - juin 2017, se détaille comme suit :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. juin- 16 juin-17
Titres de transaction et de placement	10 999	26 257	194 996	>100,0%	>100,0%	41 398	-78,8%
Autres actifs	453 571	529 317	830 524	16,7%	56,9%	934 828	12,6%
Titres de participation et emplois assimilés	151	151	151	0,0%	0,0%	151	0,0%
Immobilisations incorporelles et corporelles	300 964	286 086	263 688	-4,9%	-7,8%	249 209	-5,5%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Au titre de l'exercice 2015, les autres actifs ont cru de 16,7%, s'établissant ainsi à 529,3 Mdh en 2015 vs 435,5 Mdh en 2014.

Les immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 286,0 Mdh à fin 2015, marquant une évolution de -4,9% sur l'exercice.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, les autres actifs affichent une hausse de 56,9% pour s'établir à 830,5 Mdh, vs 529,3 Mdh en 2015.

Les immobilisations corporelles et incorporelles enregistrent une baisse de 7,8% pour s'établir à 263,7 Mdh au titre du même exercice.

Revue analytique 2016- juin 2017

En juin 2017, les autres actifs affichent une hausse de 12,6% pour s'établir à 934,8 Mdh, vs 830,5 Mdh en 2016.

Les immobilisations corporelles et incorporelles enregistrent une baisse de 5,5% pour s'établir à 249,2 Mdh à fin juin 2017.

II.2.3 Dépôts consolidés

Les dépôts ont évolué, sur la période 2014 – juin 2017, de la manière suivante :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. juin- 16/juin- 17
Dépôts de la clientèle (1)	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés (2)	6 122 635	5 285 324	7 221 950	-13,7%	36,6%	7 068 916	-2,1%
A vue	416 689	339 000	237 037	-18,6%	-30,1%	288 884	21,9%
A terme	5 705 946	4 946 324	6 984 913	-13,3%	41,2%	6 780 031	-2,9%
Total dépôts (1) + (2)	6 122 635	5 285 324	7 221 950	-13,7%	36,6%	7 068 916	-2,1%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

A fin 2014, le total des dépôts baisse de 13,2% et se chiffre ainsi à 6 122,6 Mdh, suite au recul des dettes à terme envers les établissements de crédit et assimilés (-14,6% à 5 705,9 Mdh en 2014 vs 6 682,0 Mdh en 2013).

Revue analytique 2015-2016

En 2016, le total des dépôts (composé exclusivement des dettes envers les établissements de crédit et assimilés) a enregistré une hausse de 36,6% pour s'établir à 7 221,9 Mdh vs 5 285,3 Mdh en 2015.

Revue analytique 2016- juin 2017

En juin 2017, le total des dépôts (composé exclusivement des dettes envers les établissements de crédit et assimilés) a enregistré une baisse de 2,1% pour s'établir à 7 068,9 Mdh vs 7 221,9 Mdh en 2016.

II.2.4 Passifs divers consolidés

L'évolution des passifs divers, se présente de la manière suivante sur les 3 derniers exercices :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. juin- 16/juin- 17
Autres passifs	712 332	597 791	810 415	-16,1%	35,6%	1 081 159	33,4%
Titres de créance émis	2 243 529	3 353 817	2 103 345	49,5%	-37,3%	2 176 310	3,5%
Provisions pour risques et charges	16 289	19 516	23 002	19,8%	17,9%	20 559	-10,6%

Source : Wafasalaf

Les autres passifs sont composés de « Comptes de régularisation » et de « Créiteurs divers ».

Revue analytique 2014-2015

Au terme de l'année 2015, les autres passifs sont en repli de 16,1% atteignant ainsi 597,8 Mdh en 2015 vs 712,3 Mdh en 2014.

Parallèlement, les titres de créances émis enregistrent une hausse de 49,5% et se chiffrent à 3 353,8 Mdh (contre 2 243,5 Mdh en 2014).

Revue analytique 2015-2016

En 2016, les autres passifs s'élèvent à 810,4 Mdh contre 597,8 Mdh en 2015. Les titres de créance émis s'établissent pour leur part à 2 103,4 Mdh en 2016 (vs 3 353,8 Mdh en 2015).

Enfin, les provisions pour risques et charges s'établissent en hausse de 17,9% à 23,0 Mdh en 2016, contre 19,5 Mdh au cours de l'année précédente.

Revue analytique 2016- juin 2017

En juin 2017, les autres passifs s'élèvent à 1 081,2 Mdh contre 810,4 Mdh en 2016. Les titres de créance émis s'établissent pour leur part à 2 176,3 Mdh en juin 2017 (vs 2 103,4 Mdh en 2016).

Enfin, les provisions pour risques et charges s'établissent en baisse de 10,6% à 20,6 Mdh en juin 2017, contre 23,0 Mdh au cours de l'année précédente.

II.2.5 Structure des ressources consolidées de Wafasalaf

La structure des ressources consolidées de Wafasalaf, sur la période 2014-2016, se présente de la manière suivante :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. juin-16 juin-17
Fonds propres & assimilés	1 920 972	1 971 193	1 985 452	2,6%	0,7%	1 835 581	-7,5%
Dont dettes subordonnées	201 401	201 360	201 299	0,0%	0,0%	205 576	2,1%
Dont capital	113 180	113 180	113 180	0,0%	0,0%	113 180	0,0%
Dont primes liées au capital	37 143	37 143	37 143	0,0%	0,0%	37 143	0,0%
Dont réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion, et différences sur mises en équivalence	1 220 729	1 269 248	1 299 510	4,0%	2,4%	1 333 830	2,6%
Dont résultat net de l'exercice	348 520	350 261	334 321	0,5%	-4,6%	145 853	-56,4%
				Ns	Ns		Ns
Ressources	8 366 164	8 639 141	9 325 295	3,3%	7,9%	9 245 226	-0,9%
Etablissement de crédit	6 122 635	5 285 324	7 221 950	-13,7%	36,6%	7 068 916	-2,1%
A vue	416 689	339 000	237 037	-18,6%	-30,1%	288 884	21,9%
A terme	5 705 946	4 946 324	6 984 913	-13,3%	41,2%	6 780 031	-2,9%
Clientèle	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Titres de créance émis	2 243 529	3 353 817	2 103 345	49,5%	-37,3%	2 176 310	3,5%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

Au titre de l'exercice 2015, les fonds propres et assimilés enregistrent une hausse de 2,6% pour s'établir à 1 971,1 Mdh vs 1 920,9 Mdh en 2014. Cette évolution résulte de :

- la hausse des réserves consolidées à 1 269,3 Mdh en 2015 vs 1 220,7 Mdh en 2014 ;
- l'évolution du résultat net qui passe de 348,5 Mdh en 2014 à 350,2 Mdh en 2015.

Les ressources consolidées de Wafasalaf affichent, pour leur part, une évolution de +3,3%, s'établissant ainsi à 8 639,1 Mdh en 2015 vs 8 366,1 Mdh en 2014. Leur hausse est essentiellement due à une hausse des encours de titres de créance émis (+49,5%).

Revue analytique 2015-2016

En 2016, le total des fonds propres et assimilés s'établit à près de 1 985,4 Mdh contre 1 971,2 Mdh en 2015, soit une augmentation de 0,7%, justifiée par :

- la progression de 2,4% du poste des réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion, et différences sur mises en équivalence, qui s'établit ainsi à 1 299,5 Mdh en 2016, suite à l'affectation du résultat net de l'exercice 2015
- le résultat net de l'exercice 2016 qui s'établit à 334,3 Mdh.

Les ressources consolidées enregistrent une hausse de 7,9% sur l'exercice 2016, du fait notamment de la hausse des dettes envers les établissements de crédit (+36,6%) au profit des titres de créances (-37,3%).

Revue analytique 2016- juin 2017

En juin 2017, le total des fonds propres et assimilés s'établit à près de 1 835,6 Mdh contre 1 985,4 Mdh en 2016, soit une baisse de 7,5%, justifiée par :

- la progression de 2,6% du poste des réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion, et différences sur mises en équivalence, qui s'établit ainsi à 1 333,8 Mdh en juin 2017, suite à l'affectation du résultat net de l'exercice 2016
- le résultat net du 1^{er} semestre 2017 qui s'établit à 145,8 Mdh.

II.3. MAITRISE DU RISQUE

Cf. plus haut l'analyse des comptes sociaux de Wafasalaf.

II.4. ANALYSE DU RISQUE CLIENT

Cf. plus haut l'analyse des comptes sociaux de Wafasalaf.

II.5. ANALYSE DE LA RENTABILITE

II.5.1 Rentabilité des fonds propres consolidés

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres consolidés sur la période 2014-2016 :

En Kdh, sinon précisé	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Résultat net (1)	348 520	350 261	334 321	0,5%	-4,6%
Fonds propres (2)	1 719 571	1 769 832	1 784 153	2,9%	0,8%
ROE = (1)/ moyenne (n-1, n) (2) (%)	20,6%	20,1%	18,8%	-0,5 pts	-1,3 pts

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

La rentabilité des fonds propres s'établit à 20,1% en 2015 vs 20,6% en 2014. Ce repli est justifié par la hausse du résultat net consolidé (+0,5% à 350,2 Mdh) moins importante que les fonds propres consolidés (+2,9% à 1 769,8 Mdh) en 2015.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, la rentabilité des fonds propres affiche une baisse de 1,3 point à 18,8% contre 20,1% en 2015, en raison de la baisse du résultat net qui enregistre une baisse de 4,6% en 2016 à 334,3 Mdh.

II.5.2 Rentabilité des actifs consolidés

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs consolidés sur la période 2014-2016 :

En Kdh, sinon précisé	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Résultat net (1)	348 520	350 261	334 321	0,5%	-4,6%
Total Actif (2)	11 015 756	11 227 641	12 144 164	1,9%	8,2%
ROA = (1)/moyenne (n-1, n) (2) (%)	3,2%	3,1%	2,9%	0,0 pts	-0,3 pts

Source : Wafasalaf

Le ROA consolidé du Groupe Wafasalaf s'établit à 3,1% et 2,9% respectivement en 2015 et 2016, soit une baisse cumulée de 0,3 point en 2016 par rapport à 2015.

II.6. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du tableau de flux de trésorerie consolidé sur les exercices 2014 à juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. Juin 17/ Déc. 16
Produits sur opérations bancaires perçus	1 363 698	1 323 743	1 309 175	-2,9%	-1,1%	646 399	-50,6%
Récupérations sur créances amorties	10 775	14 596	18 267	35,5%	25,2%	8 490	-53,5%
Produits divers d'exploitation perçus	312 085	447 854	369 391	43,5%	-17,5%	182 859	-50,5%
Charges sur opérations bancaires versées	-404 551	-379 127	-365 534	6,3%	3,6%	-180 867	50,5%
Charges diverses d'exploitation payées	-395 741	-481 300	-418 964	-21,6%	13,0%	-235 378	43,8%
Charges générales d'exploitation payées	-351 031	-363 806	-377 972	-3,6%	-3,9%	-195 489	48,3%
Impôts sur les résultats payés	-200 215	-208 470	-196 557	-4,1%	5,7%	-82 604	58,0%
Flux de trésorerie nets provenant du CPC (I)	335 020	353 489	337 807	5,5%	-4,4%	143 410	-57,5%
Variation des actifs d'exploitation	53 667	-221 936	-946 269	<-100,0%	<-100,0%	31 026	>100,0%
Variation des passifs d'exploitation	-327 686	158 436	898 778	>100,0%	>100,0%	190 675	-78,8%
Soldes des variations des actifs et passifs d'exploitation (II)	-274 018	-63 500	-47 491	76,8%	25,2%	221 701	>100,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (III=I+II)	61 001	289 989	290 315	>100,0%	0,1%	365 111	25,8%
Produit des cessions d'immobilisations financières				Ns	Ns		Ns
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				Ns	Ns		Ns
Acquisition d'immobilisations financières				Ns	Ns		Ns
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	13 983	14 879	22 397	6,4%	50,5%	14 479	-35,4%
Dividendes reçus				Ns	Ns		Ns
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (IV)	13 983	14 879	22 397	6,4%	50,5%	14 479	-35,4%
Emission d'emprunts et de titres subordonnés	201 401	-40	-61	<-100,0%	-51,6%	4 276	>100,0%
Dividendes versés	-300 005	-300 000	-320 000	0,0%	-6,7%	-300 000	6,3%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (V)	-98 604	-300 040	-320 061	<-100,0%	-6,7%	-295 724	7,6%
Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	-23 620	4 827	-7 349	>100,0%	<-100,0%	83 867	>100,0%
Trésorerie de fin d'exercice	4 611	9 439	2 090	>100,0%	-77,9%	85 957	>100,0%

Source : Wafasalaf

Revue analytique 2014-2015

En 2015, la trésorerie consolidée de fin d'exercice enregistre une hausse passant ainsi de 4,6 Mdh en 2014 à 9,4 Mdh en 2015. Cette progression s'explique principalement par la hausse des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (+289,9 Mdh en 2015 vs 61,0 Mdh en 2014), imputable au solde de variation des actifs et passifs d'exploitation (à -63,5 Mdh en 2015 vs -274,0 Mdh en 2014).

Revue analytique 2015-2016

A fin 2016, la trésorerie consolidée enregistre un recul pour s'établir à 2,0 Mdh vs 9,4 Mdh en 2015. Cette baisse s'explique notamment par les facteurs suivants :

- le solde négatif de variation des actifs et passifs d'exploitation, à -47,5 Mdh en 2016 (contre 63,5 Mdh en 2015) ;
- l'acquisition d'immobilisations (incorporelles et corporelles) à hauteur de 22,4 Mdh contre 14,8 Mdh en 2015
- un montant de dividendes versés plus importants 320,0 Mdh vs 300,0 Mdh en 2015.

Revue analytique juin 2017 - 2016

A fin juin 2017, la trésorerie consolidée enregistre une hausse pour s'établir à 85,9 Mdh vs 2 Mdh à fin 2016. Cette hausse s'explique notamment par les facteurs suivants :

- le solde positif de variation des actifs et passifs d'exploitation, à 221,7 Mdh à fin juin 2016 (contre -47,4 Mdh à fin 2016) ;
- l'acquisition d'immobilisations (incorporelles et corporelles) à hauteur de 14,4 Mdh contre 22,4 Mdh à fin 2016 ;
- un montant de dividendes versés moins importants 300,0 Mdh vs 320,0 Mdh en 2016.

II.7. ANALYSE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉS

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des engagements donnés et reçus par le Groupe Wafasalaf sur la période 2014 à juin 2017 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	juin-17	Var. juin-16/juin-17
Engagements donnés	295 347	304 220	305 085	3,0%	0,3%	295 958	-3,0%
Engagements reçus	2 212 030	2 869 858	1 562 946	29,7%	-45,5%	1 470 667	-5,9%

Source : Wafasalaf

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Revue analytique 2014-2015

Au terme de l'exercice 2015, les engagements donnés enregistrent une hausse de 3,0% pour s'établir à 304,2 Mdh en 2015 vs 295,3 Mdh en 2014. Quant aux engagements reçus, ils affichent une progression de 29,7% en 2015 à 2 869,8 Mdh,.

Revue analytique 2015-2016

En 2016, les engagements donnés sont en hausse de 0,3% et s'établissent ainsi à 305,0 Mh vs 304,2 Mdh en 2014.

Les engagements reçus enregistrent pour leur part une baisse de 45,5% et s'établissent à 1 562,9 Mdh en 2016 vs 2 869,8 Mdh en 2015.

Revue analytique 2016- juin 2017

En juin 2017, les engagements donnés sont en baisse de 3,0% et s'établissent ainsi à 296 Mh vs 305,1 Mdh en 2016.

Les engagements reçus enregistrent pour leur part une baisse de 5,9% et s'établissent à 1 470,7 Mdh en juin 2017 vs 1 562,9 Mdh en 2016.

PARTIE VI. PERSPECTIVES

I. PRINCIPALES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La stratégie de Wafasalaf vise principalement, d'une part, le renforcement de sa position sur les activités représentant son cœur du métier et d'autre part, la diversification de ses produits par la mise en place de nouvelles activités.

La consolidation de l'activité de distribution des crédits à la consommation au Maroc s'articulera notamment autour des trois axes suivants :

- **le client, à travers :**
 - la maximisation de la valeur client et la mise en place d'une tarification différenciée ; grâce notamment à l'équipement en outils technologiques avancés de gestion de la Relation Client ;
 - la mise en œuvre d'une stratégie digitale en s'appuyant sur de nouveaux outils permettant de digitaliser le service après-vente et développer la mobilité client et en renforçant la présence médiatique sur internet.
 - l'amélioration de la qualité de service rendu au client sur toute la chaîne de valeur.
- **les canaux de distribution, par :**
 - le développement du modèle multi canal par le renforcement du canal Internet
 - le renforcement des réseaux de prescription de l'Equipe des Ménages et de l'Automobile ;
 - la dynamisation de l'animation des réseaux de prescription GE.
 - La signature de nouvelles conventions : IKEA, FORD.
- **les produits, à travers :**
 - la consolidation de la gamme de produits ;
 - le développement des produits packagés incluant de nouvelles prestations de service.

Wafasalaf vise par ailleurs à diversifier ses revenus par le développement des activités de Providing (à savoir les activités de recouvrement pour compte de tiers, prestation de scoring de comportement des clients des partenaires) à travers la marque *RecouvCom*, et l'intensification des primes d'assurance à travers sa filiale Themis Courtage.

En outre, la stratégie de Wafasalaf porte aussi sur le développement des activités de BPO (Business Project Outsourcing, ou gestion pour compte) pour ses partenaires bancaires, notamment par :

- le développement de nouveaux services ;
- l'optimisation des process industriels et l'amélioration de la qualité de service rendue.

Enfin, les orientations stratégiques de Wafasalaf sont également tournées vers le développement de l'activité à l'international, notamment dans les pays d'Afrique Centrale et Occidentale.

Les hypothèses de contexte du projet de budget 2017 sont les suivantes :

- Les prévisions de croissance du PIB, selon le HCP, est de 3,6% contre 1,1% en 2016 ;
- Les prévisions d'inflation est de 2,1% contre 1,7% en 2016 ;
- La demande des ménages sera maintenue au niveau enregistré en 2016 à 3,9% ;
- Le marché financier connaîtra une relative stabilité des taux.

Par ailleurs, 2017 sera l'année de déploiement du nouveau plan moyen terme A4Best, et dans le cadre de la poursuite de ses objectifs stratégiques, Wafasalaf prévoit un budget d'investissement d'environ 40,5 Mdh pour l'année 2017, dont 10,3 Mdh pour les projets PMT, dont les principaux investissements sont répartis comme suit :

- 9,5 Mdh pour les évolutions du progiciel EKIP ;
- 14 Mdh pour le projet de mise en place l'IFRS 9 ;
- 2,7 Mdh concernant des serveurs informatiques;
- 3,5 Mdh pour la maintenance évolutive des systèmes front existants ;

- 3,5 Mdh pour la refonte de la climatisation au niveau du siège ;
- 5,6 Mdh concernant des aménagements au niveau du siège et réseau ;
- 1 Mdh relative à l'installation de la vidéosurveillance au niveau du réseau.

Le tableau suivant reprend les investissements prévisionnels de Wafasalaf pour la période 2016 - 2019p :

	2016	2017*	2018	2019
Matériel informatique	7 439	4 810	1 810	2 000
Logiciel	2 962	16 203	20 900	13 000
Total Investissements SI	10 401	21 013	22 710	15 000
Acquisition ²²	-	491	395	150
Aménagement et agencement	1 141	9 332	4 807	8 000
Mobilier et matériel bureau	442	1 790	1 637	2 000
Total Investissements Moyens Généraux	1 583	11 613	6 839	10 150
Total	11 984	32 626	29 549	25 150

Source : Wafasala

* : Hors investissement relatif au projet IFRS

²²Ces acquisitions prévisionnels concernent les charges annexes liées aux investissements (ex : bureau d'études, de contrôle, frais de notaires, etc.)

II. PERSPECTIVES

AVERTISSEMENT

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

Le tableau ci-dessous reprend les principaux agrégats estimés du compte de résultat agrégé du Groupe Wafasalaf pour l'exercice 2017^e :

En Mdh	2017 ^e
Produit Net Bancaire	968
Charges générales d'exploitation	351
Résultat net	341

Source : Wafasalaf

Wafasalaf prévoit la réalisation d'un PNB d'environ 968 Mdh et d'un résultat net d'environ 341 Mdh en 2017^e.

PARTIE VII. FACTEURS DE RISQUE

I. RISQUE DE CREDIT

Ce risque correspond au risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de l'établissement.

Pour faire face à ce risque, la société adopte certaines mesures qui consistent à :

- sécuriser les opérations de traitement des dossiers grâce au logiciel de gestion des crédits « EKIP » ;
- apprécier la qualité des engagements (en fonction des comportements historiques des clients) ;
- donner motif à l'étude ou au rejet du dossier à partir d'informations sur le client ;
- suivre en permanence l'évolution de son risque à travers un certain nombre d'indicateurs concernant les dossiers présentant des impayés.

II. RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le risque de taux d'intérêt est lié aux activités d'intermédiation bancaire de par la transformation des ressources à court terme en emplois à moyen et long terme. Ainsi, toute évolution défavorable des taux d'intérêt peut détériorer la rentabilité d'un établissement de crédit, voire, constituer une menace substantielle pour ses fonds propres lorsque son amplitude dépasse certaines limites.

Pour minimiser ce risque, la société entreprend des dispositifs consistant à :

- évaluer l'impact d'une évolution défavorable des taux d'intérêt sur sa situation financière ;
- analyser la structure de refinancement de la société et le risque éventuel de taux d'intérêt ;
- envisager des scénarios de crise, notamment des variations extrêmes des taux d'intérêt et des positions sensibles au taux, et mesurer leur impact sur le résultat et les fonds propres ;
- suivre et analyser le ratio de surface (couverture des emplois par les emprunts).

III. RISQUE DE LIQUIDITE

Il est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances.

La société dispose d'un suivi de ce risque à travers les éléments suivants :

- un état des besoins de refinancement établi sur la base de la projection des encours de production ;
- une situation mensuelle de refinancements.

IV. RISQUE OPERATIONNEL

Il correspond au risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Les sources majeures des risques opérationnels peuvent être liées aux :

- fraudes internes et externes ;
- pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail ;
- pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale ;
- dommages causés aux biens physiques ;
- interruptions d'activités et pannes de systèmes et aux exécutions des opérations ;
- livraisons et processus.

Pour ce, la société a mis en place une structure de contrôle permettant d'identifier ces risques et d'élaborer leur cartographie afin de pouvoir établir des plans d'action pour les contourner.

V. RISQUE INFORMATIQUE

Afin d'améliorer sa sécurité informatique, Wafasalaf a mis en place deux projets structurants : un plan de continuité de l'activité (en cours de déploiement) et un plan de secours informatique.

Wafasalaf a également élaboré une Charte de sécurité visant à sensibiliser et former son personnel aux règles de sécurité et a mis en place un dispositif de contrôle permanent des accès et des Habilitations systèmes qui porte sur la vérification de la pertinence des droits octroyés avec un état des anomalies (comptes obsolètes, inadéquats, ...), ainsi que la formalisation des politiques de sécurité de gestion des accès et des mots de passe.

VI. RISQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE

La baisse des taux d'intérêt favorise le remboursement par anticipation des dossiers en cours qui permet aux clients fonctionnaires et aux organismes conventionnés de bénéficier d'un nouveau dossier à un taux d'intérêt plus favorable. Cette pratique est à l'origine d'une part, d'une baisse mécanique du taux moyen de sortie pour Wafasalaf et d'autre part, d'un décalage dans l'adossement des emplois et des ressources à l'origine d'un risque de liquidité et de taux.

VII. RISQUE CONCURRENTIEL

Le secteur du crédit à la consommation est fortement concurrentiel, notamment du fait de :

- la forte concurrence des banques à travers :
 - ✓ leur politique de développement volontariste des activités de crédits à la consommation ;
 - ✓ l'intensification de l'agressivité commerciale bénéficiant d'avantages concurrentiels importants : densité des réseaux d'agences, larges bases de clients faiblement exploitées, plus faible coût des ressources.
- la concentration capitalistique et industrielle d'acteurs existants à travers :
 - ✓ le développement de synergies de distribution entre les opérateurs de marché ;
 - ✓ les fusions-acquisitions éventuelles favorisant la consolidation des parts de marché des acteurs actuels.

Pour faire face à ce risque, Wafasalaf a mis en place une stratégie visant à :

- renforcer sa position sur le marché du crédit à la consommation grâce à une offre de produits et services large et originale distribuée dans une logique multi-canal (réseau d'agences en propre, apporteurs d'affaires, courtiers, canal Internet, etc.) ;
- développer le Service Providing dans le domaine de la relation client en commercialisant une partie de son savoir faire auprès de confrères ou d'acteurs d'autres secteurs d'activité.

VIII. RISQUE DE RUPTURE DE PARTENARIAT

Le non-respect des clauses des contrats conclus entre Wafasalaf et ses partenaires, par l'une ou l'autre des parties contractantes, ou la survenance d'un événement de force majeure, peuvent entraîner la rupture de l'un de ces contrats.

Wafasalaf fait face à ce risque grâce à sa politique de :

- diversification de ses revenus et d'équilibrage de son activité ;
- consolidation de partenariats actuels et de développement d'autres partenariats de gestion pour compte.

Par ailleurs, l'impact de ce risque sur l'activité de Wafasalaf demeure limité, étant donné que, en 2015, la contribution de l'ensemble des partenaires dans le PNB s'est établie à 18,7% seulement.

IX. RISQUE REGLEMENTAIRE

Wafasalaf est amenée à poursuivre son adaptation à l'évolution du cadre législatif et réglementaire des métiers de financement (mesures fiscales de la loi de Finances, mesures de Bank Al-Maghrib, etc.).

PARTIE VIII. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe à ce jour aucun litige ou affaire contentieuse ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société Wafasalaf.

PARTIE IX. ANNEXES

I. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES SOCIAUX DE WAFASALAF SUR 2014, 2015 ET 2016

I.1. ETATS FINANCIERS DE WAFASALAF AU 31/12/2014

I.1.1 Bilan au 31 décembre 2014

Actif (en Kdh)	31/12/2014	31/12/2013
1- Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 611	28 229
2- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	332 522	313 722
- A vue	324 868	294 520
- A terme	7 654	19 202
3- Créances sur la clientèle	8 446 599	8 736 469
- Crédit de trésorerie et à la consommation	8 276 571	8 536 158
- Crédit à l'équipement		
- Crédit à l'immobilier	4 101	5 637
- Autres crédits	165 927	194 674
4- Créances acquises par affacturage		
5- Titres de transaction et de placement		
- Bons du Trésor et valeurs assimilés		
- Autres titres de créance		
- Titres de propriété		
6- Autres actifs	445 112	382 077
7- Titres d'investissement		
- Bons du Trésor et valeurs assimilées		
- Autres titres de créance		
8- Titres de participation et emplois assimilés	451	451
9- Créances subordonnées		
10- Immobilisations données en crédit-bail et en location	3 221 202	2 916 983
11- Immobilisations incorporelles	228 672	230 000
12- Immobilisations corporelles	72 293	84 947
Total Actif	12 751 463	12 692 878

Passif (en Kdh)	31/12/2014	31/12/2013
1- Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 122 635	7 056 494
- A vue	416 689	374 522
- A terme	5 705 946	6 681 971
3- Dépôts de la clientèle	1 479 842	1 290 043
- Comptes à vue créditeurs		
- Comptes d'épargne		
- Dépôts à terme		
- Autres comptes créditeurs	1 479 842	1 290 043
4- Titres de créance émis	2 243 529	1 821 793
- Titres de créances négociables	2 243 529	1 808 656
- Emprunts obligataires		
- Autres titres émis		13 137
5- Autres passifs	1 058 942	925 430
6- Provisions pour risques et charges	16 289	29 789
7- Provisions réglementées		
8- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9- Dettes subordonnées	201 401	
10- Ecart de réévaluation		
11- Réserves et primes liées au capital	1 152 612	1 122 612
12- Capital	113 180	113 180
13- Actionnaire, Capital non versé (-)		
14- Report à nouveau (+/-)	3 533	521
15- Résultat net en instance d'affectation (+/-)		
16- Résultat net de l'exercice	359 501	333 017
Total Passif	12 751 463	12 692 878

I.1.2 Engagements hors bilan au 31 décembre 2014

Hors Bilan (en Kdh)	31/12/2014	31/12/2013
Engagements donnés	295 347	306 306
1- Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2- Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	295 347	306 306
3- Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4- Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5- Titres achetés à réméré		
6- Autres titres à livrer		
Engagements reçus	2 212 030	3 167 999
7- Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 212 030	3 167 999
8- Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9- Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10- Titres vendus à réméré		
11- Autres titres à recevoir		

I.1.3 Compte de produits et charges au 31 décembre 2014

En Kdh	31/12/2014	31/12/2013
I. Produits d'exploitation bancaire	2 236 451	2 128 038
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 297	651
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	968 159	1 025 807
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	32 000	30 000
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	938 571	814 778
6. Commissions sur prestations de service	295 000	255 776
7. Autres produits bancaires	1 424	1 026
II. Charges d'exploitation bancaire	1 231 795	1 131 316
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	306 674	258 577
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	87 938	154 456
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	827 157	710 329
12. Autres charges bancaires	10 026	7 953
III. Produit net bancaire	1 004 656	996 722
13. Produits d'exploitation non bancaire	20 648	33 294
14. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. Charges générales d'exploitation	349 524	331 697
15. Charges de personnel	136 228	132 162
16. Impôts et taxes	7 475	7 815
17. Charges externes	171 470	158 872
18. Autres charges générales d'exploitation	3 925	2 219
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 426	30 628
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	382 899	404 458
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	281 135	264 546
21. Pertes sur créances irrécupérables	101 763	139 912
22. Autres dotations aux provisions		
VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	243 478	230 114
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	219 203	216 365
24. Récupérations sur créances amorties	10 775	13 749
25. Autres reprises de provisions	13 500	
VII. Résultat courant	536 359	523 974
26. Produits non courants	28 080	586
27. Charges non courantes	12 545	8 093
VIII. Résultat non courant	15 535	-7 508
IX. Résultat avant impôts	551 894	516 467
28. Impôts sur les résultats	192 393	183 450
X. Résultat net de l'exercice	359 501	333 017

I.1.4 Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2014

En Kdh	31/12/2014	31/12/2013
1. (+) Produits sur opérations bancaires	2 204 451	2 098 038
2. (+) Récupérations sur créances amorties	10 775	13 749
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	267 931	250 244
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-1 231 795	-1 131 316
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-395 444	-412 551
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-349 524	-331 697
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-192 393	-183 450
I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	314 001	303 017
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	-18 800	51 669
9. (+/-) Créances sur la clientèle	289 870	428 762
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)		
11. (+/-) Autres actifs	-63 035	71 367
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-304 220	-43 733
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-933 859	2 069 112
14. (+/-) Dépôts de la clientèle	189 799	2 685
15. (+/-) Titres de créance émis	421 736	-2 499 502
16. (+/-) Autres passifs	133 512	72 992
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-284 997	153 353
III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)	29 003	456 369
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	13 983	9 493
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus	32 000	30 000
IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	45 983	39 493
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés	201 401	
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		-100 014
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-300 005	-379 151
V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-98 604	-479 166
VI. Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités (III+IV+V)	-23 618	16 697
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	28 229	11 532
Liquidités et équivalents de liquidité à la fermeture de l'exercice	4 611	28 229

I.1.5 Etat des soldes de gestion au 31 décembre 2014

I- Tableau de formation des résultats

En Kdh	31/12/2014	31/12/2013
+ Intérêts et produits assimilés	969 456	1 026 458
- Intérêts et charges assimilées	394 613	413 033
Marge sur intérêts	574 844	613 424
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	938 571	814 778
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	827 157	710 329
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	111 414	104 449
+ Commissions perçues	295 000	255 776
- Commissions servies	2 339	541
Marge sur commissions de prestations de service	292 661	255 235
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 424	1 026
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	1 424	1 026
+ Divers autres produits bancaires	32 000	30 000
- Diverses autres charges bancaires	7 687	7 412
PRODUIT NET BANCAIRE	1 004 656	996 722
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	20 648	33 294
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	349 524	331 697
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	675 780	698 319
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	152 921	174 344
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-13 500	
RESULTAT COURANT	536 359	523 974
RESULTAT NON COURANT	15 535	-7 508
- Impôts sur les résultats	192 393	183 450
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	359 501	333 017

II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	31/12/2014	31/12/2013
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	359 501	333 017
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 426	30 628
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions		
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	389 927	363 645
- Bénéfices distribués	300 005	379 151
AUTOFINANCEMENT	89 922	-15 506

I.1.6 Principales méthodes d'évaluation appliquées au 31 décembre 2014

Indications des méthodes d'évaluation appliquées par l'établissement

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C.) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

Reclassement des commissions relatives à la gestion pour comptes de tiers de la rubrique "produits d'exploitation non bancaires" vers la rubrique des "commissions sur prestation de service"

I.1.7 Etat des dérogations au 31 décembre 2014

Indications des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		N E A N T

I.1.8 Etat des changements de méthodes au 31 décembre 2014

Nature des changements	Justification des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
------------------------	-------------------------------	---

I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

I.1.9 Créances sur les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2014

Créances (en Kdh)	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/14	Total au 31/12/13
Comptes ordinaires débiteurs	3 331	324 868			328 199	321 457
Valeurs perçues en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Prêts de trésorerie						
- au jour le jour						
- à terme						
Prêts financiers						
Autres créances		7 654			7 654	19 202
Intérêts courus à recevoir						
Créances en souffrance						
Total	3 331	332 522	0	0	335 853	340 659

I.1.10 Créances sur la clientèle au 31 décembre 2014

Créances (en Kdh)	Secteur Public	Secteur Privé			Total au 31/12/14	Total au 31/12/13
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales						
sur le Maroc						
- Créances à l'expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
Crédits à la consommation				8 247 905	8 247 905	8 505 313
Crédits à l'équipement						
Crédits immobiliers				4 101	4 101	5 637
Autres crédits				20	20	912
Créances acquises par affacturage						
Intérêts courus à recevoir				28 666	28 666	30 844
Créances en souffrance				165 907	165 907	193 762
- Créances pré-douteuses				135 118	135 118	164 506
- Créances douteuses				30 789	30 789	28 996
- Créances compromises				0	0	260
Total				8 446 599	8 446 599	8 736 469

I.1.11 Titres de participation et emplois assimilés au 31 décembre 2014

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa System Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
Themis Courtage	Courtage en assurance	300	100%	300	300	31/12/2014	30 335	29 431	44 244
Total				451	451				

I.1.12 Immobilisations données en crédit-bail et en location au 31 décembre 2014

En Kdh	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprise de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en Location avec Option d'Achat	4 604 485	1 483 729	1 004 359	5 083 854	808 279	1 821 674	20 034	21 153	40 978	3 221 202
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles										
Crédit-bail mobilier	4 563 487	1 353 004	867 992	5 048 500	808 279	1 821 674	11 025	5 183	13 430	3 213 395
- crédit-bail mobilier en cours	9 991	657		10 649						10 649
- crédit-bail mobilier loué	4 415 520	1 325 956	867 992	4 873 485	803 085	1 670 738				3 202 747
- crédit-bail mobilier non loué après résiliations	137 976	26 390		164 366	5 194	150 936	11 025	5 183	13 430	0
Crédit-bail immobilier										
- crédit-bail immobilier en cours										
- crédit-bail immobilier loué										
- crédit-bail immobilier non loué après résiliations										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés	4 192	71 299	71 299	4 192						4 192
Loyers en souffrance	36 806	59 426	65 069	31 163			9 009	15 970	27 548	3 615
Immobilisations données en location										
Biens mobiliers en location simple										
Biens immobiliers en location simple										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés										
Loyers en souffrance										
Total	4 604 485	1 483 729	1 004 359	5 083 854	808 279	1 821 674	20 034	21 153	40 978	3 221 202

I.1.13 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2014

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
Immobilisations incorporelles	372 158	17 890	4 109	385 940	142 158	15 339	229	157 268	228 672
- Droit au bail	144 395	0	0	144 395					144 395
- Immobilisations en recherche et développement	19 215	12 622	4 109	27 728					27 728
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	208 549	5 268	0	213 817	142 158	15 339	229	157 268	56 549
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
Immobilisations corporelles	276 092	2 406		278 497	191 144	15 088	27	206 204	72 293
Immeubles d'exploitation	25 144			25 144	13 244	881	27	14 098	11 046
- Terrains	1 043			1 043					1 043
- Immeubles d'exploitation, Bureaux	24 101			24 101	13 244	881	27	14 098	10 004
- Immeubles d'exploitation, Logements de fonction									
Mobilier et matériel d'exploitation	116 012	1 676		117 688	97 952	5 692		103 644	14 044
- Mobilier de bureau d'exploitation	24 976	47		25 022	17 002	1 543		18 545	6 477
- Matériel de bureau d'exploitation	6 828	73		6 901	4 978	426		5 403	1 498
- Matériel informatique & télécom	83 179	1 556		84 736	74 952	3 721		78 672	6 063
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 029	0		1 029	1 021	2		1 023	5
- Autres matériels d'exploitation									
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	132 014	730		132 744	79 948	8 514		88 462	44 281
Immobilisations corporelles hors exploitation	2 921			2 921					2 921
- Terrains hors exploitation									
- Immeubles hors exploitation	1 808			1 808					1 808
- Mobiliers et matériels hors exploitation	560			560					560
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	554			554					554
Total	648 250	20 296	4 109	664 437	333 303	30 426	256	363 472	300 964

I.1.14 Plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations au 31 décembre 2014

	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus-values	Moins-values
Total en Kdh	Matériel roulant (leasing)	842 056	630 569	211 487	223 925	21 143	8 706

I.1.15 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2014

Dettes	Etablissements de crédits et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2014	Total au 31/12/2013
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs		415 778			415 778	373 369
Valeurs données en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts de trésorerie						
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts financiers		5 625 000			5 625 000	6 585 000
Autres dettes						
Intérêts courus à payer		81 857			81 857	98 125
Total		6 122 635			6 122 635	7 056 494

I.1.16 Dépôts de la clientèle au 31 décembre 2014

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total au 31/12/2014	Total au 31/12/2013
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Autres comptes créditeurs				1 479 842	1 479 842	1 290 043
Intérêts courus à payer						
Total				1 479 842	1 479 842	1 290 043

I.1.17 Provisions au 31 décembre 2014

Provisions	Encours au 31/12/13	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours au 31/12/14
Provisions déduites de l'actif sur :	1 149 260	281 135	219 203		1 211 193
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 119 147	272 126	203 233		1 188 041
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	30 113	9 009	15 970		23 152
Autres actifs					
Provisions inscrites au passif	29 789		13 500		16 289
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	29 789		13 500		16 289
Provisions réglementées					
Total	1 179 049	281 135	232 703		1 227 482

I.1.18 Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 31 décembre 2014

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montant des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
Total			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montant des dettes et des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
Total			

I.1.19 Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2014

BENEFICIAIRE	Montant des risques dépassant 100% des fonds propres nets (en Kdh)		
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	TOTAL
			N E A N T

I.1.20 Répartition du capital social au 31 décembre 2014

Montant du capital en actions	1 131 795
Valeur nominale des titres	100 Dh

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Montant en Kdh
		Exercice précédent	Exercice actuel	
ATTIJARIWAFABANK	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	576 186	576 186	57 619
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	554 579	554 579	55 458
M.Boubker JAI	6 Rue TIZINTICHKA Long Champ Casablanca	10	10	1
M. Ahmed Ismail DOUIRI	10, lot Dawliz avenue de Nice Casablanca	10	10	1
M.Mohamed El KETTANI	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	10	10	1
M.Omar BOUNJOU	Rue 8, villa n° 22 Bagatel Polo CASA	10	10	1
M. Claude GRANFILS	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	1	0,1
M. Jean François DERRIEN	15, rue bois le vent 75016 Paris France	1	1	0,1
M. Stéphane GABALDA	70, Rue George Bernard SHAW 75015 Paris, France	1	1	0,1
Divers petits porteurs	Diverses adresses	987	987	98,7
Total		1 131 795	1 131 795	113 180

I.1.21 Affectation des résultats au 31 décembre 2014

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Décision de l'AGO du 30 mai 2014 et du 22 décembre 2014			
Report à nouveau	521	Réserves réglementées	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	300 005
Résultats net de l'exercice	333 017	Réserve extraordinaire	30 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	3 533
Autres prélèvements			
Total A	333 538	Total B	333 538

I.1.22 Datation et événements postérieurs au 31 décembre 2014

I- Datation

Date de clôture (1)	31/12/2014
Date d'établissement des états de synthèse (2)	15/01/2015
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1ère communication externe des états de synthèse

Date	Indications des événements
	Favorables : N E A N T
	Défavorables : N E A N T

I.2. ETATS FINANCIERS DE WAFASALAF AU 31/12/2015

I.2.1 Bilan au 31 décembre 2015

Actif (en Kdh)	31/12/2015	31/12/2014
1- Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9 439	4 611
2- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	245 169	332 522
- A vue	220 171	324 868
- A terme	24 998	7 654
3- Créances sur la clientèle	8 490 703	8 446 599
- Crédit de trésorerie et à la consommation	8 323 829	8 276 571
- Crédit à l'équipement		
- Crédit à l'immobilier	3 341	4 101
- Autres crédits	163 533	165 927
4- Créances acquises par affacturage		
5- Titres de transaction et de placement		
- Bons du Trésor et valeurs assimilés		
- Autres titres de créance		
- Titres de propriété		
6- Autres actifs	550 732	445 112
7- Titres d'investissement		
- Bons du Trésor et valeurs assimilées		
- Autres titres de créance		
8- Titres de participation et emplois assimilés	451	451
9- Créances subordonnées		
10- Immobilisations données en crédit-bail et en location	3 596 218	3 221 202
11- Immobilisations incorporelles	223 415	228 672
12- Immobilisations corporelles	62 671	72 293
Total Actif	13 178 797	12 751 463

Passif (en Kdh)	31/12/2015	31/12/2014
1- Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 285 324	6 122 635
- A vue	339 000	416 689
- A terme	4 946 324	5 705 946
3- Dépôts de la clientèle	1 822 249	1 479 842
- Comptes à vue créditeurs		
- Comptes d'épargne		
- Dépôts à terme		
- Autres comptes créditeurs	1 822 249	1 479 842
4- Titres de créance émis	3 353 817	2 243 529
- Titres de créances négociables	3 353 817	2 243 529
- Emprunts obligataires		
- Autres titres émis		
5- Autres passifs	827 284	1 058 942
6- Provisions pour risques et charges	19 516	16 289
7- Provisions réglementées		
8- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9- Dettes subordonnées	201 360	201 401

10- Ecart de réévaluation		
11- Réserves et primes liées au capital	1 212 612	1 152 612
12- Capital	113 180	113 180
13- Actionnaire, Capital non versé (-)		
14- Report à nouveau (+/-)	3 033	3 533
15- Résultat net en instance d'affectation (+/-)		
16- Résultat net de l'exercice	340 421	359 501
Total Passif	13 178 797	12 751 463

I.2.2 Engagements hors bilan au 31 décembre 2015

Hors Bilan (en Kdh)	31/12/2015	31/12/2014
Engagements donnés	304 220	295 347
1- Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2- Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	304 220	295 347
3- Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4- Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5- Titres achetés à réméré		
6- Autres titres à livrer		
Engagements reçus	2 869 858	2 212 030
7- Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 869 858	2 212 030
8- Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9- Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10- Titres vendus à réméré		
11- Autres titres à recevoir		

I.2.3 Compte de produits et charges au 31 décembre 2015

En Kdh	31/12/2015	31/12/2014
I. Produits d'exploitation bancaire	2 240 377	2 236 451
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	486	1 297
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	929 688	968 159
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	29 000	32 000
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	984 905	938 571
6. Commissions sur prestations de service	295 669	295 000
7. Autres produits bancaires	629	1 424
II. Charges d'exploitation bancaire	1 271 450	1 231 795
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	256 052	306 674
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	113 225	87 938
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	892 324	827 157
12. Autres charges bancaires	9 849	10 026
III. Produit net bancaire	968 927	1 004 656
13. Produits d'exploitation non bancaire	9 087	20 648
14. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. Charges générales d'exploitation	362 293	349 524
15. Charges de personnel	142 001	136 228
16. Impôts et taxes	7 222	7 475
17. Charges externes	180 924	171 470
18. Autres charges générales d'exploitation	3 444	3 925
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	28 702	30 426

V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	474 361	382 899
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	254 085	281 135
21. Pertes sur créances irrécouvrables	217 048	101 763
22. Autres dotations aux provisions	3 228	
VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	352 822	243 478
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	338 226	219 203
24. Récupérations sur créances amorties	14 596	10 775
25. Autres reprises de provisions		13 500
VII. Résultat courant	494 183	536 359
26. Produits non courants	47 266	28 080
27. Charges non courantes	9 803	12 545
VIII. Résultat non courant	37 463	15 535
IX. Résultat avant impôts	531 646	551 894
28. Impôts sur les résultats	191 225	192 393
X. Résultat net de l'exercice	340 421	359 501

I.2.4 Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2015

En Kdh	31/12/2015	31/12/2014
1. (+) Produits sur opérations bancaires	2 211 377	2 204 451
2. (+) Récupérations sur créances amorties	14 596	10 775
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	394 580	267 931
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-1 271 450	-1 231 795
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-480 936	-395 444
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-362 293	-349 524
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-191 225	-192 393
I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	314 649	314 001
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	87 354	-18 800
9. (+/-) Créances sur la clientèle	-44 104	289 870
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)		
11. (+/-) Autres actifs	-105 620	-63 035
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-375 015	-304 220
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-837 311	-933 859
14. (+/-) Dépôts de la clientèle	342 406	189 799
15. (+/-) Titres de créance émis	1 110 288	421 736
16. (+/-) Autres passifs	-231 658	133 512
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-53 660	-284 997
III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)	260 988	29 003
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	14 879	13 983
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus	29 000	32 000
IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	43 879	45 983
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés	-40	201 401
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-300 000	-300 005
V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-300 040	-98 604
VI. Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités (III+IV+V)	4 827	-23 618
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	4 611	28 229
Liquidités et équivalents de liquidité à la fermeture de l'exercice	9 438	4 611

I.2.5 Etat des soldes de gestion au 31 décembre 2015

I- Tableau de formation des résultats

En Kdh	31/12/2015	31/12/2014
+ Intérêts et produits assimilés	930 174	969 456
- Intérêts et charges assimilées	369 277	394 613
Marge sur intérêts	560 897	574 844
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	984 905	938 571
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	892 324	827 157
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	92 580	111 414
+ Commissions perçues	295 669	295 000
- Commissions servies	2 361	2 339
Marge sur commissions de prestations de service	293 308	292 661
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	629	1 424
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	629	1 424
+ Divers autres produits bancaires	29 000	32 000
- Diverses autres charges bancaires	7 487	7 687
PRODUIT NET BANCAIRE	968 927	1 004 656
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	9 087	20 648
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	362 293	349 524
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	615 721	675 780
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	118 311	152 921
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	3 228	-13 500
RESULTAT COURANT	494 183	536 359
RESULTAT NON COURANT	34 463	15 535
- Impôts sur les résultats	191 225	192 393
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	340 421	359 501

II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	31/12/2015	31/12/2014
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	340 421	359 501
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	28 702	30 426
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	12 309	
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	356 813	389 927
- Bénéfices distribués	300 000	300 005
AUTOFINANCEMENT	56 813	89 922

I.2.6 Principales méthodes d'évaluation appliquées au 31 décembre 2015

Indications des méthodes d'évaluation appliquées par l'établissement

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

Reclassement des commissions relatives à la gestion pour comptes de tiers de la rubrique "produits d'exploitation non bancaires" vers la rubrique des "commissions sur prestation de service"

I.2.7 Etat des dérogations au 31 décembre 2015

Indications des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		N E A N T

I.2.8 Etat des changements de méthodes au 31 décembre 2015

Nature des changements	Justification des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

I.2.9 Créances sur les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2015

Créances (en Kdh)	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/15	Total au 31/12/14
Comptes ordinaires débiteurs	8 428	220 171			228 598	328 199
Valeurs perçues en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Prêts de trésorerie						
- au jour le jour						
- à terme						
Prêts financiers						
Autres créances		24 998			24 998	7 654
Intérêts courus à recevoir						
Créances en souffrance						
Total	8 428	245 169	0	0	253 596	335 853

I.2.10 Créances sur la clientèle au 31 décembre 2015

Créances (en Kdh)	Secteur Public	Secteur Privé			Total au 31/12/15	Total au 31/12/14
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l'expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
Crédits à la consommation				8 296 684	8 296 684	8 247 905
Crédits à l'équipement						
Crédits immobiliers				3 341	3341	4 101
Autres crédits						20
Créances acquises par affacturage						
Intérêts courus à recevoir				27 146	27 146	28 666
Créances en souffrance				163 533	163533	165 907
- Créances pré-douteuses				129 786	129 786	135 118
- Créances douteuses				25 130	25 130	30 789
- Créances compromises				8 616	8 616	0
Total				8 490 704	84236	8 446 599

I.2.11 Titres de participation et emplois assimilés au 31 décembre 2015

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa System Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
Themis Courtage	Courtage en assurance	300	100%	300	300	31/12/2015	37384	36049,04	53796
Total				451	451				

1.2.12 Immobilisations données en crédit-bail et en location au 31 décembre 2015

En Kdh	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprise de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en Location avec Option d'Achat	5 083 854	1 895 121	1 343 186	5 635 790	866 036	1 992 612	26 668	20 888	46 960	3 596 218
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles										
Crédit-bail mobilier	5 048 500	1 854 312	1 299 586	5 603 226	866 036	1 992 612	16 753	8 196	21 987	3 588 627
- crédit-bail mobilier en cours	10 649		9 234	1 415						1 415
- crédit-bail mobilier loué	4 873 485	1 821 316	1 290 351	5 404 449	857 840	1 817 237				3 587 212
- crédit-bail mobilier non loué après résiliations	164 366	32 997		197 363	8 196	175 375	16 753	8 196	21 987	-
Crédit-bail immobilier										
- crédit-bail immobilier en cours										
- crédit-bail immobilier loué										
- crédit-bail immobilier non loué après résiliations										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés	4 192	8 013	8 058	4 147	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 147
Loyers en souffrance	31 163	32 796	35 542	28 416			9 915	12 692	24 972	3 444
Immobilisations données en location										
Biens mobiliers en location simple										
Biens immobiliers en location simple										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés										
Loyers en souffrance										
Total	5 083 854	1 895 121	1 343 186	5 635 790	866 036	1 992 612	26 668	20 888	46 960	3 596 218

I.2.13 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2015

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
Immobilisations incorporelles	385 940	9 233	-	395 173	157 268	14 490	-	171 758	223 415
- Droit au bail	144 395			144 395					144 395
- Immobilisations en recherche et développement	27 728	8 289		36 017					36 017
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	213 817	944		214 761	157 268	14 490		171 758	43 003
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
Immobilisations corporelles	278 497	4 590		283 087	206 204	14 212	-	220 416	62 671
Immeubles d'exploitation	25 144			25 144	14 098	881	-	14 979	10 165
- Terrains	1 043			1 043					1 043
- Immeubles d'exploitation, Bureaux	24 101			24 101	14 098	881		14 979	9 122
- Immeubles d'exploitation, Logements de fonction									
Mobilier et matériel d'exploitation	117 688	2 929	-	120 617	103 644	5 156		108 800	11 817
- Mobilier de bureau	25 022	621		25 643	18 545	1 543		20 088	5 555
- Matériel de bureau	6 901	15		6 917	5 403	388		5 792	1 125
- Matériel informatique &	84 736	2 281		87 016	78 672	3 220		81 893	5 123

télécom								
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 029	13		1 041	1 023	5		1 028 13
- Autres matériels d'exploitation								
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	132 744	1 649		134 392	88 462	8 174		96 636 37 756
Immobilisations corporelles hors exploitation	2 921	11		2 933				2 933
- Terrains hors exploitation								
- Immeubles hors exploitation	1 808			1 808				1 808
- Mobiliers et matériels hors exploitation	560	11		572				572
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	554			554				554
Total	664 437	13 823	-	678 260	363 472	28 702	-	392 174 286 086

I.2.14 Plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations au 31 décembre 2015

	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus-values	Moins-values
Total en Kdh	Matériel roulant (leasing)	1 253 123	695 362	557 761	551 156	4 647	11 252

I.2.15 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2015

Dettes	Etablissements de crédits et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2015	Total au 31/12/2014
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs		338 464			338 464	415 778
Valeurs données en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts de trésorerie						
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts financiers		4 875 000			4 875 000	5 625 000
Autres dettes						
Intérêts courus à payer		71 861			71 861	81 857
Total		5 285 324			5 285 324	6 122 635

I.2.16 Dépôts de la clientèle au 31 décembre 2015

DEPOTS	Secteur public	Entreprises financières	Secteur privé Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à termes						
Autres comptes créditeurs				1 822 249	1 822 249	1 479 842
Intérêts courus à payer						
Total				1 822 249	1 822 249	1 479 842

I.2.17 Provisions au 31 décembre 2015

Provisions	Encours au 31/12/14	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours au 31/12/15
Provisions déduites de l'actif sur :	1 211 193	254 085	338 226		1 127 052
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 188 041	244 170	325 534		1 106 677
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	23 152	9 915	12 692		20 375
Autres actifs					
Provisions inscrites au passif	16 289	3 228			19 516
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	16 289	3 228			19 516
Provisions réglementées					
Total	1 227 482	257 313	338 226		1 146 569

I.2.20 Répartition du capital social au 31 décembre 2015

Montant du capital en actions	1 131 795
Valeur nominale des titres	100 Dh

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Montant en Kdh
		Exercice précédent	Exercice actuel	
ATTIJARIWafa BANK	2 Bd Moulay Youssef Casa	576 186	576 186	57 619
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	554 579	554 579	55 458
M.Boubker JAI	6 Rue Tizintichka Long Champ Casablanca	10	10	1
M. Ahmed Ismail DOUIRI	10, lot Dawliz avenue de Nice Casablanca	10	10	1
M.Mohamed El KETTANI	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	10	10	1
M.Omar BOUNJOU	Rue 8, villa n° 22 Bagatel Polo CASA	10	10	1
M. Claude GRANFILS	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	1	0,1
M. Jean François DERRIEN	15, rue bois le vent 75016 Paris France	1	1	0,1
M. Stéphane GABALDA	70, Rue George Bernard SHAW 75015 Paris, France	1	1	0,1
Divers petits porteurs	Diverses adresses	987	987	98,7
Total		1 131 795	1 131 795	113 180

I.2.21 Affectation des résultats au 31 décembre 2015

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Décision de l'AGO du 29 Mai 2015			
Report à nouveau	3 533	Réserves réglementées	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	300 000
Résultats net de l'exercice	359 501	Réserve extraordinaire	60 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	3033
Autres prélèvements			
Total A	363 033	Total B	363 033

I.2.22 Datation et événements postérieurs au 31 décembre 2015

I- Datation

Date de clôture (1)	31/12/2015
Date d'établissement des états de synthèse (2)	15/01/2016
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1ère communication externe des états de synthèse

Date	Indications des événements
	Favorables : N E A N T
	Défavorables : N E A N T

I.3. ETATS FINANCIERS DE WAFASALAF AU 31/12/2016

I.3.1 Bilan au 31 décembre 2016

Actif, en Kdh	2016	2015
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 090	9 439
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	289 790	245 169
. A vue	270 478	220 171
. A terme	19 312	24 998
Créances sur la clientèle	8 246 968	8 490 703
. Crédits de trésorerie et à la consommation	8 072 721	8 323 829
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	2 459	3 341
. Autres crédits	171 788	163 533
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	180 142	0
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	180 142	
Autres actifs	821 193	550 732
Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
Titres de participation, Participations dans les entreprises liées et emplois assimilés	451	451
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	4 929 274	3 596 218
Immobilisations incorporelles	205 527	223 415
Immobilisations corporelles	58 162	62 671
Total de l'Actif	14 733 596	13 178 797

Passif, en Kdh	2016	2015
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 221 950	5 285 324
. A vue	237 037	339 000
. A terme	6 984 913	4 946 324
Dépôts de la clientèle	2 547 224	1 822 249
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	2 547 224	1 822 249
Titres de créance émis	2 103 345	3 353 817
. Titres de créance négociables	2 103 345	3 353 817
. Emprunts obligataires		
. Autres titres émis		
Autres passifs	944 222	827 284
Provisions pour risques et charges	23 002	19 516
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	201 299	201 360
Ecart de réévaluation		
Primes liées au capital et réserves	1 232 612	1 212 612
Capital souscrit	113 180	113 180
moins capital non versé		
Report à nouveau (+/-)	3 454	3 033
Résultat net en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	343 308	340 421
Total du Passif	14 733 596	13 178 797

I.3.2 Engagements hors bilan au 31 décembre 2016

Hors bilan, en Kdh	2016	2015
Engagements donnés	305 085	304 220
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	305 085	304 220
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
Engagements reçus	1 562 946	2 869 858
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 562 946	2 869 858
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

I.3.3 Compte de produits et charges au 31 décembre 2016

En Kdh	2016	2015
I. Produits d'exploitation bancaire	2 312 857	2 240 377
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	330	486
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	897 276	929 688
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	37 000	29 000
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 052 414	984 905
6. Commissions sur prestations de service	324 792	295 669
7. Autres produits bancaires	1 044	629
II. Charges d'exploitation bancaire	1 321 583	1 271 450
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	247 241	256 052
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	109 861	113 225
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	956 051	892 324
12. Autres charges bancaires	8 429	9 849
III. Produit net bancaire	991 274	968 927
13. Produits d'exploitation non bancaire	16 781	9 087
14. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. Charges générales d'exploitation	376 364	362 293
15. Charges de personnel	145 132	142 001
16. Impôts et taxes	7 712	7 222
17. Charges externes	188 446	180 924
18. Autres charges générales d'exploitation	669	3 444
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	34 405	28 702
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	424 885	474 361
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	248 421	254 085
21. Pertes sur créances irrécouvrables	167 250	217 048
22. Autres dotations aux provisions	9 213	3 228
VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	309 852	352 822
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	285 857	338 226
24. Récupérations sur créances amorties	18 267	14 596
25. Autres reprises de provisions	5 728	
VII. Résultat courant	516 659	494 183
26. Produits non courants	14 891	47 266
27. Charges non courantes	3 293	9 803
VIII. Résultat non courant	11 598	37 463
IX. Résultat avant impôts	528 257	531 646
28. Impôts sur les résultats	184 948	191 225
X. Résultat net de l'exercice	343 308	340 421

I.3.4 Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2016

En Kdh	2016	2015
1. (+) Produits sur opérations bancaires	2 275 857	2 211 377
2. (+) Récupérations sur créances amorties	18 267	14 596
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	317 529	394 580
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-1 321 583	-1 271 450
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-418 964	-480 936
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-376 364	-362 293
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-184 948	-191 225
I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	309 794	314 649
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	-44 621	87 354
9. (+/-) Créances sur la clientèle	243 735	-44 104
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	-180 142	
11. (+/-) Autres actifs	-270 461	-105 620
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-1 333 056	-375 015
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 936 626	-837 311
14. (+/-) Dépôts de la clientèle	724 975	342 406
15. (+/-) Titres de créance émis	-1 250 472	1 110 288
16. (+/-) Autres passifs	116 938	-231 658
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-56 479	-53 660
III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)	253 315	260 989
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	22 397	14 879
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus	37 000	29 000
IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	59 397	43 879
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés	-61	-40
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-320 000	-300 000
V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-320 061	-300 040
VI. Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités (III+IV+V)	-7 349	4 827
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	9 439	4 611
Liquidités et équivalents de liquidité à la fermeture de l'exercice	2 090	9 439

I.3.5 Etats des soldes de gestion au 31 décembre 2016

I - Tableau de formation des résultats

En Kdh	2016	2015
+ Intérêts et produits assimilés	897 606	930 174
- Intérêts et charges assimilées	357 103	369 277
Marge sur intérêts	540 503	560 897
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 052 414	984 905
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	956 051	892 324
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	96 363	92 580
+ Commissions perçues	324 792	295 669
- Commissions servies	501	2 361
Marge sur commissions de prestations de service	324 291	293 308
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 044	629
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	1 044	629
+ Divers autres produits bancaires	37 000	29 000
- Diverses autres charges bancaires	7 928	7 487
Produit Net Bancaire	991 274	968 927
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	16 781	9 087
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	376 364	362 293
Résultat Brut d'Exploitation	631 692	615 721
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	111 547	118 311
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	3 486	3 228
Résultat Courant	516 659	494 183
Résultat Non Courant	11 598	37 463
- Impôts sur les résultats	184 948	191 225
Résultat Net de l'Exercice	343 308	340 421

II - Capacité d'autofinancement

En Kdh	2016	2015
Résultat Net de l'Exercice	343 308	340 421
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	34 405	28 702
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	5 070	12 309
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
Capacité d'Autofinancement	372 644	356 813
- Bénéfices distribués	320 000	300 000
Autofinancement	52 644	56 813

I.3.6 Principales méthodes d'évaluation appliquées au 31 décembre 2016

Indication des méthodes d'évaluation appliquées par l'établissement

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

Reclassement des commissions relatives à la gestion pour comptes de tiers de la rubrique "produits d'exploitation non bancaires" vers la rubrique des "commissions sur prestation de service"

I.3.7 Etats des dérogations au 31 décembre 2016

Indications des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		N E A N T

I.3.8 Etat des changements de méthodes

Etat des changements de méthodes		
Nature des changements	Justification des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

I.3.9 Créances sur la clientèle au 31 décembre 2016

Créances, en Kdh	Secteur Public	Secteur Privé			2016	2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l'expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
Crédits à la consommation				8 045 083	8 045 083	8 296 684
Crédits à l'équipement						
Crédits immobiliers				2 459	2 459	3 341
Autres crédits						
Créances acquises par affacturage						
Intérêts courus à recevoir				27 638	27 638	27 146
Créances en souffrance				171 788	171 788	163 533
- Créances pré-douteuses				136 854	136 854	129 786
- Créances douteuses				32 949	32 949	25 130
- Créances compromises				1 985	1 985	8 616
Total				8 246 968	8 246 968	8 490 703

I.3.10 Titres de participation et emplois assimilés au 31 décembre 2016

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa System Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
Themis Courtage	Courtage en assurance	300	100%	300	300	31/12/2016	35 473	35 088	52 733
Total				451	451				

1.3.11 Immobilisations données en crédit-bail et en location au 31 décembre 2016

En Kdh	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice	
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprise de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en LOA	5 635 790	2 993 019	1 974 086	6 654 723	934 774	1 673 449	18 707	13 744	51 999	4 929 274
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles										
Crédit-bail mobilier	5 603 226	2 942 166	1 926 105	6 619 287	934 774	1 673 449	11 463	7 392	26 058	4 919 779
- crédit-bail mobilier en cours	1 415	205		1 620						1 620
- crédit-bail mobilier loué	5 404 449	2 921 346	1 926 105	6 399 690	927 382	1 481 334				4 918 356
- crédit-bail mobilier non loué après résiliations	197 363	20 615		217 977	7 392	192 115	11 463	7 392	26 058	-196
Crédit-bail immobilier										
- crédit-bail immobilier en cours										
- crédit-bail immobilier loué										
- crédit-bail immobilier non loué après résiliations										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés	4 147	603		4 751	0	0	0	0	0	4 751
Loyers en souffrance	28 416	50 250	47 981	30 685			7 245	6 352	25 941	4 744
Immobilisations données en location										
Biens mobiliers en location simple										
Biens immobiliers en location simple										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés										
Loyers en souffrance										
Total	5 635 790	2 993 019	1 974 086	6 654 723	934 774	1 673 449	18 707	13 744	51 999	4 929 274

I.3.12 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2016

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	
Immobilisations incorporelles	395 173	37 433	34 471	398 135	171 758	20 850		205 527
- Droit au bail	144 395			144 395				144 395
- Immobilisations en recherche et développement	36 017	989	34 471	2 535				2 535
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	214 761	36 444		251 205	171 758	20 850		58 597
- Immobilisations incorporelles hors exploitation								
Immobilisations corporelles	283 087	9 046		292 133	220 416	13 555		58 162
Immeubles d'exploitation	25 144			25 144	14 979	881		9 284
- Terrains	1 043			1 043				1 043
- Immeubles d'exploitation, Bureaux	24 101			24 101	14 979	881		8 241
- Immeubles d'exploitation, Logements de fonction								
Mobilier et matériel d'exploitation	120 617	7 881		128 498	108 800	4 823		14 875
- Mobilier de bureau d'exploitation	25 643	442		26 085	20 088	1 273		4 724
- Matériel de bureau d'exploitation	6 917			6 917	5 792	342		783
- Matériel informatique & télécom	87 016	7 439		94 455	81 893	3 203		9 360
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 041			1 041	1 028	5		8
- Autres matériels d'exploitation								
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	134 392	1 141		135 533	96 636	7 851		31 045
Immobilisations corporelles hors exploitation	2 933	25		2 958				2 958
- Terrains hors exploitation								
- Immeubles hors exploitation	1 808	9		1 817				1 817
- Mobiliers et matériels hors exploitation	572	16		587				587
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	554			554				554
Total	678 260	46 480	34 471	690 268	392 174	34 405		263 688

I.3.13 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2016

Dettes	Etablissements de crédits et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2016	Total au 31/12/2015
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs		237 037			237 037	338 464
Valeurs données en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts de trésorerie						
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts financiers		6 902 905			6 902 905	4 875 000
Autres dettes						
Intérêts courus à payer		82 008			82 008	71 861
Total		7 221 950			7 221 950	5 285 324

I.3.14 Dépôts de la clientèle au 31 décembre 2016

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à termes						
Autres comptes créditeurs				2 547 224	2 547 224	1 822 249
Intérêts courus à payer						
Total				2 547 224	2 547 224	1 822 249

I.3.15 Provisions au 31 décembre 2016

Provisions	Encours 31/12/2015	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2016
Provisions déduites de l'actif	1 127 052	248 421	285 857	0	1 089 616
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 106 677	241 177	279 505	1 202	1 069 550
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	20 376	7 245	6 352	-1 202	20 066
Autres actifs					
Provisions inscrites au passif	19 516	9 213	5 728	0	23 002

Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	19 516	9 213	5 728		23 002
Provisions réglementées					
Total	1 146 569	257 635	291 585	0	1 112 618

I.3.16 Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2016

Bénéficiaire	Montant des risques dépassant 100% des fonds propres nets (en Kdh)		
	Crédits par décaissement	Crédit par signature	Total
	NEANT		

I.3.17 Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice au 31 décembre 2016

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Décision de l'AGO du 30 mai 2016			
Report à nouveau	3 033	Réserves réglementées	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	320 000
Résultat net de l'exercice	340 421	Réserve extraordinaire	20 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	3 454
Autres prélèvements			
Total A	343 454	Total B	343 454

I.3.18 Répartition du capital social au 31 décembre 2016

Montant du capital en actions	1 131 795
Valeur nominale des titres	100 Dh

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Montant en Kdh
		Exercice précédent	Exercice actuel	
ATTIJARIWABA BANK	2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca	576 186	576 186	57 619
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	Rue du Bois Sauvage, Evry Cedex, 91038, Paris, France	554 579	554 579	55 458
M.Boubker JAI	6, rue Tizintichka, LongChamp, Casablanca	10	10	1
M. Ahmed Ismail DOUIRI	10, lot Dawliz, avenue de Nice, Casablanca	10	10	1
M.Mohamed El KETTANI	2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca	10	10	1
M.Omar BOUNJOU	Rue 8, villa n° 22 Bagatel Polo CASA	10	10	1
M. Claude GRANFILS	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	0	0
M. Jean François DERRIEN	15, rue bois le vent 75016 Paris France	1	0	0
M. Stéphane GABALDA	70, Rue George Bernard SHAW 75015 Paris, France	1	0	0
M. Giesussepe IMBASTARO	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0	1	0,1
M. Philippe DURAND	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0	1	0,1
M. Jacques FENWICK	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0	1	0,1
Divers petits porteurs	Diverses adresses	987	987	98,7
Total		1 131 795	1 131 795	113 180

I.3.19 Datation et événements postérieurs au 31 décembre 2016

I- Datation

Date de clôture (1)	31/12/2016
Date d'établissement des états de synthèse (2)	15/01/2017
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1^{ère} communication externe des états de synthèse

Date	Indications des événements
	Favorables : NEANT
	Défavorables : NEANT

II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES DE WAFASALAF SUR 2014, 2015 ET 2016

II.1. ETATS CONSOLIDES DE WAFASALAF AU 31/12/2014

II.1.1 Bilan consolidé au 31/12/2014

ACTIF CONSOLIDE (en Kdh)	31/12/2014	31/12/2013
1- Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 611	28 231
2- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	346 995	326 807
. A vue	339 341	307 605
. A terme	7 654	19 202
3- Créances sur la clientèle	8 447 041	8 736 911
. Crédits de trésorerie et à la consommation	8 277 013	8 536 600
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	4 101	5 637
. Autres crédits	165 927	194 674
4- Opérations de crédit-bail et de location	1 451 424	1 307 398
5- Créances acquises par affacturage		
6- Titres de transaction et de placement	10 999	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	10 999	
7- Autres actifs	453 571	392 582
8- Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
9- Titres de participation et emplois assimilés	151	151
10- Titres mis en équivalence		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
11- Créances subordonnées		
12- Immobilisations incorporelles	228 672	230 000
13- Immobilisations corporelles	72 293	84 947
14- Ecart d'acquisition		
TOTAL DE L'ACTIF CONSOLIDE	11 015 756	11 107 027

PASSIF CONSOLIDE (en Kdh)	31/12/2014	31/12/2013
1- Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 122 635	7 056 494
. A vue	416 689	374 522
. A terme	5 705 946	6 681 971
3- Dépôts de la clientèle		
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs		
4- Titres de créance émis	2 243 529	1 808 656
. Titres de créance négociables émis	2 243 529	1 808 656
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5- Autres passifs	712 332	541 032
6- Ecart d'acquisition		
7- Provisions pour risques et charges	16 289	29 789
8- Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9- Dettes subordonnées	201 401	
10- Primes liées au capital	37 143	37 143
11- Capital	113 180	113 180
12- Actionnaires. Capital non versé (-)		
13- Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 220 729	1 190 473
. Part du groupe	1 220 729	1 190 473
. Part des intérêts minoritaires		
14- Résultat net de l'exercice (+/-)	348 520	330 261
. Part du groupe	348 520	330 261
. Part des intérêts minoritaires		
TOTAL DU PASSIF CONSOLIDE	11 015 756	11 107 027

II.1.2 Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31/12/2014

En Kdh	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres				Totaux capitaux propres
					Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidés	Total autres	
Situation à la clôture N-2	113 180	37 143	1 219 292	350 333					1 719 947
Mouvements*			-28 819	-350 333					
Situation à la clôture 2013	113 180	37 143	1 190 473	330 261					1 671 056
Mouvements*			30 256	-330 261					
Situation à la clôture à 2014	113 180	37 143	1 220 729	348 520					1 719 571

(*) Dividendes

II.1.3 Détail des engagements hors bilan consolidés au 31/12/2014

En Kdh	31/12/2014	31/12/2013
ENGAGEMENTS DONNES	295 347	306 306
.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	295 347	306 306
.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
.Titres achetés à réméré		
.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	2 212 030	3 167 999
.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 212 030	3 167 999
.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
.Titres vendus à réméré		
.Autres titres à recevoir		

II.1.4 Compte de produits et charges consolidé au 31/12/2014

En Kdh	31/12/2014	31/12/2013
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 363 698	1 379 527
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 297	651
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	968 159	1 025 807
. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
. Produits sur titres de propriété		
. Produits sur opérations de crédit-bail et de location	98 062	96 267
. Commissions sur prestations de service	294 754	255 776
. Autres produits bancaires	1 425	1 026
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	404 551	419 971
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	306 674	258 577
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	87 850	153 441
. Charges sur opérations de crédit-bail et de location		
. Autres charges bancaires	10 027	7 953
III. PRODUIT NET BANCAIRE	959 147	959 556
. Produits d'exploitation non bancaire	64 801	80 662
. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	351 031	333 330
. Charges de personnel	137 515	133 369
. Impôts et taxes	7 490	7 830
. Charges externes	175 051	159 284
. Autres charges générales d'exploitation	548	2 219
. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 426	30 628
. Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition		
. Reprises sur écarts d'acquisition		
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	382 899	404 458
. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	281 135	264 546
. Pertes sur créances irrécouvrables	101 763	139 912
. Autres dotations aux provisions		
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	243 478	230 114
. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	219 203	216 365
. Récupérations sur créances amorties	10 775	13 749
. Autres reprises de provisions	13 500	
VII. RESULTAT COURANT	533 496	532 543
. Produits non courants	28 082	586
. Charges non courantes	12 843	8 420
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	548 735	524 708
. Impôts sur les résultats	200 215	194 448
IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	348 520	330 261
X. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
XI. RESULTAT NET DU GROUPE	348 520	330 261
. Part du groupe	348 520	330 261
. Part des intérêts minoritaires		

II.1.5 Etat des soldes de gestion consolidé au 31/12/2014

I- Tableau de formation des résultats

En Kdh	31/12/2014	31/12/2013
+ Intérêts et produits assimilés	969 456	1 026 458
- Intérêts et charges assimilées	394 524	412 018
Marge sur intérêts	574 932	614 440
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	98 062	96 267
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	98 062	96 267
+ Commissions perçues	294 754	255 776
- Commissions servies	2 340	7 953
Marge sur commissions de prestations de service	292 415	247 823
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 425	1 026
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	1 425	1 026
+ Divers autres produits bancaires		
- Diverses autres charges bancaires	7 687	
PRODUIT NET BANCAIRE	959 147	959 556
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	64 801	80 662
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	351 031	333 330
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	672 917	706 887
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	152 921	174 344
± Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-13 500	
RESULTAT COURANT	533 496	532 543
RESULTAT NON COURANT	15 239	-7 835
- Impôts sur les résultats	200 215	194 448
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	348 520	330 261

II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	31/12/2014	31/12/2013
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	348 520	330 261
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	30 426	30 628
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions		
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	378 946	360 889
- Bénéfices distribués	300 005	379 151
AUTOFINANCEMENT	78 941	-18 262

II.1.6 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2014

En Kdh	31/12/2014	31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits sur opérations bancaires perçus	1 363 698	1 379 527
Récupérations sur créances amorties	10 775	13 749
Produits divers d'exploitation perçus	312 085	297 612
Charges sur opérations bancaires versées	-404 551	-419 971
Charges diverses d'exploitation payées	-395 741	-412 878
Charges générales d'exploitation payées	-351 031	-333 330
Impôts sur les résultats payés	-200 215	-194 448
Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	335 020	330 261
Variation des actifs d'exploitation		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	-20 188	40 563
Créances sur la clientèle	289 870	428 320
Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	-10 999	0
Autres actifs	-60 989	67 050
Opérations de crédit-bail et de location	-144 026	96 782
Variation des passifs d'exploitation		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-933 859	2 069 112
Dépôts de la clientèle		
Titres de créance émis	434 873	-2 489 460
Autres passifs	171 300	-56 259
SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-274 018	156 110
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	61 001	486 370
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	13 983	9 493
Intérêts reçus		
Dividendes reçus		
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	13 983	9 493
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Subventions, fonds publics reçus		
Fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission d'emprunts et de titres subordonnés	201 401	-100 014
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-300 005	-379 151
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-98 604	-479 166
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	-23 620	16 698
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	28 231	11 534
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4 611	28 231

II.1.7 Note de présentation des règles, principes comptables et méthodes d'évaluation appliquées au 31/12/2014

1/ Présentation

Wafasalaf est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1988.

Périmètre de consolidation

Dénomination	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Thémis Courtage	100%	100%	Intégration globale

La date d'entrée de Thémis courtage dans le périmètre de consolidation était en décembre 2011.

2/ Principes généraux

Les états financiers consolidés du Groupe Wafasalaf sont établis en application de l'avis n°5 du Conseil Nationale de Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et en conformité avec les normes comptables nationales.

3/ Créances sur les établissements de crédit

Ce poste enregistre les mouvements des comptes bancaires présentant un solde débiteur à la fin de l'exercice.

4/ Créances sur la clientèle

- Les créances sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation en vigueur.
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises et sont provisionnées conformément aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al Maghreb, relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, à hauteur de :
 - ✓ 20% pour les créances pré-douteuses ;
 - ✓ 50% pour les créances douteuses ;
 - ✓ 100% pour les créances compromises
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement en créances pré-douteuses, les intérêts sont comptabilisés en agios réservés et ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet.

5/ Opérations de crédit-bail et de location

Les opérations de crédit-bail étant de par « la loi bancaire » assimilées à des opérations de crédit, Wafasalaf tient en parallèle une comptabilité financière qui traite ces opérations comme des concours financiers octroyés aux locataires des biens. Les encours financiers sont substitués aux encours comptables.

Les contrats de crédit-bail sont donc comptabilisés chez Wafasalaf sous forme de prêts au bilan et intérêts financiers au compte de produits et charges ; la différence entre les deux encours est inscrite en résultat et en réserves consolidés selon l'origine.

De même, la comptabilité financière permet de :

- décomposer les loyers entre la marge financière brute et l'amortissement financier ;
- dégager le résultat financier ;
- déterminer l'encours financier et la réserve latente.

a) Marge financière brute

La marge financière brute est constituée par la partie du loyer correspondant à la charge d'intérêt comprise dans l'annuité de remboursement du prêt.

b) Amortissement financier

L'amortissement financier correspond à la part du loyer qui subsiste après imputation de la marge financière brute. Il représente la part du capital remboursé par le locataire. Il est calculé contrat par contrat.

c) Encours financier

L'encours financier correspond à la dette du locataire, c'est-à-dire au capital restant dû après le paiement du dernier loyer échu.

d) Réserve latente

La réserve latente est la différence entre les immobilisations nettes des amortissements et des provisions qui figurent dans la comptabilité sociale et les encours financiers correspondants nets des provisions qui figurent dans la comptabilité financière.

La réserve latente est corrigée de l'impôt différé qui est égal à la différence entre l'impôt théorique sur les résultats, tel qu'il résulte de la comptabilité financière et le même impôt calculé en comptabilité sociale.

La base de calcul de la réserve latente est constituée des contrats sains et des contrats en souffrance.

6/ Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées avec application du taux d'amortissement réglementaire.

7/ Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue
- dettes à terme

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte résultat.

8/ Titres de créances négociables

Ce poste retrace la dette matérialisée par des bons de société de financement (BSF).

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte résultat.

9/ Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence

Cette rubrique comporte la réserve latente sur les opérations de crédit-bail qui est égale à l'écart entre la valeur comptable nette des immobilisations louées et l'encours financier correspondant à ces immobilisations.

II.1.8 Liste des entreprises consolidées au 31/12/2014

Dénomination	Adresse	Capital social (en Kdh)	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé (en Kdh)	Méthode de consolidation
THEMIS COURTAGE	72, ANGLE RUE RAM ELLAH BD ABDELMOUMEN CASABLANCA	300	100%	100%	29 431	Intégration globale selon les normes PCEC

II.1.9 Créances consolidées sur les établissements de crédit et assimilés au 31/12/2014

Créances (en Kdh)	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
Comptes ordinaires débiteurs	3 331	339 341			342 671	334 542
Valeurs recues en pension						
- Au jour le jour						
- A terme						
Prêts de trésorerie						
- A terme						
- Au jour le jour						
Prêts financiers						
Autres créances		7 654			7 654	19 202
Intérêts courus à recevoir						
Créances en souffrance						
TOTAL	3 331	346 995			350 325	353 744

II.1.10 Créances consolidées sur la clientèle au 31/12/2014

Créances (en Kdh)	Secteur Public	Secteur Privé			Total au 31/12/14	Total au 31/12/13
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l'expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
Crédits à la consommation				8 248 347	8 248 347	8 505 755
Crédits à l'équipement						
Crédits immobiliers				4 101	4 101	5 637
Autres crédits				20	20	912
Créances acquises par affacturage						
Intérêts courus à recevoir				28 666	28 666	30 844
Créances en souffrance				165 907	165 907	193 762
- Créances pré-douteuses				135 118	135 118	164 506
- Créances douteuses				30 789	30 789	28 996
- Créances compromises				0	0	260
Total				8 447 041	8 447 041	8 736 911

II.1.11 Titres consolidés de participation et emplois assimilés au 31/12/2014

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa Systeme Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
Total				151	151				

II.1.12 Immobilisations corporelles et incorporelles consolidées au 31/12/2014

Immobilisations (en Kdh)	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	372 158	17 890	4 109	385 940	142 158	15 339	229	157 268	228 672
Droit au bail	144 395			144 395					144 395
Immobilisations en recherche et développement	19 215	12 622	4 109	27 728					27 728
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	208 549	5 268		213 817	142 158	15 339	229	157 268	56 549
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	276 092	2 406		278 497	191 144	15 088	27	206 204	72 293
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	25 144			25 144	13 244	881	27	14 098	11 046
Terrain d'exploitation	1 043			1 043					1 043
Immeubles d'exploitation. Bureaux	24 101			24 101	13 244	881	27	14 098	10 004
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	116 012	1 676		117 688	97 952	5 692		103 644	14 044
Mobilier de bureau d'exploitation	24 976	47		25 022	17 002	1 543		18 545	6 477
Matériel de bureau d'exploitation	6 828	73		6 901	4 978	426		5 403	1 498
Matériel Informatique & télécom	83 179	1 556		84 736	74 952	3 721		78 672	6 063
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 029			1 029	1 021	2		1 023	5
Autres matériels d'exploitation									
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	132 014	730		132 744	79 948	8 514		88 462	44 281
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	2 921			2 921					2 921
Terrains hors exploitation									
Immeubles hors exploitation	1 808			1 808					1 808
Mobilier et matériel hors exploitation	560			560					560
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	554			554					554
TOTAL	648 250	20 296	4 109	664 437	333 303	30 426	256	363 472	300 964

II.1.13 Dettes consolidées envers les établissements de crédit et assimilés au 31/12/2014

DETTES (en Kdh)	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS VALEURS DONNEES EN PENSION		415 778			415 778	373 369
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS		5 625 000			5 625 000	6 585 000
AUTRES DETTES INTERETS COURUS A PAYER		81 857			81 857	98 125
TOTAL		6 122 635			6 122 635	7 056 494

II.1.14 Provisions consolidées au 31/12/2014

Provisions	Encours au 31/12/13	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours au 31/12/14
Provisions déduites de l'actif sur :	1 149 260	281 135	219 203		1 211 193
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 119 147	272 126	203 233		1 188 041
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	30 113	9 009	15 970		23 152
Autres actifs					
Provisions inscrites au passif	29 789		13 500		16 289
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	29 789		13 500		16 289
Provisions réglementées					
Total	1 179 049	281 135	232 703		1 227 482

II.1.15 Valeurs et sûretés données et reçues en garantie consolidées au 31/12/2014

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montant des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
Total			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montant des dettes et des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
Total			

II.1.16 Concentration des risques sur un même bénéficiaire consolidée au 31/12/2014

BENEFICIAIRE	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres nets (en Kdh)		
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	TOTAL
			N E A N T

II.1.17 Répartition du capital social consolidé au 31/12/2014

Montant du capital en actions	1 131 795
Valeur nominale des titres	100 Dh

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus Exercice précédent	Exercice actuel	Montant en Kdh
ATTIJARIWABA BANK	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	576 186	576 186	57 619
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	554 579	554 579	55 458
M.Boubker JAI	6 Rue TIZINTICHKA Long Champ Casablanca	10	10	1
M. Ahmed Ismail DOUIRI	10, lot Dawliz avenue de Nice Casablanca	10	10	1
M.Mohamed El KETTANI	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	10	10	1
M.Omar BOUNJOU	Rue 8, villa n° 22 Bagatel Polo CASA	10	10	1
M. Claude GRANFILS	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	1	0,1
M. Jean François DERRIEN	15, rue bois le vent 75016 Paris France	1	1	0,1
M. Stéphane GABALDA	70, Rue George Bernard SHAW 75015 Paris, France	1	1	0,1
Divers petits porteurs	Diverses adresses	987	987	98,7
Total		1 131 795	1 131 795	113 180

II.1.18 Datation et événements postérieurs au 31/12/2014

I- Datation

Date de clôture (1)	31/12/2014
Date d'établissement des états de synthèse (2)	15/01/2015
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1ère communication externe des états de synthèse

Date	Indications des événements
	Favorables : N E A N T
	Défavorables : N E A N T

II.2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE WAFASALAF AU 31/12/2015

II.2.1 Bilan consolidé au 31/12/2015

ACTIF CONSOLIDE (en Kdh)	31/12/2015	31/12/2014
1- Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9 439	4 611
2- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	249 645	346 995
. A vue	224 647	339 341
. A terme	24 998	7 654
3- Créances sur la clientèle	8 491 145	8 447 041
. Crédits de trésorerie et à la consommation	8 324 271	8 277 013
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	3 341	4 101
. Autres crédits	163 533	165 927
4- Opérations de crédit-bail et de location	1 635 602	1 451 424
5- Créances acquises par affacturage		
6- Titres de transaction et de placement	26 257	10 999
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	26 257	10 999
7- Autres actifs	529 317	453 571
8- Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
9- Titres de participation et emplois assimilés	151	151
10- Titres mis en équivalence		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
11- Créances subordonnées		
12- Immobilisations incorporelles	223 415	228 672
13- Immobilisations corporelles	62 671	72 293
14- Ecart d'acquisition		
TOTAL DE L'ACTIF CONSOLIDE	11 227 641	11 015 756

PASSIF CONSOLIDE (en Kdh)	31/12/2015	31/12/2014
1- Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 285 324	6 122 635
. A vue	339 000	416 689
. A terme	4 946 324	5 705 946
3- Dépôts de la clientèle		
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs		
4- Titres de créance émis	3 353 817	2 243 529
. Titres de créance négociables émis	3 353 817	2 243 529
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5- Autres passifs	597 791	712 332
6- Ecart d'acquisition		
7- Provisions pour risques et charges	19 516	16 289
8- Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9- Dettes subordonnées	201 360	201 401
10- Primes liées au capital	37 143	37 143
11- Capital	113 180	113 180
12- Actionnaires. Capital non versé (-)		
13- Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 269 248	1 220 729
. Part du groupe	1 269 248	1 220 729
. Part des intérêts minoritaires		
14- Résultat net de l'exercice (+/-)	350 261	348 520
. Part du groupe	350 261	348 520
. Part des intérêts minoritaires		
TOTAL DU PASSIF CONSOLIDE	11 227 641	11 015 756

II.2.2 Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31/12/2015

En Kdh	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres				Totaux capitaux propres
					Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidés	Total autres	
Mouvements*			-28 819	-350 333					
Situation à la clôture 2013	113 180	37 143	1 190 473	330 261					1 671 056
Mouvements*			30 256	-330 261					
Situation à la clôture à 2014	113 180	37 143	1 220 729	348 520					1 719 571
situation à la clôture à 2015	113 180	37 143	1 269 248	350 261					1 769 832

(*) Dividendes

II.2.3 Détail des engagements hors bilan consolidés au 31/12/2015

En Kdh	31/12/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DONNES	304 220	295 347
.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	304 220	295 347
.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
.Titres achetés à réméré		
.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	2 869 858	2 212 030
.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 869 858	2 212 030
.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
.Titres vendus à réméré		
.Autres titres à recevoir		

II.2.4 Compte de produits et charges consolidé au 31/12/2015

En Kdh	31/12/2015	31/12/2014
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 323 743	1 363 698
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	486	1 297
. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	929 688	968 159
. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
. Produits sur titres de propriété		
. Produits sur opérations de crédit-bail et de location	97 011	98 062
. Commissions sur prestations de service	295 669	294 754
. Autres produits bancaires	889	1 425
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	379 127	404 551
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	256 052	306 674
. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	113 225	87 850
. Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	
. Autres charges bancaires	9 850	10 027
III. PRODUIT NET BANCAIRE	944 615	959 147
. Produits d'exploitation non bancaire	62 361	64 801
. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	363 806	351 031
. Charges de personnel	143 156	137 515
. Impôts et taxes	7 225	7 490
. Charges externes	181 281	175 051
. Autres charges générales d'exploitation	3 444	548
. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	28 702	30 426
. Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition		
. Reprises sur écarts d'acquisition		
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	474 361	382 899
. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	254 085	281 135
. Pertes sur créances irrécouvrables	217 048	101 763
. Autres dotations aux provisions	3 228	
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	352 822	243 478
. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	338 226	219 203
. Récupérations sur créances amorties	14 596	10 775
. Autres reprises de provisions		13 500
VII. RESULTAT COURANT	521 631	533 496
. Produits non courants	47 267	28 082
. Charges non courantes	10 167	12 843
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	558 731	548 735
. Impôts sur les résultats	208 470	200 215
IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	350 261	348 520
X. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
XI. RESULTAT NET DU GROUPE	350 261	348 520
. Part du groupe	350 261	348 520
. Part des intérêts minoritaires		

II.2.5 Etat des soldes de gestion consolidé au 31/12/2015

I- Tableau de formation des résultats

En Kdh	31/12/2015	31/12/2014
+ Intérêts et produits assimilés	930 174	969 456
- Intérêts et charges assimilées	369 277	394 524
Marge sur intérêts	560 897	574 932
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	97 011	98 062
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	97 011	98 062
+ Commissions perçues	295 669	294 754
- Commissions servies	2 361	2 340
Marge sur commissions de prestations de service	293 308	292 415
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	889	1 425
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	889	1 425
+ Divers autres produits bancaires		
- Diverses autres charges bancaires	7 489	7 687
PRODUIT NET BANCAIRE	944 615	959 147
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	62 361	64 801
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	363 806	351 031
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	643 170	672 917
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	118 311	152 921
± Autres dotations nettes de reprises aux provisions	3 228	-13 500
RESULTAT COURANT	521 631	533 496
RESULTAT NON COURANT	37 100	15 239
- Impôts sur les résultats	208 470	200 215
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	350 261	348 520

II- Capacité d'autofinancement

En Kdh	42 369	31/12/2014
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	350 261	348 520
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	28 702	30 426
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	12 309	
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	366 654	378 946
- Bénéfices distribués	300 000	300 005
AUTOFINANCEMENT	66 654	78 941

II.2.6 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2015

En Kdh	31/12/2015	31/12/2014
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits sur opérations bancaires perçus	1 323 743	1 363 698
Récupérations sur créances amorties	14 596	10 775
Produits divers d'exploitation perçus	447 854	312 085
Charges sur opérations bancaires versées	-379 127	-404 551
Charges diverses d'exploitation payées	-481 300	-395 741
Charges générales d'exploitation payées	-363 806	-351 031
Impôts sur les résultats payés	-208 470	-200 215
Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	353 489	335 020
Variation des actifs d'exploitation		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	97 349	-20 188
Créances sur la clientèle	-44 104	289 870
Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	-15 257	-10 999
Autres actifs	-75 746	-60 989
Opérations de crédit-bail et de location	-184 178	-144 026
Variation des passifs d'exploitation		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-837 311	-933 859
Dépôts de la clientèle		
Titres de créance émis	1 110 288	434 873
Autres passifs	-114 541	171 300
SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-63 500	-274 018
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	289 989	61 001
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	14 879	13 983
Intérêts reçus		
Dividendes reçus		
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	14 879	13 983
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Subventions, fonds publics reçus		
Fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission d'emprunts et de titres subordonnés	-40	201 401
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-300 000	-300 005
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-300 040	-98 604
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	4 827	-23 620
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 611	28 231
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	9 439	4 611

II.2.7 Liste des entreprises consolidées au 31/12/2015

Dénomination	Adresse	Capital social (en Kdh)	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé (en Kdh)	Méthode de consolidation
THEMIS COURTAGE	72, ANGLE RUE RAM ELLAH BD ABDELMOUMEN CASABLANCA	300	100%	100%	36 049	Intégration globale selon les normes PCEC

II.2.8 Créances consolidées sur les établissements de crédit et assimilés au 31/12/2015

Créances (en Kdh)	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	8 428	224 647			233 075	342 671
Valeurs reçues en pension						
- Au jour le jour						
- A terme						
Prêts de trésorerie						
- A terme						
- Au jour le jour						
Prêts financiers						
Autres créances		24 998			24 998	7 654
Intérêts courus à recevoir						
Créances en souffrance						
TOTAL	8 428	249 645			258 073	350 325

II.2.9 Créances consolidées sur la clientèle au 31/12/2015

Créances (en Kdh)	Secteur Public	Secteur Privé			Total au 31/12/15	Total au 31/12/14
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l'expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
Crédits à la consommation				8 297 126	8 297 126	8 248 347
Crédits à l'équipement						
Crédits immobiliers				3 341	3 341	4 101
Autres crédits					0	20
Créances acquises par affacturage						
Intérêts courus à recevoir				27 146	27 146	28 666
Créances en souffrance				163 533	163 533	165 907
- Créances pré-douteuses				129 786	129 786	135 118
- Créances douteuses				25 130	25 130	30 789
- Créances compromises				8 616	8 616	0
Total				8 491 145	8 491 145	8 447 041

II.2.10 Titres consolidés de participation et emplois assimilés au 31/12/2015

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa Systeme Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
Total				151	151				

Immobilisations corporelles et incorporelles consolidées au 31/12/2015

Immobilisations (en Kdh)	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	385 940	9 233	-	395 173	157 268	14 490	-	171 758	223 415
Droit au bail	144 395			144 395					144 395
Immobilisations en recherche et développement	27 728	8 289		36 017					36 017
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	213 817	944		214 761	157 268	14 490		171 758	43 003
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	278 497	4 590		283 087	206 204	14 212	-	220 416	62 671
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	25 144			25 144	14 098	881	-	14 979	10 165
Terrain d'exploitation	1 043			1 043					1 043
Immeubles d'exploitation. Bureaux	24 101			24 101	14 098	881		14 979	9 122
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	117 688	2 929	-	120 617	103 644	5 156		108 800	11 817
Mobilier de bureau d'exploitation	25 022	621		25 643	18 545	1 543		20 088	5 555
Matériel de bureau d'exploitation	6 901	15		6 917	5 403	388		5 792	1 125
Matériel Informatique & télécom	84 736	2 281		87 016	78 672	3 220		81 893	5 123
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 029	13		1 041	1 023	5		1 028	13
Autres matériels d'exploitation									
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	132 744	1 649		134 392	88 462	8 174		96 636	37 756
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	2 921	11		2 933					2 933
Terrains hors exploitation									
Immeubles hors exploitation	1 808			1 808					1 808
Mobilier et matériel hors exploitation	560	11		572					572
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	554			554					554
TOTAL	664 437	13 823	-	678 260	363 472	28 702	-	392 174	286 086

II.2.11

II.2.12 Dettes consolidées envers les établissements de crédit et assimilés au 31/12/2015

DETTES (en Kdh)	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS VALEURS DONNEES EN PENSION		338 464			338 464	415 778
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS		4 875 000			4 875 000	5 625 000
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		71 861			71 861	81 857
TOTAL		5 285 324			5 285 324	6 122 635

II.2.13 Provisions consolidées au 31/12/2015

PROVISIONS	Encours 31/12/2014	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2015
Provisions déduites de l'actif sur :	1 211 193	254 085	338 226		1 127 052
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 188 041	244 170	325 534		1 106 677
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	23 152	9 915	12 692		20 376
Autres actifs					
Provisions inscrites au passif	16 289	3 228			19 516
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	16 289	3 228			19 516
Provisions réglementées					
Total	1 227 482	257 313	338 226		1 146 569

II.2.14 Valeurs et sûretés données et reçues en garantie consolidées au 31/12/2015

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montant des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
Total			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montant des dettes et des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés			
Autres titres		N E A N T	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
Total			

II.2.15 Concentration des risques sur un même bénéficiaire consolidée au 31/12/2015

BENEFICIAIRE	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres nets (en Kdh)		
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	TOTAL
			N E A N T

II.2.16 Répartition du capital social consolidé au 31/12/2015

Montant du capital en actions	1 131 795
Valeur nominale des titres	100 Dh

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus Exercice précédent	Exercice actuel	Montant en Kdh
ATTIJARIWABA BANK	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	576 186	576 186	57 619
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	554 579	554 579	55 458
M. Boubker JAI	6 Rue TIZINTICHKA Long Champ Casablanca	10	10	1
M. Ahmed Ismail DOUIRI	10, lot Dawliz avenue de Nice Casablanca	10	10	1
M. Mohamed El KETTANI	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	10	10	1
M. Omar BOUNJOU	Rue 8, villa n° 22 Bagatel Polo CASA	10	10	1
M. Claude GRANFILS	91038, rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	1	1	0,1
M. Jean François DERRIEN	15, rue bois le vent 75016 Paris France	1	1	0,1
M. Stéphane GABALDA	70, Rue George Bernard SHAW 75015 Paris, France	1	1	0,1
Divers petits porteurs	Diverses adresses	987	987	98,7
Total		1 131 795	1 131 795	113 180

II.2.17 Datation et événements postérieurs au 31/12/2015

I- Datation

Date de clôture (1)	31/12/2015
Date d'établissement des états de synthèse (2)	15/01/2016
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II- Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1ère communication externe des états de synthèse

Date	Indications des événements
	Favorables : N E A N T
	Défavorables : N E A N T

II.1. ETATS CONSOLIDES DE WAFASALAF AU 31/12/2016

II.1.1 Bilan consolidé au 31/12/2016

Actif Consolidé, en Kdh	2016	2015
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 090	9 439
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	297 914	249 645
A vue	278 602	224 647
A terme	19 312	24 998
Créances sur la clientèle	8 247 410	8 491 145
Crédits de trésorerie et à la consommation	8 073 163	8 324 271
Crédits à l'équipement		
Crédits immobiliers	2 459	3 341
Autres crédits	171 788	163 533
Opérations de crédit-bail et de location	2 307 391	1 635 602
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	194 996	26 257
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de propriété	194 996	26 257
Autres actifs	830 524	529 317
Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	151	151
Titres mis en équivalence		
Entreprises à caractère financier		
Autres entreprises		
Créances subordonnées		
Immobilisations incorporelles	205 527	223 415
Immobilisations corporelles	58 162	62 671
Ecarts d'acquisition		
Total de l'Actif Consolidé	12 144 164	11 227 641

Passif Consolidé, en Kdh	2016	2015
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 221 950	5 285 324
A vue	237 037	339 000
A terme	6 984 913	4 946 324
Dépôts de la clientèle	0	0
Comptes à vue créditeurs		
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme		
Autres comptes créditeurs		
Titres de créance émis	2 103 345	3 353 817
Titres de créance négociables	2 103 345	3 353 817
Emprunts obligataires		
Autres titres émis		
Autres passifs	810 415	597 791
Ecarts d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	23 002	19 516
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	201 299	201 360
Primes liées au capital et réserves	37 143	37 143
Capital	113 180	113 180
Actionnaires, capital non versé		
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 299 510	1 269 248
Part du groupe	1 299 510	1 269 248
Part des intérêts minoritaires		
Résultat net de l'exercice (+/-)	334 321	350 261
Part du groupe	334 321	350 261
Part des intérêts minoritaires		
Total du Passif	12 144 164	11 227 641

II.1.2 Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31/12/2016

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total autres	Totaux capitaux propres
					Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidés		
Situation à la clôture 2014	113 180	37 143	1 220 729	348 520					1 719 571
Mouvements*			48 520	-348 520					
Situation à la clôture 2015	113 180	37 143	1 269 248	350 261					1 769 833
Mouvements*			30 261	-350 261					
Situation à la clôture 2016	113 180	37 143	1 299 510	334 321					1 784 153

(*) Dividendes

II.1.3 Détail des engagements hors bilan consolidés au 31/12/2016

Hors bilan Consolidé, en Kdh	2016	2015
Engagements donnés	305 085	304 220
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	305 085	304 220
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
Engagements reçus	1 562 946	2 869 858
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 562 946	2 869 858
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

II.1.4 Compte de produits et charges consolidé au 31/12/2016

En Kdh	2016	2015
I. Produits d'exploitation bancaire	1 309 175	1 323 743
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	330	486
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	897 276	929 688
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété		
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	85 131	97 011
6. Commissions sur prestations de service	324 792	295 669
7. Autres produits bancaires	1 646	889
II. Charges d'exploitation bancaire	365 534	379 127
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	247 241	256 052
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	109 861	113 225
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
12. Autres charges bancaires	8 431	9 850
III. Produit net bancaire	943 641	944 615
13. Produits d'exploitation non bancaire	68 513	62 361
14. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. Charges générales d'exploitation	377 972	363 806
15. Charges de personnel	146 523	143 156
16. Impôts et taxes	7 738	7 225
17. Charges externes	188 637	181 281
18. Autres charges générales d'exploitation	669	3 444
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	34 405	28 702
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	424 885	474 361
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	248 421	254 085
21. Pertes sur créances irrécouvrables	167 250	217 048
22. Autres dotations aux provisions	9 213	3 228
VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	309 852	352 822
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	285 857	338 226
24. Récupérations sur créances amorties	18 267	14 596
25. Autres reprises de provisions	5 728	
VII. Résultat courant	519 149	521 631
26. Produits non courants	15 021	47 267
27. Charges non courantes	3 293	10 167
VIII. Résultat non courant	11 729	37 100
IX. Résultat avant impôts	530 878	558 731
28. Impôts sur les résultats	196 557	208 470
X. Résultat net de l'exercice	334 321	350 261

II.1.5 Etat des soldes de gestion consolidé au 31/12/2016

I - Tableau de formation des résultats

En Kdh	2016	2015
+ Intérêts et produits assimilés	897 606	930 174
- Intérêts et charges assimilées	357 103	369 277
Marge sur intérêts	540 503	560 897
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	85 131	97 011
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	85 131	97 011
+ Commissions perçues	324 792	295 669
- Commissions servies	8 429	9 850
Marge sur commissions de prestations de service	316 363	285 819
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 646	889
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	1 646	889
+ Divers autres produits bancaires		
- Diverses autres charges bancaires		
Produit Net Bancaire	943 643	944 615
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	68 513	62 361
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	377 974	363 806
Résultat Brut d'Exploitation	634 182	643 170
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	115 033	121 539
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions		
Résultat Courant	519 149	521 631
Résultat Non Courant	11 729	37 100
- Impôts sur les résultats	196 557	208 470
Résultat Net de l'Exercice	334 321	350 261

II - Capacité d'autofinancement

En Kdh	2016	2015
Résultat Net de l'Exercice	334 321	350 261
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	34 405	28 702
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	5 070	12 309
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
Capacité d'Autofinancement	363 656	366 654
- Bénéfices distribués	320 000	300 000
Autofinancement	43 656	66 654

II.1.6 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2016

En Kdh	2016	2015
1. (+) Produits sur opérations bancaires	1 309 175	1 323 743
2. (+) Récupérations sur créances amorties	18 267	14 596
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	369 391	447 854
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-365 534	-379 127
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-418 964	-481 300
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-377 972	-363 806
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-196 557	-208 470
I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	337 807	353 489
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	-48 269	97 349
9. (+/-) Créances sur la clientèle	243 735	-44 104
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	-168 739	-15 257
11. (+/-) Autres actifs	-301 207	-75 746
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-671 789	-184 178
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 936 626	-837 311
14. (+/-) Dépôts de la clientèle		
15. (+/-) Titres de créance émis	-1 250 472	1 110 288
16. (+/-) Autres passifs	212 625	-114 541
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-47 491	-63 500
III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)	290 315	289 989
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	22 397	14 879
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus		
IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	22 397	14 879
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés	-61	-40
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-320 000	-300 000
V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-320 061	-300 040
VI. Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités (III+IV+V)	-7 349	4 827
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	9 439	4 611
Liquidités et équivalents de liquidité à la fermeture de l'exercice	2 090	9 439

II.1.7 Liste des entreprises consolidées au 31/12/2016

Dénomination	Adresse	Capital social (en Kdh)	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé (en Kdh)	Méthode de consolidation
Themis Courtage	72, Angle Rue Ram Ellah, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca	300	100%	100%	35 088	Intégration Globale

II.1.8 Créances consolidées sur la clientèle au 31/12/2016

Créances, en Kdh	Secteur Public	Secteur Privé			2016	2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Créances à l’expansion						
- Autres crédits de trésorerie						
Crédits à la consommation				8 045 525	8 045 525	8 296 684
Crédits à l’équipement						
Crédits immobiliers				2 459	2 459	3 341
Autres crédits						
Créances acquises par affacturage						
Intérêts courus à recevoir				27 638	27 638	27 146
Créances en souffrance				171 788	171 788	163 533
- Créances pré-douteuses				136 854	136 854	129 786
- Créances douteuses				32 949	32 949	25 130
- Créances compromises				1 985	1 985	8 616
Total				8 247 410	8 247 410	8 490 703

II.1.9 Provisions consolidées au 31/12/2016

Provisions	Encours 31/12/2015	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2016
Provisions déduites de l'actif	1 127 052	248 421	285 857	0	1 089 616
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	1 106 677	241 177	279 505	1 202	1 069 550
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	20 376	7 245	6 352	-1 202	20 066
Autres actifs					
Provisions inscrites au passif	19 516	9 213	5 728		23 002
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	19 516	9 213	5 728		23 002
Provisions réglementées					
Total	1 146 569	257 635	291 585	0	1 112 618

II.1.10 Titres de participation consolidés et emplois assimilés au 31/12/2016

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (Kdh)	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global (Kdh)	Valeur comptable nette (Kdh)	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice (Kdh)
						Date de clôture	Situation nette (Kdh)	Résultat net (Kdh)	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa System Data	Facilité management	1 500	0,07%	1	1				
Total				151	151				

II.1.11 Concentration des risques sur un même bénéficiaire consolidée au 31/12/2016

Bénéficiaire	Montant des risques dépassant 100% des fonds propres nets (en Kdh)		
	Crédits par décaissement	Crédit par signature	Total
	NEANT		

III. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES SOCIAUX SEMESTRIELS DE WAFASALAF AU 30 JUIN 2017

III.1. ETATS FINANCIERS DE WAFASALAF AU 30/06/2017

III.1.1 Bilan au 30 juin 2017

Actif, en Kdh	juin-17	2016
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	85 957	2 090
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	235 208	289 790
. A vue	206 300	270 478
. A terme	28 908	19 312
Créances sur la clientèle	8 332 777	8 246 968
. Crédits de trésorerie et à la consommation	8 138 038	8 072 721
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	2 459	2 459
. Autres crédits	192 280	171 788
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	0	180 142
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	0	180 142
Autres actifs	948 933	821 193
Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
Titres de participation, Participations dans les entreprises liées et emplois assimilés	451	451
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	5 476 516	4 929 274
Immobilisations incorporelles	196 349	205 527
Immobilisations corporelles	52 860	58 162
Total de l'Actif	15 329 050	14 733 596

Passif, en Kdh	juin-17	2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 068 916	7 221 950
. A vue	288 884	237 037
. A terme	6 780 031	6 984 913
Dépôts de la clientèle	3 113 270	2 547 224
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	3 113 270	2 547 224
Titres de créance émis	2 176 310	2 103 345
. Titres de créance négociables	2 176 310	2 103 345
. Emprunts obligataires		
. Autres titres émis		
Autres passifs	1 189 411	944 222
Provisions pour risques et charges	20 559	23 002
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	205 576	201 299
Ecart de réévaluation		
Primes liées au capital et réserves	1 272 612	1 232 612
Capital souscrit	113 180	113 180
moins capital non versé		
Report à nouveau (+/-)	6 763	3 454
Résultat net en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	162 454	343 308
Total du Passif	15 329 050	14 733 596

III.1.2 Engagements hors bilan au 30 juin 2017

Hors bilan, en Kdh	juin-17	2016
Engagements donnés	295 958	305 085
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	295 958	305 085
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
Engagements reçus	1 470 667	1 562 946
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 470 667	1 562 946
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

III.1.3 Compte de produits et charges au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017

En Kdh	juin-17	juin-16
I. Produits d'exploitation bancaire	1 253 722	1 137 594
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	436 012	449 715
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	35 000	37 000
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	616 644	498 057
6. Commissions sur prestations de service	165 401	152 381
7. Autres produits bancaires	665	441
II. Charges d'exploitation bancaire	754 156	634 411
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	135 890	114 129
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	40 811	63 597
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	573 291	452 967
12. Autres charges bancaires	4 164	3 716
III. Produit net bancaire	499 567	503 184
13. Produits d'exploitation non bancaire	8 964	9 054
14. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. Charges générales d'exploitation	194 513	183 655
15. Charges de personnel	74 930	71 577
16. Impôts et taxes	4 022	4 029
17. Charges externes	99 266	90 811
18. Autres charges générales d'exploitation	33	210
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	16 261	17 028
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	234 671	209 768
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	159 428	141 279
21. Pertes sur créances irrécouvrables	74 472	65 041
22. Autres dotations aux provisions	771	3 448
VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	158 893	151 102
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	147 190	142 061
24. Récupérations sur créances amorties	8 490	7 417
25. Autres reprises de provisions	3 213	1 623
VII. Résultat courant	238 240	269 916
26. Produits non courants	10	2 148
27. Charges non courantes	1 477	2 595
VIII. Résultat non courant	-1 468	-447
IX. Résultat avant impôts	236 773	269 468
28. Impôts sur les résultats	74 318	87 666
X. Résultat net de l'exercice	162 454	181 802

III.1.4 Tableau de flux de trésorerie au 30 juin 2017

En Kdh	juin-17	2016
1. (+) Produits sur opérations bancaires	1 218 722	2 275 857
2. (+) Récupérations sur créances amorties	8 490	18 267
3. (+) Produits divers d'exploitation perçus	156 164	317 529
4. (-) Charges d'exploitation bancaires versées	-754 156	-1 321 583
5. (-) Charges diverses d'exploitation payées	-235 378	-418 964
6. (-) Charges générales d'exploitation payées	-194 513	-376 364
7. (-) Impôts sur les résultats payés	-74 318	-184 948
I. Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	125 011	309 794
8. (+/-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	54 582	-44 621
9. (+/-) Créances sur la clientèle	-85 809	243 735
10. (+/-) Titres de transaction et de placement (hors liquidités)	180 142	-180 142
11. (+/-) Autres actifs	-127 740	-270 461
12. (+/-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-547 242	-1 333 056
13. (+/-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-153 034	1 936 626
14. (+/-) Dépôts de la clientèle	566 046	724 975
15. (+/-) Titres de créance émis	72 965	-1 250 472
16. (+/-) Autres passifs	245 189	116 938
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	205 099	-56 479
III. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (I+II)	330 111	253 315
17. (+) Produits de cession d'immobilisations financières		
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	14 479	22 397
21. (+) Intérêts reçus		
22. (+) Dividendes reçus	35 000	37 000
IV. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	49 479	59 397
23. (+) Subventions, fonds publics reçus et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission d'emprunts et de titres subordonnés	4 276	-61
25. (-) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-300 000	-320 000
V. Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-295 724	-320 061
VI. Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités (III+IV+V)	83 867	-7 349
Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice	2 090	9 439
Liquidités et équivalents de liquidité à la fermeture de l'exercice	85 957	2 090

III.1.5 Etat des soldes de gestion au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017

I - Tableau de formation des résultats

En Kdh	juin-17	juin-16
+ Intérêts et produits assimilés	436 012	449 715
- Intérêts et charges assimilées	176 701	177 727
Marge sur intérêts	259 311	271 988
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	616 644	498 057
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	573 291	452 967
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	43 353	45 090
+ Commissions perçues	165 401	152 381
- Commissions servies	4 164	3 716
Marge sur commissions de prestations de service	161 237	148 664
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	665	441
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	665	441
+ Divers autres produits bancaires	35 000	37 000
- Diverses autres charges bancaires		
Produit Net Bancaire	499 567	503 184
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	8 964	9 054
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	194 513	183 655
Résultat Brut d'Exploitation	314 018	328 582
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	78 221	56 841
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-2 443	1 825
Résultat Courant	238 240	269 916
Résultat Non Courant	-1 468	-447
- Impôts sur les résultats	74 318	87 666
Résultat Net de l'Exercice	162 454	181 802

II - Capacité d'autofinancement

En Kdh	juin-17	juin-16
Résultat Net de l'Exercice	162 454	181 802
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	16 261	17 028
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions		
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
Capacité d'Autofinancement	178 716	198 830
- Bénéfices distribués	300 000	320 000
Autofinancement	-121 284	-121 170

IV. ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS DE WAFASALAF AU 30 JUIN 2017

IV.1. ETATS CONSOLIDÉS DE WAFASALAF AU 30/06/2017

IV.1.1 Bilan consolidé au 30/06/2017

Actif Consolidé, en Kdh	juin-17	2016
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	85 957	2 090
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	237 079	297 914
A vue	208 171	278 602
A terme	28 908	19 312
Créances sur la clientèle	8 333 219	8 247 410
Crédits de trésorerie et à la consommation	8 138 480	8 073 163
Crédits à l'équipement		
Crédits immobiliers	2 459	2 459
Autres crédits	192 280	171 788
Opérations de crédit-bail et de location	2 300 684	2 307 391
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	41 398	194 996
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de propriété	41 398	194 996
Autres actifs	934 828	830 524
Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	151	151
Titres mis en équivalence		
Entreprises à caractère financier		
Autres entreprises		
Créances subordonnées		
Immobilisations incorporelles	196 349	205 527
Immobilisations corporelles	52 860	58 162
Ecarts d'acquisition		
Total de l'Actif Consolidé	12 182 525	12 144 164

Passif Consolidé, en Kdh	juin-17	juin-16
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 068 916	7 221 950
A vue	288 884	237 037
A terme	6 780 031	6 984 913
Dépôts de la clientèle	0	0
Comptes à vue créditeurs		
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme		
Autres comptes créditeurs		

Titres de créance émis	2 176 310	2 103 345
Titres de créance négociables	2 176 310	2 103 345
Emprunts obligataires		
Autres titres émis		
Autres passifs	1 081 159	810 415
Ecarts d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	20 559	23 002
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	205 576	201 299
Primes liées au capital et réserves	37 143	37 143
Capital	113 180	113 180
Actionnaires, capital non versé		
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 333 830	1 299 510
Part du groupe	1 333 830	1 299 510
Part des intérêts minoritaires		
Résultat net de l'exercice (+/-)	145 853	334 321
Part du groupe	145 853	334 321
Part des intérêts minoritaires		
Total du Passif	12 182 525	12 144 164

IV.1.2 Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30/06/2017

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres				Totaux capitaux propres
					Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidés	Total autres	
Situation à la clôture 2013	113 180	37 143	1 190 473	330 261					1 671 057
Mouvements*			30 256	-330 261					
Situation à la clôture 2014	113 180	37 143	1 220 729	348 520					1 719 571
Mouvements*			48 520	-348 520					
Situation à la clôture 2015	113 180	37 143	1 269 248	350 261					1 769 833
Mouvements*			30 261	-350 261					
Situation à la clôture 2016	113 180	37 143	1 299 510	334 321					1 784 153
Mouvements*			34 321	-334 321					
Situation au 30/06/2017	113 180	37 143	1 333 830	145 853					1 630 006

(*) Dividendes

IV.1.3 Détail des engagements hors bilan consolidés au 30/06/2017

Hors bilan Consolidé, en Kdh	juin-17	juin-16
Engagements donnés	295 958	305 085
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	295 958	305 085
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
Engagements reçus	1 470 667	1 562 946
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 470 667	1 562 946
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

IV.1.4 Compte de produits et charges consolidé au 30/06/2016 et au 30/06/2017

En Kdh	juin-17	juin-16
I. Produits d'exploitation bancaire	646 399	644 243
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	436 012	449 715
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	-	-
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	43 576	41 706
6. Commissions sur prestations de service	165 401	152 381
7. Autres produits bancaires	1 410	441
II. Charges d'exploitation bancaire	180 867	181 443
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	135 890	114 129
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	40 811	63 597
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
12. Autres charges bancaires	4 166	3 717
III. Produit net bancaire	465 532	462 800
13. Produits d'exploitation non bancaire	35 660	31 610
14. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. Charges générales d'exploitation	195 489	184 006
15. Charges de personnel	75 867	71 909
16. Impôts et taxes	4 022	4 029
17. Charges externes	99 306	90 811
18. Autres charges générales d'exploitation	33	230
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	16 261	17 028
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	234 671	209 768
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	159 428	141 279
21. Pertes sur créances irrécouvrables	74 472	65 041

22. Autres dotations aux provisions	771	3 448
VI. Reprises aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	158 893	151 102
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	147 190	142 061
24. Récupérations sur créances amorties	8 490	7 417
25. Autres reprises de provisions	3 213	1 623
VII. Résultat courant	229 924	251 738
26. Produits non courants	10	2 148
27. Charges non courantes	1 477	2 595
VIII. Résultat non courant	-1 468	-447
IX. Résultat avant impôts	228 456	251 290
28. Impôts sur les résultats	82 604	93 298
X. Résultat net de l'exercice	145 853	157 992

IV.1.5 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 30/06/2017

I - Tableau de formation des résultats

En Kdh	juin-17	juin-16
+ Intérêts et produits assimilés	436 012	449 715
- Intérêts et charges assimilées	176 701	177 727
Marge sur intérêts	259 311	271 988
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	43 576	41 706
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	43 576	41 706
+ Commissions perçues	165 401	152 381
- Commissions servies	4 166	3 717
Marge sur commissions de prestations de service	161 235	148 664
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 410	441
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	1 410	441
+ Divers autres produits bancaires		
- Diverses autres charges bancaires		
Produit Net Bancaire	465 532	462 800
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	35 660	31 610
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	195 489	184 006
Résultat Brut d'Exploitation	305 702	310 404
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	75 778	58 666
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions		
Résultat Courant	229 924	251 738
Résultat Non Courant	-1 468	-447
- Impôts sur les résultats	82 604	93 298
Résultat Net de l'Exercice	145 853	157 992

II - Capacité d'autofinancement

En Kdh	juin-17	juin-16
Résultat Net de l'Exercice	145 853	157 992
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	16 261	17 028
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions		
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		

- Reprises de subventions d'investissement reçues

Capacité d'Autofinancement	162 114	175 020
- Bénéfices distribués	300 000	320 000
Autofinancement	-137 886	-144 980

V. BULLETIN DE SOUSCRIPTION

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES WAFASALAF

Destinataire :

[]

Date :

[]

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :

N° de compte :

Dépositaire :

Téléphone :

Fax :

Code d'identité ⁽¹⁾ :

Qualité souscripteur ⁽²⁾ :

Nom et Prénom signataire :

Siège social :

Fonction :

Adresse (si différente du siège social) :

Mode de paiement :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur	WAFASALAF
Valeur nominale	100 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	- Tranche A : 1 670 obligations subordonnées - Tranche B : 830 obligations subordonnées
Date de jouissance	29 septembre 2017
Date d'échéance	29 septembre 2024
Maturité	7 ans
Méthode d'allocation	Adjudication à la française
Taux facial	Tranche A : Taux Fixe : Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor du 30 août 2017, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, à savoir 3,05%, augmenté d'une prime de risque comprise entre 90 et 100 points de base, soit, entre 3,95% et 4,05%. La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 7 ans (base actuarielle) et sera communiqué aux porteurs d'obligations.

■ Tranche B :

Taux révisable annuellement : Pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor du 30 août 2017 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 2,37%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 80 et 90 points de base, soit entre 3,17% et 3,27%.

A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire), déterminé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours ouvrés et sera communiqué aux porteurs d'obligations.

Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 80 et 90 points de base.

Païement du coupon

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 septembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 29 septembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Wafasalaf. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :

$[\text{Nominal} \times \text{Taux facial} \times \text{Nombre de jours exact} / 360]$.

Remboursement du principal

L'emprunt obligataire subordonné fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de Wafasalaf intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de Wafasalaf.

MODALITES DE SOUSCRIPTION

	Tranche A, non cotée, taux fixe entre 3,95% et 4,05%	Tranche B, non cotée, taux révisable annuellement, soit 3,17% et 3,27% pour la première année
Maturité	7 ans	7 ans
Nombre de titres demandés		
Montant global (en dirhams)		

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations WAFASALAF à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations WAFASALAF qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations WAFASALAF.

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par l'AMMC est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, et auprès de l'établissement chargé de recueillir les demandes de souscription ».

⁽¹⁾ Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

⁽²⁾ Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)